SAUVAGEONNE

TROISIÈME PARTIE (1).

VII.

Rouelles est un village d'environ deux cents feux. Séparé d'Auberive par une des plus belles futaies du canton, il est bâti à la naissance d'un vallon et s'enfonce comme un coin dans la forêt de Montavoir, qui l'enserre de trois côtés dans un cirque de pentes boisées. A l'extrémité de l'unique rue, et un peu à l'écart, se dresse l'ancien château : un bâtiment carré, trapu, aux hautes toitures de tuiles, précédé d'une cour herbeuse et flanqué aux deux ailes de tourelles en forme de pigeonniers. La maison d'habitation est peu confortable. Les pièces du rez-de-chaussée sont glaciales en hiver et d'une fraîcheur de cave en été. Quand le vent souffle de l'ouest, sa longue plainte traverse le vestibule et monte lamentablement dans la cage de l'escalier. Les chambres hautes sont plus logeables. Leurs murailles tendues de vieilles tapisseries reçoivent parfois la visite du soleil qui achève de faner leurs couleurs passées; les lits à baldaquin, les massives armoires de chêne ou de poirier sculpté, les fauteuils Louis XVI recouverts de cretonne, les peintures des trumeaux et des dessus de portes donnent à cette partie de l'appartement un aspect vénérable et intime qui semble presque

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai et du 1er juin.

hospitalier, à côté de la mine rébarbative des pièces du rez-de-chaussée. Pourtant la vue qu'on a des fenêtres n'est rien moins qu'aimable et riante : un jardin bordé de charmilles rabougries et orné de buis taillés en pyramide, un parterre où les plantes poussent plus en feuilles qu'en fleurs, un verger plein de pommiers rongés de mousse, qui ne produisent du fruit que tous les trois ans; puis une prairie spongieuse, infestée par les prêles, et, à l'extrémité de cette langue de pré, un petit étang qui confine aux lisières de la forêt.

Cet étang est la tristesse même. Les grands joncs qui lui font une ceinture frissonnante empiètent chaque année plus avant. Des fonds vaseux colorent d'une teinte trouble et plombée le peu d'eau stagnante qu'on aperçoit entre les quenouilles des massettes et les feuilles aiguës des sagittaires. Peu de plantes fleuries, à cause de l'ombre constamment projetée par les arbres des bois; mais dans le voisinage, de sombres touffes de ciguë, des souches de saules aux moignons noirs et deux ou trois aulnes dont les racines rougeâtres semblent saigner dans l'eau brune. Au printemps, la morelle qui niche dans les joncs fait entendre vers le soir son gloussement plaintif; en hiver, des bandes de canards sauvages viennent s'y ébattre; en été, des chœurs de grenouilles y coassent en plein soleil dans les vases à demi desséchées. En toute saison, cette onde traîtresse et endormie, qui n'a ni la limpidité ni les honnêtes glouglous de l'eau courante, et cette verdure aqueuse, qui ne possède ni la santé ni la gaîté des végétations poussées en terre ferme, imprègnent d'une mélancolie malsaine ce coin de forêt, en même temps qu'elles inquiètent et arrêtent désagréablement le regard. Aussi l'étang figure-t-il dans la nomenclature locale sous un nom en harmonie avec sa physionomie tragique; on l'appelle la *Peutefontaine* (1).

C'est cependant cet endroit maussade et solitaire qu'Adrienne avait choisi pour y passer sa lune de miel, — moitié par rancune et dépit contre les gens d'Auberive, et moitié aussi par une sorte de tendresse égoïste. Elle voulait avoir Francis tout à elle; jouir à son aise, sans être dérangée par des curieux ou des importuns, de cette floraison d'amour éclose à l'arrière-saison. La passion qui éclate tard chez des femmes ardentes et concentrées comme l'était Mme Lebreton absorbe l'organisme tout entier et a des exigences d'autant plus impérieuses qu'elles ont été plus longtemps contenues. Cette Langroïse à l'écorce dure et au cœur brûlant, demeurée moralement vierge de vingt à trente-quatre ans, avait une faim de tendresse et d'affection exaspérée par un jeûne de quatorze années. Aussi l'isolement de Rouelles ne l'effrayait-il pas; elle l'eût volontiers

1) *Peut, peute*, en patois langrois, laid, mauvais, méchant.

souhaité plus complet et plus absolu encore, croyant fermement que Francis Pommeret était possédé autant qu'elle du désir de la solitude à deux, et n'ayant remarqué ni la grimace ni le sourire contraint du garde-général à la première visite qu'il fit dans sa future résidence.

Adrienne avait, du reste, mis tous ses soins à embellir le vieux château. Les ouvriers y avaient travaillé nuit et jour pendant le mois de septembre, et si le paysage environnant était forcément resté le même, l'intérieur de l'habitation avait été heureusement transformé : tapis épais du haut en bas de l'escalier, doubles fenêtres, doubles portes capitonnées, bourrelets et paravens partout; on s'était ingénié à trouver des préservatifs variés contre le vent et le froid. Les pièces du bas, aérées, séchées, tendues à neuf, avec des sièges bas et moelleux, des portières à toutes les portes, d'amples rideaux drapés aux fenêtres, avaient un aspect de luxe cossu et réconfortant, que réchauffaient encore de grosses bûches de hêtre flambant clair sur les chenets des hautes cheminées.

A la Saint-Michel, après un voyage de huit jours dans la petite ville qu'habitait la famille Pommeret, les nouveaux mariés s'installèrent au château. Mme Adrienne avait poussé son mari à envoyer sa démission à l'administration des forêts, et il y avait consenti sans peine, trouvant qu'il aurait assez à faire d'administrer ses propres futaies. — Denise, naturellement, avait accompagné sa famille adoptive à Rouelles. Elle s'était remise assez vite du choc que lui avait causé la mystification de Francis, et après quelques jours de bouderie, elle avait daigné faire la paix avec lui.

Après avoir regimbé à l'idée de ce mariage et déclaré à qui voulait l'entendre qu'elle détestait Francis Pommeret, Sauvageonne avait eu un de ces complets reviremens familiers à sa nature fantasque, faite de contradictions, d'exagérations et de brusques sautes d'humeur. Maintenant elle paraissait ravie de se retrouver quasi en famille et de jouer à la petite fille avec les deux époux. Le peu de développement de son buste, ses toilettes et ses gaucheries de pensionnaire, faisaient accepter ses caresses fougueuses et ses hardiesses comme des joueries sans conséquence. Dès le matin, avec l'impétuosité d'une chèvre sauvage, elle se précipitait dans la chambre où les nouveaux mariés étaient encore couchés. Les yeux fauves et largement ouverts de Denise observaient curieusement les deux têtes voisines l'une de l'autre, dans le grand lit tendu de vieille cretonne. Brusquement elle sautait au cou d'Adrienne, s'amusait à décheveler les nattes modestement roulées sous le filet de sa mère et à les répandre sur l'oreiller; puis avec un emportement passionné elle lui couvrait de baisers les joues, le cou et les bras. Accoutumée depuis longtemps à ces façons peu réservées, Adrienne

prenait le parti d'en rire, mais Francis en éprouvait une gêne singulière. Souvent le soir, après dîner, dans la salle déjà assombrie, Denise s'attaquait à lui directement et le lutinait, au grand amusement de Mme Pommeret, qui voyait avec une innocente satisfaction sa rebelle Sauvageonne s'humaniser peu à peu et traiter amicalement celui qu'elle avait d'abord regardé comme un intrus. Tandis qu'assis sur le divan, il était en train de fumer, Denise sautait d'un bond sur ses genoux, lui arrachait le cigare des lèvres, le lançait par la fenêtre; puis, exagérant encore son parler enfantin, elle disait à Pommeret qu'il était aussi son petit père, qu'elle ne lui laisserait du repos que lorsqu'il aurait juré d'aimer sa petite fille et de ne jamais la gronder. Quand il s'était exécuté :

— Vous êtes gentil, ajoutait-elle, et pour la peine je vais vous embrasser.

Alors plantant ses coudes sur les épaules de Francis, elle lui prenait la barbe des deux mains et lui déposait deux brusques baisers sur les joues.

Parfois, poussé à bout, il rabrouait durement la jeune fille, et cela finissait par une scène de colère et de larmes. Denise frappait du pied, sortait en claquant les portes, et le lendemain on ne la voyait pas de la journée. Elle s'enfuyait dans les bois et passait ses rages en courses vagabondes à travers la forêt, qu'elle connaissait aussi bien que les plus vieux bûcherons. Elle liait amitié avec les délinquans, les sabotiers, les charbonniers, toute la population *boisière*. Elle déjeunait de pommes de terre cuites sous la cendre d'un fourneau, faisait son dessert de cornouilles, d'alises et de noisettes glanées dans les fourrés et ne rentrait qu'à la nuit tombante, échevelée, demi-déchaussée, le corsage dégrafé et la robe en lambeaux, rapportant avec elle comme un âpre parfum de plantes brisées et d'herbes foulées. Ses yeux s'illuminaient, ses narines palpitaient; elle avait dans la cambrure des reins et dans l'allure quelque chose d'une faunesse. On eût dit que la sauvagerie et les passions nomades qui avaient été le lot des générations de bûcherons dont elle sortait s'étaient accumulées en elle et faisaient soudain explosion. Un jour, on entendit du côté de la lisière une galopade furieuse, puis on vit déboucher du taillis une génisse que Sauvageonne avait rencontrée dans une clairière et sur laquelle elle chevauchait. S'accrochant aux jeunes cornes, battant des talons les flancs de la bête exaspérée, traînant encore après ses vêtemens des lianes de ronces ou de chèvrefeuilles arrachées au passage, elle traversa au galop l'unique rue de Rouelles, tandis que les paysannes effarées joignaient les mains, et elle ne s'arrêta, rouge et haletante, que dans la cour du château, où la génisse affolée s'abattit sur le pavé.

Au retour de ces escapades endiablées, elle restait pendant des heures blottie sur un canapé du salon, les jambes repliées, une main enfoncée dans ses cheveux roux, l'œil mi-clos, observant les mouvemens et les moindres gestes de Francis Pommeret. Celui-ci, mal à l'aise sous l'espionnage incessant et muet de ce regard, où passait par intervalles un éclair malicieux, finissait par devenir nerveux et souhaitait qu'elle reprît le chemin des bois, au risque de l'y voir commettre de nouvelles frasques. Néanmoins, tout en maugréant contre la petite peste qui mettait le désordre dans son intérieur et faisait damner les domestiques, il subissait l'indéfinissable attraction de Sauvageonne. Il lui trouvait quelque chose de l'âpreté de ces pommes vertes qu'elle croquait lorsqu'il l'avait rencontrée pour la première fois. Séduit et choqué en même temps, il s'offensait et s'alarmait de ses allures trop libres, de la dangereuse familiarité qui s'établissait entre elle et les gens de tout âge et de tout sexe travaillant aux bois. Souvent, par les brumeuses matinées d'octobre, quand il la voyait cheminer en tapinois vers les sentes de la futaie et s'y enfoncer sournoisement, après un oblique détour, d'étranges imaginations lui montaient au cerveau; de vagues soupçons, pareils à ceux d'un mari jaloux, le poussaient à suivre Denise et à surveiller de loin ses allées et venues sous bois.

Une après-midi, ayant remarqué que la jeune fille, après avoir vagué distraitement autour de la Peutefontaine, venait de prendre le chemin d'une coupe en pleine exploitation, il fut de nouveau tracassé par ses craintes soupçonneuses et, voulant en avoir le cœur net, il sortit précipitamment afin de retrouver la trace de la fugitive. Au bout de cent pas, il l'aperçut escaladant comme un chat les pentes très raides de la tranchée et franchissant d'un bond les *murgers* qui couronnaient la crête du bois. — Peut-être, avec ce flair particulier aux animaux et aux sauvages, devina-t-elle qu'on la suivait et voulut-elle dépister son espion; toujours est-il qu'elle fit deux ou trois crochets par des *laies* transversales et qu'au bout de quelques minutes elle mit l'ancien garde-général en défaut. Cependant, par esprit de contradiction ou par malice, afin de railler le trop curieux beau-père, de temps à autre sa voix de soprano aigu partait soudain, en manière de bravade, du fond d'une combe ou de l'épaisseur d'un taillis, et un *houp !* sonore résonnait au loin, comme un signal lancé par Sauvageonne à quelque personnage mystérieux.

Après avoir marché une demi-heure, quasi à l'aveuglette, guidé seulement par les appels bizarres de Denise, qui imitait tantôt le trémolo de la huppe et tantôt la double note mélancolique du coucou, Francis déboucha enfin dans la *coupe* qui occupait les deux

pentes d'une gorge arrosée par une source dont on distinguait çà et là le miroitement bleuâtre. A deux cents pas du taillis, on apercevait une loge de sabotier. Les ouvriers venaient de manger la soupe et flânaient aux entours de leur chantier; l'un d'eux, allongé sur une jonchée de fougère, faisait la sieste. Tandis que Francis inspectait d'un rapide coup d'œil l'étendue du terrain exploité, Denise, les cheveux au vent, sortit à son tour du fourré. Elle n'avait pas remarqué son beau-père, ou tout au moins elle paraissait se soucier médiocrement de sa présence, car elle continuait de s'avancer dans la direction de la loge.

Quand elle fut près du sabotier qui sommeillait, elle le contempla un moment, puis, fouillant dans sa poche, elle lança au dormeur une poignée de faînes dont l'éparpillement l'éveilla en sursaut. Il s'étira, et tandis que les camarades du chantier riaient bruyamment, il se dressa sur ses pieds. C'était un beau jeune gars de vingt ans, bien découplé, à la mine joviale et à la barbe brune naissante. Une conversation animée s'engagea entre lui et la jeune fille. Ils discutaient comme deux camarades, avec de grands gestes et de longs éclats de rire. Cette camaraderie agaçait singulièrement les nerfs de Francis; il quitta la lisière, et, se montrant plus à découvert :

— Denise! cria-t-il avec humeur.

Elle tourna à demi la tête du côté de l'interpellateur, puis continua l'entretien sans s'émouvoir.

— Je parie que si! s'exclama-t-elle en se penchant vers le jeune sabotier.

— Je gage que non! repartit celui-ci... Qu'est-ce que vous pariez?

— Un joli couteau que j'ai là en poche... Et vous?

— Une paire de fins sabots de hêtre.

Il avait tendu sa large main rugueuse, et elle y tapa sans façon.

— A votre tour, mamselle! dit-il en riant.

Elle avança sa petite main brune dans laquelle le gars tapa légèrement, après quoi il retint la main de Denise dans ses gros doigts, et, la secouant vigoureusement :

— Chose promise, chose due! murmura-t-il; vilain qui se dédit!

Francis marchait à grandes enjambées vers le groupe.

— Denise! répéta-t-il d'un ton qui n'admettait guère de réplique; venez, j'ai à vous parler.

Elle remua les épaules à la façon des enfans mal élevés, fit un signe de tête au sabotier, et suivit à quelque distance Francis, qui regagnait le taillis d'un air mécontent.

Ils prirent un sentier pierreux, jonché de feuilles sèches, et y cheminèrent quelque temps sans desserrer les lèvres. Tout à coup Francis Pommeret se retourna vers la jeune fille, qui croquait des noisettes derrière lui, et, d'un ton très âpre :

— Ma chère enfant, commença-t-il, vous avez avec ces gens des bois des façons qui ne conviennent ni à votre âge ni à votre condition.

Elle le regarda de côté avec un sourire quasi insolent :

— Qu'est-ce que cela peut bien vous faire? répondit-elle.

— Ayant épousé votre mère adoptive, je me considère comme responsable de vos actions, et j'ai le droit de couper court à des familiarités déplacées.

— Quand je suis familière avec vous, cela vous ennuie; quand je le suis avec d'autres, cela vous vexe... Vous n'êtes jamais content!.. Je ne puis pourtant pas vivre comme un hérisson, et j'ai besoin d'avoir des amis, moi!

— Votre mère vous aime ; il me semble que c'est suffisant.

— Ma mère n'aime que vous et ne voit que par vos yeux... Cela peut vous sembler suffisant... A moi, non!

Elle hochait la tête, croisait les bras et poussait violemment du pied les feuilles sèches qui craquaient.

— Enfin vous n'êtes plus une petite fille, reprit Francis; vous avez seize ans, et, à votre âge, une jeune personne ne doit pas donner des poignées de main à un garçon de vingt ans, fût-il sabotier.

— Tiens! fit-elle en éclatant de rire et en lui lançant un regard oblique, vous ne me prenez plus pour une pensionnaire sans conséquence?.. C'est déjà quelque chose... Croyez-vous par hasard que je veuille faire de Zacharie mon bon ami?

— Je ne crois rien; mais tant que vous serez sous ma garde, je n'entends pas que vous couriez les bois seule et que vous fréquentiez ces gens-là.

— Un mot de plus et je retourne avec eux! s'écria-t-elle d'un ton de défi, en hasardant quelques pas en arrière.

— Je vous le défends! grommela-t-il les dents serrées. — Et, la saisissant violemment par le bras, il cherchait à l'entraîner.

— Ah! c'est ainsi! s'exclama-t-elle, rageuse, en se rebiffant; eh bien! nous verrons qui aura le dernier.

Elle lui opposait une résistance sérieuse, et il fut obligé de lui empoigner les deux bras pour paralyser ses efforts. Ils luttèrent un moment silencieusement; elle, se débattant avec une énergie enragée; lui, redoublant la force de son étreinte. Il était agité de sentimens très complexes, où il y avait de l'animosité, de l'irritation et en même temps une émotion nouvelle, moitié pénible et

moitié plaisante : un confus chatouillement des nerfs et des sens, qui le surexcitait et lui faisait perdre tout sang-froid. A la fin, comprenant qu'elle ne serait pas la plus forte, la jeune fille, de plus en plus furibonde, se précipita tête baissée sur les bras virils noués aux siens et mordit à belles dents l'une des mains de son adversaire.

La douleur arracha un juron à Pommeret, et il lâcha vivement Denise. Elle l'avait mordu au sang. Tout à coup elle aperçut cette chair saignante et pâlit. Ses grands yeux devinrent humides. D'un bond, elle se précipita de nouveau sur lui et, cette fois, ses lèvres baisèrent la plaie, où les traces de ses incisives étaient marquées par des gouttelettes vermeilles.

— Pardon! murmura-t-elle d'une voix suppliante, je vous ai fait du mal; pardon!

En même temps, avec son mouchoir, elle tamponnait la main qu'elle avait mordue.

Francis sentait dans sa gorge sèche une sorte d'étranglement, et il détournait les yeux.

— Ce n'est rien, répondit-il en retirant sa main; rentrons!

— Pas avant que vous m'ayez dit que vous ne m'en voulez pas!

— Remettez-vous... Je ne vous en veux pas.

— Eh bien! pour me le prouver, embrassez-moi!

Elle lui avait posé ses deux mains sur les épaules, et se haussant sur la pointe des pieds, elle lui tendait humblement ses lèvres.

Il se raidit contre la tentation, vint à bout de maîtriser le tumulte de sa chair, et en se reculant :

— Non! fit-il d'une voix faible.

Elle le dévisagea curieusement; ses prunelles dorées, où s'allumait une flamme ironique, demeuraient fixées sur les yeux de Francis, et pendant une seconde leurs regards furent pour ainsi dire fondus l'un dans l'autre. Alors, comme si elle eût deviné le trouble où elle l'avait jeté et les scrupules honnêtes qui le tourmentaient, elle n'insista plus, et l'un derrière l'autre, ils redescendirent silencieusement vers Rouelles...

Ce même jour, à la brune, Mme Pommeret revenait d'une course dans le village. A l'orée du bois, elle eut en rencontre une femme en haillons qui cheminait pliée en deux sous un fagot, et comme cette pauvresse s'accotait au talus pour se reposer et souffler, Adrienne reconnut Manette Trinquesse. Elle avait la mine plus déguenillée encore que de coutume, et en s'approchant, Mme Pommeret s'aperçut que la malheureuse était dans un état de grossesse avancée.

— Eh! bonjour donc, geignit Manette, je vous salue bien,

madame Lebreton,.. je veux dire madame Pommeret... Excusez, je ne peux m'habituer encore à votre changement de nom... Et vous vous êtes toujours bien portée depuis que vous avez quitté la Mancienne?

— Mais oui, répondit Adrienne en fouillant dans son porte-monnaie et en mettant une pièce blanche dans la main rouge de Manette, et vous, comment allez-vous?

— Bien des mercis, ma bonne dame, comme vous voyez, reprit-elle, en baissant les yeux vers sa taille arrondie, toujours dans la misère jusqu'au cou; le guignon ne me lâche pas!.. Et votre mari va bien aussi, je n'ai pas besoin de vous le demander... Je l'ai vu tout à l'heure dans le bois se promenant avec Mlle Denise. Eh! comme elle est grande maintenant! c'est une demoiselle... A eux deux, ils avaient quasiment l'air de jeunes mariés. Même que je me pensais, tout en ramassant mon fagot : il faut que Mme Pommeret ait grande confiance dans son mari pour le laisser courir ainsi par voies et par chemins avec une jeunesse!

— Fi donc, Manette! s'écria Adrienne indignée, vous avez l'esprit tourné au mal, ma fille, et c'est vilain ce que vous dites là.

— Dame! grommela Manette en se relevant et en remettant d'aplomb son fagot d'un coup d'épaule, elle ne lui est de rien à lui, Mlle Denise, n'est-ce pas donc?.. Il est quasi aussi jeune qu'elle, et voyez-vous, madame Lebreton, — je veux dire madame Pommeret, — les hommes sont toujours des hommes, et il ne faut jamais se fier à eux... Je suis payée pour le savoir, allez!.. Enfin, ce ne sont pas mes affaires, n'est-ce pas?

— Bonsoir! interrompit sévèrement Mme Adrienne. Elle quitta brusquement la pauvresse, qui continua son chemin en soufflant et en geignant sous le poids de son bois mort.

Les insinuations perfides de Manette l'avaient tellement outrée qu'elle ne put s'empêcher, le soir, de les rapporter avec indignation à Francis, comme un échantillon de la malveillance des gens d'Auberive.

— Faut-il qu'il y ait de méchantes âmes au monde, s'écria-t-elle, pour inventer de pareilles vilenies!.. Mais rassure-toi, ajouta-t-elle en tendant les deux mains à son mari, je ne suis pas jalouse, et ce n'est pas certes ma pauvre Sauvageonne qui m'inspirera jamais d'aussi misérables soupçons.

Francis n'avait pu s'empêcher de rougir; les paroles confiantes de sa femme le troublaient dans son for intérieur, et comme il gardait un fonds d'honnêteté, il résolut de profiter de cet incident pour demander l'éloignement de Denise.

— Tout en les méprisant, répliqua-t-il, il ne faut pas donner volontairement prise aux calomnies, même ineptes, des gens du

pays, et il serait sage de renvoyer Denise dans son couvent... Elle est d'une précocité inquiétante; elle a des habitudes de vagabondage qui pourraient mal tourner pour elle et pour nous... Pas plus tard qu'aujourd'hui, je l'ai surprise tapant dans la main d'un jeune sabotier avec lequel elle me paraît beaucoup trop familière... Et mon avis est que deux années au moins de surveillance sévère ne peuvent lui faire que du bien.

Mme Adrienne se laissa convaincre, et il fut décidé qu'elle reconduirait Sauvageonne au Sacré-Cœur dans les premiers jours de novembre. Quand cette décision fut signifiée à la jeune fille, elle ne regimba ni ne se récria comme on l'avait craint; elle se contenta de hausser les épaules et de se renfermer dans un silence gros de menaces. Seulement, le lendemain, se rencontrant tout à coup face à face avec Francis sur les marches de l'escalier, elle lui barra le passage, et le regardant droit dans les yeux :

— Eh bien! dit-elle aigrement, vous en êtes venu à vos fins et vous devez être content.

— Content de quoi? demanda-t-il en feignant de ne pas comprendre.

— Content de vous être débarrassé de moi en me faisant renvoyer au Sacré-Cœur...

— C'est dans votre intérêt, et d'ailleurs je ne suis pour rien dans la résolution qu'a prise votre mère adoptive.

— Ne faites donc pas l'hypocrite!.. Je sais parfaitement que c'est à vous que je dois d'être claquemurée... Mais vous me le paierez!

Elle s'éloigna là-dessus en lui lançant une œillade courroucée, et alla s'enfermer dans sa chambre.

Pourtant, à la veille de partir, elle parut s'être adoucie. Elle semblait accepter avec plus de sérénité sa nouvelle réclusion. Elle avait repris sa gaîté insouciante et bruyante, et, le matin du départ, quand sa malle, une fois ficelée, fut hissée dans la voiture qui devait l'emmener avec sa mère à Is-sur-Tille, elle descendit dans la cour et se tint auprès de Mme Pommeret, qui recevait les baisers d'adieu de son mari.

— Allons, dit Mme Adrienne, Sauvageonne, viens aussi l'embrasser.

— Adieu! murmura Francis, adieu ma chère enfant, travaillez bien, soyez gentille!

En même temps, il lui tendait la main; mais Denise n'eut pas l'air de la voir; tandis qu'Adrienne était occupée à adresser ses dernières recommandations aux domestiques, elle fondit dans les bras de Francis, et tout d'un coup, le jeune homme, stupéfait, sentit deux lèvres brûlantes se coller passionnément aux siennes.

Puis Denise, sans le regarder, murmura sourdement : — Au revoir! — et elle s'élança dans la voiture.

VIII.

Adrienne revint au bout de huit jours, après avoir réintégré Denise au Sacré-Cœur. Elle avait hâte de rentrer à Rouelles et de jouir enfin pleinement de ce bonheur conjugal qu'elle avait acheté au prix de tant de tracas et qu'elle ne croyait pas cependant avoir payé trop cher. — A peine était-elle de retour que l'hiver s'annonça par un âpre vent du nord qui acheva d'effeuiller les hêtres de la forêt. — Les ruisseaux devinrent silencieux, et la glace emprisonna les joncs de la Peutefontaine. Les arbres s'étoilaient de givre; sur la blancheur bleuâtre et poudroyante des bois, les feuillages tannés et persistans des chênes tranchaient seuls. Bientôt le ciel lui-même s'assombrit et la neige tomba. Un floconnement menu et serré emplit l'air obscurci, et le lendemain, au réveil, les hôtes de Rouelles virent les bois et les champs couverts d'une épaisse couche blanche. Les chemins avaient disparu, un silence profond régnait dans l'étroite vallée; pendant des semaines, la neige interrompit presque toute communication entre le village et le reste du monde.

Cette saison où toute la chaleur et la vie se concentrent dans un petit espace, où l'on se resserre et où l'on se calfeutre, est la vraie saison de l'intimité. Mme Pommeret le pensait ainsi; elle ne maudissait pas trop ce rigoureux hiver qui mettait la solitude autour de la maison et livrait Francis tout entier à sa tendresse. Dans la haute pièce bien capitonnée, qui était devenue la chambre conjugale, un large feu de charme et de hêtre flambait libéralement. Les nouveaux époux ne la quittaient guère, et le soir, après qu'on avait renvoyé les domestiques, Adrienne servait elle-même le thé que Francis dégustait lentement, en se laissant gâter et dodeliner par sa femme. Celle-ci n'était point chiche d'attentions; elle en accablait son mari prodigalement, imprudemment, sans se douter que ces menues tendresses, qui sont les sucreries de l'amour, affadissent rapidement les cœurs masculins. La passion elle-même, à ce régime trop substantiel, arrive vite à la satiété, quand elle n'est pas soutenue et comme tonifiée par une énergique et cordiale affection. Cette affection existait bien au cœur d'Adrienne, mais il était douteux que Francis l'éprouvât aussi sérieusement. Ainsi qu'on l'a vu déjà, le jeune Pommeret avait été poussé vers la propriétaire de la Mancienne par des mobiles purement instinctifs et égoïstes : — appétits vaniteux, curiosité désœuvrée, amoureux désirs accrus par le manque de distraction; — les circonstances seules avaient développé du côté du mariage un sentiment qui n'était d'a-

bord qu'une fantaisie. L'amour de Francis ressemblait à ces arbustes hâtifs qui ont juste assez de sève pour se couvrir de fleurs, mais que le travail de la fructification épuise et mène à un prompt dépérissement.

Chez Adrienne, au contraire, la passion longtemps concentrée était maintenant dans son plein épanouissement. La nouvelle épousée s'y abandonnait avec d'autant moins de réserve que, dans ses idées un peu mystiques, le mariage rendait tout permis et sanctifiait l'œuvre de chair jusque dans ses emportemens. L'atmosphère voluptueuse qu'elle entretenait autour de Francis n'avait pas tardé à paraître à celui-ci un peu lourde et assoupissante. L'ardeur éveillée en lui par le désir de triompher des scrupules et des terreurs d'une aimable dévote s'était apaisée après la première victoire. Son appétit, d'abord très excité par un piquant ragoût d'honnête pruderie et de tendresse brûlante, avait fini par se blaser d'un régal toujours le même. Les prosaïques détails de la vie commune, le retour périodique des caresses accoutumées avaient fait le reste. Au bout de trois mois, Francis, refroidi et dégrisé, regrettait déjà d'avoir aliéné sa liberté de célibataire au prix de cette monotone servitude dorée; il se reprochait d'avoir cédé à l'entraînement d'un mariage riche et se demandait avec ennui comment il aurait la force d'aller jusqu'au bout, honnêtement, sans donner de coups de canif dans ce lien indissoluble qui l'attachait à une femme destinée à être vieille dans dix ans et peut-être plus tôt. — Ce n'était pas que la pauvre Adrienne ne mît tout en œuvre pour retenir le plus qu'elle pouvait de cette jeunesse déjà fuyante et pour retarder la venue de la maturité. Elle soignait ses toilettes, redoublait de coquetterie, cherchant pour le jour et pour la nuit des ajustemens de rubans frais et de dentelles fleuries, destinés à lui donner des airs printaniers de jeune mariée. Mais les fruits déjà empourprés par l'automne ne paraissent que plus mûrs lorsqu'ils sont entourés de feuilles vertes. Ces toilettes roses et blanches ne faisaient que plus crûment ressortir les premiers déclins de l'arrière-saison. Francis trouvait même que la figure expressive de sa femme n'avait pas gagné au mariage : la sévérité de ses sourcils noirs s'était accentuée, son teint mat s'était épaissi, la fermeté de ses traits avait dégénéré en dureté. Tous les raffinemens conseillés par les journaux de mode ne parvenaient ni à effacer cet embrunissement de la maturité, ni à émoustiller l'ardeur endormie de ce jeune mari. — Après une journée d'oisiveté passée à bâiller sur un livre ou à fumer de nombreux cigares, Francis voyait arriver le soir avec terreur, et il en venait à envier le lit d'auberge où jadis il s'endormait solitairement et paisiblement, après une course en forêt. Au réveil, la figure pensive et sévère d'Adrienne au milieu de ces enjolivemens de rubans clairs,

de frivolité et de fine broderie, lui semblait manquer de charme et de montant. Alors, involontairement, il repensait à Sauvageonne, à cet âpre fruit vert, qui avait un moment rempli la maison de son capiteux et vif parfum de jeunesse, et il sentait de nouveau sur ses lèvres le goût savoureux de ce violent baiser d'adieu donné par l'étrange fille au moment du départ.

Peu à peu il saisissait les moindres prétextes pour coucher dans la pièce qu'il appelait son cabinet de travail et où il avait fait dresser un lit; il en inventait même au besoin. — Adrienne était trop perspicace et trop préoccupée de sa passion pour ne point s'apercevoir de ce refroidissement, quelque adroite précaution dont se servît Francis pour le dissimuler. D'abord cette découverte fut pour elle comme un coup brutal donné à travers son bonheur, puis elle chercha à s'aveugler et à s'abuser elle-même; — ce n'était pas possible, l'homme qui l'avait si violemment aimée à la Mancienne n'avait pu se transformer si vite en un indifférent... Francis se trouvait peut-être souffrant, fatigué, mais qu'il fût las de son bonheur, c'était inadmissible. — Malheureusement, Francis se portait comme un charme, mangeait de bon appétit, dormait huit heures d'affilée, et il fallait renoncer à expliquer sa froideur par un état maladif. D'ailleurs il y avait dans ses allures, dans son regard, dans ses façons de parler, certains indices auxquels une femme aimante ne se trompe pas...

Adrienne savait se contraindre. Elle enferma en elle-même son anxiété, ses soupçons, ses tristesses, et sans rien laisser paraître au-dehors, elle observa douloureusement son mari. Comme elle ne se plaignait pas, comme elle ne lui adressait jamais d'observations, Francis se persuada qu'elle ne s'apercevait de rien, et, débarrassé de la crainte de la froisser, il en prit encore plus à son aise.

Un matin, ils venaient de déjeuner, et la femme de chambre s'était retirée après avoir servi le café. Ce jour-là, le vent soufflait de l'ouest, la pluie tombait et on était en plein dégel. Les arbres, débarrassés de leur linceul de neige, s'enlevaient de nouveau en noir sur le fond blanchissant du sol forestier : les chênes avec leurs rameaux noueux et puissans, les hêtres avec leur tronc lisse et leurs abondantes retombées de branches flexibles. La Peutefontaine fumait comme une chaudière bouillante; çà et là, dans les champs la couche neigeuse s'amincissait sous l'averse, laissant transparaître le vert tendre des prés ou la terre brune des labours. La pluie tombait en nappes tumultueuses, et de tous côtés des bruits d'eau ruisselante clapotaient au dehors; l'ondée pleurait contre les vitres, les gouttières des toits se dégorgeaient sur les pavés de la cour; un sanglotement sourd et continu semblait remplir la petite vallée.

Après avoir siroté son café, Francis s'était levé machinalement; d'un air désœuvré, il allait de la table à la fenêtre, soulevant un coin de rideau, sifflotant en sourdine, étouffant un bâillement, et se demandant avec ennui comment il passerait cette longue après-midi pluvieuse. Adrienne, tapie dans un fauteuil au coin de la cheminée, le menton appuyé sur la main, les sourcils froncés, observait silencieusement les *virades* lentes et les mines consternées de son mari. Bientôt, fatigué de tourner dans le même cercle comme un loup dans sa cage, Francis tira ostensiblement de sa poche son étui à cigares et se dirigea vers la porte.

— Tu me laisses? demanda brusquement Adrienne, au moment où il soulevait doucement la portière.

— Je vais fumer dehors.

— Oh! tu peux fumer ici, je te le permets... Tu entre-bâilleras une fenêtre, voilà tout.

— Impossible, objecta-t-il, la pluie fouette les carreaux et le tapis serait inondé.

— Bah! allume tout de même ton cigare, j'aime encore mieux supporter ta fumée que de rester seule... Nous ouvrirons la fenêtre quand la pluie aura cessé.

— Elle n'a pas mine de vouloir cesser de si tôt, hasarda-t-il en lorgnant toujours le bouton de la porte.

— Cela ne fait rien, fume ici... Je t'en prie!

Francis, mis au pied de mur, laissa retomber la portière et prit un cigare. En même temps, une grimace d'impatience et un haussement d'épaules manifestaient son agacement. Il se croyait abrité par les rideaux du lit, qui formaient comme un écran entre lui et sa femme, mais il avait compté sans une glace posée juste en face du fauteuil d'Adrienne. Le miroir refléta fidèlement l'expression irritée des regards, le mouvement à la fois furibond et résigné des épaules soulevées et retombantes. Mme Pommeret vit tout cela comme à la lueur d'un éclair et tressaillit.

— Francis, dit-elle, vous ne m'aimez plus!

Il était en train d'allumer son cigare; il se retourna, rougit légèrement et regarda sa femme en essayant de sourire.

— Quelle plaisanterie! Moi, je ne t'aime plus?.. A quoi vois-tu cela?

— A tout... Si je ne me plains pas, croyez-vous que je ne m'aperçoive pas de vos façons d'être avec moi?.. J'observe, je réfléchis, et mes réflexions ne sont pas gaies, je vous assure.

Il paraissait fort déconcerté de la tournure que prenait la conversation et tirait coup sur coup des bouffées de fumée, comme pour masquer derrière ce nuage sa mine embarrassée et inquiète.

— En vérité, murmura-t-il, c'est une mauvaise querelle que

tu me cherches! Quels griefs as-tu contre moi! Que me reproches-tu?

— Rien... Du moment où vous vous trouvez irréprochable, je n'ai rien à vous dire... Seulement je me souviens, je compare, et la comparaison d'aujourd'hui avec autrefois n'est pas à votre avantage.

— Tout cela est bien vague, fit-il en ricanant; je ne serais pas fâché d'avoir à répondre à une accusation un peu plus nette... En quoi suis-je coupable? Est-ce que je ne vis pas constamment auprès de toi? Est-ce que je t'ai jamais donné le moindre motif de jalousie?.. Voyons, parle! s'écria-t-il en s'irritant de l'attitude trop calme d'Adrienne.

— Souvenez-vous seulement de ce que vous étiez pour moi à la Mancienne!.. Alors vous n'aviez pas hâte de me quitter, vous ne me marchandiez pas les heures que vous passiez près de moi, ces mêmes heures que maintenant vous m'accordez comme une aumône!

— Voilà des exagérations!.. Ma chère, reprit-il avec humeur, en lançant son cigare dans la cheminée, tu n'es plus une jeune fille romanesque, mais une femme sensée... Laisse-moi te parler comme à une personne raisonnable...

— Je vous écoute, interrompit-elle avec un accent sarcastique. Voyons comment vous me prouverez que les femmes, même de mon âge, peuvent se passer de tendresse et d'affection.

— Mon affection n'a pas changé, répliqua Francis. Quant à la tendresse, ou, pour parler plus net, quant à la passion, mon Dieu, ma chère amie, la passion ne dure pas plus que les orages violens. D'ailleurs elle est plus nuisible qu'utile en ménage... Crois-moi, la meilleure garantie du bonheur est encore une amitié solide, basée sur l'estime et la confiance réciproques...

Il continua ainsi longtemps, dans un langage sentencieux et banal, vantant les affections calmes, les vertus et les sentimens modérés. Il s'écoutait causer et admirait la façon dont ses phrases bien pondérées s'enchaînaient les unes aux autres. Tout à coup il fut interrompu par une explosion de colère. Adrienne s'était levée toute frémissante.

— Il fallait me débiter toutes ces belles phrases à la Mancienne avant de vous jeter à mes pieds!.. Vous me teniez alors un tout autre langage; vous me promettiez des adorations sans fin et des tendresses toujours plus ardentes... O Dieu! Dieu! s'écria-t-elle en se tordant les mains, il n'y a pas six mois que vous me juriez toutes ces choses, et cette passion qui devait toujours durer s'est usée plus vite que les vêtemens que je portais ce jour-là!.. Vous me demandez quels griefs j'ai contre vous?... Les voilà, mes griefs; vous m'avez trompée, vous m'avez menti... Si vous pensiez réelle-

ment ce que vous pensez aujourd'hui, c'était alors qu'il fallait me le dire, et non pas maintenant... C'est indigne!

— Adrienne! s'exclama-t-il d'une voix qu'il essayait de rendre paternelle, je vous en prie, soyez raisonnable, voyez les choses avec sang-froid... Alors comme aujourd'hui...

— Non, interrompit-elle de nouveau avec un geste désespéré, n'insistez pas!.. Laissez-moi penser au moins qu'à la Mancienne vous ne jouiez pas une atroce comédie... Laissez-moi croire que vous avez eu une minute d'amour pour moi... Sans cela, je serais trop complètement malheureuse!

Et comme elle achevait, ses grands yeux sombres, qui étaient restés secs jusque-là, devinrent humides; un sanglot souleva sa poitrine et ses larmes coulèrent, tandis qu'au dehors l'averse faisait rage contre les carreaux.

Francis, pris de pitié, essaya tout ce qu'il put pour calmer cette tempête de larmes brusquement soulevée; il s'approcha de sa femme, lui serra tendrement les mains, lui parla doucement comme à un enfant qu'on veut endormir et lui répéta sur tous les tons qu'elle l'avait mal compris, qu'il l'aimait toujours aussi sincèrement qu'autrefois... Bref, la paix se fit et un raccommodement s'ensuivit; mais après les paroles mal sonnantes et difficiles à oublier qui avaient été échangées de part et d'autre, le charme de leur ancienne intimité ne se retrouva plus. Même dans les momens les meilleurs, leur tendresse n'eut plus le velouté ni le fondant des premiers jours. Entre ces deux mariés de six mois un fossé commença de se creuser plus profondément chaque jour. La confiance n'existait plus, chacun d'eux ayant fait à l'autre une de ces sourdes blessures qui s'enveniment toujours davantage, parce qu'elles atteignent les fibres les plus délicates du cœur. En dépit de l'amour qu'elle conservait encore, Adrienne ne pardonnait pas à Francis de s'être amoindri dans son estime; Pommeret s'apercevait de cet amoindrissement, il en était humilié et s'en irritait intérieurement.

Les relations des deux époux entrèrent dans une nouvelle phase. Leur intimité eut des hauts et des bas : elle fut tantôt tendre et tantôt violemment orageuse. En vain, aux heures de raccommodement, s'efforçaient-ils d'oublier leurs griefs réciproques; ils gardaient toujours dans leur par-dedans de mystérieuses arrière-pensées qui gâtaient toute la douceur de leurs caresses. Adrienne soupçonnait Francis de lui faire un crime de son âge, et celui-ci s'imaginait volontiers que sa femme l'accusait tout bas d'avoir cherché à faire un mariage d'argent. Par momens, leurs yeux se confrontaient comme pour saisir au fond d'un regard ce regret ou ce reproche latent; cette préoccupation glaçait leurs lèvres et em-

pêchait tout abandon. Il y avait dans leur intimité quelque chose de détraqué qui sonnait tristement comme un ressort brisé. Ils s'en apercevaient, s'en dépitaient, et des paroles amères s'échangeaient de nouveau.

Adrienne, ayant plus donné d'elle-même, était plus profondément atteinte par ce désastre. Son caractère ardent et concentré la prédisposait plus particulièrement à souffrir de ces déceptions d'amour. Par orgueil, elle se contraignait pour ne pas laisser voir le chagrin qui la rongeait, et cette contrainte réagissait douloureusement sur son organisation nerveuse. Peu à peu sa santé s'altéra. Une maladie obscure, perfide, qui s'attaque sourdement aux organes les plus délicats du corps féminin, et qui est souvent la conséquence d'un état moral violemment troublé, commença de se développer en elle. Le médecin de Langres, appelé en consultation à Rouelles, cita sentencieusement à Francis un vieil adage d'Hippocrate, en lui décrivant la maladie de sa femme; en même temps il lui recommanda d'épargner à Mme Pommeret toutes les émotions pénibles, surtout de ménager ses nerfs, qui étaient « à fleur de peau. »

Dès qu'elle connut l'affection dont elle souffrait, Adrienne fut prise d'un redoublement de tristesse. Il lui vint à l'idée que son mal aurait pour premier effet de la vieillir aux yeux de Francis et de le rendre encore plus indifférent. Et comme l'une des conséquences de cette maladie est de grossir hors de toute proportion les moindres contrariétés, la pauvre femme tomba dans des accès d'humeur noire qui assombrirent notablement l'intérieur de la maison de Rouelles. Il faut rendre cette justice à Francis Pommeret qu'il se montra, dans cette conjoncture, un mari dévoué et attentif. Soit à raison des remords de sa conscience, soit par générosité, il s'efforçait de faire oublier à Adrienne les heures orageuses qui avaient troublé la sérénité de leur vie intime. Désormais il n'avait plus à inventer de prétexte pour déserter l'appartement conjugal, Mme Pommeret ayant exigé elle-même qu'il passât ses nuits dans une pièce voisine. Il semblait vouloir, du moins, la dédommager de ce sacrifice en l'entourant de petits soins et de distractions pendant le jour. Il l'amusait en lui lisant un roman ou en se mettant au piano, et quand, avec le mois de mai, les beaux jours revinrent, il la promena à travers les allées reverdies de Montavoir, dans une bonne voiture mollement suspendue, qu'on avait fait venir de Dijon.

En dépit de ces minutieuses attentions, la santé d'Adrienne ne se rétablissait pas. Une nouvelle consultation eut lieu et les médecins furent d'avis que, dès la fin de juin, Mme Pommeret partît

pour Plombières, dont les eaux produiraient certainement de bons résultats. Elle accepta avec joie l'espérance qu'on lui donnait, et s'occupa avec entrain de ses préparatifs de départ. Francis avait sur-le-champ déclaré qu'il accompagnerait sa femme dans les Vosges; mais celle-ci s'opposa très résolûment au départ de son mari.

— Non, mon ami, lui dit-elle, je te remercie, mais je suis assez grande pour voyager seule et je suis habituée à me tirer d'affaire moi-même... J'emmènerai ma femme de chambre, et, si j'ai besoin d'une compagnie plus gaie, j'écrirai au Sacré-Cœur qu'on m'envoie Sauvageonne... Toi, tu resteras à Rouelles. Songe que je ferai là-bas deux saisons et que nous voici au plein moment des récoltes; je tiens à ce que tu me remplaces pour surveiller nos cultivateurs de la Mancienne. — D'ailleurs, ajouta-t-elle en lui serrant les mains, j'agis aussi par coquetterie... A quoi bon te faire assister à toutes les petites misères d'une malade qui prend les eaux? Cela me dépoétiserait encore à tes yeux. Je ne veux pas que tu sois témoin des ennuyeux détails de la cure qui doit me remettre sur pied; je préfère te revenir tout à fait en bon état et te surprendre par ma mine florissante... Ainsi, c'est convenu, tu garderas la maison; je ne suis pas fâchée que tu t'ennuies un peu de moi; cela entre dans mes petits calculs...

Après avoir insisté sans succès, Francis prit le parti de s'incliner. Il conduisit sa femme à Langres, l'installa commodément dans le train qui devait la déposer à Aillevillers-Plombières, et après force recommandations, force affectueuses embrassades, il vit fuir le convoi, remonta en voiture et revint dîner à Rouelles.

Quand le lendemain il se réveilla seul dans cette grande maison silencieuse, il se crut un moment redevenu célibataire. Il sentait au dedans de lui une confuse allégresse dont il ne jugea pas à propos d'approfondir les causes. Il se leva, déjeuna rapidement afin de ne pas marquer cette joie incorrecte devant les domestiques, et s'empressa de gagner la forêt. Il vaguait par les tranchées du pas léger et capricieux d'un écolier en vacances, qui a la bride sur le cou et qui peut s'amuser à son aise, sans entrevoir une perspective désagréable de leçons et de devoirs pour le retour. Les loriots sifflaient dans les merisiers, une exquise odeur de fraises s'exhalait au bord des *coupes* ensoleillées; il faisait bon vivre!.. Le jour suivant, il poussa jusqu'à la Mancienne, visita les faucheurs dans la prairie, plaisanta avec les faneuses et s'en revint affamé. Deux lettres l'attendaient sous sa serviette: la première, timbrée de Plombières, annonçait l'arrivée et l'installation d'Adrienne; la seconde, illustrée à l'un des angles par un cœur enflammé surmonté d'une croix, était datée du Sacré-Cœur de Dijon et couverte de pattes

de mouche zigzaguant comme des notes de musique. Sauvageonne lui écrivait en ces termes :

« Je me suis demandé s'il fallait commencer ma lettre par « petit père » ou par « cher monsieur. » Vous auriez sans doute trouvé le premier trop familier, et le second m'a paru trop cérémonieux; de sorte que je me suis décidée à ne rien mettre du tout. J'ai appris par ma mère que vous étiez seul à Rouelles, et comme je suppose que vous devez *énormément* vous ennuyer, la présente n'a d'autre but que de vous distraire. Je l'écris en cachette et je la confie à une élève qui quitte demain la maison; — elle a de la chance, celle-là! — Je tiens à vous prouver que je n'ai pas de rancune et que je pense à vous. Quand vous irez au bois, si vous passez par la coupe du Fays, souhaitez le bonjour de ma part à nos amis les sabotiers... A propos, encore une commission!.. Ayez la bonté d'entrer dans ma chambre et de fouiller dans le premier tiroir de ma commode; vous y trouverez un livre à couverture bleue, l'*Histoire de la belle Mélusine*, que je vous prie de rendre au fermier de Crilley, qui me l'a prêté. Là-dessus, je baise la main que j'ai mordue et je vous fais ma plus belle révérence.

« DENISE. »

Francis trouva cette épître impertinente et déplacée. Pourtant elle lui trotta dans la tête toute la soirée et ramena sa pensée vers la pensionnaire du Sacré-Cœur. Cette Sauvageonne avait un caractère aussi difficile à déchiffrer que les pattes de mouche de sa lettre. Ses audacieuses inconvenances étaient-elles préméditées ou bien agissait-elle avec la témérité d'une nature inconsciente et élémentaire? Dans tous les cas, c'était une créature dangereuse, et Francis se félicitait de la savoir loin de Rouelles. Il alluma dédaigneusement son cigare avec le billet de la jeune fille et se coucha. Mais le matin, dès qu'il fut levé, il prit la clé de la pièce qui faisait face à son cabinet de travail et entra pour la première fois dans la chambre réservée à Denise.

L'intérieur de cette chambre était en harmonie avec les toilettes excentriques et les allures bizarres de la personne qui l'avait habitée. La fenêtre donnait sur les bois. Les murs étaient ornés de nombreuses images d'Épinal aux couleurs crues et violentes, représentant *Damon et Henriette*, *Pyrame et Thisbé*, *les Vierges sages et les Vierges folles*, etc. Sur la tablette de la cheminée, il y avait une collection d'objets forestiers qui trahissaient les goûts agrestes et les promenades vagabondes de la jeune personne : nids de pies et nids de guêpes, cornes de cerf, pétrifications étranges, brins de

charme autour desquels un chèvrefeuille enroulé en hélice, comme un serpent, avait fait corps avec le bois, grands papillons jaunes striés de noir aux ailes terminées en pointes, colliers de graines de houx rouges comme du corail. Au milieu de ces bibelots, qui rappelaient les fétiches d'une hutte de sauvage, le lit de bambou à rideaux de mousseline blanche avait un air virginal. Francis ouvrit le tiroir qui lui avait été désigné. Il s'en exhalait une pénétrante odeur féminine mêlée à un parfum de menthe et de mélilot, et il y régnait un désordre caractéristique : nœuds de ruban fanés, épingles à cheveux, vieux gants, livres dépareillés, chemisettes déchirées, jupons blancs tachés de verdure; tout cela pêle-mêle. Tandis qu'il fourrageait dans ce fouillis pour y dénicher *la Belle Mélusine*, Pommeret mit la main sur un mouchoir de batiste taché de sang, qu'il crut reconnaître. Le souvenir de la lutte dans la tranchée du Fays lui remonta à la tête avec l'odeur éparse dans toutes ces nippes; il prit le volume de la bibliothèque bleue et quitta l'appartement.

La lettre de la veille et le coup d'œil jeté dans les recoins intimes de cette chambre lui avaient remis devant les yeux la figure originale et inquiétante de Denise avec ses allures garçonnières, ses souplesses de fauve et ses yeux phosphorescens. Maintenant elle le suivait partout, elle le hantait comme certains airs entendus autrefois et qui vous reviennent aux lèvres avec une obsession agaçante. Pour essayer de s'en débarrasser, il s'occupait d'affaires ou il écrivait à Adrienne; mais dès qu'il sortait en plein air, sous bois, le souvenir de Sauvageonne le relançait opiniâtrement et cheminait avec lui.

La saison semblait être de connivence avec cette obsession pour lui agiter le corps et l'esprit. L'été était dans son plein, la forêt dans toute sa magnificence fleurie. Partout des frissons d'herbes plantureuses, des floraisons aux couleurs éclatantes, des parfums de chèvrefeuilles et de troënes. Au fond des massifs, les ramiers roucoulaient langoureusement; leurs voix sourdes et caressantes éveillaient un écho sensuel dans le cœur de Francis. Il rentrait à la brune au château, étourdi, fatigué, mais énervé et incapable de dormir.

Deux semaines se passèrent ainsi. Un soir qu'il achevait de dîner, étendu dans un fauteuil et regardant par la fenêtre ouverte les étoiles s'allumer une à une au-dessus du bois, il entendit sur le chemin un roulement de carriole, puis on sonna à la porte cochère, et il distingua un bourdonnement de voix étonnées dans le vestibule. Au moment où il se levait pour mettre le nez à fenêtre, la porte s'ouvrit et la cuisinière apparut effarée.

— Qu'y a-t-il donc? fit Francis impatienté.

— Monsieur, c'est Mlle Denise qui revient.

— Oui, c'est moi ! s'écria une voix mordante. — En même temps la cuisinière livrait passage à Sauvageonne.

— Vous?

Francis n'en croyait par ses yeux. Il avait relevé l'abat-jour de la lampe et regardait d'un air ébahi Denise plantée en face de lui, les bras croisés. — Mais quel changement s'était opéré !.. Huit mois avaient suffi pour accomplir cette merveilleuse métamorphose qui se produit entre seize et dix-huit ans chez les filles. A la place de l'adolescente dégingandée qui avait quitté Rouelles en novembre, Pommeret voyait devant lui une grande et belle personne bien cambrée sur ses reins et admirablement faite. Les épaules s'étaient élargies, les bras s'étaient arrondis; la poitrine développée gonflait le corsage de la robe d'alépine noire; les irrégularités du visage s'étaient atténuées; le teint était d'une fraîcheur éblouissante; les opulens cheveux roux avaient légèrement bruni; tordue en un épais chignon, leur masse rejetait en arrière cette tête rayonnante de jeunesse, aux lèvres rouges entr'ouvertes par un sourire de défi, aux narines palpitantes, aux yeux étincelans.

— Vous? répéta Francis abasourdi et ébloui.

— Oui, reprit Denise avec une affectation d'assurance que démentait le tremblement de sa voix vibrante, je *m'assommais* là-bas et je me suis fait renvoyer. On n'a même pas voulu me garder jusqu'au retour de ma mère.

— Et vous êtes revenue seule ? demanda sévèrement Pommeret.

— Oh! rassurez-vous, répondit-elle ironiquement, j'ai été ramenée par une sœur converse qui vous apporte une lettre de la supérieure... A propos, elle est dans le vestibule, la sœur, et je crois qu'il faudra lui faire servir à souper... Elle l'a bien gagné!

IX.

—Je vous prie maintenant de m'expliquer comment et pourquoi vous vous êtes fait renvoyer du Sacré-Cœur... Je n'ai pas voulu vous infliger l'humiliation d'un interrogatoire devant cette sœur, mais la voilà repartie, et je désire connaître les détails d'une aventure dont je dois instruire votre mère adoptive.

En même temps, Francis Pommeret, avec une gravité affectée, pliait et dépliait la lettre de la supérieure. — Ceci se passait le lendemain de l'arrivée de Denise, à l'heure du déjeuner, et ils étaient seuls dans la salle. Denise, accoudée sans façon sur la nappe, grignotait des cerises avec une parfaite sérénité. Elle releva ses grands yeux luisans vers Francis :

— Je croyais, répondit-elle, que la chose était contée tout au long dans la lettre de Mme de Lignac.

— La supérieure se borne à parler d'un acte d'insubordination, d'un scandale dont l'énormité ne lui permet plus de vous conserver dans sa maison... J'aime encore à penser qu'elle exagère.

— Non, pas trop... Au point de vue du Sacré-Cœur, c'est un cas pendable, d'autant plus qu'il était prémédité. Jugez plutôt : — Je suis une très mauvaise élève, mais j'ai de l'aplomb et beaucoup de mémoire ; aussi ces dames utilisaient toujours mes petits talens lorsqu'il s'agissait de débiter un compliment ou de réciter des vers en public. Dimanche dernier, jour de la confirmation, on devait fêter Monseigneur en grande cérémonie : collation, musique, déclamation de morceaux choisis. On m'avait chargée de dire la pièce de résistance, la fable du *Meunier, son Fils et l'Ane,* mon triomphe. Seulement, dans cette fable il y a un drôle de vers où on compare le grand dadais assis sur son âne à un évêque. — « Vous comprenez, mon enfant, me dit la supérieure en baissant les yeux, M. de La Fontaine était un peu libre dans ses expressions, et en présence de Monseigneur une pareille allusion serait de la dernière inconvenance; vous remplacerez *évêque* par *seigneur*... Ne l'oubliez pas! — C'est bon; la veille de la cérémonie, on répète sur l'estrade, je récite de mon mieux, sans omettre la correction : « comme un *seigneur* assis. » On me complimente : « Ce sera charmant, monseigneur sera ravi ! » — Nous voici au grand jour. Nombreuse et vénérable assistance : trois évêques, une dizaine de pères jésuites, et une fournée de curés. Entre deux morceaux de piano, on me pousse par l'épaule, je m'avance au bord de l'estrade, je fais la révérence et je débute. Ça marche d'abord très bien; il fallait entendre les bravos chuchotés par toutes ces grosses lèvres rasées!.. J'arrive au fameux passage; je reprends ma respiration, je me tourne vers les trois évêques, et en soulignant chaque mot du geste, du regard et de la voix, je leur lance à toute volée :

> Tandis que ce nigaud, comme un *évêque* assis,
> Fait le veau sur son âne et pense être bien sage...

Silence glacial; les évêques ne sourcillent pas, seulement Mgr de Dijon se penche vers la supérieure et lui murmure à l'oreille je ne sais quoi qui fait lever les yeux au ciel à la bonne dame. Moi, je vais toujours mon train, et j'achève au milieu de la stupéfaction générale... Le soir même, après une réprimande publique, on m'ordonnait de faire mes paquets, et le lendemain on me mettait à la porte comme une brebis galeuse... La justice divine était satisfaite,.. et moi aussi, puisque je voulais me faire renvoyer.

— Et pourquoi, s'il vous plaît ? demanda Francis qui n'avait pu se défendre de sourire pendant ce récit.

Elle lui coula un coup d'œil oblique :

— Cela me regarde, marmotta-t-elle entre ses dents... D'abord j'avais le mal du pays.

— Adrienne sera très mécontente, reprit-il en accentuant durement chacune de ses paroles; je vais lui écrire que vous ne pouvez rester ici... Je ne me soucie pas d'accepter la responsabilité de vous garder.

Elle s'était levée et s'était mise à tambouriner contre les vitres. De sa place, Francis voyait se dessiner sur la baie de la fenêtre, la masse abondante de ses cheveux, et la souple ligne onduleuse de son dos et de ses hanches.

— Vous n'êtes pas aimable ! répliqua-t-elle sans se retourner.

Sa voix avait un tremblement qui contrastait avec les intonations nettes et mordantes de tout à l'heure.

Pommeret se sentit amolli. Se reprochant d'avoir été trop rude, il quitta sa chaise et fit quelques pas vers la jeune fille.

— Ma chère Denise, commença-t-il, mon devoir n'est pas d'être aimable, mais de vous tenir le langage que votre mère adoptive vous tiendrait si elle était ici...

— Je comprends, interrompit-elle, en faisant volte-face, vous voulez être un père pour moi... Eh bien ! ça ne vous va pas, ce rôle-là, mais pas du tout !..

— Qu'il m'aille ou non, je le remplirai en attendant que ma femme vous prenne avec elle... Jusque-là, je compte que vous vous tiendrez tranquille et que vous sortirez le moins possible.

— Vous me mettez en pénitence,.. au pain sec !

Après avoir prononcé ces derniers mots avec une emphase ironique, elle eut un rire silencieux qui creusa des fossettes dans ses joues, découvrit ses petites dents blanches et illumina ses yeux.

— Il n'y a pas de quoi rire ! s'exclama Francis agacé et un peu mal à l'aise.

— Je ris d'une idée qui m'est venue en écoutant votre sermon.

Elle tenait ses yeux fixés sur la main gauche de son interlocuteur, et changeant brusquement la conversation :

— Tiens, s'écria-t-elle, c'est là que je vous ai mordu !

En même temps, elle posa un doigt à l'endroit indiqué, et ils restèrent ainsi un moment immobiles; puis Francis s'empara de cette main qui touchait la sienne :

— Tout ce que je vous ai dit, ma chère enfant, reprit-il d'un ton presque attendri, était dans votre intérêt, croyez-le bien.

Elle éclata de rire de nouveau :

— Vous parlez absolument comme le révérend père qui nous

confessait au Sacré-Cœur : « Ce que je vous en dis, ma chère fille, est pour le salut de votre âme ! »

Elle baissait comiquement les yeux, balançait la tête et prenait un air béat.

— Allons, ajouta-t-elle, en retirant lentement sa main, je rentre dans ma chambre... Faudra-t-il y garder les arrêts ?

— Faites ce que vous voudrez ! répondit-il vexé ; je n'ai pas la prétention de jouer au geôlier avec vous.

— Vous avez joliment raison !.. Chacun a assez à faire de se garder soi-même... Bonjour !

Elle sortit la tête haute, la mine souriante, laissant Pommeret déconfit et fort mécontent de lui. Il écrivit sur-le-champ à Adrienne pour lui conter l'aventure et lui conseiller d'appeler Denise à Plombières, en attendant qu'on pût la caser dans une autre pension. Mais, soit qu'il craignît d'inquiéter sa femme, soit qu'il ne fût pas en veine, il mit dans sa lettre moitié moins d'énergie que s'il l'eût rédigée avant le déjeuner ; sa sévérité s'était détendue, ses accusations étaient atténuées par des correctifs et des phrases dubitatives ; ses conclusions tournaient à l'indulgence.

En attendant la réponse de Mme Pommeret, Denise s'était réinstallée au château. Sans se soucier des recommandations de Francis, elle avait repris ses habitudes d'autrefois, et abandonnant sa longue robe d'uniforme, elle était revenue aux toilettes bizarres et sommaires qu'elle affectionnait : — jupes courtes, guêtres montant jusqu'à mi-jambes, chapeau de grosse paille rejeté le plus souvent sur les épaules. — Dans cet accoutrement, qui lui donnait quasi des allures de garçon, elle partait pour la forêt et ne rentrait guère qu'à l'heure du souper. Ce genre de vie avait cela de bon pour Francis qu'il lui laissait pendant les longues heures de l'après-midi une tranquillité relative, dont son esprit en désarroi avait grand besoin. Le voisinage de cette jeune fille, dont la verte beauté s'était épanouie d'une façon si inattendue, lui causait une oppression singulière. Dès qu'elle était loin de la maison, il respirait plus à l'aise ; mais, par une contradiction bizarre, le temps lui durait davantage, la journée lui semblait interminable, et il ne savait comment l'occuper, n'ayant de goût à aucune lecture sérieuse, à aucun travail soutenu. De guerre lasse, il traînait son désœuvrement sous les charmilles du jardin, s'étendait à l'ombre et tuait le temps en fumant des cigares. Mais à travers les spirales de la fumée, c'était toujours Denise qu'il voyait, c'était toujours à elle que revenait sa pensée. Il songeait à son caractère énigmatique, tantôt farouche et tantôt hardi, parfois rude jusqu'à l'insolence et parfois presque caressant. Au fond de toutes ces bizarreries, il croyait démêler un sentiment très tendre ; quelque chose lui disait que ce

sentiment, c'était lui qui l'avait éveillé dans le cœur de cette fille étrange, et cette découverte lui faisait à la fois peur et plaisir. — Tandis qu'il s'enfonçait dans ces rêvasseries périlleuses, les ombres grandissaient dans le vallon de Rouelles, le soleil descendait derrière les futaies de Montavoir, et tout à coup on entendait résonner dans les couloirs la voix vibrante de Sauvageonne, qui rentrait du bois et remontait dans sa chambre en chantant. Alors le cœur de Francis battait très fort, et il attendait avec une inquiétude mêlée d'impatience le moment du dîner qui ramenait le tête-à-tête de chaque soir dans la salle à manger très vaste, où ils semblaient perdus tous deux dans une demi-obscurité.

Ces dîners offraient un spectacle curieux. Au début, Francis affectait de se montrer bourru et grognon, mais il finissait toujours par devenir aimable et presque galant. Il questionnait Denise d'un air indifférent et dédaigneux sur l'emploi de sa journée et s'attirait généralement des réponses impertinentes. — De quoi s'occupait-il? Elle avait l'attention de le débarrasser de sa présence, et il se plaignait encore! Elle n'était pourtant pas gênante! — La conversation tombait là-dessus, et on n'entendait plus qu'un cliquetis de fourchettes. Rarement on parlait de Mme Adrienne; on eût dit que tous deux avaient une secrète répugnance à faire intervenir son nom et sa personne dans leurs discussions. Pendant les intervalles de silence, ils s'étudiaient chacun à la dérobée, leurs regards finissaient par se croiser, ou bien leurs mains se rencontraient près d'une carafe ou d'une salière, et c'était le signal d'une reprise d'hostilités.

Un soir que Denise était rentrée plus tard que de coutume et que Francis s'était mis à table sans l'attendre, il lui dit de son ton le plus grognon :

— Vous devriez tâcher de revenir au moins pour l'heure des repas... Je me demande ce que vous pouvez faire dans les bois toute une journée?

— Je m'y amuse, répondit-elle sèchement, et là du moins je ne suis à charge à personne.

— Qu'y trouvez-vous donc de si amusant?

— Tout : les plantes, les bêtes et les gens.

— Surtout les gens, insinua-t-il avec sarcasme.

— Pourquoi pas?.. Je ne suis pas fière, moi, et j'avoue que je ne me déplais pas dans leur compagnie.

— En tout cas, c'est une compagnie peu convenable et peu sûre pour une fille jeune et... jolie.

Elle haussa les épaules :

— Vous me trouvez jolie?.. Vous êtes bien bon!

Elle s'était levée et, campée devant la glace, elle rajustait sa

coiffure, assujettissait son peigne, les bras levés, la tête rejetée en arrière... Il quitta la table à son tour et se rapprocha d'elle, sans trop savoir ce qu'il allait faire. Elle le devina plutôt qu'elle ne le vit, se retourna tout d'une pièce, et l'interrogeant de son regard étincelant et hardi :

— Hein! quoi? s'écria-t-elle d'une voix mordante, trouvez-vous aussi à redire à ma coiffure?

Déconcerté par cette rapide volte-face, il recula, alluma un cigare et se rassit sans souffler mot. Un silence embarrassant emplit de nouveau la salle obscure, où l'on ne distingua plus bientôt que la forme indécise de la jeune fille assise au rebord de la fenêtre et les deux points lumineux de ses yeux grands ouverts. Puis, quand la nuit fut tout à fait tombée, ils regagnèrent chacun leur chambre en se souhaitant brusquement le bonsoir.

Francis attendait avec une anxiété nerveuse la réponse d'Adrienne; il s'étonnait de ne pas la recevoir plus vite, tout en redoutant le moment où elle arriverait. Un matin enfin, le piéton, l'ayant rencontré sur la route, lui remit une lettre timbrée de Plombières. Il déchira d'abord lentement l'enveloppe; puis il parcourut rapidement les quatre pages d'écriture, — et respira. Adrienne repoussait l'idée de faire venir Denise auprès d'elle. — L'hôtel était plein, et comme elle était logée fort à l'étroit, il lui eût été impossible de caser la jeune fille dans sa chambre. D'ailleurs, occupée tout le jour à se soigner, elle ne pourrait surveiller cette enfant terrible, qui serait bien plus exposée au milieu des baigneurs de Plombières que dans les bois de Rouelles. Elle faisait donc appel au dévoûment de Francis et le priait de patienter jusqu'au moment où les médecins la déclareraient en état de supporter le voyage.

Le jeune homme empocha la lettre et s'en revint au logis. En entrant dans la cour du château, il la vit occupée par deux charrettes pleines d'ustensiles de vannerie. Les corbeilles, les paniers de toute dimension, les nasses, les clayons et les *volettes* étalaient au soleil leurs formes blanches et brunes; tous ces légers ouvrages d'osier tressé emplissaient la profondeur des bâches, s'accrochaient aux ridelles et débordaient jusque sur la croupe des chevaux pelés qui, tête baissée, tondaient gravement l'herbe poussée entre les pavés. Sous l'une des voitures, dans la civière pleine d'osier, un chien de berger sommeillait. Les fenêtres de la salle à manger étaient ouvertes, et Francis ébahi aperçut les vanniers attablés et déjeunant, servis par Sauvageonne.

Ils étaient six : la femme, le mari, deux grandes filles et deux garçons de seize à dix-huit ans. Étonnés eux-mêmes de se voir si bien traités, ils mangeaient silencieusement. Chacun d'eux avait

tiré son couteau à manche de corne. Ayant placé leur viande froide entre deux tranches de pain, ils la découpaient en petits morceaux qu'ils mastiquaient avec lenteur, s'interrompant pour trinquer à la santé de la *demoiselle* et vider leur verre avec un clappement de langue. Les deux garçons, très timides, ne paraissaient pas trop à leur aise; les filles, écarquillant les yeux, partageaient leur attention entre les buffets garnis de porcelaines du Japon et la toilette de Denise. Leurs têtes, d'un blond roux, aux chairs rougies par le grand air et tavelées de taches de rousseur, avaient une vague ressemblance avec la figure de leur hôtesse. Celle-ci, s'apercevant tout à coup de la présence de Francis, vint s'asseoir sur le rebord de la fenêtre, lui fit signe d'approcher; puis, se penchant en dehors :

— Allons, dit-elle à voix basse, ne froncez pas les sourcils parce que j'ai invité ces braves gens à se rafraîchir avant de se remettre en route... On se doit bien cela entre parens.

— Entre parens? répéta-t-il, ces vanniers sont de votre famille?

— Mon Dieu, oui; la femme que vous voyez là est la propre sœur de ma vraie mère, et ces grandes filles sont mes cousines germaines... Ne trouvez-vous pas qu'elles me ressemblent?

Il fit la grimace, et, tirant de sa poche la lettre d'Adrienne :

— J'ai reçu une réponse de Plombières, murmura-t-il... On ne peut pas vous loger là-bas, et vous resterez ici.

En voyant la lettre, Denise avait pâli tout d'abord; les derniers mots de Francis ramenèrent une nuance rose sur ses joues, et un éclair joyeux passa dans ses prunelles.

— Vous voilà bien ennuyé, reprit-elle... Avouez-le!

Il haussa les épaules sans répondre.

— Si cela vous vexe par trop, dites-le, je m'en irai avec ces gens-là.

Il lui tourna le dos et froissa la lettre avec humeur.

Cependant les vanniers, intimidés par la présence du maître de la maison, s'étaient hâtés de mettre les morceaux doubles. Maintenant ils se levaient lourdement et gagnaient la cour. L'homme et les garçons bridaient les chevaux, tandis que les femmes ramassaient les paniers épars sur le pavé.

— Au revoir, ma *gachette!* dit la vannière à Denise, qui ne l'avait pas quittée; bien des mercis pour votre politesse; nous vous revaudrons cela quand nous serons à portée,.. si vous venez jamais nous voir à Aprey... C'est le pays de votre pauvre mère, et nous sommes vos plus près parens. Il faudra un de ces jours que vous poussiez jusqu'à notre village.

— Est-ce que vous y rentrez? demanda Denise.

— Nenni, pas pour le moment. Nous achevons d'abord notre

tournée pour placer notre marchandise; mais nous y serons pour sûr rendus vers la Notre-Dame d'août, et alors, si le cœur vous en dit, vous n'avez que de venir, tout un chacun sera content de vous voir... Ah! dame, ça n'est pas cossu chez nous comme dans votre belle maison, mais on vous y recevra de bon cœur tout de même... Au revoir donc, ma mie!.. Bien le bonjour, monsieur!

Elle rejoignit les charrettes qui avaient franchi la grande porte et gravissaient déjà la route qui montait vers les bois. Les fouets claquaient, les chevaux maigres tiraient, et à chaque cahot, le frêle chargement d'osier tressaillait et se balançait. L'homme et les garçons marchaient en avant, le fouet sur la nuque; entre les deux voitures, la femme cheminait, un peu courbée et disparaissant presque sous ses corbeilles enfilées à une ficelle. Le chien, ayant achevé sa sieste et quitté la civière, allait et venait, très affairé, d'un attelage à l'autre. Un peu en arrière, les deux grandes filles rousses s'étaient attardées et, tournant la tête, jetaient d'envieux regards sur la maison où demeurait leur chanceuse cousine. On voyait leurs silhouettes élancées se découper sur le vert des prés.

Appuyée à une pile de troncs d'arbres, Denise, les sourcils rapprochés et les yeux fixes, regardait le convoi fuir vers la forêt. Déjà l'une des charrettes avait disparu, et les claquemens de fouet retentissaient plus sonores sous les branches.

— Vous regrettez de n'être point partie avec eux? dit railleusement Francis en touchant l'épaule de la jeune fille.

Elle tressaillit.

— Qui sait? répondit-elle d'une voix sourde, cela vaudrait peut-être mieux pour tout le monde!..

Elle releva les yeux vers la lisière du bois. Les deux grandes filles s'étaient à leur tour enfoncées dans la verdure, et il n'y avait plus personne sur la route blanche, dont le soleil faisait scintiller le sable, en même temps qu'il mettait des plaques d'argent fondu çà et là, dans les joncs et les oseraies de la Peutefontaine. Denise secoua sa tête et ses épaules avec une expression à la fois enfantine et farouche; on eût dit le geste de quelqu'un qui jette le manche après la cognée et qui crie au ciel : « Tant pis! c'est toi qui l'as voulu! »

— Je rentre! s'écria-t-elle... Et courant tout d'une envolée jusque dans le vestibule, elle gravit l'escalier et gagna sa chambre.

A partir de ce jour, elle devint subitement casanière et renonça presque complètement à ses vagabondages en forêt. Elle semblait avoir pris au sérieux le rôle de maîtresse de maison, que l'absence de Mme Pommeret laissait tomber entre ses mains. Elle donnait des ordres aux domestiques, s'occupait du menu des repas, visitait les

armoires, entrait vingt fois le jour dans la pièce où se tenait Francis, sous prétexte de voir si tout était en place. Il ne pouvait faire un pas dans la maison sans la rencontrer les cheveux au vent, la robe relevée, un tablier à bavette tendu sur sa poitrine, ayant dans les yeux et sur les lèvres son singulier et hardi sourire. La coureuse de bois, la faunesse indisciplinée et vagabonde se métamorphosait en ménagère; — une ménagère de fantaisie, plus empressée qu'utile, emplissant les couloirs du frou-frou de sa robe, du tac-tac de ses talons et des minutieux raffinemens de sa sollicitude domestique. Désormais, grâce à elle, la salle à manger et le fumoir étaient pleins de fleurs, et Francis n'en sortait pas sans avoir attrapé une migraine. A chaque repas, elle le bourrait de plats sucrés, croyant, d'après ses goûts de pensionnaire, que c'était là le *nec plus ultra* de la bonne chère. Pommeret, tantôt agacé, tantôt amusé par l'activité brouillonne de cette maîtresse de maison improvisée, subissait néanmoins le charme que la capricieuse fille répandait autour d'elle. Il n'avait plus seulement à se défendre des longs tête-à-tête de chaque soir; à tout instant du jour, il se retrouvait seul avec elle, et la fascination devenait plus dangereuse. Il se faisait l'effet d'un gibier autour duquel les chasseurs ont pratiqué une *enceinte,* et qui voit de minute en minute se rétrécir le cercle dans lequel il pourra se mouvoir. Se sentant sur le point de faiblir, il prenait honnêtement le parti de se dérober, en désertant à son tour la maison. Il partait dès le fin matin et se condamnait à de longues courses à travers bois. Durant ces promenades forcées, il se tenait à lui-même de beaux discours très moraux, se répétant énergiquement que succomber dans de pareilles conditions serait un acte de déloyauté. Et justement à mesure qu'il se le répétait, sa pensée s'appesantissait davantage sur les dangers de la situation; la possibilité de la tentation lui arrivait à l'esprit, accompagnée de l'image terriblement séduisante de la tentatrice. Dans la solitude de la forêt, cette pensée dominante prenait de plus fortes proportions, et le flamboiement du soleil perçant de ses flèches d'or les feuillées immobiles allumait encore son imagination. Il marchait comme un enragé, ne réussissant qu'à s'éreinter, sans lasser son désir ni distraire sa pensée.

Une après-midi, sa fièvre de locomotion l'avait poussé jusqu'aux sources de l'Aujon. Brûlé par un soleil caniculaire et avide de fraîcheur, il s'était hâté de gagner une combe très ombreuse, qu'on nomme dans le pays le creux d'Aujon. L'endroit est solitaire, fort éloigné de toute habitation; l'horizon étroit y est pour ainsi dire muré par les taillis qui couvrent les flancs de la combe et ne laissent guère entre eux que l'espace occupé par le lit du ruisseau. Ce cours d'eau naissant, après avoir sautillé bruyamment de pierre

en pierre parmi des fourrés de saules et d'aunelles, s'évase tout à coup entre deux talus herbeux, de manière à former un petit réservoir peu profond, une sorte de vasque rocheuse au-dessus de laquelle les branches riveraines s'étendent comme des bras qui se rejoignent. Dans cette cavée de verdure, le silence n'est troublé que par le glou-glou de l'Aujon ou par le vol rapide d'un martin-pêcheur dont les ailes irisées coupent le courant en droit fil. Tout y invite au sommeil : le moelleux gonflement des mousses à la base des hêtres, et le frémissement berceur de l'eau qui fuit; tout y repose les yeux, jusqu'aux tons veloutés de l'herbe drue, dont quelques blanches fleurs de parnassie étoilent seules la verte uniformité.

Écrasé par la chaleur et la fatigue, Francis s'arrêta au bas de l'une des pentes, à vingt pas du ruisseau dont il dominait la nappe limpide; et s'étendant entre deux cépées de noisetiers, la tête sur la mousse, les pieds dans la fougère, il s'assoupit doucement. — Il sommeillait depuis longtemps déjà, quand il fut réveillé par un bruit de branches froissées. Sans bouger, il ouvrit les yeux. Le soleil s'était enfoncé derrière les taillis et le soir approchait. Au-dessous de lui, entre les branches feuillues d'où il voyait comme par des meurtrières le cours de l'Aujon, il aperçut une forme féminine sur l'autre rive, — et reconnut Sauvageonne.

Elle s'avançait lentement, nonchalamment dans l'herbe. Arrivée au bord de l'eau, elle s'assit sur le talus et se déchaussa avec l'insoucieuse indifférence d'une fille des bois qui a la certitude d'être seule, puis remontant un peu le courant, qu'elle traversa à gué, elle reparut à peu de distance des noisetiers où Francis était blotti. Alors elle jeta dans le gazon les chaussures qu'elle tenait à la main, enleva son peigne, secoua ses cheveux moutonnans et trempa ses doigts dans l'eau comme pour en tâter le degré de fraîcheur. — Francis demeurait coi, les yeux grands ouverts, la gorge serrée. Aux allures de Denise, on voyait bien qu'elle ne visitait pas pour la première fois le creux d'Aujon; l'endroit lui était familier et ses façons d'agir montraient clairement que, se croyant absolument seule, elle se disposait par cette chaleur accablante à se baigner dans ce limpide réservoir. Francis songeait que ce serait commettre un acte d'indélicatesse de ne point l'avertir de la présence d'un témoin, ou du moins de ne pas s'éloigner lui-même discrètement; — et pourtant il ne bougeait pas. Une damnable convoitise, une perverse curiosité, le retenaient tapi au milieu des cépées.

La jeune fille s'était éclipsée de nouveau. Un bouquet d'aunelles la masquait tout entière, et les branches remuées trahissaient seules sa présence. C'était pour Francis le moment de fuir s'il avait encore un peu d'honnêteté dans l'âme et de virilité dans les

résolutions. Il se soulevait déjà sur un bras, cherchant des yeux l'endroit par où il opérerait sa retraite, quand Denise reparut.

Il fut tout d'abord ébloui. Une éclatante blancheur passa rapidement dans le cadre verdoyant des branches, puis il y eut un éparpillement de gouttelettes rejaillissantes accompagnant le bruit frais d'un corps qui se jette en pleine eau.

Inconsciemment il avait fermé les yeux; quand il les rouvrit, on ne voyait plus dans le réservoir frissonnant que la tête de Sauvageonne, dont le courant agitait faiblement la chevelure crêpelée. La jeune fille aspirait l'air humide avec bonheur; les ailes de son nez retroussé se dilataient, ses yeux luisaient dans la demi-obscurité des verdures surplombantes. Parfois elle plongeait son front dans l'eau avec un joli mouvement d'oiseau qui prend son bain; d'autres fois, s'accrochant des deux mains à une racine, elle laissait son corps aller à la dérive. La nappe liquide, avec ses rubans d'herbes aquatiques, ses remous, ses ondes moirées et circulaires, voilait chastement les formes de la baigneuse; l'eau caressait mollement le cou et le menton, ne découvrant que rarement la rondeur d'un bras ou un coin d'épaule. — Maintenant, Francis n'avait plus la force de s'enfuir. Des bouffées de désirs lui avaient offusqué le sens moral, éteignant en lui tout scrupule et tout remords. Il dressait la tête et retenait son souffle, ne songeant plus qu'à griser ses yeux de ce spectacle si inattendu et si plein de troublantes surprises.

Le bain dura un quart d'heure, puis Denise remonta sur le bord, toute ruisselante, et s'assit dans l'herbe pour laisser aux gouttelettes qui perlaient sur son corps le temps de s'évaporer dans l'air chaud. Elle passait lentement ses mains sur ses bras et sur ses épaules, dont les purs contours se détachaient du fond vert des ramures. On eût dit une nymphe des temps mythologiques. — Le crépuscule tombait. Le pan de ciel aperçu entre les feuillées plus opaques avait pris un ton exquis de turquoise foncée; l'eau déjà brunissante aux endroits couverts reflétait par places la couleur unie du ciel, et la verdure plus sombre de l'herbe faisait encore valoir la teinte claire de ces taches d'azur. Dans ce cadre des feuillages bruns, du gazon velouté et de l'eau bleue, le corps éblouissant de Denise et sa chevelure rousse se fondaient harmonieusement. La lumière assourdie estompait les lignes onduleuses de son dos et de sa jeune poitrine; sa peau blanche frissonnait légèrement, et d'une main distraite elle tordait ses cheveux. Une sérénité délicieuse emplissait la combe et donnait une agreste poésie à cette chaste nudité de jeune fille. Du fond de son observatoire, Francis, bien qu'il fût peu poétique de sa nature, se sentait pris d'une

admiration attendrie devant la révélation de cette virginale beauté féminine. — Lentement, Denise se glissa vers les aunelles où elle avait laissé ses vêtemens, et les massifs plus noirs la dérobèrent aux indiscrets émerveillemens de son admirateur. Quand elle reparut, elle était entièrement vêtue et boutonnait nonchalamment son corsage, en secouant sa chevelure encore mouillée...

Tout à coup un léger éboulis de cailloux, un bruissement de feuilles, la tirèrent brutalement de sa rêverie. — Francis avait-il voulu fuir, ou, dans un moment de distraction avait-il fait un faux mouvement? Toujours est-il que cette rumeur insolite et soudaine trahissait la présence d'un être animé dans le voisinage. La jeune fille dressa la tête, rougit, puis sans réfléchir, furieuse de cette surprise, elle bondit vers la place d'où partait le bruit, et après avoir écarté précipitamment les coudraies, elle se trouva face à face avec Francis.

— Vous! s'écria-t-elle d'une voix sourde, vous étiez là?

Elle pâlissait et suffoquait; un mouvement de stupéfaction, de honte et de colère faisait trembler ses lèvres et soulevait sa poitrine sous son corsage à demi boutonné.

Francis, vexé d'avoir été découvert et confus de sa mauvaise action, balbutiait de vagues excuses en regardant la figure courroucée de la jeune fille.

— C'est lâche! reprit-elle en trépignant de rage, tandis que des larmes roulaient dans ses yeux.

Elle étouffait et s'était adossée à un arbre, en proie à une sorte de crise nerveuse.

Francis, très effrayé de la voir en cet état, ne savait plus que faire pour la calmer, quand soudain une idée aussi imprudente que peu généreuse lui vint à l'esprit... Elle l'aimait, il s'en doutait depuis longtemps; pourquoi ne se servirait-il pas, pour l'apaiser, de cette naïve passion dont il avait deviné la vivacité croissante tout en affectant de la décourager?.. Il fixa de nouveau sur Denise ses yeux caressans et attendris, et se penchant vers elle :

— Pardon! lui chuchota-t-il presque dans l'oreille, pardonnez-moi, chère enfant adorée!

Ces simples mots d'amour opérèrent sur Denise comme un charme. D'un bond farouche, elle s'élança vers Francis, lui jeta les bras autour du cou et cacha dans la poitrine du jeune homme sa tête humide, sa bouche pleine de sanglots passionnés.

ANDRÉ THEURIET.

(La dernière partie au prochain n°.)

VOYAGE EN SYRIE

IMPRESSIONS ET SOUVENIRS

IV. — LE SAINT-SÉPULCRE.

Si l'aspect général de Jérusalem inspire aux âmes délicates une profonde tristesse, la vue de la basilique du Saint-Sépulcre augmente encore cette impression. Bien qu'il ait l'air écrasé et en quelque sorte mutilé, l'édifice lui-même ne manque pas d'une certaine grandeur. La description en a été faite cent fois par les hommes les plus compétens : on sait que l'architecture est un composé du style roman et de l'ogive sarrasine; l'extérieur offre des parties remarquables; quant à l'intérieur, il est tellement déformé par d'horribles ornemens qu'on ne saurait y rencontrer la moindre trace de beauté. Rien n'est plus affreux que l'édicule du Saint-Sépulcre; c'est la plus grossière des bâtisses : œuvre des Grecs qui l'ont gâtée à plaisir, il a tout ce qu'il faut pour comprimer l'émotion prête à s'éveiller en face du lieu, même apocryphe, où Jésus aurait reposé. Placé au centre de la grande coupole, ses proportions massives, sa forme lourde et gauche, l'espèce de lanterne qui le domine, les tableaux ridicules, les fleurs, les lampes innombrables qui le recouvrent, tout contribue à en faire un monument gauche, désagréable, presque répugnant. Cet édicule est quadrangulaire : une de ses faces, qui sert de façade, est divisée en trois parties appartenant l'une à la communauté latine, la seconde à la communauté grecque, la troisième à la communauté arménienne. Les trois communautés ont rivalisé de mauvais goût dans l'arrangement de leurs parties respectives, et je n'oserais dire laquelle l'a emporté. Cette façade du Saint-Sépulcre,

ornée des images les plus saugrenues, ressemble à l'autel de la plus maussade de nos églises de village. Les lampes et les cierges y sont répandus à profusion. Chaque communauté, bien entendu, a un droit exclusif sur les siens. Il faut reconnaître cependant que, lorsqu'une communauté quelconque célèbre une cérémonie, les deux autres allument leurs propres lampes et leurs propres cierges avec une bonne grâce qui est une preuve des progrès de la tolérance. Mais ces lumières n'éclairent que des oripeaux. Certains édifices ressemblent aux hommes dont la poitrine est surchargée de décorations, de rubans et de ferblanterie. Tel est le Saint-Sépulcre. La petite porte par laquelle on pénètre dans le tombeau est la seule partie de la façade qui soit quelque peu dégagée d'*ex-voto*. Tout le reste en est couvert. Quand on franchit cette porte, on se trouve dans deux petites salles basses, où l'on a quelque peine à se tenir debout : l'une, appelée la Chapelle de l'ange, sous prétexte qu'elle occupe l'emplacement où se tenait l'ange qui annonça aux saintes femmes la résurrection de Jésus, est revêtue de marbre ciselé en ornemens du style le plus rococo; au centre se trouve la pierre sur laquelle l'ange était assis; la seconde, la chapelle même du tombeau, a des dimensions plus étroites encore que la première, attendu que celle-ci mesure 8 mètres de long, tandis que sa longueur à elle dépasse à peine 2 mètres; elle est pourtant divisée en trois parties nettement limitées, propriétés distinctes des Grecs, des Latins et des Arméniens, lesquels ont trouvé le moyen d'accumuler tant de lampes, tant de fleurs, tant de chandeliers, tant de tableaux et tant de colifichets dans cet espace restreint qu'on en est complètement étourdi. Quelques personnes à peine peuvent tenir dans les deux chapelles, on y est sans cesse bousculé; il faut avoir une piété bien résistante pour y prier avec recueillement sous les pieds qui vous écrasent et sous les coudes qui vous renversent.

Je suis allé tout droit au centre de l'église du Saint-Sépulcre; mais on n'y arrive pas d'ordinaire aussi aisément, ni surtout aussi vite. La basilique n'est ouverte qu'à des heures fixes et pour un temps déterminé. Quatre ou cinq Turcs à mines fort respectables, négligemment couchés sur un divan où ils boivent du café, fument des narghilés et regardent dédaigneusement défiler les chrétiens, sont les portiers et les gardiens du Saint-Sépulcre. Tous les voyageurs impartiaux ont constaté combien il était injuste d'accuser les Turcs d'intolérance ; leur tenue au Saint-Sépulcre est très correcte et très digne. Lorsque les rivalités entre communautés risquent d'amener des rixes durant les cérémonies religieuses, on fait appel à des bataillons turcs qui stationnent dans le parvis, se rangent dans l'église, assistent à la messe et aux processions avec l'attitude la plus

respectueuse. Il m'est arrivé de laisser tomber sur un soldat le suif d'un gros cierge dont on m'avait chargé le jour de Pâques sans qu'il fît le moindre mouvement pour s'en plaindre. Il pensait sans doute que ma maladresse était un acte de piété, et il le respectait.

Les chrétiens sont bien loin de pratiquer une tolérance aussi large. Sans parler de leurs querelles intestines et des ruisseaux de sang qu'elles ont fait couler, ils sont unanimes pour proscrire les juifs de leur sanctuaire commun. Si l'un de ces derniers pénétrait dans le Saint-Sépulcre, il risquerait d'y être massacré; on ne lui permettrait même pas de souiller de sa présence le parvis de l'église. L'ardeur des passions religieuses est aujourd'hui plus vive chez les chrétiens que chez les musulmans. Mais, si convenables que soient ces derniers, on aimerait qu'ils prissent l'habitude de laisser la porte du Saint-Sépulcre ouverte. Lorsqu'on arrive au commencement d'un office et qu'on entre dans l'église sur la foi des traités, c'est fini! il faut y rester quatre ou cinq heures jusqu'à ce que l'office soit terminé: épreuve difficile, même pour les dévotions les plus robustes. Le soir, c'est pire encore! Dès qu'on a franchi le seuil de la basilique, on est condamné à y demeurer jusqu'au lendemain matin. Il est vrai que les distractions ne manquent pas. Le Saint-Sépulcre est un monde dans lequel on se promène longtemps sans s'ennuyer et où l'on fait presque à l'infini des voyages de découvertes. Outre les chapelles, qui sont innombrables, les cryptes, les souterrains, on visite les galeries, les couvens des moines, les asiles des diverses communautés, les plates-formes, la coupole, etc. Jadis même on aurait pu visiter un harem qui était placé sur le toit de l'église et qui n'a disparu que depuis peu. Le harem avait donné lieu à des aventures assez amusantes. Préoccupait-il outre mesure l'imagination des bons moines cloîtrés dans les dépendances du Saint-Sépulcre? Je l'ignore, mais ce que il y a de sûr, c'est qu'il a inspiré des légendes dont le souvenir est encore très vif. On raconte, par exemple, l'histoire d'une négresse esclave qui avait échappé à ses maîtresses et qui était allée se glisser sous la couchette d'un père franciscain. A la vue de cette figure noirâtre, le religieux crut à une tentation de saint Antoine d'un nouveau genre. Les péripéties de sa lutte contre Satan ne manquèrent pas d'originalité. On affirme qu'il en sortit vainqueur; toutefois la charité chrétienne l'obligea à garder toute la nuit la négresse dans sa cellule, car la renvoyer de l'asile où elle s'était réfugiée eût été la livrer à ses maîtresses, qui l'auraient cruellement punie d'avoir préféré la chambre franciscaine au harem musulman. Grâce à Dieu, les franciscains d'aujourd'hui ne sont plus exposés à de pareilles épreuves. Leur seul malheur est d'être enfermés dans des salles basses, étroites, sales, où ils étouffent. Il leur est permis cependant de se

promener dans une partie des galeries supérieures de la rotonde, où ils ont la distraction d'admirer des portraits en pied de Louis-Philippe et de Napoléon III, qui font une singulière figure dans ce lieu saint. C'est pour affirmer nos droits de protection catholique que Louis-Philippe et Napoléon III avaient jugé à propos de faire placer leur image au Saint-Sépulcre, à côté de celle de Philippe II, fort mauvaise copie de la belle toile de Vélasquez. Les moines italiens et espagnols voudraient bien les enlever; mais ils n'osent! Louis-Philippe et Napoléon III représentent la succession de Charlemagne et les prérogatives séculaires de la France sur les catholiques d'Orient. Ils ont pour eux la loi; seulement, comme il faut que toutes les prétentions et tous les prétendans se manifestent autour du tombeau de celui qui a dit que son royaume n'était pas de ce monde, les plus grosses lampes du sanctuaire viennent de l'empereur d'Autriche et du roi d'Italie, nos principaux rivaux dans l'œuvre de la protection catholique, du comte de Chambord, de sa sœur la duchesse de Parme, et d'un grand nombre de princes italiens dépossédés par des souverains de fait comme l'étaient Louis-Philippe et Napoléon III.

Personne n'ignore qu'il n'y a pas une seule pierre de l'église du Saint-Sépulcre qui n'ait été soigneusement mesurée et dont un traité en règle n'assigne la possession à telle ou telle communauté. Ce vaste édifice appartient au genre humain tout entier; chacun y a sa province qu'il défend avec une jalousie féroce, tout en faisant les plus vifs efforts pour empiéter sur la province du voisin. L'histoire des luttes sanglantes auxquelles le Saint-Sépulcre a donné lieu n'est plus à écrire; elle a été écrite à satiété. Mais il faut être allé à Jérusalem pour se rendre un compte exact de ces luttes, pour en avoir en quelque sorte la sensation directe. Une des causes qui rendent l'église du Saint-Sépulcre affreuse, ce sont les soins que chacun s'est donnés pour effacer, jusque dans l'architecture du monument, la trace de ses rivaux. J'ai dit que l'édicule du tombeau avait été outrageusement gâté par les Grecs. Il en est de même de la grande rotonde où ils se sont appliqués à dissimuler de jolies colonnes, qui leur paraissaient être d'un art latin, sous d'atroces maçonneries qui ne sont d'aucun art. Le chœur de l'église leur appartient : il brille par ce luxe de dorures, par cette accumulation d'icones, par cette masse d'ornemens d'une richesse vulgaire qu'on remarque dans les églises greques. Les Grecs ont encore plus odieusement travesti la chapelle du calvaire que l'édicule du tombeau. Au-dessus du trou où la croix aurait été plantée, trou qui est indiqué, pour que nul n'en ignore, par une plaque d'argent, ils ont dressé un Christ hideux entouré de chaque côté de deux immenses icones dorées représentant la Vierge et saint Jean. En pré-

sence de ces caricatures orthodoxes, comment se croire au calvaire? Tout près de là, sur un autel plus hideux encore, des figures de cire travestissent l'admirable scène du Stabat ou de la Compassion de la Vierge. Parmi toutes les douleurs que Marie devait éprouver, celle d'être ainsi parodiée dans son désespoir maternel n'était certainement pas une des moindres. Cette fois, ce sont les franciscains qui sont coupables. Mais les profanations des Grecs dépassent en nombre et en gravité toutes les autres. Une des moins excusables est d'avoir détruit les tombeaux de Godefroy de Bouillon et de Baudouin, les premiers rois de Jérusalem. Ils ont dispersé les cendres des deux héros, espérant effacer l'histoire au moyen d'un sacrilège. Les hommes ont toujours été victimes de pareilles illusions; ils ont toujours cru qu'il suffisait de briser des pierres, de supprimer des inscriptions pour détruire les souvenirs qu'ils jalousaient, comme si cette rage n'était pas aussi impuissante que grossière. Il ne faut reprocher à personne en particulier la faute que tout le monde a commise à son tour. L'église du Saint-Sépulcre porte partout la trace des mutilations que les diverses communautés lui ont fait subir. Aujourd'hui un accord fondé sur les traités, un *modus vivendi* diplomatique, assigne à chacun sa place et sa fonction. Il y a des protocoles pour décider que les franciscains balaieront le sanctuaire de tel jour à tel jour, et les Grecs de tel autre jour à tel autre jour; qu'ils pourront jeter les seaux d'eau de telle distance à telle distance; qu'ils jouiront de tel autel pendant tant d'heures et à telles époques, etc. Certains droits sont enchevêtrés d'une manière étrange. Ainsi, il appartient aux Grecs d'ouvrir la porte qui donne entrée dans la cour de l'église, mais il ne leur est pas permis de la réparer; c'est le gouvernement turc qui peut seul le faire, et s'il ne le fait pas, tant pis pour les Grecs, dont la porte et les prérogatives tomberont en morceaux! Les offices au Saint-Sépulcre sont d'une longueur écrasante. Je me rappelle qu'enfermé dans l'église, j'ai dû subir d'un bout à l'autre la grand'messe latine de Pâques; je n'ai jamais vu cérémonie se déroulant avec une plus majestueuse lenteur; ce qui me surprenait surtout, c'était la quantité de roulades, de points d'orgue, de retards de toute sorte introduits dans le plain-chant et qui faisaient durer une heure le *Credo* ou le *Gloria*. Comme j'en exprimais ma surprise à un franciscain : « Vous êtes naïf, me répondit-il. Vous voyez bien que plus nous ajoutons de fioritures à nos chants, plus ils se prolongent, plus par conséquent nous gardons le Saint-Sépulcre, plus nous l'enlevons aux Grecs. Or comme les offices des Grecs sont de purs sacrilèges, Dieu nous est reconnaissant d'éloigner aussi longtemps que possible de ses lèvres le calice d'amertume. »

Si Dieu est sensible à ce genre d'attentions, il doit, en effet, se

réjouir de ce qui se passe journellement au Saint-Sépulcre. L'église du Saint-Sépulcre est la seule église qui ne soit pas consacrée, et cela pour deux raisons, dont la première est que le sang efface la consécration, et que le sang a coulé, coule encore et coulera sans doute souvent autour d'un tombeau que la fureur des chrétiens se dispute sans cesse. La seconde raison est d'une tout autre nature, et l'on a quelque peine à l'expliquer. Comme plusieurs autres sanctuaires de religions bien différentes, l'église du Saint-Sépulcre a le privilège de guérir la stérilité chez les femmes ; or ce privilège ne s'accorde pas non plus, paraît-il, avec la consécration. Le paganisme n'a jamais connu de cérémonies plus répugnantes, l'islamisme n'en connaît pas aujourd'hui de plus superstitieuses que celles dont on est témoin à Jérusalem. Dès qu'on a franchi la porte de la grande basilique chrétienne, on se trouve en face d'une dalle en marbre de 2^{m},70 de long sur 1^{m},30 de large, qu'on nomme pierre de l'onction et qui a servi, à ce que l'on prétend, à l'embaumement du corps de Jésus. C'est la première station des pèlerins : les Latins s'y agenouillent, baisent la dalle, y promènent leurs mains, leurs figures, y déposent des chapelets, des mouchoirs, toutes sortes d'objets pieux ; les Grecs y font des centaines de révérences et des milliers de signes de croix ; quant aux Orientaux, ils se placent à une certaine distance, puis s'avancent graduellement en jetant leurs corps en avant de manière à exécuter une série de génuflexions épileptiques du plus curieux effet ; arrivés au but, ils se précipitent la tête la première sur la dalle ; on croirait qu'ils vont la dévorer. Je n'en finirais pas si je voulais raconter en détail tous les spectacles du même genre auxquels j'ai assisté. Ce sont toujours les Grecs qui se livrent aux plus nombreuses et aux plus vives démonstrations. On s'étonne qu'ils puissent rapporter des lèvres intactes de Jérusalem, tant ils les usent sur toutes les pierres qu'ils rencontrent. Partout où ils passent, si quelque objet les frappe tant soit peu, ils s'imaginent que c'est un objet saint et ils le couvrent de baisers. Chaque veine un peu teintée d'un marbre quelconque, chaque tache sur les murs leur paraît une relique qu'ils embrassent avec ardeur ou devant laquelle ils s'inclinent avec respect s'il est impossible de l'embrasser. Je les ai vus s'arrêter en face du panonceau du consulat français, le contempler gravement, puis se prosterner en faisant des quantités de signes de croix. Ils frottent encore plus de leur bouche que de leurs mains ou de leurs pieds tous les recoins du Saint-Sépulcre. Arrivés au calvaire, ils mettent la tête dans le trou de la croix, désespérés de ne pas pouvoir y passer le corps en entier ! Leurs offices sont remplis des plus étranges simagrées. Les célébrans valent les offices. Je n'ai jamais pu m'habituer aux popes grecs, à cause de leur longue chevelure, relevée d'ordinaire en

natte au sommet de la tête, mais qu'ils laissent retomber sur les épaules durant les cérémonies religieuses. Ces chevelures féminines, jointes à un chant nasillard et flûté, donnent à ceux qui les portent un aspect équivoque qui me choque profondément. Mais c'est surtout le scandale du feu sacré qui rend la communauté grecque plus franchement païenne que toutes les autres. On sait les détails de cette honteuse jonglerie. Dans la nuit du samedi saint, le patriarche s'enferme dans l'édicule du Saint-Sépulcre, où il doit recevoir le feu céleste qui lui est rapporté, affirme-t-il, par un ange. Une foule immense emplit la grande rotonde : des milliers de pèlerins sont venus des contrées les plus éloignées du monde orthodoxe pour chercher une étincelle de la flamme divine. Chaque personne tient un cierge à trente-trois mèches, afin de représenter les trente-trois années de Jésus. Des cavaliers, accourus du fond de la Russie, attendent à la porte, leurs chevaux sellés, prêts à emporter le feu sacré à Saint-Pétersbourg, à Moscou, dans les villes et dans les villages russes. Tout à coup le patriarche tend, à travers une lucarne, son cierge enflammé. Aussitôt chacun se rue pour allumer le sien, Il se passe alors des scènes indescriptibles, des scènes de saturnale antique. Les femmes atteintes de maladies secrètes se brûlent les seins et font pénétrer la flamme jusque sous leurs vêtemens inférieurs. C'est une mêlée lumineuse où l'on se grise de feu, où bientôt toutes les têtes sont aussi brûlantes que les cierges. Heureux ceux qui peuvent rapporter jusque chez eux une étincelle divine! On raconte l'histoire d'une malheureuse femme qui avait fait le voyage de Jérusalem dans le seul dessein de transporter dans sa maison, en Sibérie, la flamme du Saint-Sépulcre. Arrivé à Constantinople, son cierge s'éteignit : sa vie fit de même, elle mourut de désespoir. Cet accident n'est pas le seul, on le comprend, qu'ait provoqué la cérémonie du feu. Chaque année, plusieurs personnes sont grièvement blessées, et l'on se réjouit lorsqu'il n'y a pas de mort. La procession de la *Dosseh*, en Égypte, qu'on vient d'interdire comme une honteuse superstition, était à coup sûr mille fois moins hideuse et moins humiliante pour l'esprit humain. D'abord elle ne reposait pas sur une fraude incontestable ; puis elle se passait en plein jour, au grand soleil, au milieu d'une foule étincelant des plus merveilleuses couleurs. Le cheik qui circulait à cheval sur le corps des fidèles avait une tête admirable de fanatisme; son cheval était un des plus beaux de l'Arabie. Il y avait une sorte de fantaisie brillante, aventureuse, tout à fait conforme au génie arabe, dans cette course au galop d'un cavalier saint qui passait comme un tourbillon sur des hommes enivrés de hachich, de lumière, et de rondes sacrées. Les orgies nocturnes du Saint-Sépulcre n'ont pas l'excuse d'une certaine poésie sauvage. Aussi est-il singulièrement regrettable que

les maîtres de l'Égypte qui ont dominé un moment la Syrie n'aient pas réussi à les supprimer. Le premier qui l'ait tenté a été le kalife Hakem, le fondateur de la religion des Druzes, dont l'histoire a été si remplie de folies soi-disant divines. Est-ce par haine de la concurrence qu'il voulut détruire la cérémonie du feu de Jérusalem? Je ne sais, mais voici comment un historien nous a transmis l'anecdote : « L'auteur de cette persécution fut quelque ennemi des chrétiens qui raconta à Hakem que, lorsqu'ils s'assemblaient dans le temple de Jérusalem pour célébrer la pâque, les chapelains de l'église, usant d'un artifice, graissaient d'huile de baume la chaîne de fer à laquelle était suspendue la lampe au-dessus du tombeau. L'officier arabe ayant scellé la porte qui conduisait au tombeau, ils mettaient le feu par le toit à la chaîne de fer; le feu descendait aussitôt jusqu'à la mèche et l'allumait. Alors, ils s'écriaient en pleurant : *Kyrie eleison!* comme s'ils voyaient le feu tombant du ciel sur le tombeau et se fortifiaient par là dans leur foi. » Pour faire cesser ce scandale, Hakem ordonna de détruire de fond en comble l'église du Saint-Sépulcre. Ibrahim-Pacha recourut de nos jours à des moyens moins violens. Il voulut pénétrer avec le patriarche grec dans l'édicule du tombeau et surprendre directement la supercherie du clergé. A sa sortie, une bataille générale où il faillit périr lui-même amena la mort de plus de trois cents personnes. Justement indigné d'une fraude aussi sanglante, Ibrahim-Pacha interdit la cérémonie du feu, mais la pâque grecque fut aussitôt désertée; les pèlerins ne vinrent plus, et avec eux partirent les nombreux dons en argent dont s'enrichit le patriarche, et sur lequel le trésor égyptien prélevait de fort gros bakchichs. On rétablit donc la fête. Depuis lors le tombeau de Jésus n'a pas cessé d'être souillé par la plus dégoûtante et la plus cruelle des jongleries prétendues sacrées.

Il faut dire, à la louange des Latins, que leurs offices n'ont pas le même caractère que ceux des Grecs. A part leur longueur inusitée, ils ressemblent absolument aux offices des églises catholiques de l'Europe. Un seul d'entre eux rappelle, non le paganisme, mais le moyen âge; c'est un véritable mystère, une tragédie pieuse offerte aux fidèles par un clergé qui a le tort d'avoir conservé cette dernière superstition. La scène ne manque pourtant pas d'effet pittoresque. Elle a lieu dans la nuit du vendredi saint, au milieu d'un concours immense de pèlerins appartenant aux nations les plus diverses. La représentation roule sur les derniers incidens de la passion. On commence au calvaire. Une sorte de poupée, ou de mannequin, est cloué sur la croix; c'est le premier acte : il est accompagné d'un sermon en français; on détache ensuite la poupée, puis on l'enveloppe soigneusement dans un drap mortuaire, puis

on la descend à la pierre de l'onction, puis on la promène je ne sais plus où jusqu'à ce qu'on la porte enfin en pompe et cérémonie au tombeau, où on feint de l'ensevelir; ce sont les actes suivans, les péripéties et le dénoûment du drame. A chaque station, un franciscain, monté sur une chaise, sur une pierre, sur une corniche, sur tout objet qui se présente, adresse à la foule un sermon dans une langue nouvelle, italienne, espagnole, arabe, turque, persane, etc. Il faut subir en tout sept sermons, auxquels, à moins d'être polyglotte, on ne comprend pas un mot. Et fût-on polyglotte, on n'y comprendrait pas davantage, si j'en juge du moins par le sermon français, qui était tellement sublime que c'est encore celui dont le sens m'a le plus complètement échappé. Rien n'est aussi pénible d'ailleurs que de voir les moines, jouant avec une poupée divine, mettre à cette comédie dévote un sérieux qui n'est plus de notre âge. Ils ne touchent qu'avec des précautions infinies les membres du dieu de carton qu'ils crucifient, qu'ils arrachent du calvaire et qu'ils portent au tombeau. L'aspect général de la procession est beau et saisissant. Chaque fidèle porte un cierge qui répand sur les murs et sous les voûtes de la grande basilique une clarté mystérieuse; la foule indigène est bigarrée des plus étranges couleurs; elle s'accroche à tous les détails d'architecture; on voit des femmes, des vieillards, des enfans pendre en quelque sorte des balcons et des frises, des jeunes gens s'attacher aux colonnes, des êtres informes, dans la demi-obscurité de la nuit, apparaître à tous les coins et recoins du temple. Un certain nombre de touristes anglais, mêlés à la masse populaire, sourient et narguent la cérémonie. Les reflets lumineux qui colorent ces visages produisent une impression fantastique. La procession roule et se déroule avec une lenteur imposante à travers tous les détours de l'édifice. Outre ces scènes nocturnes et extraordinaires, il y en a chaque soir d'ordinaires au Saint-Sépulcre. Lorsqu'on y passe la nuit, on assiste aux dévotions les plus variées, aux cérémonies les plus diverses. Tantôt des chants russes d'une mélancolie sublime s'élèvent vers les voûtes sombres, tantôt les voix nasillardes des Grecs ou les instrumens bruyans des Arméniens provoquent tous les échos de la basilique. Jusqu'à minuit, le silence est à peu près relatif; mais à partir de minuit, les offices commencent, et c'est un tintamarre pieux capable d'assourdir les plus résistans.

Me trouvant enfermé au Saint-Sépulcre durant la grand'messe latine du jour de Pâques, grand'messe que les ornemens du plain-chant de Jérusalem font durer, comme je l'ai dit, toute une matinée, je me suis amusé, comme distraction, à parcourir en curieux les diverses parties de l'église. Ma première station a été pour la chapelle latine, où des messes basses se succédaient sans cesse à

trois autels à la fois. Le spectacle était là charmant. Les jeunes filles chrétiennes avaient mis leurs plus riches vêtemens pour célébrer la fête. Elles formaient des groupes admirables de lignes et de couleurs. Le type syrien est fort remarquable, d'une grâce un peu nonchalante, que relève l'éclat d'yeux étincelans. Parmi les femmes qui assistaient pieusement aux diverses messes, il y en avait plusieurs d'une beauté accomplie. Leur vêtement se composait d'une sorte de veste en velours rouge, vert ou bleu, soutachée d'or et d'argent, de longues jupes ornées de grandes raies multicolores sur des fonds d'un ton très vif, enfin d'un grand voile blanc retenu au sommet de la tête, qui retombait jusqu'à leurs pieds et enveloppait élégamment leurs corps, mais sans dissimuler leur visage et les parties luxueuses de leur costume. Agenouillées ou plutôt accroupies à terre, suivant la mode orientale, elles priaient avec une ferveur qui donnait à leur physionomie une ardente expression. En rentrant dans la grande rotonde, j'allais rencontrer des tableaux d'un tout autre genre. A l'une des extrémités de l'édicule du saint sépulcre, le clergé latin, de nombreux moines, le patriarche et cinq ou six évêques célébraient la grand'messe sur un autel d'argent, avec toutes les pompes du culte catholique. A l'autre extrémité, j'avais remarqué en passant un vieux cheik étendu dans une toute petite chapelle grossièrement décorée. C'était, paraît-il, le patriarche copte et la chapelle copte. A mon retour de la chapelle latine, la messe copte était aux trois quarts dite, mais j'ai pu assister au dernier quart, qui m'a paru des plus intéressans. Les fidèles n'étaient pas nombreux; ils se composaient de deux ou trois vieillards crasseux, de quatre ou cinq enfans et d'autant de femmes qui glapissaient je ne sais quelle mélopée dans une langue étrange. Revêtu d'ornemens d'une simplicité qui n'avait d'égale que leur malpropreté, le patriarche écrasait du pain dans son calice, puis le trempait dans du vin et avalait le tout. Ceci fait, il prenait son calice, le lavait dans un plateau, buvait une partie de l'eau qui avait servi à ce lavage et faisait boire l'autre à son clerc. Après le calice, ce fut le tour des mains, également lavées dans le plateau, dont le patriarche et son clerc absorbaient l'eau alternativement. Je ne me rappelle plus bien à quel moment le patriarche, ayant fortement humecté ses doigts, vint les promener sur la figure des assistans, du nombre desquels je cessai d'être jusqu'à la fin de cette partie de la cérémonie. La messe se termina par une distribution de pain consacré. Chaque fidèle en eut un morceau; mais un jeune garçon qui avait déjà reçu sa part, s'étant glissé vers l'autel pour tâcher d'en saisir encore, le patriarche lui allongea sans la moindre solennité son pied sacré sur un point du corps qu'il est inutile de désigner. Cette messe copte, si complètement dépour-

vue d'ostentation, faisait un contraste singulier avec la messe catholique qui se célébrait à quelques pas. Le patriarche latin est couvert des plus riches ornemens; sa crosse, don de Louis XIII, est une œuvre d'art du goût le plus brillant; ses vêtemens, qu'on change cinq ou six fois durant le même office, sont garnis d'or et de pierreries; ses mitres reluisent d'émeraudes et de diamans. Le patriarche copte n'a qu'un turban de laine sur la tête et qu'une lourde chasuble sur les épaules. Je puis attester *de visu* qu'il lave fortement ses mains jaunâtres et que son pied est leste. Quant à dire si sa messe vaut mieux que l'autre, c'est le secret de Dieu!

Quelques personnes admirent beaucoup cette cacophonie de cérémonies et de communautés qui éclate sous les voûtes du saint sépulcre; elles y voient une image fidèle de la diversité et en même temps de l'unité supérieure du christianisme, qui a enfermé sous un symbole unique tant de dogmes différens, appropriés au génie de chaque peuple de la terre. Il est certain que la fécondité de l'œuvre de Jésus est sensible aux yeux dans cette étrange église où vingt sectes célèbrent de vingt manières le même culte, s'inclinent devant le même Dieu, s'animent des mêmes espérances et brûlent du même amour. Le pope grec, le moine franciscain, le prêtre arménien, copte, abyssin, syrien, etc., se croisent, se touchent et malheureusement se heurtent dans un espace relativement bien restreint. Ils parlent tous des langues particulières, et cependant tous, sous des mots distincts, expriment une idée commune à peine défigurée par la variété des traductions. Toute la géographie du christianisme est là, réduite à des proportions qui permettent de l'embrasser d'un seul regard. Je comprends que cette manière d'envisager le Saint-Sépulcre excite chez certains esprits un grand enthousiasme; mais l'avouerai-je? c'est une impression différente que, malgré tous mes efforts, je n'ai cessé d'éprouver à Jérusalem. Les diverses formes du christianisme sont représentées au saint sépulcre par leurs côtés extérieurs, par leurs manifestations idolâtriques et païennes, par les détails qui choquent en elles et que certainement Jésus aurait repoussés avec indignation. L'évangile disparaît sous des doctrines de haine et de proscription qui rappellent bien plus l'ancienne loi que la nouvelle. Comment saisir l'harmonie divine du christianisme dans ce concert de notes discordantes dont les bruits disparates ne déchirent pas moins le cœur que les oreilles? Je n'ai rien trouvé, pour mon compte, à Jérusalem, qui me rappelât l'évangile, — rien, si ce n'est le pharisaïsme que Jésus combattait avec une si noble colère, qui fleurit encore là où il le combattait, et qui est sans doute tellement naturel à l'humanité, qu'il ne disparaîtra qu'avec elle de la surface tourmentée de ce monde.

V. — PÈLERINS, COMMERCE PIEUX, ÉTABLISSEMENS GRECS ET LATINS, CLERGÉS.

Si l'on voulait tracer une image fidèle de la physionomie morale de Jérusalem, il faudrait peindre surtout l'état mental des innombrables pèlerins qui y affluent. Les pèlerins latins sont les moins nombreux; les pèlerins français, en particuliers, n'abondent guère. Chaque année, à la fête de Pâques, les comités catholiques de Paris organisent un pèlerinage qui ne se compose que de trente ou quarante personnes environ. Certaines facilités de voyage, des réductions de prix sur les paquebots des messageries, des avantages pécuniaires résultant de l'association encouragent quelques personnes d'une dévotion médiocre à se mêler à la pieuse caravane. Néanmoins la masse est composée de vrais pèlerins, de jeunes gens de bonne famille, de vieilles filles et d'abbés de tout âge. Le président est chargé de diriger le pèlerinage, ce qui n'est pas un soin très aisé; car il est rare qu'un accord parfait règne dans une troupe de voyageurs, cette troupe fût-elle inspirée des sentimens les plus saints. J'ai rencontré bien souvent, dans les couvens et sur les routes de la Palestine, le pèlerinage français. Il présentait un aspect assez pittoresque. Les femmes, établies à califourchon sur leur chevaux, couvertes de ces chapeaux invraisemblables, de ces voiles extravagans dont les Européens se croient obligés de s'affubler en Orient, ressemblaient à des caricatures modernes égarées dans des paysages antiques. Les hommes n'étaient guère plus beaux. Le ramage de cette foule pieuse répondait parfaitement à son plumage. Plusieurs fois, un de mes voisins de table, dans un réfectoire franciscain, m'a raconté qu'il avait eu des apparitions, qu'il s'était entretenu directement avec Marie Alacoque ou Satan, qu'il avait vu Dieu ou le diable face à face; ce dont j'exprimais poliment une surprise dégagée de toute incrédulité. D'autres fois, écoutant les conversations générales, j'ai appris une philosophie de l'histoire qui m'a vivement intéressé. Je ne rapporterai pas les prophéties sur l'avenir de la France révolutionnaire et athée; on les devine sans peine. La France marche à grands pas vers la ruine. Néanmoins, elle ne périra pas aussi vite que la Turquie. J'ai entendu affirmer, à la fin d'un repas frugal où la fumée du vin n'avait pu égarer aucune tête, que la Turquie s'écroulerait d'ici à deux ans, jour pour jour. Un pèlerin en aurait trouvé l'assurance dans l'Apocalypse, un autre dans Daniel; chacun citait le passage à l'appui de son opinion; tout le monde semblait convaincu. Toutefois un jeune abbé à mine discrète, placé à côté de moi, me glissa dans l'oreille : « Ils ne savent pas ce qu'ils disent. Il est vrai que la Tur-

quie périra dans deux ans, mais ce n'est ni l'Apocalypse, ni Daniel qui l'a annoncé. — Et qui est-ce donc, monsieur l'abbé? — C'est mon secret. » Je gage que cet abbé était prophète et qu'il souffrait de se voir enlever par Daniel ou saint Jean l'honneur qui lui revenait de droit d'avoir annoncé la chute prochaine de la Turquie.

Il ne faut pas s'étonner des idées étranges qui hantent l'esprit des pèlerins. L'atmosphère de Jérusalem exerce sur les cerveaux une influence bien connue dans tout l'Orient, car la folie particulière qu'elle y produit est connue sous le nom de folie hiérosolymitaine. On est quelque fois abasourdi de trouver des personnes respectables, exerçant des fonctions importantes, des gens intelligens et qui devraient avoir du bon sens, dans des états cérébraux des plus alarmans. Chacun vous raconte avec le sérieux le plus parfait les histoires les plus baroques. Le nombre de pèlerins qui vont à Jérusalem pour y chercher la restauration du royaume de Dieu et la régénération de l'humanité est incalculable. Celui-ci y fonde un ordre de chevalerie destiné à faire la conquête du monde; celui-là se borne à y instituer une secte qui, seule, doit avoir conservé l'esprit de Jésus; un troisième s'y prépare, par des visions et des exorcismes, à renouveler la face de la terre. Tous les vendredis, on peut voir circuler, sur la voie douloureuse, un pauvre fou vêtu d'une robe blanche, la tête ornée d'une couronne d'épines, une grande croix sur l'épaule; il va de station en station, tombant où Jésus est tombé, s'arrêtant où il s'est arrêté, jusqu'au sépulcre où il a été enseveli. Ce fou est intimement persuadé que Jésus revit en lui et je ne jurerais pas qu'il n'ait convaincu aussi quelques adeptes. Récemment un autre fou se plaçait sans cesse au sommet du mont Sion, invitant la foule à contempler son ascension au royaume de Dieu. Il avait beau rester lourdement fixé sur la terre, il était persuadé, comme don Quichotte, qu'il s'élevait vers les cieux. Quelques jours avant mon arrivée à Jérusalem, une femme, qui avait l'air très distingué, s'était présentée chez le consul français pour le prier de la faire accompagner par un de ses cawas dans une course importante qu'elle avait à faire. Le lendemain, elle vint remercier le consul : « Je me suis rendue à Jérusalem, lui dit-elle, uniquement pour marquer ma place dans la vallée de Josaphat. Je me félicite d'y avoir songé, car la vallée m'a paru très étroite, et il y aura foule au jugement dernier; j'ai trouvé néanmoins un coin qui me conviendra fort bien. J'ai pris mes précautions pour que personne ne me l'enlevât; maintenant que je suis tranquille, je puis retourner en France. » Des cas pathologiques de ce genre ne sont pas rares; mais les personnes mêmes qui ne sont point atteintes d'une folie aussi caractérisée finissent par contracter, dans le milieu de Jérusalem, de singulières habitudes

d'esprit. La préoccupation constante du passé, la continuité de l'excitation mystique, l'échauffement des luttes religieuses, l'habitude de donner aux détails les plus mesquins, à la possession de tel ou tel sanctuaire, ou plutôt de tel ou tel fragment de sanctuaire, l'importance d'une affaire d'état, la vue perpétuelle de monumens qui éveillent des souvenirs aussi étranges que grandioses, tout contribue à dévier l'intelligence, à faire disparaître la barrière qui sépare pour elle le possible de l'impossible, le vrai du faux, la sagesse de l'absurdité, le rêve de la réalité.

Je suis persuadé que ces phénomènes physiologiques et psychologiques sont encore plus nombreux chez les Grecs que chez les Latins. J'ai déjà parlé bien souvent de l'abondance de pèlerins grecs qu'on remarque à Jérusalem; mais pour se rendre un compte très exact de leurs mœurs et de leurs pratiques, il faut aller visiter les immenses établissemens que la Russie a fondés, vers 1859, aux portes de Jérusalem, dans une pensée plus politique encore que religieuse ou charitable. A la suite de la guerre de Crimée, guerre dont la question des lieux saints avait été, on s'en souvient, le premier prétexte, la Russie jugea qu'il ne lui suffisait pas, pour maintenir en Orient son prestige moral, profondément ébranlé par ses défaites, d'avoir conservé les parties les plus importantes du saint sépulcre. En conséquence, elle entreprit d'élever à Jérusalem des édifices capables de frapper l'imagination des populations et de leur persuader que la nation qui les avait élevés était plus forte que jamais. C'est à de pareilles démonstrations que les Orientaux jugent en effet la puissance des peuples. La Russie « se recueillait » en continuant par des moyens pacifiques l'œuvre qui avait avorté militairement, ce qui est, pour un grand peuple et qui a de l'avenir, la seule manière de se recueillir. Chaque année, trois ou quatre mille pèlerins russes vont à Jérusalem; les couvens en regorgent : il était donc très utile de créer un asile où le trop plein de cette foule enthousiaste, dont les récits, au retour de la Palestine, entretiennent dans l'âme des moujiks une sainte crédulité, trouvât un refuge. Cet asile est admirable. Il se compose d'un hôpital immense, parfaitement tenu et entretenu, avec des logemens particuliers qu'on loue à peu de frais aux familles aisées, des dortoirs pour la masse et une série de chambres pouvant contenir environ de huit à dix-huit personnes pour tous les fidèles qui se présentent. J'ai parcouru très attentivement cet établissement modèle. Situé au sommet d'une colline, il est aussi bien aéré que possible, chose indispensable pour éviter l'infection qui résulterait de l'accumulation sur un même point de tant de Russes ignoblement crasseux. On ne fournit aux pèlerins que le logement, l'eau, l'éclairage et le feu; ils doivent se nourrir eux-mêmes; la plupart vivent de pain et de

biscuits desséchés qu'ils ont apportés de Russie et qu'ils avalent après les avoir fait cuire dans un liquide quelconque. C'est à l'heure du thé que j'ai vu leur résidence; j'ai traversé tour à tour le quartier des hommes et celui des femmes, car les sexes sont nettement séparés. Dès que mon conducteur m'ouvrait la porte d'une chambre, j'étais saisi à la gorge par une odeur indéfinissable, formée de plantes aromatiques et de toutes sortes de parfums qui n'avaient rien d'aromatique. Le spectacle des chambres était hideux. Au centre de chacune d'elles chauffait le samovar de cuivre avec un bruit sourd; le long des murailles s'étendaient des lits d'une saleté repoussante sur lesquels étaient accroupies des formes humaines jaunes et gluantes; les plus invraisemblables guenilles de la création pendaient sur ces lits. Je ne crois pas que la laideur puisse atteindre un degré supérieur à celui qu'on remarque chez les femmes de l'asile de Jérusalem. Jeunes et vieilles, on n'en rencontre pas une seule dont la vue n'inspire un invincible dégoût. A la vérité, l'aimable guide qui me montrait l'établissement russe, le chancelier du consulat de Russie, m'a expliqué que je ne contemplais là que le rebut du pèlerinage. D'après lui, les moines grecs opèrent un triage dans la partie féminine de ce pèlerinage; ils gardent toutes les jolies femmes dans les couvens; ils expédient les autres à l'établissement russe. Honni soit qui mal y pense! Pour mon compte, n'ayant pas pénétré dans les couvens orthodoxes, je ne saurais dire si les récits de mon guide sont exacts. Néanmoins rien n'est plus probable. On peut tout exagérer, sauf les vices du clergé grec. Sa cupidité atteint d'effroyables proportions. Tandis que les franciscains et le clergé latin ne réclament pas une obole des pèlerins catholiques pour les services qu'ils leur rendent, les moines et le clergé grec soumettent les pèlerins orthodoxes à la plus honteuse exploitation. Ils ont tout profit à en diriger le plus grand nombre sur l'asile russe, car ils sont bien sûrs de leur enlever quand même, et sans les moindres frais, l'argent qu'ils possèdent. On est sans cesse choqué dans les sanctuaires par le spectacle de popes acharnés à dépouiller leurs victimes. Chaque bénédiction, chaque momerie, presque chaque génuflexion, — et j'ai dit combien les pèlerins grecs en faisaient, — coûte quelque menue monnaie. Pendant l'office du jeudi saint, j'ai vu, au pied du saint sépulcre, de malheureuses femmes obligées de vider leur poche pour payer quelques simagrées que le dernier des caloyers exécutait à leur intention. Règle générale : tout pèlerin grec ne quitte Jérusalem que quand il est entièrement dévalisé. Les plus riches résistent parfois deux ou trois ans; la moyenne quelques mois à peine. Bon an mal an, on peut compter que trois mille pèlerins au moins se rendent à Jérusalem et que chacun d'eux

y dépense à peu près 300 francs. On voit que les revenus du patriarcat grec sont solidement assurés.

On se tromperait d'ailleurs si l'on croyait que la laine tondue sur le dos des malheureux pèlerins sert à vêtir le patriarche seul. Tout est vénal dans le clergé grec; les charges y sont données à l'élection, et l'élection se fait à prix d'argent. Il en résulte qu'à peine entré dans les rangs de la sainte milice, un pope quelconque peut entrevoir dans ses rêves ambitieux les plus hautes dignités de l'église. Ce n'est pas à son mérite ou à sa vertu qu'il les devra, c'est à sa bourse. Aussi se met-il courageusement à l'œuvre pour se procurer par tous les moyens un petit pécule qui lui permette de se rapprocher du but en franchissant quelques échelons de la hiérarchie; les sommes dépensées à cet effet sont loin d'être perdues, car, chez les orthodoxes, chaque fonction est un champ d'où l'on tire d'abondantes moissons; plus on la paie cher, plus elle rapporte; on y retrouve rapidement intérêt et principal. Il serait trop long d'exposer ici l'organisation de l'église orthodoxe et de faire un tableau fidèle de l'état de démoralisation où elle est arrivée. Elle compte en Syrie deux patriarches, celui d'Antioche et celui de Jérusalem, plus un très grand nombre d'évêques. Il y a lieu de distinguer dans son personnel les orthodoxes arabes et les orthodoxes grecs; la plupart des évêques, des archimandrites et une partie des moines sont des phanariotes, tandis que le bas clergé est arabe. Ils se valent tous ou à peu près pour les mœurs, car si les Arabes n'ont qu'une idée très vague de ce que c'est que la moralité, les phanariotes de leur côté sont totalement dépourvus de délicatesse dès qu'il s'agit de s'enrichir et de prospérer. Du mélange des vices grecs et des vices arabes résulte même une combinaison qui porte au plus haut degré possible dans le clergé orthodoxe l'esprit de rapine, d'intrigue, de dissolution. Mais, malgré ou peut-être à cause de cette conformité parfaite de sentiment, l'accord est bien loin d'être complet entre les Grecs et les Arabes. Ces derniers reprochent aux Grecs d'être uniquement préoccupés d'hellénisme et de ne considérer la Syrie que comme un lieu de pillage où ils viennent ramasser de l'argent pour soutenir « la grande idée. » Cette manière de voir est tellement répandue aujourd'hui que la Russie a cessé depuis quelques années de donner aux couvens grecs de Palestine les grosses subventions qu'elle leur accordait généreusement autrefois. Elle a prétexté les malheurs des temps, la ruine qui est résultée de la dernière guerre, pour arrêter ses largesses compromettantes; mais, en réalité, ce qui l'a décidée à y mettre un terme, c'est qu'elle a reconnu que les sommes qu'elle versait aux couvens orthodoxes étaient surtout employées au profit de la cause de l'hellénisme, pour laquelle, on le sait, elle éprouve une

sympathie fort modérée. Aussi le clergé orthodoxe traverse-t-il une crise grave dont les symptômes sont parfois assez alarmans. Les tiraillemens entre Grecs et Arabes ont été une des principales causes de l'exil et de la déposition du patriarche Cyrille, violemment arraché de son siège en 1873; ils ne sont pas étrangers non plus au long éloignement du patriarche actuel, lequel habite depuis environ deux ans Constantinople. Il serait téméraire de dire qu'il en sortira un schisme, comme celui qui a abouti à la création de l'église bulgare; mais il ne serait pas impossible qu'il en résultât des déchiremens partiels et momentanés qui auraient une certaine importance politique.

Quoi qu'il arrive d'ailleurs, le flot des pèlerins orthodoxes ne cessera pas de couler sur Jérusalem et sur la Palestine. Il y a en Russie des trésors d'enthousiasme populaire, de foi grossière, mais profonde, qui ne seront pas épuisés de longtemps. Je me rappelle avec quelle surprise j'ai vu dans l'asile russe de Jérusalem des vieilles femmes qui venaient de faire à pied le pèlerinage du Sinaï; à cheval, c'est un voyage des plus fatigans et des plus périlleux; il demande de longs jours de marche, et l'on en revient exténué. Les vieilles femmes russes paraissaient épuisées; c'est à peine si elles se soutenaient sur leurs jambes tremblantes; elles étaient à demi courbées; leur figure, couverte de rides les plus profondes, marquait cet accablement bestial qui résulte d'un effort presque surhumain. Aller à pied du fin fond de la Russie au Sinaï, à soixante ou soixante-dix ans, quelle entreprise! Il faut respecter le sentiment qui fait braver de pareilles épreuves. La plupart des pèlerins ne poussent pas aussi loin la dévotion; ils se contentent de parcourir pédestrement la Palestine, ce qui est déjà fort difficile. On les divise pour cela en caravanes de mille à quinze cents personnes, que dirigent un certain nombre de moines et qu'accompagnent quelques guides et quelques moukres pour porter les bagages fort légers de la troupe. Arrivés au Jourdain, à un signal donné, tout le monde se dépouille à la fois et se jette dans l'eau bourbeuse du fleuve, qui en devient plus bourbeuse encore. Qu'on ne se scandalise pas de cette promiscuité! je la crois des plus innocentes. Ce que se montrent mutuellement les pèlerins russes n'est guère séduisant; il faudrait avoir l'âme aux tentations bien prompte pour en être troublé. Ces bains en commun, cette vie les uns sur les autres, ce mélange de dévotions, de parfums, d'impressions, d'ennuis, d'efforts et de joies qui constituent un pèlerinage orthodoxe ne sont pas sans doute sans quelques scandales; mais, au total, il y a des indulgences pour toutes les fautes, et je ne mets pas en doute que les pèlerins russes ne laissent au fond du Jourdain les peccadilles qu'ils peuvent avoir sur la conscience en y entrant.

De même que les pèlerins russes sont beaucoup plus exploités par leur clergé que les pèlerins latins, de même aussi ce sont eux qui paient le plus large tribut aux marchands d'objets pieux qui pullulent à Jérusalem. C'est une des nombreuses plaies de cette ville. Les rues sont encombrées de petits négocians qui s'attachent à vos pas, qui vous escortent avec une persistance odieuse, qui vous tirent par la manche et vous poussent violemment dans leurs boutiques pour vous obliger à acheter des chapelets, des croix en nacre, des images, des objets en bois d'olivier, etc. Du plus loin qu'ils vous aperçoivent, ils fondent sur vous; vous n'échappez à l'un que pour être assailli par un autre, et cela dure ainsi indéfiniment. Grâce à la merveilleuse facilité avec laquelle ils apprennent les langues, la plupart de ces Syriens savent le français. Ils m'abordaient tous en me demandant des nouvelles de Paris, où ils prétendaient être allés pendant l'exposition. A les en croire, Jérusalem tout entière aurait été transportée au bazar du Maroc dans le champ de Mars et y aurait fait des affaires merveilleuses. J'ai peine à me persuader que les croix et les chapelets aient eu un si beau succès à l'exposition. Ce qu'il y a de sûr, c'est que Paris est pour les marchands pieux de Jérusalem une sorte de paradis terrestre, un lieu merveilleux dont ils ne parlent qu'avec enthousiasme. Par reconnaissance patriotique, je me suis laissé entraîner à acheter à plusieurs d'entre eux des souvenirs de terre-sainte. Les habitans de la Palestine travaillent la nacre avec beaucoup d'habileté; on sent qu'ils ne manquent pas d'art et qu'ils feraient d'excellens ouvriers s'ils étaient mieux dirigés. Mais peu leur importe que leur industrie soit plus ou moins brillante, pourvu qu'elle soit prospère! Or il doit être assez facile de se faire rapidement une petite fortune en mettant les pèlerins en coupe réglée. Le parvis du Saint-Sépulcre est couvert de marchandises, comme l'était celui du temple lorsque Jésus, saisi d'une sainte colère, en chassa les marchands à coups de fouet. On y vend pour les Latins des croix et des chapelets et pour les orthodoxes des icones, des objets en verre soufflé, des peintures extravagantes qui obtiennent le plus grand succès. Rien n'égale la vivacité avec laquelle se débat le prix de toutes ces reliques. Je me suis souvent amusé à écouter les marchés qui se font chaque jour dans cette sorte de halle pieuse. Les marchands des bazars turcs et arabes ont moins de ruse, moins de souplesse que les marchands de Jérusalem. J'ai vu l'un de ces derniers qui, n'ayant pu vendre en bloc une image de saint Pierre peinte de couleurs éclatantes, la coupait en morceaux et en distribuait les lambeaux à un groupe de pèlerins qui les payaient d'une légère monnaie : celui-ci emportait la tête du saint, un autre une jambe, un troisième un bras, un quatrième l'estomac, un cinquième

un débris de fond de toile, et tout le monde était satisfait et sanctifié. J'ai vu un autre marchand qui avait un ingénieux stratagème pour tirer plusieurs moutures d'un seul sac. Il se faisait donner des pièces de monnaie par les pèlerins et il les lançait contre un portrait de saint George sur lequel il avait disposé une légère couche de colle : si les pièces restaient collées, c'est que le saint voulait les garder; qui donc eût osé les lui reprendre? Or j'ai remarqué que le saint ne manquait pas d'avidité ; par discrétion ou par un reste de pudeur, il laissait retomber quelques pièces légères; mais toutes celles qui étaient un peu fortes demeuraient attachées à ses mains. Ce qu'il y avait de plus curieux, c'est que les pèlerins dont l'argent était refusé par saint George partaient désolés, tandis que ceux dont les présens avaient été acceptés s'en retournaient remplis de joie. On ne saurait avoir une idée de tous les genres de commerce qui fleurissent à Jérusalem. J'ai été arrêté un jour dans une rue par un homme à figure avenante qui voulait à tout prix me faire un tatouage sur le bras pour constater que j'étais un *hadji*, un pèlerin, et que j'avais été à Jérusalem. Il me montrait des modèles divers; je pouvais choisir entre la croix grecque, la croix latine, la fleur de lis, le fer de lance, l'étoile, mille autres emblèmes. L'opération ne faisait aucun mal : je ne la sentirais pas; pendant qu'on me tatouerait, je fumerais un narghilé et je prendrais du café tout en causant avec la femme et la fille de l'opérateur, lesquelles m'adressaient d'une fenêtre les signes les plus provocans. La fille, je dois le dire, était encore jeune, elle avait des yeux d'un éclat charmant, et je comprends qu'en présence du feu qui en sortait, on pût oublier la douleur d'une petite brûlure moins métaphorique. D'ailleurs les plus grands personnages s'étaient offerts à l'épreuve qu'on me proposait. Vingt certificats en faisaient foi. J'ai su résister à ces nobles exemples; je ne me suis pas fait tatouer; mais j'ai copié un des certificats; il montre très clairement que le prince de Galles a été plus faible que moi et qu'il s'est laissé prendre aux beaux yeux de la fille du tatoueur. En voici le texte; je pense que personne ne sera assez sceptique pour douter de son incontestable authenticité : « Ceci est le certificat que Francis Souwan a gravé la croix de Jérusalem sur le bras de S. A. le prince de Galles. La satisfaction que Sa Majesté a éprouvée de cette opération prouve qu'elle peut être recommandée. Signé : VANNÉ, courrier de la suite de S. A. le prince de Galles. Jérusalem, 2 avril 1862. » Je ne sais ce qu'a payé le prince de Galles, mais les simples mortels peuvent se procurer, pour 5 ou 10 francs, le plaisir de porter sur un bras ou sur une partie quelconque du corps, une croix de Jérusalem, une croix grecque, un fer de lance, une fleur de lis, etc. C'est vraiment pour rien.

Je répète que les pèlerins latins sont beaucoup plus heureux que les pèlerins orthodoxes. Ils sont parfaitement reçus dans les couvens franciscains, et cela ne leur coûte que ce qu'il leur plaît de donner au départ à titre d'aumône. S'il leur plaît de ne rien donner du tout, on ne leur adresse pas la moindre réclamation. Je serais fort ingrat si je ne disais pas tout le bien que je pense de l'hospitalité franciscaine. Il n'en est pas de plus large, de plus simple, de plus libérale. On reçoit tout le monde au couvent de la Casa-Nova à Jérusalem, les protestans, les libres penseurs, les Grecs, les israélites aussi bien que les catholiques; tout le monde est traité avec la même affabilité. Les logemens sont peu luxueux, mais rien de ce qui constitue le confortable n'y fait défaut. La table est frugale, mais très saine. Naturellement, en carême et surtout pendant la semaine sainte, on n'y sert que des repas maigres; mais si l'on tient à faire gras, il suffit de le demander au supérieur, et l'on peut, même les jeudi, vendredi et samedi saints, avoir de la viande. On n'est exposé à aucune inquisition de conscience, à aucune intolérance. L'établissement est dirigé par un franciscain français, le révérend père Marie-Léon Patrem, homme de beaucoup de tact et d'esprit qui se dévoue à une tâche ingrate avec un zèle charitable qu'il est impossible de ne pas admirer.

Ce n'est pas ici le moment de parler de l'œuvre des franciscains en Palestine. Quelque opinion que l'on professe sur les pèlerins et sur les pèlerinages, sur Jérusalem et sur l'authenticité des lieux saints, on ne saurait s'empêcher de regarder cette œuvre comme un remarquable effort de courage, d'abnégation et de piété. Les franciscains sont arrivés en Palestine au moment où les croisades venaient de finir par la plus éclatante et, il faut le dire, la plus méritée des catastrophes, où les ordres de chevalerie avaient perdu toute puissance, où la terre-sainte, un moment arrachée à l'islamisme, était retombée plus complètement que jamais sous sa domination. La lutte ouverte n'était plus possible; mais en profitant de l'avidité des Turcs, on pouvait reconquérir peu à peu, par la douceur et par d'innombrables sacrifices, sinon la Palestine elle-même, du moins les sanctuaires qui en font tout le prix aux yeux des chrétiens. Pour une mission pareille, à quoi bon des ordres militaires? Il fallait un ordre purement religieux, décidé, non pas à se battre, mais à s'établir à Jérusalem, à s'y laisser persécuter, massacrer même, mais à y rester et à y gagner sourdement du terrain. C'est ce qu'ont fait les franciscains. Ils ont versé leur sang et leur argent à profusion autour du saint sépulcre, achetant sans cesse le droit de prier dans des sanctuaires vénérés et se voyant sans cesse arracher ce droit si chèrement payé avec une brutalité et une mauvaise foi pleines de cruauté. Rien ne les a lassés. Ils sont morts par cen-

taines, les uns de misère, les autres sous le fer des Turcs là où Jésus est mort; mais à mesure que les premiers tombaient, il en arrivait de nouveaux; les rangs de cette armée pacifique, qui recevaient sans cesse des blessures sans jamais en faire elle-même, sont toujours restés compacts. Assurément l'héroïsme du guerrier sur le champ de bataille est une grande et belle chose, et l'on doit admirer Godefroy de Bouillon et ses compagnons arrachant des mains des infidèles, à travers les flèches et les javelots, le tombeau profané du Christ. Mais peut-être l'héroïsme caché et tranquille des franciscains, luttant sans honneur, sans éclat, mais avec plus de courage encore, pour la même cause, est-il plus digne d'estime. Dieu seul a été témoin de leurs nobles actions; ils n'ont eu ni la consolation de la gloire, ni celle des succès brillans; mais si se dévouer pour une illusion généreuse et sacrifier sa vie à une folie sublime, en dépit de l'éternelle déception dont il est le jouet, constitue la véritable dignité de l'homme, la dernière des croisades, la croisade sans armes des franciscains, est la plus belle de toutes et celle qui mériterait d'être célébrée avec le plus d'émotion.

Longtemps les franciscains ont été le seul clergé de la Palestine, et peut-être vaudrait-il mieux, du moins pour nous Français, qu'il en fût encore ainsi. La création d'un patriarcat de Jérusalem et d'un clergé latin, qui est presque tout entier composé d'Italiens, a diminué notre influence. Jadis le custode des franciscains était patriarche de Jérusalem; aujourd'hui le patriarche est nommé à Rome, et naturellement il est choisi en Italie. Je ne veux pas traiter ici la question du protectorat français sur les lieux saints : c'est un sujet peu connu, malgré les flots d'encre qu'il a fait verser; il demande à être abordé à part. Nos intérêts en Syrie sont confondus avec les intérêts catholiques; le jour où nous l'oublierions, l'Autriche ou l'Italie prendrait dans ce pays la place que nous y occupons aujourd'hui. Mais pour maintenir notre suprématie, il faudrait que nous fissions nettement de la politique religieuse et que cette politique fût à la fois très ferme et très habile. Je viens de parler avec admiration des franciscains; néanmoins cet ordre traverse en ce moment une crise; il devrait, pour répondre aux nécessités actuelles, se transformer ou du moins accepter le concours d'ordres plus jeunes, plus ardens que lui. Il a contribué beaucoup par ses écoles et par sa propagande intellectuelle au développement moral des populations de la Palestine. On peut visiter au couvent de Saint-Sauveur une imprimerie qu'il a établie depuis longtemps et d'où sortent chaque année de nombreux livres plus dévots qu'utiles, mais dont quelques-uns cependant sont utiles. Les écoles franciscaines ont également rendu d'innombrables services. Cependant les franciscains italiens, lesquels forment la majorité de l'ordre, sont

incapables de donner à cette partie essentielle de la tâche des missions catholiques l'essor qu'il serait désormais nécessaire qu'on lui donnât. Peut-être la dispersion des ordres religieux en France aura-t-elle pour résultat de décider un certain nombre de franciscains français à se rendre à Jérusalem. Ce serait une heureuse infusion de sang nouveau et plus vif dans un corps qui dépérit.

Naturellement le patriarcat, qui a détrôné les franciscains, ne leur est guère favorable. Il n'est pas beaucoup plus favorable aux jésuites, aux frères de la doctrine chrétienne, aux sœurs de Saint-Joseph et de Nazareth, et en général à toutes les institutions françaises. Ce qui distingue ces institutions, c'est leur large esprit de tolérance. Musulmans, Israélites, Grecs, Arméniens, protestans, y sont admis sur un pied d'égalité parfaite. Sous prétexte d'orthodoxie, mais en réalité pour arrêter une des sources de notre influence, le patriarcat essaie souvent d'interdire l'entrée des écoles catholiques à tous les enfans qui ne sont pas catholiques. La France ne saurait permettre à aucun prix la réussite de pareilles velléités. Elle doit se servir du clergé latin, mais sans favoriser son esprit de domination, qui tournerait au profit de l'Italie. En général, les prêtres et les prélats sortis de la propagande de Rome professent pour les clergés orientaux qui ignorent le latin, qui ont conservé des rites spéciaux et des coutumes particulières, dont les curés se marient et ont une famille, un mépris peu déguisé. Ce mépris n'est pas tout à fait sans motif. Il est juste de reconnaître que la moralité des clergés orientaux laisse quelque peu à désirer, que leur avarice est profonde et qu'ils sont entièrement dépourvus, comme l'ensemble de leurs compatriotes, du sentiment de l'honneur et de la justice. Les considérations d'argent ont pour eux une importance capitale. On cite en Syrie plusieurs évêques dont l'opposition au dogme de l'infaillibilité était des plus violentes avant le concile; ils ont pourtant voté ce dogme au concile; pourquoi? ils l'avouent ingénûment : parce qu'ils vivent d'aumônes venues de Rome et qu'ils avaient peur que ces aumônes disparussent s'ils obéissaient à leur conscience. Voici un trait piquant d'un évêque que je me garderai bien de désigner, même en indiquant la communauté à laquelle il appartient. Quoique possesseur d'une assez belle fortune et de superbes ornemens pontificaux, il s'était affublé en partant pour le concile du costume le plus déguenillé, le plus sale, le plus sordide. Comme on lui en exprimait de l'étonnement : « Ne voyez-vous pas, répondit-il, qu'on aura honte de moi à Rome et qu'on m'habillera de neuf aux dépens du trésor papal? » Il avait raison : sa ruse lui a valu de nouveaux ornemens non moins beaux que ceux qu'il possédait déjà. Mais que penser d'un clergé qui peut user naïvement de pareils procédés d'escro-

querie? L'envoi d'un certain nombre d'Orientaux dans les séminaires de Rome ne saurait remédier au mal ni changer des mœurs qui sont dans le sang indigène. En général, les missions orientales en Occident donnent de piètres résultats. Les jeunes gens qui partent d'Égypte, par exemple, pour faire leurs études en France, y prennent les vices de l'Europe et retrouvent en rentrant au Caire ceux de leur pays. Le système est mauvais pour les ecclésiastiques aussi bien que pour les laïques. Il serait préférable d'établir à Jérusalem un séminaire indigène, non pas comme l'a fait le patriarche, un séminaire latin, mais un seminaire oriental où les jeunes prêtres seraient élevés à l'orientale, d'après les rites et les mœurs de l'Orient. Imposer le célibat à des sémites est presque impossible, du moins actuellement. C'est une entreprise téméraire que de prendre des hommes qui ont passé toute leur enfance dans la promiscuité de la vie orientale, qui ont des parens vivant encore de cette vie, dont l'existence doit s'écouler sous un climat ardent, au milieu des plus irrésistibles tentations; des hommes d'ailleurs chez lesquels les instincts de délicatesse et d'abnégation ne pourraient être développés suffisamment qu'au bout de deux ou trois générations, et de leur imposer les règles austères du clergé d'Occident. Quant aux formes du culte, pourquoi ne pas les respecter? L'église catholique sait aujourd'hui ce que lui a coûté la poursuite violente d'une unité extérieure qui a produit les plus cruels déchiremens intérieurs. Il faut espérer que l'œuvre de Pie IX est bien finie et que le large esprit de Léon XIII lui permettra de laisser aux communautés d'Orient la liturgie particulière et les coutumes locales auxquelles elles sont si fortement attachées qu'on ne pourrait les en séparer sans les éloigner quelque peu du catholicisme lui-même.

Il ne serait pas impossible de faire comprendre à Rome des vérités aussi simples, aussi évidentes pour toute personne qui a visité la Syrie. Ce serait l'œuvre de la France, si elle reprenait, en les élargissant et en les développant, les traditions de son protectorat catholique. Les intérêts français et les intérêts catholiques sont si intimement liés en Orient qu'on ne peut ébranler les uns sans ébranler les autres du même coup. Des discussions très vives se sont élevées récemment soit dans la presse française et italienne, soit au parlement italien, sur la nature de ce protectorat. Bien des personnes en France ont prétendu qu'il n'était pas conforme à l'esprit de notre politique moderne et que nous devions l'abandonner au plus tôt. Les gens qui parlent ainsi sont les descendans de ceux qui disaient jadis : « Périssent les colonies plutôt qu'un principe ! » Ils ont inventé le mot de politique rationnelle opposé à celui de politique religieuse. Rien de moins raisonnable que cette prétendue raison. Un grand pays doit être au-dessus de tous les partis-

pris, même des partis-pris soi-disant libéraux; il doit accommoder son action diplomatique à la diversité des pays sur lesquels elle s'exerce, faire ici la politique financière, là de la politique commerciale, plus loin de la politique morale et, quoique l'adjectif soit peu à la mode, sentimentale. En Italie, on n'est pas du même avis qu'en France, à beaucoup près. Loin de trouver peu sage de se servir de la religion comme d'un instrument d'influence, on voudrait à tout prix nous enlever le monopole du protectorat catholique. Le texte des traités est formel : il est impossible de nier que tous les établissemens catholiques de Syrie sont placés sous notre direction. Mais on sépare les hommes des établissemens et l'on prétend que chaque puissance, en dépit des droits généraux de la France, a gardé la protection de ceux de ses nationaux qui font partie du clergé ou des congrégations d'Orient. La distinction est subtile en théorie; en fait, elle n'est pas soutenable. Distinguer les questions personnelles des questions communes est impossible. Si chaque consul pouvait pénétrer dans les maisons catholiques pour y soutenir les intérêts de ses nationaux, ce serait une anarchie complète dont les Turcs seuls profiteraient. On ne saurait d'ailleurs avec un pareil système empêcher ces derniers de pénétrer, eux aussi, dans les maisons catholiques, attendu que les couvens, les hôpitaux, les écoles sont peuplés de sujets ottomans. Le protectorat de ces maisons n'est efficace qu'à la condition qu'une seule puissance l'exerce au profit aussi bien des individus qui l'habitent que de la maison elle-même. On oublie du reste que le gouvernement ottoman n'a pris d'engagemens diplomatiques qu'envers nous, et que, si ces engagemens ne valent que pour les Français, les nationaux des autres puissances risquent fort de se trouver exposés au bon plaisir de la Turquie. C'est surtout en Orient que l'unité d'action est nécessaire. « Toute maison divisée contre elle-même périra, » a dit l'évangile; or quelle violente anarchie résulterait pour les missions catholiques de Syrie des intrigues et des conflits qu'amènerait la division du protectorat religieux! On sent nettement cela à Rome. Des personnes bien informées affirment que le pape Léon XIII a dit un jour : « Nous avons été jusqu'ici beaucoup plus Italiens que catholiques; il est temps de devenir plus catholiques qu'Italiens. » Si le mot a été prononcé, il est plein de justesse. Donner les mains à la politique italienne et autrichienne en Palestine serait pour le saint-siège sacrifier l'intérêt catholique à un intérêt purement national. En dépit des froissemens qui ont pu s'élever en Occident entre l'église et la France, leur union en Orient est une telle nécessité qu'il serait singulièrement téméraire pour l'une ou pour l'autre de la dénoncer tant que subsistera l'empire ottoman.

Mais il faudrait, je le répète, de trop longs développemens pour traiter cette question du protectorat catholique; j'ai voulu seulement en indiquer en passant quelques détails essentiels. Un vieux consul de Syrie me racontait qu'après les événemens de 1860 Fuad-Pacha lui disait : « Je ne crains pas les quarante mille baïonnettes que vous avez à Damas. Je crains les soixante robes que voilà. » Il lui montrait des jésuites, des lazaristes et des franciscains. « Pourquoi? lui demanda le consul. — Parce que ces soixante robes font germer la France dans ce pays. » Rien de plus vrai. Je me rappelle l'étonnement que j'ai éprouvé en plein désert, dans les environs de la Mer-Morte, en rencontrant une femme bédouine qui parlait couramment le français. « Où donc avez-vous appris le français? — Chez les sœurs de Saint-Joseph, » me répondit-elle. Et la langue qu'elle avait apprise, elle l'apprenait maintenant à ses enfans. Les services qu'ont rendus à l'influence française ces modestes petites sœurs de Saint-Joseph, à peine connues en Europe, sont incalculables. Partout elles ont fait aimer notre nation en même temps qu'elles en ont enseigné la langue. Les indigènes nous jugent d'après quelques religieux et quelques religieuses qui passent leur vie à répandre des bienfaits autour d'eux.

Les musulmans n'échappent pas plus que les autres à la séduction de la charité chrétienne. Le couvent de Saint-Sauveur à Jérusalem distribue à lui seul 1,600 kilogrammes de pain par semaine. A chaque couvent d'hommes et de femmes est annexé un dispensaire où l'on donne gratuitement des consultations et des remèdes à tous les malades qui se présentent, sans distinction de cultes. J'ai dit déjà qu'en dépit de la mauvaise volonté du patriarcat, les écoles étaient ouvertes également à tout le monde. L'école des frères de la doctrine chrétienne à Jérusalem est un modèle d'installation, d'organisation et d'enseignement; quoique fondée depuis bien peu d'années, elle compte déjà plus de trois cents élèves qui parlent tous le français. Chacun connaît le père Ratisbonne, dont la conversion au christianisme a fait tant de bruit il y a une trentaine d'années. Le père Ratisbonne est un organisateur de premier ordre. On lui doit à Jérusalem trois asiles où les enfans des deux sexes apprennent, avec notre langue et nos mœurs, un métier au moyen duquel ils gagnent honorablement leur vie. J'ai parlé de l'hôpital qu'un Lyonnais, M. Guimet, construit à Jaffa; un second Lyonnais, M. le comte de Tiellat, élève de son côté à Jérusalem un autre hôpital qui ne lui a pas coûté jusqu'ici moins de 200,000 francs. Les indigènes ne sont point ingrats; ils nous sont reconnaissans de ce que nous faisons pour eux. Les dames de Sion, dont le beau couvent est une des meilleures institutions du père Ratisbonne, m'ont raconté qu'elles avaient en permanence environ quarante

petites filles musulmanes. Ces petites musulmanes sont beaucoup plus douces que les chrétiennes; elles aiment leurs maîtresses; lorsqu'elles ont quitté le couvent, elles reviennent souvent les voir, ou, si elles sont trop éloignées pour cela, elles leur écrivent. Les juives sont moins nombreuses parce que la synagogue est sévère pour les familles qui mettent leurs enfans chez les sœurs, mais il y en a pourtant quelques-unes, dont les dispositions sont également excellentes. Dans les écoles de garçons, les progrès de l'esprit vont très vite; il faut espérer que ceux du cœur, quoique plus lents, ne seront pas moins féconds. La race syrienne est l'une des plus intelligentes, des plus souples, des plus actives de l'Orient. Rien n'égale la merveilleuse facilité avec laquelle les jeunes Syriens se forment à notre langue et saisissent les premiers élémens des sciences. En Syrie, l'intelligence court les rues. C'est un trésor de forces vives qui reste sans emploi. En revanche, la moralité syrienne laisse beaucoup à désirer. Le rôle des écoles doit s'étendre au moins autant à l'éducation qu'à l'instruction. Les Syriens n'ont aucune idée du devoir, aucun sentiment de la vérité; ils sont rusés et fourbes. Détestant le travail, il faut qu'ils se sentent poussés par un irrésistible amour du gain pour renoncer à leur paresse instinctive. S'ils peuvent mendier ou dérober, ils se gardent bien de chercher un moyen de vivre plus pénible. C'est à ces mœurs détestables que les écoles doivent s'attaquer. Celles qui existent le font avec un plein succès. Le père Ratisbonne a déjà obtenu de bien remarquables résultats dans ses établissemens de bienfaisance. En formant des ouvriers, des industriels, en donnant à ses élèves un métier, il les arrache aux plus mauvaises tentations de l'avenir. Généralement, le danger des écoles de Syrie est le manque de débouchés pour les jeunes gens qui en sortent. Presque tous ceux qui y ont reçu une instruction tant soit peu superficielle se croient, au milieu de l'ignorance universelle, des hommes supérieurs et visent, en conséquence, à obtenir une place dans les administrations publiques. Comme cette place ne se trouve guère en Syrie, ils vont en Égypte, où ils sont assez mal reçus et où ils forment une catégorie de mécontens dangereux. C'est donc une heureuse inspiration de leur apprendre à gagner leur vie par un métier qui ne fait point d'eux des déclassés. Si l'industrie et l'agriculture prenaient en Syrie l'essor qu'elles pourraient facilement y prendre, ces jeunes gens formeraient plus tard d'excellens contremaîtres capables de doubler la richesse nationale.

Notre action scolaire ne s'exerce malheureusement pas en Palestine aussi activement qu'elle devrait le faire. Les écoles franciscaines, comme je l'ai dit, sont insuffisantes. Il faudrait fonder des écoles de frères à Jaffa, à Bethléem et à Nazareth ; ce serait le meil-

leur moyen de donner à notre influence une grande et solide extension. Des centaines d'enfans qui s'initieraient à nos idées et à nos mœurs restent en ce moment privés d'une instruction après laquelle ils soupirent avec ardeur. Notre pays y perd certainement autant qu'eux, car les cliens que nous dédaignons, d'autres les recueillent et s'en servent contre nous. La propagande protestante a pris depuis quelques années en Syrie une extension considérable. Bien qu'elle répugne au tempérament indigène, dont la vivacité ne se plie pas aux froideurs du protestantisme, les moyens qu'elle emploie sont trop bien avisés pour ne pas obtenir quelques succès. On sait qu'il existe à Jérusalem un évêché anglican dont le titulaire est nommé alternativement par la Prusse et par l'Angleterre. Celui qui occupe en ce moment le siège est un Anglais, et il a été choisi très jeune dans l'espoir qu'il pourrait seconder plus longtemps la politique de son pays. Il existe à Jérusalem une école anglicane fort bien tenue, qui compte au moins soixante élèves, et une école normale pour les instituteurs. Vingt-sept écoles ont été fondées depuis peu dans les villages. En général, partout où le patriarcat de Jérusalem établit une mission, les protestans anglais, allemands ou américains élèvent aussitôt une école de filles et une de garçons. Je répète que la propagande protestante a peu de prise sur l'imagination syrienne; mais elle dispose de tant de ressources matérielles qu'elle tente l'avidité d'une population sur laquelle la richesse a une action décisive. Or tout ce qui se fait pour le protestantisme en Syrie se fait pour l'Angleterre, au détriment de notre propre influence. C'est une remarque que j'aurai l'occasion de développer en parlant de Beyrouth. Je ne veux pas insister ici. Les Grecs ne nous font pas de concurrence scolaire. Ils ont une école peu fréquentée à Jérusalem, mais la plupart d'entre eux envoient leurs enfans chez les frères et chez les protestans. Pour eux, la propagande religieuse ne s'exerce pas par l'instruction: elle s'exerce par les pèlerinages, les génuflexions, les signes de croix. Cela ne l'empêche pas de remporter de nombreux avantages.

On va m'accuser de partager les passions des Latins contre les Grecs! Je ne fais ressortir que les mérites des uns et que les défauts des autres. Pour rétablir quelque peu la balance, je donnerai le prospectus de l'ordre du Saint-Sépulcre, qui est une des sources les plus abondantes de revenus pour le patriarcat catholique. On y verra les conditions auxquelles on entre dans cet ordre. La plus importante de toutes consiste à faire au patriarcat une *offrande* considérable. J'ai assisté au sacre d'un chevalier. C'était un excellent Brésilien, d'une fortune énorme et d'une naïveté plus énorme encore. Il était très préoccupé de la pensée que l'offrande de

1,000 francs qu'on lui réclamait pourrait bien être une contribution déguisée, ce qui lui aurait paru peu chevaleresque. Il tenait à ne devoir l'accolade qu'à sa vertu et à sa noblesse, bien que sa vertu fût douteuse et que son père se fût enrichi dans l'épicerie. Pour le rassurer, on lui a remis un prospectus qui, je l'espère, convaincra aussi bien mes lecteurs que mon Brésilien du désintéressement absolu des fondateurs de l'ordre du Saint-Sépulcre. J'en respecte non-seulement le style, mais l'orthographe :

LE S. M. ORDRE DU St SÉPULCRE

Extrait des statuts.

L'origine de l'ordre du St Sépulcre se perd dans la nuit des temps. Son institution toutefois se trouve dès le 15e siècle sanctionnée par les Souverains Pontifs et réglée par des Statuts opportuns. Il est conféré par le Patriarche de Jérusalem au nom et par l'autorité du St Siège, et a pour but principal : 1° d'exciter et de ranimer le zèle des promoteurs et défenseurs de la religion catholique en Terre-Sainte, et de récompenser par cette distinction les services rendus. 2° de pourvoir à l'entretien et au développement des missions et œuvres catholiques du Patriarcat de Jérusalem, par la liberalité et les généreuses offrandes tant de ceux qui aspirent à cette distinction que de ceux qui en sont déjà honorés.

La décoration consiste en la croix dite de Godefroy de Bouillon, formée de cinq croix en or émaillées de rouge sang. La croix du milieu à l'exclusion des autres quatre collatérales doit être potencée. Elle ne doit être surmontée d'aucune couronne en mémoire du pieux Godefroy de Bouillon, qui refusa de porter la couronne royale là où la tête du Sauveur avait été ceinte de la couronne d'épines ; le ruban qui la supporte sera de soie moirée exclusivement noire.

Cet ordre n'avait jadis que le seul grade de chevalier. Mais N. S. P. le pape Pie IX, par son bref qui commence par ces mots : *Cum multa*, sous l'anneau du pêcheur et la date du 24 janvier 1868, l'a enrichi de nouveaux statuts en l'augmentant de deux autres grades, tellement qu'il comprend aujourd'hui trois classes distinctes : les chevaliers de première classe ou grand'croix, auxquels seuls est accordé l'usage de la plaque d'argent ornée des insignes de l'ordre. Ils portent ces insignes, c'est-à-dire la croix de Godefroy de Bouillon, suspendue à une grande bande de soie noire moirée et mise en écharpe de l'épaule droite au flanc gauche. Les chevaliers de seconde classe ou commandeurs portent la croix suspendue en sautoir par un ruban de moindre dimension ; les simples chevaliers la portent en format plus petit et

suspendue à la boutonnière, comme les chevaliers des autres ordres. L'uniforme est commun aux trois classes, quant à la forme et à la couleur, drap blanc avec cuirasses, collet, paremens noirs, plus ou moins orné, selon le grade d'un chacun, comme on le voit dans les modèles. Le premier grade ou la grand'croix ne peut être conféré qu'aux personnages de premier rang, aux princes tant ecclésiastiques que séculiers, aux ministres, ambassadeurs, évêques, généraux d'armée et à tous ceux qui se trouveraient déjà honorés d'une pareille décoration dans un autre ordre.

Les conditions requises par les statuts principaux pour obtenir la croix du Saint-Sépulcre sont : 1° profession et pratique de la religion catholique jointe à une conduite honorable et irrépréhensible; 2° noblesse de naissance ou au moins position sociale telle qu'on puisse vivre *more nobilium;* 3° importance de mérites personnels acquis par des services rendus à la religion, surtout en terre-sainte.

Tout chevalier, lorsqu'il est admis dans l'ordre, doit verser dans le trésor de cet ordre une offrande exclusivement destinée au maintien du patriarcat, de ses missions et de toutes les œuvres confiées à son administration. Le montant de cette offrande a été fixé par le saint-siège comme il suit : 1,000 francs pour les simples chevaliers, 2,000 pour les commandeurs et 3,000 pour les grand'croix, y compris les frais de chancellerie.

Les devoirs des chevaliers du Saint-Sépulcre sont : 1° vivre en bon chrétien, évitant tout ce qui pourrait être une tache pour le nom de chevalier de Jésus-Christ. De plus, ne cesser de se livrer à la pratique des bonnes œuvres et à l'acquisition de toutes les vertus, afin de se montrer de jour en jour plus digne de l'honneur qu'on lui a fait et faire resplendir davantage en sa personne la dignité de la religieuse milice dont il porte les insignes; 2° s'appliquer avec zèle et dévoûment au soutien et au développement du christianisme en terre-sainte, particulièrement dans le but de défendre et conserver les droits des catholiques sur les lieux saints.

Les chevaliers font la veillée des armes au saint sépulcre et le patriarche les sacre de sa propre main auprès du tombeau de Jésus. On voit que ce n'est pas seulement sur le parvis du temple que fleurit le commerce pieux; on le retrouve encore au lieu le plus saint du sanctuaire. La spéculation n'épargne pas même la tombe de celui qui a déclaré que la richesse était le plus grand obstacle au royaume de Dieu et qui est mort, sous les coups des pharisiens, victime de son abnégation et de son désintéressement.

GABRIEL CHARMES.

ESQUISSES LITTÉRAIRES

ALFRED DE MUSSET

DERNIÈRE PARTIE (1).

L'année 1833 fut pour Musset l'année glorieuse par excellence, celle où il atteignit à l'apogée de son talent, où, comme aurait dit Sainte-Beuve, il se ceignit définitivement du laurier. Jamais plus il ne devait retrouver ce moment unique de fécondité et d'inspiration. C'est l'année où paraît *le Spectacle dans un fauteuil*, où il inaugure avec *les Caprices de Marianne* et *Fantasio* cette comédie de fantaisie qui reste son invention la plus charmante, et où il prend place par *Rolla* parmi les plus grands poètes qu'il y ait eu dans notre langue. En même temps que son talent, sa vie y atteignit aussi son point culminant par une de ces passions après lesquelles elle n'a plus qu'à languir et qui laissent dans le cœur une blessure dont la cicatrice ne s'efface jamais.

Rolla parut ici même le 1er août 1833. Je donne minutieusement la date; elle est mémorable, car ce jour-là il y eut quelqu'un en

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai et du 1er juin.

France qui fut poète dans la signification antique et sacrée du mot *vates*. Quoique *Rolla* compte autant d'admirateurs que de lecteurs, cette admiration unanime reste encore au-dessous de la valeur du poème. Pour dire toute notre pensée, ce n'est pas seulement une page d'une émouvante grandeur tragique, c'est une page d'une haute portée religieuse et d'un caractère prophétique. Oh! combien il a été justement dit que la sagesse n'était pas toujours sur les lèvres des sages, ni le zèle pour la vertu dans le cœur des vertueux! L'esprit qui souffle où il veut appelle aussi qui il veut, et ce jour-là il lui convint de prendre pour interprète un jeune dandy voluptueux. Singulier interprète que l'auteur des *Contes d'Espagne*, voire de *Namouna*, diront peut-être quelques pharisiens; l'esprit n'en pouvait-il donc trouver de plus rangés et qui fussent moins un sujet d'étonnement? Cela dépend du message à transmettre, et il en est de telle sorte qu'un voluptueux ou une pécheresse sera plus apte à transmettre que les plus rigides et les plus doctes; ce sont précisément ceux qui s'adressent aux voluptueux et aux pécheurs. Il le sait bien, cet esprit divin dont on entend la voix sans savoir d'où il vient, ni où il va; aussi voyez, dans le cas présent, avec quelle précision il a conformé la nature de son message à la nature du messager choisi, et avec quelle sûreté il a su le mettre en face du fait qui pouvait le mieux le faire obéir spontanément à la mission dont il le chargeait secrètement. Quel fait? Oh! mon Dieu, un fait tout vulgaire, tel que vous en lisez chaque matin dans les journaux sans y prêter la moindre attention, ou que vous en entendez dans vos conversations de chaque soir avec la plus parfaite indifférence. Un jeune débauché, resté maître de son bien, sans parens et sans conseils, a renouvelé l'histoire de l'enfant prodigue; mais comme il ne veut pas se soumettre aux conditions auxquelles avait consenti le personnage de la parabole évangélique, qu'il ne veut pas de la vie sans plaisir et sans liberté, il prend froidement la résolution de se tuer et s'en va cyniquement l'exécuter chez une prostituée à laquelle il consacre sa dernière nuit, faisant ainsi sa mort déshonorée comme sa vie. L'anecdote est aussi simple que nous le disons et il n'y a pas dans tout le poème plus qu'il n'y a dans ces trois lignes d'analyse. Un dénoûment dont on n'a pas vu le drame, une situation unique, — un malheureux en face d'une infâme, — voilà tout le *scenario* de *Rolla*. Et pourtant, quels accens pathétiques! quel appel à notre pitié! et avec quel sursaut formidable notre terreur est éveillée par cette lecture!

C'est que le drame absent du poème se passe dans l'âme du poète. Devant cette mort bestiale et impie, sa sensibilité s'est irritée et sa conscience s'est alarmée. Quel est donc le siècle où nous

vivons, s'est-il demandé, pour que des hommes consentent à mourir avec cette indigne ingratitude pour le présent inestimable de la vie, cette ignorante indifférence pour la source d'où elle leur est venue, et cet affreux mépris d'eux-mêmes? Ah! c'est que le néant qu'ils vont chercher si froidement, ils le portent déjà en eux-mêmes, c'est que leurs âmes sont vides autant que leurs cœurs sont éteints. Avait-il vraiment quelque chose à livrer à la mort, ce malheureux enfant étendu sur ce lit infâme? Non, le cœur n'avait jamais battu, parce que l'âme n'avait jamais parlé. L'incendie auquel il a livré sa vie, l'aurait-il jamais allumé s'il eût trouvé dans les croyances de son âme un secours contre lui-même? Et cet incendie est-il bien coupable de l'avoir allumé? Quel autre but que le plaisir la vie pouvait-elle avoir pour un enfant sans Dieu? Une telle mort accuse le siècle plus que cette victime volontaire, car elle n'est qu'un signe de la table rase morale que nous avons faite en nous. L'épouvante du poète est telle en présence de ce spectacle qu'il ne parvient pas à s'en délivrer; à peine l'a-t-il exprimée qu'elle reparaît sous une nouvelle forme. Aussi souvent elle revient, aussi souvent il lui donne voix sans souci de se répéter et sans nous lasser jamais, tant son éloquence torrentueuse nous entraîne avec lui et nous remplit de ses émotions! Écrit de verve et d'une seule haleine puissamment soutenue, ce poème fait exception dans l'œuvre de Musset par la persistance et l'ampleur de l'inspiration. Toutes les qualités du poète, jusqu'alors isolées et disséminées dans ses autres œuvres, se sont rassemblées, condensées et fondues pour composer cette foudre au grondement ininterrompu et à l'éclair incessant. C'est bien cela, *Rolla*, n'est-ce pas? Un craquement formidable éclatant comme une menace au-dessus d'une terre maudite, lugubrement enveloppée de ce chaud crépuscule dont la nature la revêt aux approches de l'orage, un jaillissement de lumière d'une implacable continuité illuminant de ses splendeurs sinistres les espaces déserts d'un ciel muet. Ce sont là des images d'Apocalypse, et c'est en effet une véritable Apocalypse que Musset a écrite dans *Rolla*, mais une Apocalypse plus sombre encore que celle qui porte le nom de Jean, car aucune vision d'une Jérusalem nouvelle n'y apparaît pour relever l'espérance blessée à mort par la perte du ciel ancien, et aucune voix d'en haut criant : *Ecce nova facio omnia!* ne s'y fait entendre pour répondre aux appels désolés du poète.

Avec ce poème, Musset entra dans ce cortège cosmopolite des chantres de la tristesse qui ont créé par leurs œuvres le nom que l'avenir donnera à notre siècle, l'âge de la mélancolie. Il y entra de plein droit, par la force propre de son originalité, comme maître et non comme disciple à la suite de lord Byron, ainsi qu'on l'a fort

injustement prétendu. Musset un imitateur de Byron! dites plutôt un émule, et vous serez plus près du vrai. Eh! sans doute, l'influence de Byron est sensible chez lui; *Portia*, surtout *la Coupe et les Lèvres*, en portent la marque certaine, et il est évident que *Namouna* indique une prédilection toute particulière pour les strophes du *don Juan*. Il s'est donc inspiré de lord Byron dans tels et tels de ses poèmes absolument comme il s'est inspiré de Shakspeare dans son théâtre et de Victor Hugo dans *les Contes d'Espagne*, dans les mêmes proportions et pas autrement. Ajoutez encore l'influence qui naît de la sympathie et du rapport des natures; Musset, qui s'est défendu d'avoir imité Byron, ne s'est jamais défendu de l'avoir aimé, et il l'a aimé parce qu'il était comme lui mélancolique; mais il ne lui doit en rien la substance de sa mélancolie. C'est en toute sincérité et en toute naïveté que Musset a été mélancolique; si sa mélancolie avait été feinte ou imitée, croyez bien qu'elle ne nous toucherait pas si fortement. Au fond, ce que Byron lui a appris de plus certain, c'est que le désespoir et la tristesse avaient leur musique propre et que cette musique pouvait être la plus puissante et la plus harmonieuse de toutes:

> Les plus désespérés sont les chants les plus beaux
> Et j'en sais d'immortels qui sont de purs sanglots.

Sauf ces influences très générales, il n'y a réellement aucune ressemblance entre les deux poètes; différentes sont leurs physionomies, les matières de leurs chants, les mobiles de leurs tristesses. Certes Byron est autrement grand; rapprochée de son œuvre, celle de Musset paraîtra presque composée de fragmens tronqués et de débris pareils à ces astéroïdes qui, bien que de même substance que les plus grands astres, n'en sont pas moins de simple poussière de planètes; mais oserai-je dire que, dans l'incomplet de son œuvre, Musset est non-seulement plus sympathique, mais qu'il exprime nos souffrances morales plus directement et avec plus de vérité? Pour prendre le poème qui vient de nous occuper, y a-t-il rien dans Byron qui aille aussi franchement au cœur des hommes de ce siècle, qui mette aussi *pratiquement* à découvert les plaies du monde nouveau, qui justifie avec une évidence plus pressante les cris de désespoir et les anathèmes du poète? Ce n'est pas une matière qu'on puisse accuser d'être chimérique que le sujet de *Rolla*; c'est une réalité douloureuse au premier chef qui veut des larmes et qui les obtient de tout lecteur parce que le poète ne les lui demande au nom de rien qui lui soit personnel; il n'y a rien là pour les diables noirs du *spleen* et pour les vengeances de l'égoïsme irrité. L'altière

mélancolie de Byron a toujours en elle quelque chose qui nous avertit qu'elle n'est pas à notre usage et qui nous tient à l'écart; aussi nous intéresse-t-elle comme un beau spectacle auquel il nous est interdit de prendre part plutôt qu'elle ne nous apitoie réellement. La mélancolie de Musset, au contraire, nous invite à nous associer à elle avec une sensibilité plaintive à laquelle nous ne résistons pas. Nous avons tous pleuré avec Musset, jamais Byron ne nous arraché une larme. En tout Musset est plus près de nous. En dépit de ses impertinences cavalières, on ne respire pas dans ses œuvres un autre air que celui des pays d'égalité; une atmosphère démocratique enveloppe toutes ses créations. Prenez ses personnages par exemple, et voyez comme ils diffèrent par la condition et l'esprit de ceux de Byron. Ne cherchez chez lui ni Childe-Harold, l'enfant issu des vieux Normands, ni Manfred, le châtelain des Alpes, ni le féodal Lara revenu de sa croisade mystérieuse de brigandage et de débauche dans les pays d'Orient; les héros de Musset ne sont pas d'aussi noble origine, et il n'en est aucun qui puisse faire honte au plus roturier de ses lecteurs. C'est don Paez, un batailleur de caserne; c'est Rafael, le dandy débraillé que vous pourrez apercevoir s'enivrant dans les cafés à la mode, c'est Dalti de *Portia*, un pêcheur de l'Adriatique déguisé en grand seigneur, c'est Franck de *la Coupe et les Lèvres*, un plébéien révolté qui a forcé le monde à compter avec lui, tout à fait ce qu'on pourrait appeler un radical parvenu; c'est Hassan de *Namouna*, un *boulevardier* qui s'est fait Turc par manière d'expédient; c'est Rolla, un débauché sans prestige, hanteur de tavernes et de tripots. Résumons toutes ces différences par une image qui, en accusant encore le contraste, venge l'originalité de notre poète du reproche d'imitation. Byron, c'est l'archange déchu de Milton, qui a tout perdu, mais à qui l'orgueil suffit, et qui ne regrette pas le ciel puisqu'il y trouverait un maître; Musset, au contraire, c'est un pauvre enfant orphelin, laissé faible et seul, qui pousse vers le ciel des cris désespérés parce qu'il a perdu son père et qu'il ne l'a pas connu.

Musset garde donc sa physionomie originale dans le groupe des poètes mélancoliques; il y a aussi son rôle propre, qui n'est pas le moins important. La mélancolie de Musset, ce n'est pas la mélancolie grandiose et monotone de Chateaubriand, s'obstinant à la contemplation des ruines de l'ancienne société. Musset prendrait aisément son parti des ruines si on lui prouvait qu'elles seront fertiles. Ce n'est pas davantage la tristesse vague et inexpliquée de Lamartine, cherchant une consolation quelque peu feinte dans des croyances auxquelles son âme n'est que médiocrement engagée; plus sincère, Musset avoue franchement que les croyances lui manquent et que c'est là pour lui une source de pro-

fondes souffrances. C'est encore moins la tristesse érudite et invétérée de Leopardi, qui désespère froidement, parce qu'il sait que la création est sans but et que la vie n'est qu'un phénomène douloureux engendré par un néant accidentellement fertile; en dépit de son admiration pour le poète qui associe dans un même culte l'amour et la mort, le sentiment de la vie est trop fort chez Musset pour qu'il accepte aucune de ces sombres conclusions, et il regimbe contre le néant avec une énergie désespérée. Le message de mélancolie que Musset avait été chargé de transmettre à son siècle est très différent de tous ceux-là. Nous allons sans doute étonner bien des lecteurs en leur disant que Musset a eu une intuition d'une portée philosophique considérable, une intuition qui intéresse non-seulement son siècle, mais tous ceux qui le suivront; le fait n'en est pas moins ainsi. La cause des maux dont nous souffrons lui était apparue en même temps comme une menace de mort suspendue sur l'avenir de l'humanité, et ne prenez pas ces mots au figuré, prenez-les dans l'acception que leur aurait donnée un Schopenhauer ou un Leopardi. Cette intuition, d'une tristesse écrasante, qu'on n'a jamais remarquée comme elle le mérite, a trouvé sa plus complète et sa plus forte expression dans *Rolla*; mais on la rencontre dans toutes ses œuvres, dans les plus légères comme dans les plus sérieuses, et, tenez, elle étend, le croiriez-vous, son ombre froide d'invisible mancenillier sur le gai soleil où gambade, feignant le rire et portant la mort dans le cœur, cet Hamlet gamin, qui est le héros de sa comédie de *Fantasio*. Cette ombre sinistre, ne la sentez-vous pas dans cette pensée plus belle qu'aucune de Jean-Paul Richter, que Musset, par parenthèse, a beaucoup goûté et dont il s'est souvent souvenu tant en prose qu'en vers. « L'éternité est une grande aire, d'où tous les siècles, comme de jeunes aiglons, se sont envolés tour à tour pour traverser le ciel et disparaître. Le nôtre est arrivé à son tour au bord du nid, mais on lui a coupé les ailes, et il attend la mort en regardant l'espace dans lequel il ne peut s'envoler. » Le mal de ce siècle, Musset l'appelait nettement l'épuisement moral. Personne autant que lui n'a été frappé d'un certain stigmate de stérilité, où, si vous l'aimez mieux, de sécheresse inféconde qui, en effet, a caractérisé dès l'origine nos sociétés renouvelées, et qui, loin de diminuer, est allé au contraire s'aggravant toujours de période en période, comme ces taches du soleil à son déclin, que les dernières générations des hommes voient avec terreur s'agrandir de siècle en siècle dans le poème en prose de Grainville.

Selon Musset, ce mal prenait sa source dans la disparition des croyances religieuses, disparition qui avait établi un divorc

fatal à l'âme entre les facultés intellectuelles et les facultés sensibles, et privé par là de toute chaleur fécondante la partie aimante de l'homme. Les croyances avaient été détruites, disait-on, pour émanciper l'intelligence, mais on n'avait pas réfléchi qu'il y a encore autre chose que l'intelligence dans l'homme, que le même homme qui pense est aussi un homme qui sent, et que de ces deux fonctions c'est la dernière qui est la plus importante socialement, car c'est celle qui, par l'amour, entretient la vie morale autant que physique et la transmet, rattache les hommes par la fraternité religieuse et relie les générations entre elles par la chaîne des traditions. On n'avait pas réfléchi non plus que, si les lumières de l'intelligence éclairent quelques esprits, elles n'ont jamais consolé les souffrances de personne, — le mot est de Musset même, — et que l'homme est ainsi fait que, le bonheur étant l'objectif de sa nature, il veut être heureux par la même vérité qui force sa conviction, ou sinon elle n'aura sur lui aucune force de persuasion, d'où la supériorité, au moins sociale, de la religion, qui répond à la fois à ces deux exigences de l'âme humaine, sur la philosophie, qui ne répond qu'à une seule. La formule par laquelle on peut résumer tout Rousseau : Sans religion pas de mœurs, et sans mœurs pas de société, Musset l'a reprise en en changeant le second terme : sans religion pas d'amour, et sans amour pas de société. De là les invectives passionnées dont ce sceptique et cet incrédule poursuit la race des sophistes, des ergoteurs, des analyseurs de toute espèce, le long et funèbre soliloque de Franck dans *la Coupe et les Lèvres*, maint passage de *Namouna*, la célèbre apostrophe à Voltaire dans *Rolla*, et même ce poème tout entier, l'*Espoir en Dieu*, la *Lettre à Lamartine*, et cette éloquente page qui termine la première partie de la *Confession d'un enfant du siècle :* « Hommes du siècle, pensez à Abailard lorsqu'il eut perdu son Héloïse. » L'œuvre des sociétés modernes, concluait le poète, est donc menacée par le fait même par lequel elle s'est accomplie, et celui qui vous parle ainsi est un enfant du siècle lui-même, c'est-à-dire un homme qui n'admet pas plus que vous les croyances dont il accuse la disparition, mais qui s'étonne seulement que vous n'en soyez pas aussi malheureux que lui. Car, sachez-le, le mal est sans remède dans l'avenir comme dans le présent. Les croyances que vous avez détruites ne renaîtront plus, soyez-en sûrs, mais aucune autre ne les remplacera. Il est trop tard maintenant que l'âme humaine a perdu par vos leçons la spontanéité des instincts et la docilité des sentimens. Vous avez détruit les derniers germes d'une terre épuisée qui ne les renouvellera plus. Rappelez-vous avec quelle éloquence cette idée sombre est mise en relief dans l'admirable début de *Rolla* :

La terre est aussi vieille, aussi dégénérée,
Elle branle une tête aussi désespérée,
Que lorsque Jean parut sur le sable des mers,
Et que la moribonde à sa parole sainte,
Tressaillant tout à coup comme une femme enceinte,
Sentit bondir en elle un nouvel univers.
Les jours sont revenus de Claude et de Tibère,
Mais l'espérance humaine est lasse d'être mère
Et, le sein tout meurtri d'avoir tant allaité,
Elle fait son repos de sa stérilité.

L'idée, ou, si vous aimez mieux le sentiment est formidable, le savez-vous, et mérite d'arrêter la rêverie de quiconque s'intéresse aux destinées de la pauvre race à qui la terre est assurée pour quelques milliers de siècles.

Quelques mois après *Rolla* éclatait cette aventure que nous indiquions il y a un instant comme ayant marqué le point culminant de la vie de Musset. Pour avoir le nom de cette aventure, on n'a qu'à se rappeler les controverses passionnées qui divisèrent le Paris lettré lorsqu'il y a une vingtaine d'années Mme Sand publia son roman d'*Elle et Lui* et que Paul de Musset y répondit par le roman de *Lui et Elle*. On conçoit que nous glissions sur cet épisode, quelque importance qu'il ait eue dans la destinée du poète; eussions-nous la volonté de faire autrement, nous n'en aurions pas le pouvoir. Sauf quelques pages de Paul de Musset sur l'état moral du poète à la suite de cette aventure, nous n'avons pour en juger que des documens absolument littéraires, les premières *Lettres d'un voyageur*, *Elle et Lui*, *Lui et Elle*, *la Confession d'un enfant du siècle*, et l'on conviendra que ce sont là des documens trop altérés de poésie pour qu'on puisse asseoir une opinion sérieuse sur leur base. En dehors de ces documens trop poétiques, il n'existe que des récits légendaires qui ne méritent pas non plus entière confiance, n'étant très probablement que les reflets des versions des deux acteurs de ce drame intime, car l'aventure se passant hors de France n'a pas eu de témoin immédiat; à moins donc que la correspondance échangée entre les deux amans ne se retrouve quelque jour, nous en serons toujours réduits aux conjectures pour savoir quel fut le coupable véritable dans cette rupture si soudaine et qui eut, d'un côté au moins, de si douloureuses conséquences. S'il fallait donner notre impression à cet égard, nous dirions qu'il est probable que la culpabilité doit être partagée fort également. Une des erreurs les plus communes en amour est cette illusion qui porte l'un vers l'autre deux êtres dont les natures ne sont faites pour s'apparier en aucune façon. Comme cette illusion résulte d'ordinaire de l'attrait des contrastes, elle fait les passions extrêmement vives, et comme en même temps elle ne repose sur aucune affinité des natures, elle fait les pas-

sions extrêmement courtes. Vive et courte, telle fut en effet la passion à laquelle nous faisons allusion. Les natures des deux amans étaient également exigeantes, mais ces exigences étaient de caractère tout opposé. Du côté de Musset, la triste *Confession d'un enfant du siècle* nous le dit, ces exigences prenaient leur source dans un tempérament nerveux à l'excès qui, multipliant sans mesure les saillies, les boutades, les caprices, les dépits, les susceptibilités, les soupçons, les reproches, n'accordait à l'amour ni trêve ni repos, et devait par là d'autant plus vite le lasser et l'épuiser. Tout autres étaient les exigences de la personne illustre qui fit naître et partagea cet amour célèbre. Il existe de cette personne un portrait peint par Delacroix à peu près à l'époque de cette passion, portrait qui ne se trouve pas très loin du lieu où paraissent ces pages; il est impossible de ne pas être frappé de l'expression de paix qui émane de ces traits calmes et de ces grands yeux qui ont la limpidité sans transparence et la profondeur immobile des belles eaux dormantes. Ou l'enveloppe est bien trompeuse, ou l'âme qu'elle recouvrit dut avoir un impérieux besoin de repos. La lutte lui coûtait certainement, et par conséquent devenait facilement mortelle à qui la provoquait. D'un côté, l'amour dégénéra vite en amertume et en colère, de l'autre il dégénéra vite en froideur et en ennui. Cette personne si foncièrement calme, dont les emportemens n'étaient que dans l'éloquence, fut victime en cette occasion de cet attrait d'imagination qu'elle ressentit plusieurs fois dans sa vie pour les natures nerveuses, précisément parce qu'elles étaient aux antipodes de la sienne. C'est là une opinion qui n'a qu'un fondement tout psychologique; mais ce qui nous porte à croire qu'elle n'est pas loin de la vérité, c'est que nous voyons que la même histoire s'est répétée, à certaines différences près, dans les relations de cette femme illustre avec cet autre nerveux maladif, qui eut nom Frédéric Chopin, dont les inquiétudes fébriles avaient fini par lasser son courage autant que les impatiences de Musset. Lisez, pour vous en convaincre, dans le livre que Liszt a consacré à l'élégant musicien, la partie qui concerne ces relations.

Les conséquences de cette passion et de la brusque rupture qui y mit fin furent certainement considérables pour Musset. A quel point sa douleur fut vivace, la superbe pièce intitulée *Souvenir*, écrite six ans après l'événement, en est un impérissable témoignage. Il avait toujours eu une tendance à la mélancolie, mais jusque-là cette mélancolie avait été celle qui est la sœur inséparable de la rêverie, ou cette mélancolie mixte qui peut s'associer à des sentimens agressifs, belliqueux ou révoltés; à partir de cette aventure, il versa de plus en plus dans la vraie mélancolie, celle qui naît du désenchantement et de l'abandon de soi. *La Nuit de mai* reste

l'expression admirable de ce désastreux état d'âme où le poète eut un moment l'illusion, cette pièce nous le dit, de chercher un principe fécond d'inspiration. N'exagérons cependant ni cette douleur ni les conséquences qu'elle put avoir. Comme l'aventure fit le bruit que l'on peut croire, il fut longtemps admis que toutes les inspirations douloureuses des poésies lyriques de Musset se rapportaient au même amour; nous savons aujourd'hui qu'il n'en est rien et que Musset chercha à se guérir de cette blessure en en provoquant beaucoup de semblables. Son frère Paul a déchiré le voile pour ce qui concerne la plus belle des quatre *Nuits*, *la Nuit de décembre*, qui fut inspirée par une rupture d'amour sans rapport aucun avec celle dont nous venons de parler. De son côté, Mme Jaubert, que le poète appelait sa marraine, et qui avait trouvé pour lui ce nom digne d'un prince des bons vieux contes de fées, *Phosphore du cœur volant*, — sobriquet qui peint à merveille l'inflammabilité de la nature de Musset, mais n'implique pas une bien grande confiance dans la fidélité de ses sentimens, — nous apprend qu'il ne tint qu'à la princesse de Belgiojoso, alors dans tout l'éclat de sa beauté célèbre, d'essayer de son pouvoir pour effacer les traces de ces chagrins antérieurs. Il paraît qu'elle n'en eut pas la curiosité et qu'elle y ajouta un chagrin nouveau, c'est-à-dire un refus sans ombre de charité. Elle lui écrivit, nous dit Mme Jaubert, que le châtiment des amours vulgaires était d'interdire à celui qui s'en rendait coupable l'aspiration aux nobles amours, et comme on n'aime pas à s'entendre faire des complimens pareils, Musset rima pour se venger la petite pièce *Sur une morte*, où il faisait par anticipation l'épitaphe de la princesse. Et combien d'autres inconnues dont les silhouettes se montrent tant dans le livre de Paul de Musset que dans les *Souvenirs* de Mme Jaubert! combien d'initiales qui livreraient leur secret sans qu'il fût nécessaire de beaucoup les interroger! Tout lecteur de Voltaire se rappelle certainement la vengeance originale que le bel Amazan inventa contre la princesse de Babylone lorsqu'il crut avoir à s'en plaindre: « Ah! princesse, comme je vous punis! comme je vous punis! » s'écriait-il chaque fois qu'il se surprenait lui-même dans le flagrant délit de la plus positive infidélité. Il faut bien avouer que c'est un peu l'agréable méthode par laquelle Musset entretint sa douleur, et nous savons pertinemment aujourd'hui que les applications qu'il fit de cette méthode furent assez nombreuses pour que désormais on ne fasse pas porter à une illustre mémoire plus de torts qu'elle n'en eut réellement.

Nous nous serions volontiers dispensé de toute allusion à ces aventures, mais hélas! elles se rapportaient trop directement à notre sujet pour que nous pussions les négliger. L'amour fut la seule religion

d'Alfred de Musset, mais il fut pour lui une religion véritable, prenez le mot dans le sens le plus positif. Nous n'avons rien à objecter à une telle religion, elle a été de tout temps celle des cœurs épris de Dieu et des âmes sensibles à la beauté de ses œuvres, elle est le fondement même de celle que les hommes professent depuis dix-neuf siècles, et par conséquent on peut y faire son salut tout comme dans une autre, mieux même que dans une autre, mais c'est à une condition que le pauvre Musset fut toujours impuissant à respecter. Cette condition, je me rappelle l'avoir rencontrée très bien définie dans un beau passage d'un poète anglais contemporain, Robert Browning : « Ne cesse jamais d'aimer, dit à peu près le poète, que je cite de mémoire, et quand tu ne pourras plus aimer les femmes, aime l'humanité ; quand tu ne pourras plus aimer l'humanité, aime la nature ; quand tu ne pourras plus aimer la nature, aime Dieu. » Voilà le programme que Musset ne put remplir, et ces aventures féminines incorrigiblement répétées nous disent pourquoi, c'est qu'il ne put jamais parvenir à séparer cette religion de l'amour de l'idolâtrie des créatures. Ce n'est pas faute cependant d'avoir compris que l'amour était distinct des attachemens périssables et senti qu'il fallait s'y attacher en dépit de toutes les déceptions. Rappelez-vous le beau passage de la dédicace du *Spectacle dans un fauteuil :*

> Doutez, si vous voulez, de l'être qui vous aime,
> D'une femme ou d'un chien, jamais de l'amour même...
> Doutez de tout au monde et jamais de l'amour.
> Tournez-vous là, mon cher, comme l'héliotrope, etc.

Voyez encore, dans *les Nuits,* dans l'*Espoir en Dieu,* dans la *Lettre à Lamartine* avec quelle énergie de tristesse il s'accroche à cette croyance en l'amour séparé de ses manifestations mensongères ! Malheureusement ce n'est là chez lui qu'un effort qui est trahi par la faiblesse même de sa nature, et trahi au moment même où il le fait. C'est le cœur tout rempli d'images charnelles qu'il élève sa pensée vers Dieu ; c'est l'imagination toute barbouillée des peintures du libertinage parisien qu'il écrit sa lettre à Lamartine. Cette distinction entre l'amour et ses manifestations terrestres qu'il comprenait si bien et où était pour lui le salut, il ne put jamais s'y tenir longtemps ni fortement. Aimer quand même, aimer sans souci des conditions que nous impose la terre, ou des obstacles que nous oppose le monde, ou des injures que nous inflige la fragilité des créatures humaines, voilà le véritable préservatif contre la débauche, la misanthropie et la mélancolie, et ce préservatif le pauvre Musset ne sut pas le conquérir. Aimer d'une manière si haute et si générale que cet amour puisse nous suivre dans tous

les âges de la vie, voilà qui fait consoler de la perte de la jeunesse et qui même permet de ne pas s'en apercevoir, car un tel amour fait passer la jeunesse de l'enveloppe où elle n'est plus dans l'âme, où elle nous reste jusqu'à la mort, et cette perpétuité de jeunesse Musset la refusa, non par ignorance, hélas! mais par faiblesse complaisante pour des attachemens qui n'ont qu'une heure. Ne soyons pas trop sévère cependant à Musset pour cette faiblesse, car elle nous dit encore à quel point il fut exclusivement créé pour cette unique saison de la vie qui s'appelle la jeunesse. Cette impuissance qu'il éprouve à séparer l'amour de l'idolâtrie des créatures, tout jeune homme l'éprouve comme lui. Il y a plus que cette impuissance chez le jeune homme, il y a répugnance invincible à concevoir l'amour autrement qu'étroitement incarné et dans sa forme la plus limitée. L'amour *en soi*, séparé de toute personnalité distincte, lui apparaît comme un fantôme de tristesse, et ce n'est pas lui qui reprocherait jamais à Léopardi d'en avoir fait le frère de la mort. Nous retrouvons dans nos souvenirs une confidence qui nous fut faite il y a bien des années et qui *illustre* à merveille cette importante particularité psychologique : « Je traversais tout seul un jour la plus belle de nos places publiques dans une heure de découragement profond et où je ne voyais rien dans la vie où je pusse m'attacher, nous dit l'auteur de cette confidence. J'allais donc, roulant dans ma tête les pensées les plus tristes, lorsque tout à coup je m'entendis me disant à moi-même : « Aime les idées. » Subitement, à l'appel de cette voix intérieure, il me sembla que j'étais transporté au sommet du Mont-Blanc, séjour de la solitude éternelle et des glaciers qui ne fondent jamais, et un long frisson qui parcourut tout mon corps me témoigna de la terreur que je ressentais. » Certes, voilà un frisson que l'on n'éprouve plus lorsqu'on a dépassé le méridien de la vie, mais il faut avoir dépassé ce méridien pour sentir la chaleur que les idées empruntent aux flammes du soleil de vérité et de beauté d'où elles émanent.

Pratiquer imparfaitement et avec des rechutes fréquentes d'infidélité la religion à laquelle on appartient est déjà chose grave pour l'âme du croyant; il y a pis cependant, c'est de l'outrager par l'impiété et de la violer par le sacrilège. Voilà le crime noir, irréparable, celui qui engendre le remords que rien ne peut étouffer, celui qui, dans la tragédie du vieux poète Marlowe, baigne des sueurs de l'épouvante le nécromant à son agonie, celui qui, dans les légendes du moyen âge, pousse les coupables à chercher l'expiation par les moyens les plus désespérés. Dans la religion de l'amour, ce crime capital s'appelle la débauche, et Musset avouait l'avoir commis avec récidives multipliées. De tous les principes de sa mélancolie, ce sacrilège fut à coup sûr le plus actif et le plus

constant. Toute sa vie, le spectre de la débauche le suivit à la trace comme le barbet diabolique suit le docteur Faust, accompagnant chacun de ses pas et le forçant à marcher dans l'ombre odieuse qu'il projetait devant lui, sans tenir compte de ses repentirs et de ses colères. Si ce fut à l'origine un jeu de l'évoquer imprudemment, le plaisir de ce jeu n'a été que d'un instant et a été chèrement payé. Le poète s'amuse de l'apparition dans les *Contes d'Espagne* avec l'entrain de don Juan recevant la statue de pierre qu'il a conviée à souper par bravade; mais tournez la page, et le rire a cessé. Les conséquences de cet amusement se sont révélées; le poète s'est créé un hôte maudit qui a élu domicile à son logis et qui ne le quittera pas. *Le Spectacle dans un fauteuil* est plein de cette présence incommode. Avec quelle sombre et forte couleur il a peint son image et avec quelle verve éloquente il l'invective dans *la Coupe et les Lèvres!* Dès qu'il l'a reconnu, son premier mouvement est de s'en défaire. Franck engage avec le spectre le duel à mort de don Paez et de don Etur, mais, moins heureux que le héros des *Contes d'Espagne*, il est vaincu dans la lutte. Le poète voit bien qu'il ne pourra le chasser, et dans *Namouna* il essaie de ruser avec lui et de l'utiliser même s'il se peut au profit de l'amour, chimère qui a trouvé son expression dans l'apologie de don Juan présenté comme le chevalier sans peur d'un Saint-Graal de nouveau genre s'acharnant par le moyen de l'inconstance des sentimens à la découverte du cœur idéal dont le dieu a fait son sanctuaire. On n'aperçoit pas ce spectre dans la comédie *A quoi rêvent les jeunes filles*, mais, même absent, il ne cesse de se faire redouter, et c'est encore lui qui fait l'objet des préoccupations du bon duc Laërte dans le singulier interrogatoire qu'il fait subir à son futur gendre Silvio. De même, dans les comédies et proverbes, il n'apparaît pas réellement, mais à mainte fleur qui s'est fanée sur sa tige comme piquée par un ver invisible, à mainte dévastation d'arbustes, à mainte touffe de gazon foulé, il est aisé de voir qu'il a passé par là. Enfin il a partie gagnée, et dans les ouvrages qui suivent *le Spectacle dans un fauteuil*, il occupe en maître toute la place.

Nous venons de voir ce qu'il est dans *Rolla*, et c'est encore lui qui est le génie inspirateur d'un ouvrage considérable écrit à peu près à l'époque de ce dernier poème, *Lorenzaccio*, vaste fresque dramatique, où l'auteur a peint avec verve et vérité les mœurs de Florence à ces heures suprêmes d'agonie où l'indépendance nationale expire sous le pied de l'étranger, tandis que la liberté civile râle sous la main tyrannique d'un Médicis dégénéré. Si dans *Rolla* ce spectre de la débauche apparaît comme le cavalier de la mort de l'*Apocalypse*, dans *Lorenzaccio* il apparaît comme le squelette goguenard des danses macabres. A son instar, il tient la tête du cor-

tège des personnages et il en règle le défilé, assignant à chacun sa place, soufflant à chacun son rôle, grimaçant et bouffonnant avec son mignon Lorenzaccio qui croit lui échapper, mais qu'il dupera encore mieux que tous les autres. Dans ce personnage de Lorenzaccio, Musset s'est visiblement souvenu de Shakspeare, dont il a ingénieusement transformé le type le plus célèbre. Lorenzaccio est un Hamlet bouffon, qui fait le débauché pour endormir Alexandre de Médicis dans une trompeuse sécurité et le frapper d'un coup infaillible, comme le prince de Danemark contrefait le fou pour ne pas éveiller les soupçons du roi. C'est par feintise patriotique qu'il entretient amitié avec la débauche, mais cette intimité lui est aussi fatale que la sienne le sera à Alexandre de Médicis. Si on ne badine pas avec l'amour, on badine encore moins avec la débauche, et quiconque l'appelle comme ouvrière de ses entreprises les ruinera dans leurs bases et les déshonorera infailliblement. Voyez un peu l'histoire de Lorenzaccio. Il arrive à ses fins, il délivre sa patrie du joug honteux qu'elle subissait, mais nul ne louera une œuvre venant d'un tel auteur, et lui-même n'y aura pas foi. Les conséquences de cette débauche feinte ont été doubles en effet pour Lorenzaccio. A la pratiquer par politique il a gagné d'être méprisé de ses concitoyens, de se mépriser lui-même, et ce qui est plus fort, d'en venir à mépriser ces nobles sentimens pour lesquels il s'est déshonoré. Pour avoir cherché le bien par un moyen infâme, il est arrivé un moment où il s'est trouvé tellement éloigné de son point de départ qu'il n'a pu le rejoindre, et où il s'est vu tellement métamorphosé par la pratique du vice qu'il n'a plus pu se reconnaître. Ce n'est pas en vain qu'il a joué avec les plus vils mobiles du cœur humain, ce n'est pas en vain qu'il a été artisan de corruption, conseiller de tyrannie, pratiquant de perfidies; on ne garde pas l'amour de l'humanité lorsqu'on en a remué les fanges, et on désespère de la vertu encore plus sûrement que Brutus lorsqu'on a appelé le vice à la servir.

Enfin l'obsession devint tellement forte qu'un jour Musset, ne pouvant plus résister, dénonça publiquement la présence du spectre. On devine que nous voulons parler de son roman, *la Confession d'un enfant du siècle*. Parmi ses dons si nombreux, Musset comptait l'éloquence, une éloquence spontanée comme sa poésie, toute de verve et de passion; *la Confession d'un enfant du siècle* est de toutes ses œuvres celle où il a eu le plus recours à ce don. Cette longue peinture de la débauche et de ses conséquences, la plus effrayante que nous connaissions, fait hésiter le jugement, tant elle attire et repousse en même temps. Laissons le poète lui-même prononcer sur son œuvre; il l'a fait dans une conversation dont nous avons recueilli l'écho. « J'y ai vomi la vérité, » disait-il à une

personne qui l'a beaucoup admiré, et ce mot explique parfaitement les sentimens antithétiques de répugnance et d'attrait, d'horreur et de sympathie que cette lecture inspire. La disposition avec laquelle nous lisons ce livre est le même mélange d'aimant mépris, d'indulgente sévérité et de compatissante tristesse que l'on éprouve en assistant un ami en état d'ivresse ou en proie à un chagrin mérité. Tant de cynisme et de malfaisante rouerie irrite et blesse le cœur; tant de candeur et de naïveté le désarme et le retient. De la candeur et de la naïveté, il y en a dans l'entreprise de cette confession publique, dans l'humilité de ces aveux faits sans réticence, où il a imposé silence à son orgueil et où il n'a voulu montrer en lui que le mal. Ce n'est pas là en effet une confession à la Jean-Jacques, une audacieuse apologie de soi, un défi au lecteur de répéter la prière du pharisien et de se glorifier d'être meilleur que l'auteur de ces aveux. Ce n'est pas davantage une confession à la Casanova. Il n'y a rien là de l'effronterie du libertin, qui met au jour son libertinage pour s'en targuer insolemment ou en amuser son lecteur. Le cynisme même de Musset est moral par l'excès de sa violence et la sincérité injurieuse avec laquelle il malmène son *moi* coupable. Sombre et tristement sérieux d'un bout à l'autre, ce livre atteint véritablement le but que l'auteur s'est proposé. Il est impossible de montrer d'une manière plus frappante que la conséquence de la débauche est de rendre le débauché, non-seulement indigne, mais incapable d'amour, de tuer l'âme en infectant de ses poisons le sentiment par lequel elle pouvait se relever et se sauver. Ce n'est pas qu'elle enseigne directement la haine et le mépris de l'amour; non, elle procède plus adroitement et se contente d'en détruire par avance les conditions et les garanties. Le débauché pourra ressentir une passion vraie, et il la saluera avec une joie d'autant plus sincère qu'il aura fait plus longtemps commerce avec des passions bestiales et des plaisirs impies. Une passion vraie, ce sera pour lui ce qu'est pour Dante le passage de l'air enfumé de l'enfer à l'air libre, où il lui est enfin permis de revoir les étoiles. Trompeuse illusion! aucune des leçons de l'institutrice diabolique qu'il a donnée à son âme ne sera oubliée. D'où vient cette incrédulité fantasque qui va le saisir tout à coup sans motifs et le pousser à douter de ce qu'il aime? C'est la débauche qui lui a enseigné le scepticisme en lui donnant l'expérience multipliée des mensonges du vice et qui a détruit ainsi le fondement sur lequel s'appuie l'amour véritable, la foi. Et cette grossièreté, qui éclate par momens chez lui et qui fait un si pénible contraste avec l'élégance naturelle de ses discours et la politesse de ses manières, d'où vient-elle, sinon de la vulgarité dans laquelle la débauche l'a traîné trop longtemps, de cette vulgarité qu'il croyait mépriser au moment même où il s'y vautrait, mais

qui s'est insinuée subtilement en lui et qui reparaît à l'improviste comme une habitude ou un souvenir. Et cette perversité qui le pousse à faire souffrir l'être qu'il aime, qu'est-ce donc? Ah! c'est que la débauche a mis en lui un étrange, presque paradoxal besoin de vengeance; c'est qu'il a souffert autrefois, cruellement souffert des ruses de la sensualité et des perfidies du vice, et que, maintenant, par un fatal retour, imitant le crime commis jadis contre son cœur, il rend à un être innocent la souffrance qui lui a été infligée. En dépit de tout, il y a d'heureux momens où l'âme ne demande qu'à s'abandonner en toute naïveté, et ces momens-là abondent dans *la Confession d'un enfant du siècle*. Quelles charmantes descriptions de la campagne qui sert de décor aux amours d'Octave et de Mme Pierson! que de poésie dans ces courses nocturnes à travers les bois, dans ces dialogues passionnés chuchotés dans les solitudes embaumées ou à la clarté des étoiles! Hélas! le contraste, à cette fraîcheur, à cette paix, à cette naïveté, n'est jamais bien loin. Subitement arrive quelque mot malheureux qui fait tomber tout cet enchantement en poussière. Vous rappelez-vous l'impression que vous avez ressentie lorsque, vous promenant dans une campagne où tout était verdure et fleurs, vous vous êtes tout à coup trouvé en face de quelque fabrique de produits chimiques ou autre usine de même genre, dont les influences délétères ont desséché aux alentours toute végétation? tel est le contraste que présente invariablement chaque scène de *la Confession d'un enfant du siècle*, et il ne saurait y en avoir de plus désagréable. Comprenez-vous maintenant combien nous avions raison, en commençant cette étude, de dire que, si les sentimens chantés par le poète étaient coupables, c'était à lui qu'il fallait laisser le soin de prononcer la condamnation?

La Confession d'un enfant du siècle, qui parut dans les premiers mois de 1836, fut le dernier livre considérable d'Alfred de Musset. La confession de l'enfant est faite, nous attendons maintenant l'homme à l'œuvre, lui disait ici même Sainte-Beuve au lendemain de la publication de ce livre. Nul doute qu'Alfred de Musset ne se soit tenu à ce moment le même langage que lui tenait Sainte-Beuve. C'était le vieil homme qu'il venait d'enterrer, et il croyait certainement qu'il allait commencer une nouvelle existence, plus triste peut-être que l'ancienne, mais plus pure, et dont l'admirable *Nuit de mai*, publiée quelques mois auparavant, pouvait passer pour la mélancolique préface. Cette espérance ne devait jamais se réaliser. Le vieil homme avait des racines trop profondes pour se laisser ainsi extirper; peut-être aussi la blessure qu'il avait reçue avait-elle pénétré trop avant pour que la santé revînt jamais au poète. Avec *la Confession d'un enfant du siècle*, la période créatrice de

Musset peut donc être dite terminée; désormais il n'ajoutera plus que peu de choses à ses productions antérieures. C'en est fini pour toujours des longs poèmes; la comédie de fantaisie est close aussi maintenant ou à peu près. En un sens cependant le programme de *la Nuit de mai* fut exécuté. Quoique toutes les poésies de Musset indistinctement appartiennent au genre lyrique, le poète lyrique, à proprement parler, appartient à cette période nouvelle. A partir de ce moment, toutes ses inspirations prennent une forme purement individuelle; c'est à lui-même qu'il revient sans cesse, il semble qu'il ne puisse plus se détacher de son *moi*. On se rappelle, dans la *Nuit de mai*, la superbe comparaison du pélican distribuant ses entrailles à sa couvée; Musset tint à montrer que ce n'était pas là une simple figure de rhétorique, et il ne voulut plus composer sa poésie qu'avec le sang de son cœur et les larmes de ses yeux. C'est par cette poésie douloureuse, mais trop cruelle et trop épuisante pour pouvoir être longtemps féconde, que pendant quelques années encore il va poursuivre sa carrière et accroître sa renommée. Ce fut donc là, si l'on veut, un poète nouveau, car il est certain que jamais Musset ne s'est élevé plus haut et ne s'est montré si noble. La douleur l'a réellement purifié; plus rien dans ces inspirations lyriques de fumeux, d'équivoque et de trouble; plus rien même dans ses rares heures de gaîté de cette lie de bouffonnerie cynique dont il aimait à barbouiller ses plus belles créations comme pour les marquer d'un stigmate de libertinage et leur faire porter les couleurs de la Vénus impudique. Comparez par exemple le petit poème *une Bonne Fortune* et l'*Idylle* à ses anciennes fantaisies voluptueuses, et voyez comme la pétulance d'autrefois s'y est tempérée d'aimable mélancolie et comme le plaisir y parle un langage plus décent. Toutes les inspirations de cette période sont donc de la plus haute valeur; mais qu'elles sont en petit nombre! Comptez bien, il n'y en a pas en tout plus de dix : les quatre *Nuits*, l'*Espoir en Dieu*, la *Lettre à Lamartine*, les *Stances à la Malibran*, la satire *sur la Paresse*, *Souvenir*, *une Soirée perdue*, *Après une lecture*, c'est tout. Je ne dis rien de *Lucie*, cette élégie ne se rapportant pas à cette période puisqu'elle a été composée avec des fragmens de l'ancien poème condamné *le Saule*. Quant à l'*Idylle*, au petit poème *une Bonne Fortune*, et à ces deux charmantes imitations de Boccace *Sylvia* et *Simone*, ce sont œuvres gracieuses qui se rapportent au Musset des périodes précédentes. Rarement on a conquis la gloire avec un bagage moins pesant. Cela est peu, si l'on songe au bagage lyrique de Lamartine et de Victor Hugo, et cependant c'est justement que Musset occupe une des premières places parmi ceux qui dans ce siècle ont cultivé cette forme de poésie.

Dans ce petit nombre faisons encore un choix. Élaguons l'*Espoir en Dieu* et la *Lettre à Lamartine* dont nous avons déjà indiqué le sentiment, et que d'ailleurs, contrairement à l'opinion générale, nous avouons ne goûter que modérément. Élaguons encore la pièce *sur la Paresse* comme étant une œuvre de demi-caractère, quelque chose d'intermédiaire entre la satire et l'épître familière. *Une Soirée perdue* n'est qu'une gracieuse fantaisie où Musset a fondu de la manière la plus heureuse les manières des deux poètes qui, avant même Victor Hugo, ont été ses initiateurs en poésie, Mathurin Régnier et André Chénier. Des quatre *Nuits*, trois sont parfaitement belles. *La Nuit de mai* restera comme l'esquisse éloquente d'une *poétique* de la mélancolie, et *la Nuit d'octobre*, où le poète a exprimé le désir d'échapper à sa douleur, se termine par un serment d'oublier le passé qui est bien une des incantations les plus irrésistibles que la magie de la poésie ait jamais inventées; n'en conservons cependant qu'une seule, *la Nuit de décembre*, qui est à notre avis la plus originale et comme sentiment et comme forme. Il nous restera ainsi quatre pièces, cette *Nuit de décembre*, *Souvenir*, les *Stances à la Malibran* et *Après une lecture*, qui sont la quintessence même de Musset lyrique et qui suffiront pour nous dire ce qui le distingue particulièrement dans cet ordre de poésie.

Qu'il y a de plus grands poètes lyriques que Musset, je ne le conteste pas; ce qui est certain, c'est qu'il n'y en a pas qui soit aussi purement lyrique, c'est-à-dire dont la poésie soit aussi absolument personnelle et nous rapproche davantage de la source même du sentiment. Prenez par exemple la pièce intitulée *Souvenir*, et dites si vous ne surprenez pas là l'inspiration à son jaillissement même, la molécule lyrique à son apparition même et à sa première agitation. Comparez-la avec deux autres célèbres pièces lyriques où la tristesse propre aux choses passées a trouvé son expression. Rien pour le décor comme dans *le Lac* de Lamartine, aucune gradation savante de mélancolie comme dans *la Tristesse d'Olympio*. C'est le sentiment pur, nu comme la vérité lorsqu'elle s'échappe hors de son puits, avant aucun revêtement, sans apprêt et presque sans souci de l'art, un jet de passion sorti tout chaud du cœur. Si jamais pièce a mérité son nom, *Souvenir*, c'est bien celle-là. C'est le phénomène du souvenir en effet, et sous sa forme la plus complète, c'est-à-dire la résurrection, le retour momentané à la vie d'une chose passée, qu'elle nous présente. Cela est aigu comme le réveil des anciennes blessures que le soldat a rapportées de la guerre; mieux encore, c'est comme le choc en retour même du coup de foudre qui frappa jadis le poète, et ce n'est pas une vaine image que ce tonnerre qu'il invoque aux dernières strophes. Un excentrique qui a eu souvent de rares bonheurs d'expression a dit un

jour que la poésie de Musset lui donnait l'impression d'un bois de lilas foudroyé; rien n'est mieux fait que cette pièce pour justifier cet heureux mot. Prenez maintenant la *Nuit de décembre*. Ici encore, le sentiment est tellement immédiat, tellement *actuel*, il tient tellement le cœur du poète sous l'étreinte de l'angoisse, il trouble tellement son cerveau par le délire du désespoir, qu'il est absolument impossible d'établir une distance entre l'heure où cette souffrance a été ressentie et l'heure où elle a été exprimée. L'excès de cette souffrance a été tel qu'il a engendré l'hallucination, car c'est une parfaite hallucination, tant pour la précision et le relief du fantôme que pour la régularité de ses retours, si parfaite et donnant si bien l'illusion de la réalité qu'elle a fait commettre une légère erreur de jugement au plus fin des critiques, Sainte-Beuve. Ce nom de *solitude* que se donne l'apparition du *double* à la dernière strophe de la pièce, lui parut trop abstrait pour les tableaux si concrets qui venaient de passer sous ses yeux; mais cette observation prouve tout simplement qu'il n'a pas compris le phénomène que le poète a voulu présenter, celui de cette profondeur de tristesse où nous nous regardons vivre, où nous sentons que nous n'avons d'autre consolateur que nous-même, et où il nous semble qu'une partie de notre être se détache de nous pour nous aider à souffrir.

L'effet de cette poésie est instantané et électrique sur le lecteur, car, à force d'être personnelle, elle est physique et nous saisit comme les émotions mêmes de la vie. Le poète nous communique sa passion ou sa douleur comme s'il était présent devant nous et qu'il nous prît à partie ou à témoignage. Qui donc, voyant un visage étincelant de colère se dresser devant lui ne frémira d'irritation ou ne blêmira de crainte? Qui donc, s'il est spectateur d'une scène douloureuse, ne sentira les muscles de son cœur se contracter et les larmes monter à ses yeux? Tel est Musset pour son lecteur. Cette instantanéité d'émotion a encore une autre cause, et les *Stances à la Malibran* et *Après une lecture* nous la dévoilent du premier coup d'œil : c'est une force d'impulsion et une puissance d'intonation que rarement poète a possédées au même degré. Dès ses premières mesures, cette poésie prend le lecteur et l'emporte dans son mouvement avec une facilité irrésistible; c'est quelque chose comme le premier mouvement du navire lorsqu'il prend le flot et qu'il se sent en la possession d'un élément qui le portera jusqu'au bout; c'est encore bien davantage la sensation immédiate que la musique produit sur qui l'écoute, cet embarquement de l'âme sur les ondes sonores qu'elle accomplit avec une si merveilleuse douceur que nous ne nous apercevons de notre départ que lorsque nous sommes déjà dans la pleine mer

du rêve. Par cette faculté singulière, Musset, qui ne possède ni le sentiment du rythme ni la science de la rime au même point que tel de ses illustres frères en Apollon, se trouve être sinon le plus musicien, au moins le plus *musical* des poètes. Et cette puissance musicale, Musset la transmet à son lecteur; je veux dire par là qu'il l'accorde avec une telle justesse au ton du sentiment qu'il va faire vibrer qu'il lui donne le mouvement précis dans lequel telle ou telle pièce doit être lue ou récitée. Ce n'est pas au premier venu, on le sait, qu'il appartient de lire les vers des grands poètes : il y a un art pour cela, et même lorsque le lecteur possède goût et sensibilité, il lui faut un apprentissage plus ou moins long; mais cet apprentissage est inutile avec Musset, et je ne crois pas qu'il y ait lecteur, si médiocre qu'on le suppose, qui ne soit capable d'aller sans fausse note jusqu'au bout de telle ou telle de ses poésies.

Musset ne fut pas, à proprement parler, un peintre de la nature : jamais il ne s'est pris corps à corps avec ses phénomènes comme Victor Hugo, qui, parmi toutes les preuves de puissance qu'il a données, n'en a jamais montré de comparable à ce duel renouvelé du combat d'Hercule contre Antée, fils de la Terre; il n'a jamais eu d'autre part l'humeur descriptive à la façon de Lamartine, dont l'abondance tarirait moins vite que la source où il puise, et il nous a dit en vers charmans quel ennui lui causaient les chantres des lacs et des cascatelles. Ce n'est donc pour ainsi dire que par rencontres et par échappées qu'il l'a peinte, et alors il l'a fait d'un trait sommaire et large, mais toujours sûr et précis. Le caractère des poésies que nous venons d'analyser nous dit assez clairement la cause de cet oubli de la nature, c'est que son génie était trop subjectif pour aimer à s'extérioriser. Cependant cette nature si peu cherchée, si peu chantée, rit partout dans son œuvre et y répand à flots sa fraîcheur et ses parfums. Compagne inséparable des sentimens préférés par le poète, elle l'accompagne fidèlement comme un génie invisible et lui prodigue les trésors pour en parer ses joies et ses peines. Et le poète, s'il ne lui fait jamais violence pour lui arracher quelques-uns de ses secrets, s'il est trop occupé de son propre cœur pour s'intéresser à elle directement, use en revanche largement de sa munificence. C'est chez elle qu'il puise, et à pleines mains, les images dont il a besoin pour exprimer ses sentimens, qu'il choisit ses comparaisons toujours heureuses parce qu'elles sont toujours faciles, qu'il s'empare de ses métaphores si brillantes, si touffues et si longuement continuées qu'elles ressemblent à des arbustes entiers transportés tout vifs, avec leurs tiges, leurs fleurs et leurs racines,

dans le jardin de sa poésie (1). La nature lui rend encore des services plus considérables que ces brillans cadeaux, car on peut dire qu'elle le sauve des défauts qu'il n'aurait que trop certainement sans l'assiduité de cette divine présence qui répand partout dans son œuvre la justesse et la couleur de la vie. Elle sauve son marivaudage de la subtilité, ses caprices de la prétention, sa psychologie de la sécheresse abstraite, sa mélancolie même de la grise monotonie qui est propre à ce sentiment. Parmi les peintres en titre de la nature, en est-il beaucoup qui puissent se vanter de faveurs plus marquées et plus constantes?

Il n'y a pas toutefois de règle sans exception, et sur un point Musset s'est montré paysagiste incomparable. Personne comme lui n'a su rendre le calme chuchotant du crépuscule et le silence sonore de la nuit. Toutes les fois qu'il les prend pour scènes de son inspiration, tous les esprits des heures paisibles, comme dit le Tasse, semblent souffler dans ses vers, soit qu'il peigne la mollesse ardente et les ombres épaisses et tièdes des nuits d'été, comme dans *A quoi rêvent les jeunes filles*, ou la fermentation odorante des nuits de mai, ou la transparence limpide des nuits d'automne, soit qu'il peigne la brune déesse descendant dans la rosée du soir, ou qu'à la lumière mourante d'un crépuscule lavé par l'orage il associe le sourire sympathique des premières étoiles. Rappelez-vous cet admirable fragment extrait du *Saule :*

Pâle étoile du soir, messagère lointaine, etc.

et dites s'il y a dans ce Corot si vanté comme peintre du crépuscule et des nuits lumineuses, et à certains égards si digne de l'être, quelque chose de comparable pour la justesse et la finesse des tons et la pénétrante mélancolie du sentiment. Mais cette exception confirme encore le caractère subjectif et personnel de cette poésie, car cette nature que Musset a si bien peinte est précisément celle qui se prête le mieux aux sentimens qu'il a préférés, à la rêverie, à la tristesse et aux attendrissemens de l'amour.

On ne peut cependant sans monotonie toujours vivre de soi,

(1) Je ne puis entrer dans des détails trop prolongés, et pour faire comprendre ce que ous entendons par cet art propre à Musset de continuer une métaphore, nous n ous contenterons d'un seul exemple. Prenez ce passage de *Rolla :*

Quinze ans! l'âge céleste où l'arbre de la vie, etc.

et voyez avec quelle aisance, quelle justesse et quelle magnificence le poète a poussé jusqu'au bout la métaphore qu'il a choisie.

surtout lorsque le *moi*, comme c'était le cas pour Musset, a été tout entier rejeté par l'accident d'une grande douleur dans un sentiment unique où il s'absorbe et s'oublie. Musset le sentit, et il fit un dernier effort pour se renouveler en s'essayant dans un genre qu'il n'eût pas encore abordé. Il en résulta les six nouvelles publiées ici même de 1837 à 1839. Il ne se trompait pas en s'adressant à la nouvelle comme à un genre dans lequel il pouvait et devait exceller, soit qu'il comprît ce genre à la façon de l'ancien récit romanesque à la française, soit qu'il le comprît à la façon de ces vieux conteurs italiens et gaulois qu'il aimait tant, et dont il a si bien parlé tant en prose qu'en vers. Rappelez-vous ces jolies imitations de Boccace *Silvia* et *Simone*, rappelez-vous surtout au début de ce dernier conte ces adorables vers sur la reine de Navarre :

> Et ceux qui lisaient son doux livre
> Pouvaient passer pour connaisseurs,
> C'étaient des gens qui savaient vivre,
> Ayant failli mourir ailleurs....

S'il y a eu quelqu'un de notre temps qui eût été capable de faire pour le XIXe siècle ce que Boccace et Bandello ont fait pour les deux siècles de la renaissance italienne, à coup sûr, c'était Musset. Pourquoi l'ambition ne lui est-elle pas venue de tenir registre des aventures sentimentales qui s'étaient passées sous ses yeux et des légendes mondaines qu'il aurait pu recueillir des derniers survivans d'un monde évanoui? Il eût fait assurément œuvre originale, car il avait toutes les qualités requises pour cette charge de secrétaire de l'amour. Il les avait aussi pour le récit psychologico-romanesque à la façon du XVIIe siècle, pour ce récit où les sentimens tiennent plus de place que les aventures, et dont *la Princesse de Clèves* et l'*Histoire amoureuse des Gaules* sont dans deux ordres opposés les types les plus parfaits. Malheureusement Musset n'attacha jamais à cette tentative qu'un intérêt secondaire et ne porta à sa réalisation qu'un feu languissant, soit qu'il ait considéré qu'il dérogeait en s'adressant à ce genre, soit que l'entreprise, comme son frère nous l'a révélé, lui fût apparue comme un moyen plus facile que la poésie ou le proverbe de se délier de quelques engagemens qu'il avait pris. Malheureusement aussi, en écrivant ces nouvelles, il ne songea ni aux vieux conteurs italiens ni aux romanciers du XVIIe siècle, qui étaient ses modèles naturels, les qualités de son talent étant données, et il pensa de préférence au XVIIIe siècle, qui ne l'a pas toujours bien inspiré. Il crut qu'un récit court, rapide, ayant du tour, comme on disait autrefois, rehaussé, selon la nature du sujet, par une touche sentimentale ménagée avec prudence, ou par un grain de piquant, posé çà et là avec un goût coquet comme une

mouche sur le fard d'une dame du temps de Louis XV, suffisait à remplir toutes les conditions du genre, et qu'il y fallait économie de psychologie et même de poésie. Il s'arrêta donc dans un juste milieu entre l'observation de la réalité et l'invention romanesque, qui est ce qu'il y a de plus périlleux au monde, car ni l'amour du vrai ni les exigences de l'imagination n'y trouvent leur compte, et il a fallu toute la sûreté de son talent pour n'y pas échouer. Il en résulte que les nouvelles de Musset manquent d'une part de ce que les artistes appellent le *rendu,* et de l'autre de cette force de provocation par laquelle les œuvres animées d'un véritable esprit poétique nous font subir à leur gré l'enthousiasme et la rêverie. Tout est relatif cependant, et ces nouvelles, dans leur imperfection, n'en sont pas moins des œuvres d'un incontestable mérite dont les qualités nous frapperaient beaucoup plus qu'elles ne le font si la comparaison avec les œuvres précédentes de l'auteur ne leur faisait tort et si elles étaient signées d'un autre nom. Le pauvre Henri Mürger n'a-t-il pas vécu toute sa vie de cette miette tombée du riche festin de Musset qui s'appelle *Frédéric et Bernerette?* Et il en est, soyez-en sûr, plus d'un de par le monde littéraire qui s'acquerrait une réputation dont il serait justement fier, rien qu'avec *Emmeline* ou *le Fils du Titien,* surtout s'il était capable d'y introduire le sonnet sur Béatrix Donato et les *Stances à Ninon* qui enrichissent ces deux nouvelles.

Les six nouvelles d'Alfred de Musset sont loin d'avoir la même valeur. La plus faible de toutes, *Croisilles,* ressemble à un conte à dormir debout écrit par un romancier du dernier siècle qui vient de lire *les Mille et une Nuits* et qui est encore tout pénétré de sa lecture. *Margot* est comme la dernière épreuve d'un sujet très à la mode sous l'empire et la restauration, l'amour qui repose sur le contraste des conditions, sujet dont la plus touchante expression fut l'*Ourika* de Mme de Duras. Les quatre autres nouvelles sont de qualité supérieure et de mérite à peu près égal. La plus célèbre de toutes, *Frédéric et Bernerette,* a fait école et même quelque peu révolution. Le cadre de cette jolie bluette a suffi, nous venons de le dire, à Henri Mürger pour enfermer tout l'aimable bagage de grâce populaire qu'il avait en lui, et un talent autrement robuste et étendu que celui de l'auteur de *la Vie de bohème,* Prosper Mérimée, s'est certainement inspiré du précédent créé par Musset dans *Arsène Guillot.* Par cette nouvelle, Alfred de Musset a opéré une véritable transformation du type populaire de la grisette parisienne. Ce type favori des romans de Paul de Kock et autres romanciers semblables, il l'a tiré des ornières de la littérature vulgaire pour l'introduire dans l'art élégant et passionné où jusqu'alors, même avec le secours de la poésie de Béranger, il

n'avait pu obtenir d'entrer, faisant ainsi avec sa plume ce que Gavarni faisait presque au même moment avec son crayon, mais avec un sérieux et une sensibilité qui sont inconnus du sceptique dessinateur. Le charmant récit d'*Emmeline* et le piquant libertinage des *Deux Maîtresses* indiquent, comme nous l'avons dit, que Musset possédait tout ce qu'il fallait pour renouveler l'ancien récit romanesque à la française, soit qu'il prît pour modèle *la Princesse de Clèves*, soit qu'il choisît de préférence l'*Histoire amoureuse des Gaules*. *Le Fils du Titien* enfin, la meilleure peut-être de ces six nouvelles, est comme un dernier écho de cette inspiration charmante à laquelle nous avons dû son théâtre de fantaisie et mainte poésie gracieuse.

Une de ces nouvelles mérite de nous arrêter un instant, car elle a une véritable valeur biographique : *les Deux Maîtresses*. On en connaît le sujet. Le cœur peut-il sincèrement porter deux amours à la fois? — Oui, répond Alfred de Musset, pourvu qu'il y ait contraste si absolu entre les deux personnes aimées que lorsqu'on est auprès de l'une rien ne vienne rappeler l'autre, et, pour prouver la possibilité de cette double végétation du cœur, il a montré son héros partagé entre deux femmes également aimées, dont l'une est duchesse et riche et l'autre bourgeoise et pauvre. Cette nouvelle a beaucoup fait crier au paradoxe et je ne me charge pas de la défendre; je ferai seulement remarquer, ce qu'on n'a pas encore fait, que cette situation paradoxale pour tout le monde ne l'était pas pour Alfred de Musset. Les deux maîtresses simultanées sont une fable, mais non pas les deux existences qu'elles symbolisent si bien et entre lesquelles Musset se partagea toujours également. Par ses instincts, par ses goûts, par ses relations mondaines et de famille, Musset appartint toute sa vie au monde élégant, et il lui appartint si bien que rien ne put l'en détacher, pas même les plus fâcheuses incartades, et que, lorsqu'il s'en tint par hasard temporairement éloigné, ce fut toujours volontairement. Il est des dandys de plus d'une sorte : beaucoup le sont par la situation sociale et par la fortune qui, pauvres, n'auraient jamais souffert de ne pas l'être; mais les vrais dandys sont ceux qui le sont par nature, en dépit de toutes les conditions précaires de l'existence, et Alfred de Musset était de ceux-là. Il était né dandy comme il était né voluptueux, et de cela les yeux de quiconque l'a vu une seule fois peuvent porter témoignage, car on ne pouvait manquer d'être frappé de deux choses : la première, c'est que sa personne physique était si naturellement élégante qu'on ne pouvait le supposer avec des habits qui lui allassent mal, et la seconde, c'est que sa figure charmante, sans réelle beauté, appelait et demandait l'amour. En cette qualité de dandy né, Alfred de Musset avait fait partie de la

jeunesse dorée de son époque, et il avait eu pour amis les *lions* les plus célèbres d'alors, le prince d'Eckmühl, M. Jaubert, le comte d'Alton-Shée, le prince de Belgiojoso; mais en même temps, par la modicité de sa fortune, il touchait à un monde plus humble où il pouvait entrer de plain-pied si le cœur lui en disait, car les conditions d'existence de ce monde étaient celles de la sienne propre. Il pouvait donc à la rigueur être à la fois l'amant de Mme de Parnes et de Mme Delaunay, car il partageait les goûts d'élégance de la première et il était pauvre comme la seconde. Dandy jusqu'à concurrence de l'argent qu'il avait en poche, il redevenait poète peu renté dès qu'une bouillotte imprudente l'avait mis à sec, prenant d'ailleurs assez bravement son parti de sa pauvreté et la regrettant d'autant moins qu'il la partageait avec ceux qui l'aimaient réellement. Son frère nous a révélé à ce sujet un détail charmant qui se rapporte précisément à cette nouvelle des *Deux Maîtresses*. Comme il était en travail d'achèvement, ne sachant comment conclure, il vit sa mère entrer dans son cabinet avec un vase plein de roses qu'elle déposa sur la table. « Il y en a pour quatre sous, » lui dit-elle. Ce reproche maternel et voilé à des plaisirs coûteux qui venaient à l'instant même de vider sa bourse l'émut si délicatement qu'il y vit l'apologie de la vie modeste que sa fortune lui recommandait trop souvent en vain et qu'il en fit la conclusion de sa nouvelle.

Si le besoin d'argent fut toujours pressant chez Musset, il ne lui fit au moins jamais battre monnaie avec son talent, comme plus d'un de ses contemporains célèbres. L'eût-il voulu d'ailleurs que l'ennui qu'il éprouva toujours à produire ne le lui eût pas permis, ce qui prouve en passant qu'un défaut peut avoir quelquefois son utilité. Les tentations et occasions d'exploiter ses dons charmans ne lui manquaient pas, comme on peut croire; mais il ne cédait que rarement aux sollicitations qui lui étaient faites, et je ne vois guère que deux personnes qui aient eu sous ce rapport le privilège de se faire écouter de lui, le docteur Véron et son ami Hetzel. Le volume qui, dans ses œuvres complètes, porte le nom de *Contes* est le résultat de ces quelques concessions à l'amitié. Il y a de la sensibilité dans *Pierre et Camille*, touchante histoire d'un amour de sourd-muet, il y a du *brio* dans *la Mouche*, pimpante anecdote du temps de la Pompadour, quelque chose comme une transformation amusante de sa nouvelle de *Croisilles*. Parmi ces œuvres légères, une exception doit être faite en faveur du *Merle blanc*, fort joli conte allégorique qu'il écrivit pour une publication illustrée publiée par Hetzel, *les Animaux peints par eux-mêmes*. Dans ce conte, Musset a très ingénieusement représenté un fait profondément triste et qui a été souvent fécond en conséquences déplorables, l'isolement au-

quel le poète se trouve fatalement condamné par la disparité que ses dons établissent entre sa nature et celle des autres hommes. Cette solitude morale de l'homme de génie pouvait aisément prêter à une sombre peinture et, en effet, elle en a inspiré une, bien longtemps avant Musset, qui, pour l'amertume et la noire misanthropie, ne laisse rien à désirer. Vous vous rappelez peut-être certain épisode du voyage de Gulliver à l'île volante de Laputa. Parmi les curiosités que le capitaine anglais découvrit dans cette île, une des plus dignes de remarque assurément fut l'existence d'une catégorie d'habitans, heureusement peu nombreuse, qui pour l'horreur de la condition laissait bien loin derrière elle les lépreux et les cagots du moyen âge. Cette classe exceptionnelle se composait d'infortunés qui venaient au monde avec le signe de l'immortalité. C'était une grande douleur dans une famille quand il y naissait un enfant marqué de ce signe, quelque chose qu'on redoutait bien davantage que la naissance d'un idiot, car l'opinion attachait à ces naissances une idée de déshonneur. On laissait donc voir ces misérables aussi peu que possible, mais toutes les précautions étaient déjouées par cette qualité d'immortalité qui les mettait à l'abri de tous les moyens qu'on aurait pu employer contre eux, y compris le moyen sommaire par lequel les Spartiates se débarrassaient des enfans difformes. L'idée du *Merle blanc* est la même que celle de cet épisode de *Gulliver*. Musset a-t-il eu cet épisode présent à l'esprit en écrivant son conte, c'est possible, mais rien ne l'indique, car la fable satirique qu'il a inventée est aussi gracieuse que celle de Swift est âcre et méchante, et il s'est souvenu pour la traiter du badinage d'Hamilton plutôt que de l'*humour* sinistre du misanthrope anglais, ce qui fait une fois encore l'éloge de la justesse de son esprit.

Finis prosæ, avait-il écrit au bas de son manuscrit de *Croisilles* lorsque ce conte fut achevé, voulant dire par là que désormais il entendait se consacrer exclusivement à la poésie. Hélas! ce n'était pas seulement la fin de la prose, c'était la fin de tout, et *le Fils du Titien*, où il avait huit mois auparavant dévoilé indirectement le déplorable état d'âme auquel il était arrivé, disait avec clarté la cause de cette stérilité imminente à laquelle il ne croyait pas. Le découragement qu'il avait éprouvé presque au début de sa carrière, et qui avait trouvé son expression dans la pièce *les Vœux stériles*, reparaissait, mais plus irrémédiable, sous la forme d'un absolu désenchantement, dont cette nouvelle, *le Fils du Titien*, avait fait l'apologie et en quelque sorte la théorie. L'amour et l'art, y disait-il, sont les seules choses qui vaillent la peine de vivre, mais il y a entre elles cette différence que l'art n'est que conséquence, tandis que l'amour est principe. Quiconque possède l'amour peut se pas-

ser de l'art, et c'est ce que fit Tizianello; mais posséder l'art sans l'amour est ne rien posséder du tout, et y renoncer alors est une résolution encore plus sage que celle du jeune Vénitien. Il ne mit que trop en pratique cette théorie. Les rares inspirations qui vont lui échapper encore de loin en loin ne seront plus que les échos de ce désenchantement, et des variations de plus en plus douloureuses de cette devise de Valentine de Milan, devenue la sienne : « Plus ne m'est rien, rien ne m'est plus. » Ce triste sentiment, il le déclare d'abord avec nonchalance dans la pièce *sur la Paresse*, puis il l'accentue avec énergie dans la pièce *Après une lecture*, où nous voyons, par parenthèse, que sa lecture favorite était alors Leopardi, choix fort explicable, mais qui dit assez haut l'abîme de désespérance où il s'était laissé tomber, puis enfin il s'exprime avec affaissement, avec prostration dans ces dernières petites pièces, *le Mie Prigioni*, *A mon frère revenant d'Italie*, où il semble entendre un illustre agonisant qui n'a plus qu'un souffle, mais qui trouve moyen d'y faire passer encore sa tendresse et son génie.

Tout était réellement consommé avant 1848. Cependant, la révolution qui survint à cette époque porta un coup mortel au poète, non parce qu'elle le priva de la place de bibliothécaire du ministère de l'intérieur, qu'il avait obtenue naguère du comte Molé sur la demande du directeur de la *Revue*, mais parce qu'elle détruisit le cadre social dans lequel son talent s'était épanoui et parce qu'elle rompit brusquement et pour toujours la tradition par laquelle les générations successives s'étaient transmis leur enthousiasme. Dans les préoccupations qui assiégeaient la génération d'alors, il n'y avait plus place pour Musset, et, lorsque le calme se fut rétabli, de nouvelles tendances se manifestèrent qui n'étaient rien moins que favorables aux tendances qu'il avait toujours suivies. Par ceux même qui l'approchaient, ou qui l'admiraient le plus, ou qui marchaient dans la voie qu'il avait ouverte, Musset put comprendre à quel point tout était changé. Ce jeune ami, Émile Augier, avec lequel il composait la bluette de *l'Habit vert*, se préparait très ostensiblement à sa campagne contre l'idéal de sentimentalité créé par le romantisme; ce débutant, Octave Feuillet, son successeur et son vrai disciple, au moins pour tout ce qui était grâce et finesse, menait à petit bruit la réaction contre l'excès des sentimens qu'il avait chantés. A partir de ce moment, Musset ne fut plus que l'ombre de lui-même. *Carmosine*, qu'il écrivit en 1850 pour *le Constitutionnel*, fut véritablement son chant du cygne. Lorsque le second empire fut fondé, le gouvernement d'alors lui fit quelques ouvertures, et il composa un *Songe d'Auguste*, sorte de poème officiel où il reprenait cette idée d'un prince protecteur des arts et inaugurant un nouveau grand siècle littéraire qu'il avait autrefois expr-

mée dans sa pièce *sur la Naissance du comte de Paris;* mais il était écrit que Musset ne réussirait jamais auprès des puissans, et le *Songe d'Auguste* ne fut pas plus goûté de Napoléon III que sa poésie dynastique ne l'avait été jadis de Louis-Philippe. Il fit encore deux tentatives pour le théâtre, *Louison* au Théâtre-Français, et *Bettine* au Gymnase; aucune des deux ne reçut un accueil favorable; l'une au moins méritait mieux, *Bettine*, où Musset avait ingénieusement présenté les raisons qui rendent si difficiles et si imprudentes les unions entre mondains et comédiennes; mais le vent ne soufflait plus du côté de ces sentimens subtils, et le monde d'alors était affamé d'un aliment plus prosaïque. En dehors de ces tentatives malheureuses ou avortées, des plans de poèmes qui ne devaient jamais être exécutés, des commencemens de drames qui ne devaient jamais être achevés, de maigres lambeaux d'une tragédie longtemps rêvée pour Mlle Rachel composent le bilan de ces tristes années. Ces divers fragmens ont été recueillis dans le volume des *Mélanges posthumes;* je ne connais pas de lecture plus navrante. A l'exception du récit d'un souper chez Mlle Rachel, que nous devons, je crois, à Mme Jaubert, pour qui le poète l'avait écrit dans ses années encore fécondes, tout cela n'est plus du vrai Musset, et ces miettes ne nous auraient pas été offertes que nous n'y aurions rien perdu.

Nous avons dit que nous ne pouvions partager les regrets qui se sont fait entendre pour déplorer le silence prématuré de Musset; expliquons-nous sur ce sujet, ce sera la manière la plus logique de terminer cette étude, que nous avons voulu faire aussi complète que possible. Henri Heine a écrit quelque part que c'étaient les génies inférieurs qui s'obstinaient à produire jusqu'à la fin, mais que les véritables génies se retiraient toujours de la scène en pleine possession de leurs forces, témoin Shakspeare et Rossini s'en allant à cinquante ans, l'un planter ses choux à Strafford-sur-Avon, l'autre flâner en badaud parisien sur le boulevard des Italiens. Il y aurait beaucoup à dire sur cette opinion que réfutent par plus d'un côté les exemples passablement illustres de Corneille, de Voltaire et de Goethe; cependant elle contient une part de vérité. Elle signifie que pour l'homme de génie produire n'est rien s'il ne sent pas qu'il produit avec originalité, et que, lorsque sa clairvoyance lui a fait apercevoir qu'il a dit tout ce qu'il avait d'essentiel à dire, il aime mieux se taire que se répéter. Si cela est vrai pour des hommes dont la vaste inspiration a su se tenir indépendante de toutes les circonstances, cela l'est encore bien davantage pour un poète dont l'inspiration est au contraire dépendante de quelque circonstance particulière, et ce fut le cas de Musset. Sans doute quelques-unes des causes qui amenèrent son silence sont profondément regrettables; supposez cependant qu'elles n'aient pas existé, supposez qu'il

eût été le plus tempérant, le plus sage et le moins nerveux des hommes, et, les sentimens qu'il avait choisis étant donnés, il reste encore impossible d'admettre qu'il pût prolonger indéfiniment sa carrière. En s'obstinant à produire, il n'aurait pu que se répéter, et se répéter dans les conditions qu'il s'était faites, c'était se préparer un rôle des plus ingrats et des plus scabreux, car il s'était inféodé cœur, âme et génie à la jeunesse, dont il est aussi puéril de continuer les sentimens dans l'âge viril qu'il est dangereux de les rechercher dans la vieillesse. Voyez-vous d'ici Musset chantant la jeunesse à tue-tête en plein âge mur, ou se condamnant au métier équivoque du ménétrier de Bagnolet illustré par Béranger et bénissant avec le déplaisant sourire de l'impénitence caduque les péchés des nouvelles générations. Une telle idée est tellement choquante qu'elle ne se peut supporter, et cependant c'est à ce rôle que Musset serait arrivé forcément, car, quel moyen avait-il d'y échapper? Changer d'inspiration, me répondrez-vous; sans doute, mais pour cela, il faut supposer qu'il était capable de mettre son inspiration d'accord avec les sentimens propres à d'autres âges que la jeunesse, et nous avons vu que cela est inadmissible. Je vous le demande à vous tous qui savez ses poésies par cœur, le concevez-vous chantant les ambitions et les convoitises de l'âge mûr, ou écrivant un *de Senectute* poétique? Il pouvait aussi, me répondrez-vous encore, appeler à son aide la méditation et arriver, par son moyen, à un renouvellement de son génie; mais c'eût été se condamner aux inspirations *de tête*, les pires de toutes, pour un poète comme lui, parce que les œuvres qu'elles enfantent sont *pensées* et non *senties*. En tout cas, il y aurait fallu un effort, et il était de ceux dont le génie repousse toute contrainte et dont la verve répugne à tout ce qui n'est pas spontané. Ces inspirations de tête, forcément laborieuses, forcément marquées de l'empreinte de la volonté, supposons-les produites cependant, croyez-vous qu'elles auraient beaucoup servi sa gloire? Non, car elles auraient fait le plus froid et peut-être le plus maussade contraste avec les œuvres de sa saison heureuse et auraient détruit par là le caractère d'adorable unité qui les relie. Il s'était lui-même rendu compte, soyez-en sûr, de ce que nous disons ici, et la conscience de la situation délicate que lui faisait la nature de son génie, l'impuissance où il se sentait d'y échapper, furent pour beaucoup certainement, et dans ses tristesses persistantes, et dans son abdication prématurée. Il n'y a donc point de regrets à avoir, car nous pouvons le considérer comme ayant accompli la tâche qui lui avait été assignée par la muse, comme ayant dit tout ce qu'elle l'avait spécialement chargé de dire. Il n'y a rien à regretter, pas même les défauts que ses amis purent lui reprocher de son vivant, car de telles natures sont forcément défectueuses. Elles ne sont en effet

aussi sensibles et aussi brillantes que parce qu'elles préfèrent avec emportement un certain ordre de sentimens exclusifs dont elles aspirent la vie et revêtent les couleurs comme certains insectes portent la livrée de l'arbre qu'ils ont choisi; or une préférence aussi partiale et aussi ardente ne va pas sans un déséquilibre qui se traduit par une somme plus ou moins forte de défauts.

Encore un mot. L'œuvre de Musset est d'une étroite unité; mais elle frappe par un caractère d'inachevé. Il y manque un couronnement. Comment n'y manquerait-il pas? Il n'y a pas de couronnement possible pour une œuvre qui a pris la jeunesse pour thème, et elle doit rester forcément inachevée, comme la vie elle-même est inachevée lorsqu'on la quitte avec la jeunesse; mais ce caractère n'est aucunement regrettable, car, loin de nuire à l'œuvre de Musset, il en accentue encore la physionomie et en fortifie encore l'unité. Il nous est arrivé un jour dans une excursion de nous trouver à l'improviste devant un château de la Renaissance masqué de tous côtés par les fourrés d'un épais bois tailli qui revêtait jusqu'au faîte la colline où il était perdu. La toiture n'existait plus et l'intérieur n'était qu'une cour spacieuse, mais la carcasse de l'édifice était entière et sur ses murailles respectées se présentaient encore sans mutilations tous les ornemens dont le goût du XVIe siècle les avait chargées: arabesques de guirlandes et de feuillages, fines moulures, délicates figurines, bêtes de blason et devises héraldiques sculptées. Je n'ai jamais rien vu de plus riant que cet édifice incomplet, et les quelques traces de vétusté qui se remarquaient çà et là, sous la forme de mousses ou de moisissures, ne servaient qu'à mieux faire ressortir la grâce et la coquetterie de tous ces ornemens, comme les arbrisseaux poussés dans les ruines des édifices romains ne servent qu'à en faire ressortir la force et la solidité. On aurait dit un palais construit par des fées trop filles de la nature pour se loger comme des hommes et trop amies de la liberté pour supporter de ne pas vivre à ciel découvert. Ce château, c'est l'image même de l'œuvre de Musset telle qu'elle nous apparaît aujourd'hui, déjà enveloppée de cette solitude et de ce silence qui suivent inévitablement les œuvres d'une époque passée. L'édifice reste debout et intact dans son incomplet, sa solitude n'est pas celle de la mort, pas plus que son silence n'est celui de l'oubli, et tant qu'il y aura en France des cœurs sensibles à la poésie, ils ne pourront s'en approcher sans faire surgir quelque gracieux fantôme ou surprendre dans leur vie secrète quelques-unes des fées de la jeunesse, de la volupté et de la fantaisie, dont il reste et restera le séjour favori en dépit des variations de la mode et des changemens des mœurs.

ÉMILE MONTÉGUT.

LA MISÈRE A PARIS

I.

LA POPULATION INDIGENTE ET LES QUARTIERS PAUVRES.

« Depuis six mille ans, de même qu'il tombe du ciel une certaine quantité de pluie par année, il tombe du cœur de l'homme une certaine quantité de larmes. L'homme a tout essayé pour échapper à cette loi; il a passé par bien des états différens, depuis l'extrême barbarie jusqu'à l'extrême civilisation; il a vécu sous des sceptres de toute forme et de toute pesanteur; mais partout et toujours il a souffert, et si attentivement qu'on lise son histoire, la douleur en est le premier et le dernier mot. » Ces paroles ne sont point empruntées aux déclamations d'un pessimiste ou aux lamentations d'un poète ; c'est de la bouche d'un chrétien et d'un prêtre qu'elles sont tombées, et leur triste éloquence a tracé de l'éternelle condition humaine un tableau qui répond trop fidèlement à la réalité. Mais ce tableau ne paraît-il pas d'une vérité plus saisissante encore lorsque l'imagination se représente les douleurs sans nombre cachées sous les toits de ces grandes villes où, pour reprendre une des expressions de Lacordaire, l'homme a cru échapper à la souffrance par l'extrême civilisation et où l'extrême civilisation rend au contraire plus poignant le spectacle de la souffrance? Lorsqu'on songe qu'à Paris en particulier, dans cette ville de joie, de plaisirs, de fêtes que nous habitons, il n'y a pas un jour, pas une heure, pas une minute même dont le cours ne soit marqué par quelque souffrance et que, si nous pouvions tout voir et tout

entendre, il n'y aurait pas d'instant où nos yeux ne fussent témoins de quelques drames et nos oreilles frappées par quelques gémissemens, on est pris d'une sorte de vertige et l'on se demande pourquoi l'homme est voué à une condition si dure. On s'adresse à la science, à la philosophie, elles demeurent silencieuses; on s'adresse à la religion, et sa réponse mystérieuse, ses espérances lointaines ne suffisent pas à soulager votre esprit du poids douloureux qui l'oppresse.

Fort heureusement il y a dans Paris des hommes et des femmes en grand nombre qui ne s'abandonnent pas à cette tristesse oisive et qui, faisant en quelque sorte leur choix parmi ces souffrances, se consacrent à soulager celles qui sont causées par la misère. C'est à ces hommes et à ces femmes qu'il appartiendrait de prendre la parole dans le douloureux sujet que j'ai choisi, pour dire ce qu'ils ont vu et ce qu'ils ont fait. Mais, comme c'est le propre de la charité d'être modeste et silencieuse, les témoignages de cette nature font absolument défaut, et la misère parisienne n'a jamais été décrite par ceux-là qui l'ont maniée et soulagée. D'une façon plus générale, les ouvrages où la question du paupérisme a été traitée avec le plus de sollicitude sont l'œuvre d'hommes peu familiers avec la pratique quotidienne de la charité. Quelques-uns de ces ouvrages sont de plus assez anciens; ils remontent à ces années du gouvernement de juillet où les beaux travaux de Villermé et de Blanqui avaient appelé l'attention publique sur la condition déplorable des classes ouvrières dans les grandes villes. D'autres plus récens ont vu le jour pendant les premières années de l'empire, comme la célèbre compilation de M. Le Play, sur *les Ouvriers européens* (1), et le beau livre de M. Jules Simon sur *l'Ouvrière*. Mais, depuis quelques années, les études de cette nature sont devenues plus rares, et l'on chercherait vainement parmi les ouvrages modernes des travaux dont l'importance puisse être comparée avec ceux que je viens de signaler.

Peut-être ce ralentissement dans l'étude des questions relatives au paupérisme tient-il en partie à l'incertitude et au découragement jetés dans les esprits par l'anarchie qui règne dans les régions supérieures de la doctrine. Nous sommes en effet témoins, voici déjà plusieurs années, d'un fait singulier. Depuis qu'on a cru pouvoir élever à la hauteur d'une science l'observation rationnelle des faits que présente le développement historique des sociétés et depuis que, sur l'indication d'Auguste Comte, on a

(1) M. Le Play a fait paraître en 1879 une seconde édition plus complète de cette encyclopédie du travail, si intéressante à tous les points de vue; mais la première édition date de 1855.

baptisé du nom, un peu pompeux peut-être, de *sociologie* l'étude comparative de ces faits, il semble que la question du paupérisme et de ses causes soit devenue plus obscure que jamais. Il est vrai que les maîtres de cette science nouvelle n'ont rien fait pour en préparer la solution. On chercherait vainement dans les *Principes de sociologie* d'Herbert Spencer un chapitre consacré à la question du paupérisme, et si, dans son *Introduction à la science sociale*, il parle en passant de la misère, c'est pour condamner la charité à cause « de la réaction que les donations charitables produisent sur l'encaisse des banques » et pour s'élever contre cette sotte philanthropie, « qui aide les moins méritans à se propager en les affranchissant de la mortalité à laquelle les vouerait naturellement leur défaut de mérite. » Même silence et même dédain chez les docteurs en sociologie que nous comptons en France. Sans aller chercher bien loin, mon savant collaborateur, M. Fouillée, a pu consacrer ici même à la science sociale une série d'articles qui forment un volume très instructif sans que la question de la misère et de ses causes y occupe plus de dix lignes. Et cependant si, comme le veut Herbert Spencer, le corps social est en tout point semblable à un corps organique, si c'est là non point une figure de langage, mais une similitude véritable, les membres inférieurs et malades de ce corps ne méritent-ils pas autant de sollicitude que ses membres supérieurs et bien portans? La science sociale, puisque science il y a, ne perdrait-elle même pas quelque peu de son crédit le jour où il serait démontré qu'elle consiste uniquement dans une série d'observations et d'inductions plus ou moins ingénieuses, mais qu'elle n'enseigne aucun remède pour guérir les plaies de l'organisme qu'elle étudie? Aussi les économistes sont-ils moins dédaigneux de cette question du paupérisme que les sociologues de profession, mais c'est ici que l'anarchie commence.

Il y a en effet dans la science économique (les sciences sont nombreuses de notre temps), deux tendances bien distinctes, la tendance optimiste et la tendance pessimiste. Depuis une dizaine d'années, l'économie politique, si je puis me servir d'une expression aussi triviale, a ses *Jeans qui pleurent* et ses *Jeans qui rient*. D'après le dire d'un certain nombre d'économistes, principalement Anglais et Allemands, tout ce merveilleux développement de la richesse publique auquel nous assistons depuis un siècle n'aurait eu pour résultat que d'accroître le luxe et les jouissances de la classe privilégiée, de celle qui fait travailler, mais n'aurait rien ajouté au bien-être de ceux qui travaillent. La transformation de l'industrie depuis l'introduction de la vapeur et l'accroissement de la production n'auraient eu d'autre résultat que de démontrer la vérité de cet axiome émis par Turgot il y a un siècle : « *En tout genre de travail, il doit*

arriver et il arrive que le salaire de l'ouvrier se borne à ce qui lui est nécessaire pour se procurer sa subsistance. » D'après cet axiome, une loi fatale opposerait une barrière invincible à tout progrès dans la condition de la classe laborieuse et toute nouvelle richesse produite ne profiterait qu'à ceux qui possèdent déjà. Ce serait l'application industrielle et économique de la parole de l'évangile : « Il sera donné à celui qui a. » Pour mieux rendre cette désolante vérité, la littérature économique s'est même enrichie d'un luxe de métaphores jusqu'ici tout à fait inconnu à sa langue un peu terne. Les économistes ont emprunté au socialiste allemand Lassalle l'expression de *loi d'airain* pour désigner cette loi fatale qui tendrait toujours à ramener le salaire de l'ouvrier au minimum qui est nécessaire à sa subsistance. Ils ont baptisé du nom de *sisyphisme* l'effort impuissant que ferait l'invention humaine pour améliorer par ses découvertes la condition des hommes, effort dont le dernier résultat serait toujours de laisser retomber en bas ceux qu'elle aurait un instant réussi à élever. Enfin ils ont résumé leurs doctrines dans une formule qui a fait fortune par sa brièveté et qui est passée presque à l'état d'axiome dans une portion du monde économique : *Les riches deviennent chaque jour plus riches et les pauvres chaque jour plus pauvres.*

A ces affirmations peu encourageantes l'école optimiste oppose, au contraire, une imperturbable confiance dans le progrès des sociétés. Le chef de cette école est, en France du moins, un très brillant, très savant, très incisif écrivain dont le nom est bien connu de tous les lecteurs de la *Revue*, M. Paul Leroy-Beaulieu. Dans un livre rempli de faits et d'idées sur *la répartition des richesses*, qu'il a publié récemment, M. Leroy-Beaulieu s'est efforcé de démontrer que le paupérisme diminue, que l'écart entre les fortunes va en s'abaissant et que la tendance à une moindre inégalité des conditions sera la loi du développement futur des sociétés. Il appuie cette démonstration sur des faits incontestables, sur l'élévation du taux des salaires, sur l'abaissement du prix de certains objets de consommation, sur la diminution de l'intérêt de l'argent, sur la dépréciation de la grande propriété foncière et sur une foule d'autres considérations qui seraient trop longues à énumérer. Aussi conclut-il, à l'inverse des économistes allemands, que la question sociale se résoudra graduellement et d'elle-même (en tant, ajoute-t-il prudemment, qu'elle est soluble) par l'action des grandes causes économiques qui sont en travail depuis quelques années.

Enfin il existe une troisième école, celle des adeptes de la réforme sociale, qui marchent sous la bannière de M. Le Play et dont la doctrine a été exposée tout récemment dans un livre de

M. Charles Périn, professeur à l'université de Louvain (1). Tout en voulant mal de mort à l'économie politique moderne, que M. Charles Périn appelle une science sensualiste, utilitaire et libérale, ceux-ci sont d'accord avec certains économistes pour juger sévèrement la société contemporaine et pour décrire son organisation sous les plus noires couleurs. Seulement, d'après eux, c'est la société elle-même qui est responsable de ses propres maux, c'est la révolution française qui en est la cause, et il ne tiendrait qu'à la France d'y échapper en revenant au régime du *Décalogue éternel* et de la *Coutume des ancêtres*, sans quoi, elle est perdue. On voit qu'entre les doctrines des trois écoles l'opposition est aussi complète que possible et que je n'avais pas tort de parler tout à l'heure de l'anarchie qui règne dans les hautes régions de la science.

On comprendra qu'en présence de cette anarchie, quelqu'un qui n'a point l'honneur d'être économiste ne se hasarde pas à donner son opinion dans une question aussi controversée. Le but que je me propose est beaucoup plus modeste. Je voudrais tracer une monographie patiente, consciencieuse, exacte autant qu'il dépendra de moi, de la misère parisienne, en décrire les aspects, en rechercher les causes, non point les causes abstraites et cachées, qu'il convient peut-être de reléguer dans le domaine de l'inconnaissable (pour emprunter une expression au langage de la philosophie positive), mais les causes concrètes et patentes. Ce sera tout au plus si, chemin faisant, je m'enhardirai parfois à indiquer quelles conclusions on pourrait, suivant moi, tirer, au point de vue théorique, des faits que nous aurons étudiés. Peut-être, je dois cependant l'avouer, l'ambition de fournir quelques argumens nouveaux aux partisans ou aux adversaires de l'optimisme économique n'aurait-elle pas suffi à m'engager dans une série d'études qui ne laissent pas de présenter, comme on le verra, quelques difficultés et quelques rebuts. Il m'a fallu encore l'espérance que ces études pourraient être de quelque utilité. Je ne suis pas disposé à m'exagérer le bien que peut faire un article ou même un livre et je tiens que la plus modeste œuvre de bienfaisance, poursuivie avec persévérance, en fait cent fois davantage. Mais l'organisation de l'assistance publique et l'exercice de la charité privée dans une grande ville soulèvent inévitablement certaines questions théoriques qu'il n'est pas sans intérêt de discuter, et, d'un autre côté, dans une société riche, animée, nécessairement un peu oublieuse comme la nôtre, la publicité donnée à certaines misères peut contribuer à les guérir en provoquant à les soulager. Enfin si, comme certains symptômes

(1) *Les Doctrines économiques depuis un siècle*, par M. Charles Périn ; 1880.

donnent à le penser, le spectacle politique dont nous sommes témoins n'est pas le résultat d'un accident, mais le début d'un ordre social nouveau, si nous assistons à l'avénement d'un quatrième état destiné à remplacer ce pauvre tiers-état qui se plaignait à tort de n'être rien et qui croyait si naïvement pouvoir être tout, n'y a-t-il pas un certain intérêt à rechercher dans quelles conditions vivent quelques-uns de nos nouveaux maîtres, et si, sous ce sceptre de nouvelle forme, leur condition s'aggrave ou s'améliore. Ce sont ces diverses considérations qui m'ont déterminé à entreprendre un travail dont la longueur et les tristesses ne décourageront pas, je l'espère, la patience de mes lecteurs.

I.

Quel est à Paris le nombre approximatif des indigens? Je dis approximatif, car en cette matière il n'est possible d'arriver à rien qui soit d'une précision absolue. La principale difficulté qu'on rencontre est celle de tomber d'accord sur le sens du mot indigent. Ce serait, au point de vue de la sollicitude que doit nous inspirer le sort de nos semblables, l'entendre d'une façon bien restreinte que de désigner par ce mot ceux-là seuls qui sont obligés d'avoir habituellement recours aux secours de la charité publique ou privée. Ne faut-il pas remonter à l'étymologie du mot (*indigere*, manquer) et considérer comme indigent celui qui manque de certaines conditions que nous regardons comme indispensables au plus modeste bien-être; celui dont la famille est entassée dans un appartement plus ou moins obscur et malsain; celui qui est obligé de se contenter d'une nourriture monotone, grossière et presque insuffisante; celui qui ne peut prélever sur son gain journalier la somme nécessaire pour assurer la dignité de sa vieillesse; celui enfin auquel un travail incessant ne permet pas de goûter ces momens de loisir qui sont indispensables au repos de l'esprit et à l'épanouissement du cœur? Ainsi entendue (et cependant ce ne sont point là des exigences déraisonnables), l'indigence à Paris s'appelle légion, et il serait absolument chimérique de prétendre en dénombrer les bataillons. Aussi ne faut-il pas s'étonner que la privation de ces conditions générales du bien-être que je viens d'énumérer paraisse difficilement supportable à ceux qui y sont habituellement condamnés, ni s'indigner trop fort de ces aspirations assez matérielles vers un état meilleur qui travaillent si fort aujourd'hui les couches de la population parisienne.

Prenons maintenant l'indigence au sens concret qu'on lui attribue généralement, c'est-à-dire comme désignant la condition de ceux

qui ne peuvent pas faire face à leurs dépenses obligatoires sans avoir recours à la charité publique ou privée. Arriverons-nous de ce côté à quelque résultat positif? En aucune façon. Il est relativement assez facile d'établir le nombre de ceux qui reçoivent les secours de la charité publique, mais si l'on voulait y ajouter le nombre de ceux qui reçoivent les secours de la charité privée, on viendrait se heurter à deux difficultés insurmontables. La première serait la rareté et l'insuffisance des statistiques tenues par les sociétés charitables; la seconde, le grand nombre des doubles emplois, car il y a peu ou point de cliens de la charité publique qui ne puisent aussi dans la bourse de la charité privée. Si l'on veut procéder par chiffres, on en est donc réduit à étudier ceux que fournissent les comptes de la charité publique. Ici les documens statistiques abondent et sont remplis d'intérêt. Mais il ne faut pas oublier qu'ils ne donnent qu'une idée très incomplète de la misère à Paris, puisqu'ils ne comprennent pas tous ceux que secourt la charité privée, sans parler de ceux qu'elle ne secourt pas et dont on a dit dans un beau vers :

. . . . . la misère profonde
Est celle qu'on promène en gants blancs par le monde.

Misère assez rare, il est vrai, car le monde, qui n'est pas tendre à la pauvreté, ne prodigue guère ses invitations à ceux qui n'ont pas le moyen de changer souvent de gants blancs. Sans essayer donc de parler de ce qui nous échappe, prenons les chiffres de la charité officielle et voyons ce qu'ils vont nous apprendre.

Le projet de budget de l'assistance publique pour 1881, établi d'après les données de l'année précédente, évalue au chiffre total de 354,812 le nombre des indigens de toute catégorie aux besoins desquels ce budget est dans l'obligation de pourvoir. Pour ne pas trop nous effrayer de ce chiffre énorme, hâtons-nous d'en décomposer les élémens et d'indiquer les réductions qu'il convient de lui faire subir si l'on veut arriver à une évaluation approximative de la misère. Remarquons d'abord que les enfans assistés y figurent pour 28,000. Or, bien que l'abandon des enfans soit souvent un résultat de la misère, cependant les enfans qui sont placés hors Paris ou qui reçoivent dans leur famille des secours destinés surtout à prévenir leur abandon, ne sauraient, au point de vue qui nous occupe, figurer dans la statistique de la misère parisienne. Les 326,812 restant se décomposent en deux grandes catégories : les indigens secourus à domicile, au nombre de 201,100, et les indigens traités ou entretenus dans les hôpitaux ou hospices, au nombre de 125,712. Mais ces chiffres présentent inévitablement des doubles

emplois et ne répondent pas à autant d'individualités distinctes. En effet, parmi les malades admis dans les hôpitaux figurent un nombre plus ou moins grand d'indigens qui étaient déjà secourus à domicile. Le chiffre des admissions dans les hôpitaux n'est pas, au reste, un critérium auquel il faille s'attacher beaucoup dans l'évaluation de la misère, ces admissions subissant surtout l'influence de l'état sanitaire général et des épidémies. La même observation s'applique aux 38,000 malades qui figurent parmi les 201,100 indigens secourus à domicile; quant aux 15,000 accouchées qui y figurent également, le secours momentané qu'elles reçoivent ne doit pas toutes les faire classer dans l'indigence habituelle. Restent les indigens inscrits sur les contrôles des bureaux de bienfaisance et les nécessiteux momentanément secourus. Un mot sur ces deux catégories et sur la façon dont leur décompte s'établit.

La visite et l'assistance des indigens à domicile sont à Paris (comme au reste dans toute la France) confiées en principe aux bureaux de bienfaisance. Il existe un bureau par arrondissement, et chacun de ces bureaux arrête chaque année, au mois de décembre, la liste des indigens de l'arrondissement. Tous les trois ans, la liste ainsi arrêtée est révisée par les contrôleurs de l'assistance publique, qui s'assurent de la régularité des inscriptions, et le recrutement de la population indigente par arrondissement ainsi arrêté sert de base, pendant une nouvelle période de trois années, à la répartition de la somme que l'assistance publique distribue chaque année entre les vingt bureaux de bienfaisance de la ville de Paris, au prorata du nombre des indigens inscrits sur leur contrôle. Cette inscription n'est point arbitraire. Elle est, au contraire, soumise à certaines règles assez étroites, qu'il est indispensable de faire connaître. Les secours distribués par les bureaux de bienfaisance sont divisés en secours ordinaires ou annuels et secours extraordinaires ou temporaires. Sont admis aux secours annuels les aveugles, les paralytiques, les cancérés, les infirmes et les vieillards ayant accompli leur soixante-quatorzième année; aux secours temporaires les blessés, les malades, les femmes en couche ou les nourrices ayant d'autres enfans à soutenir, ou se trouvant sans aucun moyen d'existence, les enfans abandonnés, les orphelins, les ménages ayant à leur charge au moins trois enfans au-dessous de quatorze ans accomplis ou deux enfans dont l'un serait atteint d'une infirmité grave (1), les femmes abandonnées, les veufs ou les veuves ayant à leur charge au moins deux enfans au-dessous de quatorze ans, ou un enfant atteint d'une

(1) L'inscription peut également avoir lieu lorsque la femme est enceinte de son troisième enfant; quant aux orphelins et aux enfans abandonnés qui forment la catégorie précédente, ils sont, s'ils ont moins de douze ans, recueillis par l'administration de l'assistance publique et comptent dans le chiffre des enfans assistés.

infirmité grave, les veuves ou femmes abandonnées qui, ayant déjà un enfant au-dessous de quatorze ans, sont enceintes; enfin les personnes qui se trouvent dans les cas extraordinaires et imprévus.

Si je n'ai pas hésité, malgré ce qu'elle a d'aride, à reproduire cette nomenclature tirée d'un règlement administratif de 1879, c'est pour montrer combien les prévisions en sont minutieuses et étendues. L'idée qui a présidé à ce règlement (dont les dispositions principales sont, au reste, de date très ancienne), c'est qu'un individu ou un ménage valide doit pouvoir subvenir sur les seules ressources de son travail à ses besoins et à celui de deux enfans. En principe, la règle est juste; mais en pratique, l'expérience a contraint de reconnaître qu'il se présente annuellement un certain nombre de demandes de secours auxquelles la fixité de cette règle ne permet pas de faire droit et qu'il y aurait cependant inhumanité à rejeter complètement. Pour faire face à ces demandes, l'administration s'est réservé sur le montant du crédit qui est annuellement alloué au service des secours à domicile une certaine somme qu'elle distribue directement, après enquête faite par ses visiteurs sur la situation de ceux qui s'adressent à elles. C'est cette seconde catégorie qui est désignée administrativement sous le nom de *nécessiteux momentanément secourus*. Le mot momentanément est-il bien exact? Je ne le crois pas. Suivant une définition humoristique que j'ai recueillie de la bouche d'un haut fonctionnaire de l'assistance publique, les nécessiteux sont des aspirans à l'indigence. En réalité, ce ne sont pas des individus atteints à l'improviste d'une infortune à laquelle il faut venir en aide; ce sont des indigens non moins misérables que les autres, qui ne fatiguent pas moins souvent la charité publique de leurs demandes. Il serait très intéressant d'établir parmi les cliens de la charité une distinction entre les indigens d'habitude et les indigens par accident. A vrai dire, l'art et le but de la charité devraient être d'empêcher l'indigent par accident de devenir un indigent d'habitude, de même que le but de la science pénitentiaire (puisque science aussi elle prétend être) devrait être de ne pas faire du criminel d'accident un criminel d'habitude. Mais si l'on voulait traduire cette distinction par des chiffres, il faudrait sans nul doute ranger les nécessiteux momentanément secourus dans la même catégorie que les indigens inscrits sur les contrôles des bureaux de bienfaisance. Le projet de budget de l'assistance publique évalue les premiers à 28,000 et les seconds à 120,000. Mais le dernier recensement de la population indigente qui va être bientôt publié en fixe le nombre à 123,735, ce qui porte à 151,000 en nombre rond le chiffre des indigens d'habitude qui sont secourus à Paris par la charité publique.

151,000 individus habituellement voués à l'indigence pour une

population d'environ 2 millions d'habitans! est-ce beaucoup, est-ce peu? C'est beaucoup sans doute, doit-on dire, quand on songe que cela signifie 151,000 individus que nous coudoyons tous les jours, à côté desquels nous passons inattentifs, indifférens, qui souffrent dans leur corps et qui sont abaissés dans leur âme par cette vie toujours dégradante de la misère, qui ont vécu sans joie, qui mourront pour la plupart sans espérance dans la nuit intellectuelle et morale où ils auront vécu. En tout cas, c'est trop, c'est toujours trop. Mais on aurait peut-être le droit de répondre que c'est peu si la statistique internationale établissait que les grandes agglomérations urbaines des autres pays européens comptent une proportion d'indigens non moins élevée, ou bien qu'à Paris le nombre des indigens, eu égard à la population, était autrefois plus considérable. Il y a donc là, quelle que soit l'aridité des rapprochemens de chiffres, un double point de comparaison auquel il est nécessaire, pour se faire une idée exacte des choses, de s'arrêter un instant.

Rien ne serait plus instructif qu'une étude comparative du paupérisme dans les différentes capitales de l'Europe. Mais, pour que cette étude fût possible, la première condition serait que les principales nations étrangères commençassent par établir le dénombrement de leur population indigente. Or tandis que la statistique internationale abonde en renseignemens sur les finances, sur le commerce, sur l'instruction, sur la criminalité même, elle est muette sur le compte de l'indigence. Rien n'est facile comme de savoir pour chaque pays le nombre de kilomètres de chemins de fer, celui des illettrés et celui des voleurs. Mais celui des indigens, qui ne serait pas le moins intéressant, demeure un mystère. Il n'y a qu'un pays qui fasse exception à cette règle, c'est l'Angleterre. Encore le soin avec lequel la statistique des indigens est dressée en Angleterre est-il expliqué par cette considération que la question du paupérisme est aussi une question de finances, puisque la charge imposée aux contribuables est en raison directe du nombre des pauvres inscrits. En effet, dans notre époque positive, il n'y a rien qui excite la sollicitude comme les questions de finances. Profitons donc de cette bonne fortune pour établir au moins une comparaison entre la proportion du paupérisme à Londres et celle du paupérisme à Paris.

Le résultat de cette comparaison surprendra peut-être, je le dis à l'avance, quelques-uns de mes lecteurs. S'il y a en effet, en France, une croyance accréditée, c'est que l'Angleterre en général, et en particulier la ville de Londres, est rongée par le paupérisme. Notre pays, après avoir mis autrefois sa gloire dans sa suprématie militaire, l'a mise aujourd'hui dans sa richesse. Le bourgeois de Paris aimait autrefois à se dire, au coin de son feu, que la nation française était la plus brave du monde; il aime aujourd'hui à se dire qu'elle

est la plus riche, et il n'a peut-être pas tort s'il entend par là celle où l'aisance est le plus répandue et où se rencontrent le plus, sinon de grandes, du moins de moyennes fortunes. Mais quelques chiffres vont montrer que le nombre des pauvres proprement dits, c'est-à-dire de ceux qui vivent de la charité publique, n'est pas plus considérable à Londres qu'à Paris et que, chez nos voisins, un singulier changement s'est opéré depuis qu'il y a un peu plus de trente ans M. Léon Faucher écrivait ici même ses tristes descriptions des quartiers pauvres de Londres. En France, tout le monde est resté sur le souvenir de ces études, et les Anglais eux-mêmes, toujours soucieux des imperfections de leur état social, n'ont pas mis en lumière les progrès réalisés par eux autant peut-être qu'ils auraient eu le droit de le faire.

Pour établir les chiffres comparatifs du paupérisme à Londres autrefois et aujourd'hui, il n'est pas possible de remonter jusqu'au temps où Léon Faucher préparait ses travaux. Le périmètre de la ville de Londres s'est depuis lors agrandi de plusieurs paroisses qui n'y étaient pas encore comprises, ce qui ôterait toute justesse à la comparaison. Le point de départ le plus lointain qu'il soit possible de prendre est l'année 1861. En cette année, la population de la ville de Londres s'élevait à 2,802,367 habitans et le nombre des indigens à 103,936. La somme dépensée en secours publics cette même année s'élevait à 832,153 livres sterling. Franchissons maintenant une période de dix années. La population s'est augmentée; elle atteint 3,254,260 habitans, mais le chiffre des indigens a augmenté aussi, il atteint 166,928. Il est vrai que cette année 1871 fut par tous pays une année spécialement calamiteuse, le contre-coup de la guerre s'étant fait sentir dans toute l'Europe. Aussi la diminution du paupérisme va-t-elle être rapide. Trois ans après, en 1874, le chiffre des indigens n'est plus que de 118,366. En 1879, il ne dépasse pas 98,679. Enfin, en 1880, il se relève à 105,998, ce qui, pour une population de 3,254,260, donne une proportion de 3.07 indigens sur 100 habitans (1). Encore faut-il tenir compte de ce fait que le dernier recensement de la population de Londres date de 1871 et qu'il n'est pas téméraire d'en évaluer maintenant le total, d'après l'augmentation normale et constante, à 3,500,000. On se souvient que nous avons constaté à Paris un chiffre de 151,000 indigens pour une population d'environ 2 millions d'habitans. A supposer même que j'aie eu tort de comprendre les nécessiteux momentanément secourus au nombre des indigens habituels et qu'il faille s'en tenir aux indigens inscrits sur les contrôles des bureaux de bienfaisance, on

(1) Ce chiffre comprend à la fois ceux qui sont admis au *workhouse* (*in-door-relief*) et ceux qui reçoivent des secours au dehors (*out-door-relief*).

aurait encore, d'après le dernier recensement, 123,735 indigens pour 1,988,906 habitans, soit une proportion de 6.25 indigens pour 100 habitans. Que devient, en présence de ces chiffres précis, indiscutables, la légende du paupérisme à Londres?

Il convient cependant, pour serrer la question d'aussi près que possible, de faire une double observation. La première, c'est que les listes d'indigens à Paris et à Londres ne sont pas dressées de la même manière. Tandis qu'à Paris l'inscription s'opère, ainsi que nous l'avons vu, d'après des règles fixes, à Londres elle est laissée à l'appréciation du bureau des administrateurs (*board of guardians*) de chaque *workhouse;* de sorte que telle famille d'indigens qui serait admise aux secours publics à Paris pourrait, à la rigueur, se les voir refuser à Londres. Mais ce n'est pas, en tout cas, un resserrement dans les libéralités de la charité publique qui a amené la réduction du nombre des indigens inscrits, puisque la somme distribuée d'après les comptes de la dernière année financière s'est élevée à 1,806,637 livres sterling, soit un million de plus qu'en 1861 (1). Toutefois je devais faire cette première observation, car, pour que les comparaisons de chiffres aient une valeur absolue, il faut qu'ils soient établis identiquement de la même manière. La seconde observation, c'est qu'en cette matière les chiffres ne sont pas tout, et qu'à côté du chiffre il faut aussi, si j'ose ainsi parler, apprécier la qualité de la misère. Or il est certain qu'à Londres, les victimes de la misère paraissent atteintes plus profondément qu'à Paris. Quelle qu'en soit la cause, le pauvre et surtout la pauvresse de Londres, cet être dont le roman, le théâtre et la peinture se sont emparés, est plus dégradé d'aspect, de mœurs, de sentimens qu'il ne l'est à Paris. Quiconque a visité Londres conserve sur ce point des impressions contre lesquelles aucune statistique ne saurait prévaloir. Mais, laissant de côté toute idée de comparaison, cette diminution du paupérisme à Londres n'en est pas moins un fait très remarquable. La même décroissance est observée au reste dans toute l'Angleterre. En 1849, la population de l'Angleterre était de 17,534,000 habitans, et le chiffre des pauvres atteignait à 1,083,659 habitans, soit environ 6 pour 100. Vingt-deux ans plus tard, en 1871, année où cependant la misère a été très grande partout, tandis que la population s'élevait à 22,704,108, le nombre des indigens ne dépassait pas 1,037,360, soit de 4.6 pour 100. En

(1) Peut-être aussi faut-il tenir compte d'une certaine répugnance des pauvres de Londres pour la charité publique qui les ferait s'adresser de préférence à la charité privée. Je crois ne devoir négliger aucune explication, car j'ai peine à croire moi-même que la proportion véritable des pauvres à Londres et à Paris puisse être du simple au double.

France, durant cette même année, 1,608,129 indigens étaient (d'après un document unique) (1) inscrits sur les contrôles des bureaux de bienfaisance de 13,348 communes comprenant 21,931,881 habitans. Enfin, en 1879, dernière année dont les résultats statistiques aient été publiés en Angleterre, tandis que la population atteignait le chiffre de 25,160,000 habitans, celui des indigens s'abaissait à 765,455, soit environ 3 pour 100. Ainsi, en résumé, la proportion du paupérisme à la population est descendue, en trente années, de 6, à 3 pour 100, c'est-à-dire qu'elle a diminué de moitié. C'est là un résultat dont nos voisins ont d'autant plus le droit de tirer honneur que cette diminution de paupérisme n'est pas due seulement à l'augmentation générale de la richesse, mais aussi à des habitudes plus grandes de tempérance, d'épargne introduites dans la classe ouvrière, et surtout à une distribution plus judicieuse des secours publics, dont l'abus entretenait la misère qu'elle avait pour but de combattre. Ainsi, tandis que les grands maîtres de la sociologie n'ont rien découvert, faute peut-être d'avoir cherché, comme remède au paupérisme, de modestes administrateurs de paroisses ont contribué, en trente ans, à le réduire de moitié, et je ne puis m'empêcher de penser qu'ils ont rendu peut-être un plus grand service à leur pays que M. Herbert Spencer et toute son école.

Laissons maintenant de côté toute idée de comparaison et recherchons si la misère augmente ou diminue à Paris depuis un certain nombre d'années. C'est là, pourrait-on croire, une question de fait sur laquelle on doit aisément tomber d'accord et dont, en tout cas, on devrait chercher la solution avec le désir de constater que la misère diminue. Mais il n'en va point ainsi depuis que la politique s'en est mêlée; et les uns (je n'ai besoin de désigner personne) prétendent que la misère était plus grande sous l'empire, les autres qu'elle est plus grande sous la république. Voyons qui a raison et qui a tort. Le dernier recensement opéré en 1869, d'après les contrôles des bureaux de bienfaisance, donnait 111,357 indigens pour une population de 1,799,980 habitans. Celui de 1874 donnait 113,733 indigens pour une population de 1,818,710 habitans, ce qui donne une proportion de 1 indigent sur 15.09 habitans; celui de 1877, 113,317 indigens sur 1,988,806 habitans, soit 1 indigent sur 17.55 habitans; enfin, celui tout récent de 1880, donne, ainsi que je l'ai déjà dit, 123,735 indigens, soit un indigent sur 16.07. On voit que le chiffre de la misère, après avoir légèrement fléchi, a augmenté de nouveau depuis trois ans. Mais il ne faut pas oublier

(1) Ce document est un rapport adressé, en 1874, à M. le général baron de Chabaud-Latour, alors ministre de l'intérieur, par M. Buquet, inspecteur-général des établissemens de bienfaisance, sur la situation des bureaux de bienfaisance.

que le recensement quinquennal de la population, qui sera opéré en 1881, indiquera probablement une augmentation qui portera le nombre des habitans sensiblement au dessus de deux millions; de sorte que, si on se reporte à la dernière année de l'empire, on reste dans la vérité en disant que, depuis douze ans, la misère n'a ni augmenté ni diminué dans Paris par rapport à la population et qu'elle demeure à l'état stationnaire. Je le regrette sincèrement pour ceux qui, en politique, aiment à tirer argument de tout, mais en soi-même je ne saurais parvenir à m'en affliger.

Quelle est maintenant la conclusion que, de ce fait, tout local et partiel, il est vrai, on serait en droit de tirer, dans la grande querelle qui s'agite entre les optimistes et les pessimistes de l'économie politique? Il me semble que ce fait ne vient à l'appui ni des uns ni des autres. Nous assistons, en effet, depuis dix ans à un développement prodigieux de la prospérité publique. La passion que la politique introduit dans toutes les questions peut seule mettre en doute cette réalité dans un pays où les impôts de consommation donnent des plus-values qui dépassent toute prévision, où le montant des dépôts faits aux caisses d'épargne s'accroît d'année en année, où les chemins de fer sont encombrés des produits qu'ils ont à transporter au point de pouvoir à peine suffire aux exigences de leur trafic, où les valeurs de placement les plus sérieuses se capitalisent à des taux qui relèguent au rang des souvenirs l'intérêt classique de 5 pour 100. Ceux-là même qui ont mis à contester cette prospérité une honorable ardeur en sont réduits à dire aujourd'hui qu'elle est trompeuse, ce qui est parfaitement vrai, comme il est vrai aussi qu'ici-bas tout est vanité. Cette augmentation de la richesse publique est sans doute générale par toute la France, mais en présence des souffrances non moins incontestables de l'agriculture dans certains départemens plus particulièrement éprouvés par les mauvaises récoltes ou par le phylloxera, on peut affirmer que ce sont les grandes villes qui en ont pris la meilleure part, et Paris en particulier. Ce résultat est attesté à Paris par des faits caractéristiques; la hausse du prix des terrains, l'élévation des loyers et l'augmentation des produits de l'octroi coïncidant (car c'est là une vérification qu'il faut toujours faire) avec l'augmentation des dépôts à la caisse d'épargne qui, d'une année à l'autre, se sont élevés de 10 millions. Or cette augmentation de la richesse publique a été sans influence aucune, dans un sens ou dans l'autre, sur le paupérisme, qui n'a ni augmenté ni diminué. Il n'y aurait donc heureusement rien de vrai dans cette triste formule : *Les riches deviennent chaque jour plus riches et les pauvres chaque jour plus pauvres*, puisque le développement de la richesse à Paris n'a point amené un accroissement proportionnel du paupérisme. Mais, par

contre, si le jeu naturel des lois économiques qui préside à la distribution des richesses devait résoudre (même graduellement et en tant qu'elle est soluble) la question sociale, et si une beaucoup moins grande inégalité des conditions devait caractériser notre développement futur, ne serait-il point temps que la société se mît en marche vers cette solution bénigne et quelques symptômes favorables ne devraient-ils pas faire pressentir cet état bienheureux? On a vu qu'il n'en est rien et qu'à Paris du moins, le paupérisme ne diminue ni n'augmente. Serait-il téméraire et précipité d'en conclure que, dans les sociétés complexes comme la nôtre, où la propriété a atteint à peu près son maximum de division et l'organisation industrielle son maximum de perfectionnement, il y a comme un stock irréductible de paupérisme sur lequel le développement de la richesse publique cesse d'avoir action? Faudrait-il, opposant formule à formule, aller jusqu'à dire, malgré ce que l'assertion présente au premier abord de contradictoire, qu'au-delà d'un certain degré de division des fortunes, *l'accroissement de la richesse est sans influence sur la diminution du paupérisme?* C'est là une simple question que je me permets de poser pour le moment aux économistes de profession, avec les ménagemens qu'on doit à cette race non moins irritable que celle des poètes. Peut-être aurai-je occasion d'y revenir en montrant quelles sont à Paris les causes de la misère et en recherchant si ces causes n'ont pas par elles-mêmes quelque chose de permanent et d'indestructible.

II.

La population indigente que nous venons de dénombrer se répartit, comme on peut penser, d'une façon tout à fait inégale entre les divers arrondissemens de Paris. Cette inégalité, qui est inévitable, tend de plus en plus à s'accroître et devient pour la répartition des secours une difficulté chaque jour plus grande, les arrondissemens qui sont les plus chargés de misère étant aussi ceux qui ont le moins de ressources charitables. A ne considérer que les chiffres bruts, celui de tous les arrondissemens de Paris qui paraît le plus misérable, c'est le XIe, dont la mairie est située boulevard Voltaire et qui s'étend depuis la rue du Temple jusqu'à la rue du Faubourg-Saint-Antoine. Le nombre des indigens recensés dans cet arrondissement s'élève à 14,491. Viendraient ensuite le XXe, c'est-à-dire Charonne, Belleville et Ménilmontant, avec 12,838 indigens; le XVIIIe, c'est-à-dire Montmartre, avec 12,089 indigens; le XIXe, c'est-à-dire la Villette, avec 10,810 indigens; le XIIIe, c'est-à-dire les Gobelins, avec 10,745 indigens, et le Ve, c'est-à-dire le Panthéon, avec 7,170 indigens. Mais si l'on considère la relation du

nombre des indigens avec la population, la situation change un peu. Le plus misérable est alors le XIIIe, avec 1 indigent sur 6.71 habitans; viennent ensuite le XXe, avec 1 indigent sur 7.79 habitans; le XIXe, avec 1 indigent sur 9.09 habitans; le XVe (arrondissement de Vaugirard), avec 1 indigent sur 11.43 habitans; le XIVe (arrondissement de l'Observatoire), avec 1 indigent sur 12.29 habitans. Le XIe arrondissement, qui tout à l'heure occupait le premier rang, n'occupe plus que le sixième; le Ve arrondissement vient le neuvième. Quant à l'arrondissement qui compte le moins de pauvres, je n'étonnerai personne en disant que c'est l'arrondissement de l'Opéra, qui ne compte que 1 indigent sur 49.08 habitans.

Pour quiconque connaît un peu la topographie de Paris, les renseignemens si sommaires que je viens de donner font apparaître un premier fait qui saute tout d'abord aux yeux, c'est que la misère tend de plus en plus à quitter le centre de Paris pour affluer à la circonférence. L'ancien Paris, celui qui ne comprenait autrefois que douze arrondissemens, est aujourd'hui environné d'une ceinture de misère qui l'enveloppe de toutes parts et qui occupe tout l'espace compris entre les anciens boulevards extérieurs et les fortifications. Il ne serait point juste de rendre uniquement responsable de ce déplacement les percemens qui ont été entrepris sous l'empire à travers les quartiers populeux de la vieille ville. Il y a dans cette tendance de la misère à se porter du centre à la circonférence un fait constant et facilement explicable par l'élévation inévitable du prix des loyers dans les quartiers commerçans ou luxueux. Mais on ne peut nier que ces percemens n'aient accéléré le mouvement un peu plus qu'il n'était désirable et que le bien qu'ils ont produit n'ait été compensé par un mal. Sans doute, lorsque l'ouvrier laborieux et aisé a fini sa journée, il est bon et sain pour lui de trouver, à quelques pas de la petite rue où il demeure, soit un boulevard bien éclairé, où il pourra se promener gaîment, soit un square planté d'arbres, où, assis sur un banc avec sa femme, il pourra surveiller les jeux de ses enfans. Mais pour celui qui aura cherché à obtenir une diminution de 50 francs sur son loyer en émigrant loin de l'endroit où il avait l'habitude de travailler, sur les hauteurs de Ménilmontant ou dans la plaine de Grenelle, pour celui-là le bien incontestable qu'a fait la transformation de Paris est singulièrement perdu. S'il est logé à moins de frais et dans des conditions plus hygiéniques, en revanche la distance qu'il a souvent à parcourir pour se rendre à son travail représente pour lui un surcroît de dépenses ou de fatigues. Un temps trop long s'est même écoulé avant qu'on songeât à mettre à sa disposition des moyens plus rapides et plus économiques de transports en créant ces lignes de tramways dont se plaignent

si fort les gens accoutumés à circuler dans leurs propres voitures, mais qu'il est vraiment difficile de leur sacrifier. Cet émigré d'un nouveau genre tombe-t-il dans l'indigence qu'il côtoie sans cesse, les secours publics sont plus rares dans le nouvel arrondissement qu'il habite et plus parcimonieusement distribués. Les secours de la charité privée, qui partent presque tous du centre, y arrivent plus lentement et plus difficilement. En assainissant les quartiers pauvres du vieux Paris, on n'a donc pas plus supprimé la misère (au reste on n'a jamais eu cette prétention) qu'on n'a supprimé le bagne en le transportant de Toulon à l'île Nou. On l'a seulement éloignée de nos regards et, malheureusement, peut-être un peu aussi de nos préoccupations.

Ce qui achève de montrer que cette expulsion de la misère a lieu en vertu d'une sorte de force centrifuge dont la transformation de Paris a pu accélérer le mouvement, mais qu'elle n'a pas créée, c'est que cette émigration continue et déborde les fortifications. Cette première ceinture de misère qui environne l'ancien Paris sera bientôt enveloppée elle-même par une seconde qui envahira toute la portion de la banlieue contiguë au mur d'enceinte. La charité privée, toujours active, avait fondé, il y a quelques années, l'œuvre des faubourgs, qui a rendu de grands services avant que les villages où elle opérait fussent englobés dans l'enceinte de Paris et qui en rend encore. Bientôt il sera nécessaire qu'elle fonde une œuvre de la banlieue, et l'entreprise pour être difficile n'en sera que plus digne de ses efforts. La misère gagne en effet dans la banlieue et y fait en quelque sorte la tache d'huile. Elle s'est installée d'abord dans la plaine Saint-Denis, cette plaine hideuse et empestée, justement chère aux descriptions des naturalistes, avec ses chemins de gravats semés de tessons de bouteilles, ses jardins de légumes arrosés de purin, ses tas de fumier et ses linges sales suspendus à des cordes. D'un côté, elle dispute aux petits rentiers les villages de Clichy et de Levallois, qui sont aujourd'hui habités en partie par une population dangereuse autant que misérable. De l'autre, elle a envahi ces hameaux qui avaient autrefois dans l'imagination populaire renom de poésie et de joyeuseté, Romainville, les Lilas, les Prés-Saint-Gervais. Depuis longtemps elle s'étale dans les localités maussades de la rive gauche qui ont nom Gentilly, Montrouge, Malakof, la Californie, et n'était qu'elle respecte encore ces jolis villages situés sur les bords de la Marne et de la Seine, où les bourgeois de Paris viennent encore avec tant de délices pêcher à la ligne et manger de la friture, l'investissement serait complet. Dans cette région mal habitée on déporte les établissemens insalubres et les candidats néo-calédoniens. Il est question de fermer quelques-uns des premiers, mais il sera plus diffi-

cile de la débarrasser des seconds, qui naguère y ont remporté leur première victoire. Vienne, ce qu'à Dieu ne plaise, une nouvelle épopée parisienne, comme celle de la commune, et ces villages de la banlieue disputeront certainement à Belleville et à Montmartre l'honneur d'y jouer un rôle, de même que Belleville et Montmartre ont enlevé le sceptre de la révolution au quartier Saint-Merri et au faubourg Saint-Antoine, devenus presque des quartiers bourgeois. Sans insister sur ce noir pronostic, on peut dire cependant qu'il y a dans l'existence de cette population flottante, misérable, aigrie, qui vient se grossir de tout le rebut, de tout le vomissement de Paris, un sujet de préoccupation constante pour l'autorité publique, à la surveillance de laquelle elle échappe, et que cette préoccupation devra un jour ou l'autre gagner aussi la charité.

La promenade à travers les royaumes de la misère, que je voudrais demander à mes lecteurs de parcourir avec moi, ne nous entraînera cependant pas aussi loin. Le terrain où je voudrais leur servir de guide est déjà assez vaste, et je n'essaierai même pas de les conduire à travers les vingt arrondissemens de Paris, car ils finiraient par trouver avec raison que les aspects de la pauvreté se ressemblent à peu près partout. Cependant, depuis la transformation apportée dans les conditions d'existence de la population indigente par les percemens dont j'ai parlé, on peut dire qu'il y a aujourd'hui dans Paris deux misères, la vieille et la nouvelle : la vieille qui se cache et s'entasse dans les maisons à six étages au centre de la ville ; la nouvelle qui s'étale et pullule dans les quartiers excentriques. Ces deux misères sont assez différentes d'aspect, presque de mœurs, et je voudrais les étudier toutes les deux sur le vif. Pour étudier la vieille misère, je pourrais être tenté de choisir ces quartiers du vieux Paris situés sur la rive droite de la Seine, à l'intérieur de l'ancienne enceinte de Philippe-Auguste, qui après avoir été le théâtre des drames et des crimes du moyen âge ont été témoins des élégances du XVIIe siècle et des désordres du XVIIIe ; les quartiers de la cour des Miracles, de la porte Barbette, près de laquelle fut assassiné le duc d'Orléans, de la rue des Lions-Saint-Paul, où demeurait Mme de Sévigné, de la rue Quincampoix, où Law avait établi sa maison de banque. Sous le premier empire et la restauration, ces quartiers étaient devenus la résidence de ce monde des gros commerçans si bien mis en scène par Balzac, les Birotteau, les Matifat, les Crevel, les Popinot, et autres habitans de la rue des Bourdonnais ou de la cour Batave. Aujourd'hui, bien qu'ils soient surtout habités par ce qu'on pourrait appeler le demi-peuple, petits boutiquiers et ouvriers en chambre, cependant la misère y a aussi élu domicile. On y trouve des ruelles, la rue de Venise (peut-être la plus étroite de Paris), la rue Maubuée, l'impasse Berthaut, la rue du

Grenier-sur-l'Eau, dont l'aspect misérable contraste avec celui de quelques vieux hôtels encore debout comme l'hôtel de Soubise, devenu le bâtiment des Archives, et l'hôtel de Luxembourg, qui ouvre sa porte majestueuse dans la petite rue Geoffroy-Lasnier. Mais je préfère choisir une autre région plus anciennement parisienne encore, puisqu'elle fut à la fois le premier lieu de plaisir de nos anciens rois et le premier berceau de la science : je veux parler de celle qui s'étend sur la rive gauche depuis le bord de la Seine jusque sur le plateau qui couronne le sommet de la montagne Sainte-Geneviève, et qui dans la langue administrative s'appelle le ve arrondissement ou arrondissement du Panthéon.

Les quais, la grande ligne droite du boulevard Saint-Michel, jusqu'au carrefour de l'Observatoire, les boulevards de Port-Royal, de Saint-Marcel et de l'Hôpital jusqu'au Jardin des Plantes forment les limites de cet arrondissement. Au point de vue administratif, il est divisé comme au reste tous les arrondissemens en quatre quartiers. Mais à cette division j'en substituerai une autre qui répond mieux à l'objet de nos études : le quartier des couvens et des écoles et le quartier de la misère. Les couvens et les écoles occupent le sommet du plateau qui couronne la montagne Sainte-Geneviève et les pentes qui s'abaissent vers la Seine. Sur le plateau les couvens dominent. C'est là que, dans des monastères demeurés fameux, comme celui de Port-Royal de Paris, celui des carmélites de la rue Saint-Jacques, dernière retraite de Mlle de la Vallière, les âmes repentantes ou fatiguées venaient, il y a deux siècles, chercher la pénitence ou le repos. Quelques-uns de ces asiles subsistent encore et n'ont fait que changer d'hôtes, comme l'ancien couvent de la Visitation, où les dames de Saint-Michel reçoivent aujourd'hui les jeunes filles que leur confie la préfecture de police. D'autres ont disparu en laissant derrière eux quelques souvenirs de leur nom, comme le couvent des Ursulines, sur l'ancien jardin duquel s'ouvre une rue paisible et recueillie, et celui des Feuillantines, les vertes Feuillantines de Victor Hugo, dont la grande allée où se jouait l'enfance du poète a été remplacée par une large voie nouvelle. D'autres enfin se sont élevés, répondant à ces instincts mystiques que développe de nos jours, chez certaines âmes, le besoin de protester contre l'étroitesse de l'horizon où voudraient nous enfermer les théories de la science. Il n'y a pas bien loin du Muséum d'histoire naturelle au couvent de la rue d'Ulm, où les religieuses de la Réparation, prosternées jour et nuit devant l'autel, demandent pardon à Dieu pour les iniquités des autres. Quant aux collèges, c'est depuis le temps de l'école Sainte-Geneviève, qui fut témoin des luttes d'Abailard et de Guillaume de Champeaux, qu'ils occupent le sommet et les pentes de la montagne. L'aspect de ce qu'on appelle parfois le pays latin a aussi bien changé

depuis vingt ans. Mürger ne s'y reconnaîtrait plus au milieu des rues nouvelles, et il y chercherait vainement la grisette, qui en a été chassée par la galanterie beaucoup plus vénale des cafés dorés et des brasseries du nouveau boulevard Saint-Michel. Mais ce changement est moindre peut-être que celui du quartier de la misère.

La misère enveloppait autrefois comme d'une large ceinture tout le bas de la montagne Sainte-Geneviève. Elle se déroulait le long des quais sur les terrains jadis occupés par le clos des Lias, qui était l'ancien jardin du palais des Thermes, et par les clos de Mauvoisin et de Garlande, dont la rue Galande rappelle encore le nom. Elle s'allongeait derrière les bâtimens de l'Hôtel-Dieu, et, arrêtée par les terrains inhabités de la Halle aux Vins, elle contournait la montagne et remontait le long des pentes abruptes qui aboutissent à Saint-Étienne-du-Mont et à l'ancienne abbaye, occupée depuis par le collège Henri IV. Le centre de tout ce quartier était la place Maubert, cette vieille place populaire dont le nom est une contraction de celui du grand docteur du moyen âge, le maître Albert, et qui a non-seulement sa langue, le français de la place Maubert, mais aussi sa littérature, le théâtre de Cluny reprenant tous les deux ou trois ans, à la grande joie des habitués du quartier, un vieux drame qui est intitulé *la Lionne de la place Maubert*. La misère trônait à l'aise dans toute cette région; elle était là chez elle, et il n'y avait guère que la charité qui y pénétrât. Depuis quinze ans, l'aspect de ce quartier a été singulièrement transformé; le boulevard Saint-Germain l'a en quelque sorte éventré. Passant en plein milieu de la place Maubert, qu'il a presque détruite, il a coupé la misère en deux. Une partie a été rejetée le long de la Seine dans l'étroite bande qui subsiste entre le boulevard et le quai; l'autre s'est trouvée refoulée vers les pentes de la montagne Sainte-Geneviève, où les larges percemens de la rue Monge et des voies nouvelles qui sont amorcées de tous les côtés l'ont encore pourchassée. Une haute barrière de maisons en pierre de taille, dont le rez-de-chaussée est occupé par des boutiques et les étages supérieurs habités par des familles de professeurs ou de petits rentiers, sépare aujourd'hui ces deux agglomérations de misère dont l'existence pourrait parfaitement être ignorée de celui qui se bornerait à suivre le boulevard ou la rue Monge. Mais, arrivé à la hauteur des Thermes de Julien ou du Collège de France, engagez-vous dans une de ces petites ruelles qui conduisent du boulevard au quai, et au bout de quelques pas vous pourrez vous croire à cent lieues de toute cette civilisation et de ce progrès apparent. Vous vous trouverez, en effet, au cœur de ce quartier où Eugène Suë avait placé autrefois quelques scènes des *Mystères de Paris*, dans un dédale de petites rues bordées de hautes maisons où la misère s'entasse, où le vice se réfu-

gie. Le vice, qui malheureusement suit toujours de près la misère, y a ses rendez-vous de prédilection qui jouissent dans le monde interlope d'une certaine réputation. Ce sont, sans parler des maisons mal famées de la rue Maître-Albert (encore un souvenir du grand dominicain) et de la rue Zacharie, le Château-Rouge et le Père-Lunettes. Le Château-Rouge, qu'il ne faut pas confondre avec le brillant Château-Rouge de la chaussée de Clignancourt, est un vaste cabaret situé rue Galande, au fond d'une cour dont la muraille extérieure est peinte couleur sang de bœuf. A la porte stationnent toujours des hommes de mauvaise mine qui regardent d'un air malveillant les intrus. Au dedans, une première salle à boire garnie de tables et de bancs en bois reçoit les buveurs toujours en grand nombre. Une seconde plus obscure sert souvent de dortoir à des femmes avinées qu'il ne fait pas bon troubler dans le sommeil de leur ivresse. Le cabaret du Père-Lunettes est, au contraire, une échoppe située dans une infecte ruelle, la rue aux Anglais, et qui doit son nom trivial à une gigantesque paire de lunettes peinte sur l'enseigne. Un comptoir d'étain où l'on boit debout et devant lequel se pressent les buveurs, une petite arrière-salle réservée aux habitués, où il faut quelques précautions pour pénétrer, voilà tout l'établissement, et l'attrait que les endroits borgnes inspirent toujours à ceux dont la conscience n'est pas bien nette explique seul que la nuit il soit difficile d'y trouver un bout de banc pour s'asseoir.

Quant à la misère, elle habite un peu partout, dans des rues étroites, obscures, tortueuses, dont l'existence est dissimulée par les maisons à hautes façades du boulevard et du quai. Quelques-unes de ces rues attestent leur ancienneté par la vulgarité même de leurs noms : la rue de la Huchette, la rue de la Bûcherie, la rue de la Parcheminerie. D'autres, au contraire, rappellent les plus vieux souvenirs de notre histoire : la rue Saint-Julien-le-Pauvre, qui conduisait à une ancienne basilique souvent visitée par Grégoire de Tours et dédiée au patron des voyageurs en détresse :

Saint Julien,
Qui héberge les chrétiens,

dit une vieille Description de Paris; la rue du Fouare, où prenaient gîte au moyen âge les étudians qui ne trouvaient point à se loger sur les pentes de la montagne Sainte-Geneviève; la rue de l'Hôtel-Colbert, où s'ouvre encore la porte cintrée, surmontée d'une plaque de marbre noir, de la vieille demeure habitée par la famille du grand ministre. Toutes ces rues sont bordées de maisons à six ou sept étages, où l'on monte par un escalier tortueux. Quelques-uns des appartemens que contiennent ces maisons prennent jour sur la

rue et n'en sont pas beaucoup plus clairs pour cela; d'autres s'ouvrent sur une cour intérieure ou plutôt sur une sorte de puits au fond duquel le jour ne descend jamais. Ces maisons sont bondées d'habitans (il y en a une rue Galande qui compte jusqu'à cent cinquante locataires) et jamais un appartement ne reste vacant. Elles sont généralement occupées par une population assez paisible d'individus qui, travaillant dans les environs, ne veulent pas se loger trop loin de leur ouvrage : balayeurs de la ville (il y en a toute une colonie dans une maison de la rue de la Parcheminerie), hommes de peine employés sur les quais ou à la Halle aux vins, bien d'autres encore appartenant à ces humbles professions qui n'exigent qu'une certaine dose de vigueur physique et où il n'y a ni avenir ni espérance. Ces pauvres gens s'entassent comme ils peuvent dans des appartemens très exigus, composés généralement d'une pièce qui donne sur la rue et d'une petite cuisine qui s'éclaire par une lucarne sur la cour intérieure ou sur l'escalier. Lorsqu'arrivent les enfans (et ils arrivent toujours en grand nombre), la cuisine devient un dortoir et les enfans couchent par terre sur des matelas. Ces taudis se louent à un prix exorbitant. Il est impossible d'avoir un appartement composé de deux pièces à moins de 250 francs par an. Une seule chambre se paie de 150 à 200 francs, suivant qu'elle est située à un étage plus ou moins élevé de la maison et qu'elle donne sur la rue ou sur la cour. Rue Saint-Julien-le-Pauvre, une chambre où, à deux heures de l'après-midi, il est presque impossible de coudre sans lumière, se loue 160 francs par an; la moitié d'une mansarde coupée en deux par une cloison où entre le lit et la muraille il n'y a pas place pour deux personnes, 120 francs. Dans une visite assez minutieuse de ces logemens, je n'en ai trouvé que deux dont le prix de location ne dépassât pas 100 francs. L'un était situé au sixième étage d'une maison de la rue de la Huchette; on y pénétrait non point par une porte, mais par une ouverture basse par laquelle on ne pouvait passer sans se plier en deux. Une fois redressé, on se trouvait, dirai-je dans une chambre? non, dans une sorte de boîte carrée, éclairée dans un coin par une lucarne. Une étroite couchette en fer, don tout récent du bureau de bienfaisance, une chaise boiteuse, quelques haillons suspendus à la muraille composaient tout l'attirail de deux vieillards dont les moyens d'existence demeuraient pour les autres locataires un problème. L'autre logement était situé dans une mansarde de la rue Maître-Albert. C'était une soupente pratiquée sous l'inclinaison du toit : six êtres humains y vivaient dans un espace à peine plus grand que l'intérieur d'une alcôve : le père, la mère et quatre enfans. Le père, homme de peine dans un magasin, était parti dès l'aube; la mère,

malade depuis quelques jours, s'était rendue à la consultation du bureau central, et la sœur aînée, demeurée seule pour garder tout ce pauvre petit monde, espérait, me dit-elle, que sa mère aurait été admise à l'hôpital.

Si nous voulons envisager maintenant un autre aspect de la misère dans ces mêmes quartiers, regagnons le boulevard et, à partir de la place Maubert, suivons la rue Monge jusqu'à sa rencontre avec la nouvelle avenue des Gobelins. Arrivés à la vieille église de Saint-Médard, dont un agréable jardin a remplacé le fameux cimetière, tournons à droite, et nous nous trouverons en plein centre de ce quartier qu'on appelait autrefois le faubourg Saint-Marceau et qui fut longtemps le quartier le plus pauvre de Paris. Il est traversé dans toute sa longueur par la rue populeuse qui conduisait jadis du sommet de la montagne Sainte-Geneviève à celui du Mont-Cetard, où l'on vénérait les reliques de saint Marcel. Une contraction hardie de la langue populaire a baptisé cette longue artère du nom de rue Mouffetard (rue du Mont-Cetard). Elle est aujourd'hui la rue populeuse et commerçante, on pourrait dire la rue Vivienne ou la rue Richelieu du quartier. Des boutiques de petits détaillans, des marchands de vins, des traiteurs la bordent dans toute sa longueur. Vers les six heures du soir, c'est-à-dire au moment où les ouvriers reviennent de leur travail, où les femmes, en bonnet et le panier au bras, vont débattre avec les marchandes des quatre saisons le prix des provisions nécessaires à leur mince dîner, c'est une rumeur, un va-et-vient qui rappellent les vers de la ballade sur la foule

Qui se rue
Incongrue
Par la rue
Saint-Marceau.

Le soir, les boutiques de marchands de vins regorgent de monde, et deux fois par semaine le bal du Vieux-Chêne ouvre ses *salons* (dit prétentieusement l'affiche) aux ébats d'une foule déguenillée. La misère habite un peu partout dans le quartier, dans la rue Mouffetard elle-même, bien que celle-ci commence à être envahie par une population demi-bourgeoise, mais de préférence dans les ruelles environnantes, aux noms pittoresques, la rue Gracieuse, la rue du Pot-de-Fer-Saint-Marcel, la rue de l'Arbalète, la rue du Marché-des-Patriarches. Ces ruelles sont habitées par une population misérable qui se compose en grande partie de journaliers, de brocanteurs, de regrattiers, de chiffonniers. Ceux-ci ont émigré cependant pour la plupart dans diverses régions où nous les

retrouverons et ils n'occupent plus guère qu'une ruelle étroite et malpropre, la rue Saint-Médard. Je serais embarrassé pour dire si cette population vit dans des conditions plus misérables que celle des ruelles avoisinant la Seine. Les maisons où elle demeure sont moins hautes; partant elle reçoit dans ses taudis un peu plus d'air et de lumière. Mais généralement les chambres de ces maisons sont plus petites, et il est très rare que chaque appartement se compose de plus d'une seule pièce où la famille s'entasse comme elle peut. Quelques-unes de ces chambres sont situées de plain-pied avec le sol et ne reçoivent de lumière que par une porte vitrée dont les carreaux cassés sont souvent remplacés par de vieux journaux. On ne peut aérer la pièce qu'en tenant la porte ouverte, et, comme il n'y a pas de cheminée, c'est sur le pas de la porte qu'il faut faire la cuisine. Ces cavernes obscures, comme on en peut voir plusieurs dans une grande cour située rue Berthollet, se paient encore 150 francs par an. Pour avoir deux pièces il faut aller au-delà de 200 francs; aussi pareil luxe y est-il fort rare. Et cependant, malgré les conditions déplorables de pauvreté, de promiscuité et de saleté où elle vit, cette population se présente avec un aspect relativement assez digne et décent. Lorsqu'on pénètre chez eux sous un prétexte quelconque, ils vous reçoivent généralement avec déférence, et vous témoignent leur reconnaissance de la patience avec laquelle vous écoutez l'histoire toujours longue de leurs malheurs. Lorsqu'ils se présentent à la mairie pour solliciter des secours ou à la consultation du bureau de bienfaisance, on voit qu'au lieu d'étaler leur misère sur eux, ils cherchent au contraire à la dissimuler. J'en ai vu un jour défiler un grand nombre dans cette maison de secours de la rue de l'Épée-de-Bois, où la sœur Rosalie plantait hardiment, il y a plus d'un demi-siècle, le drapeau de la charité et que le respect de sa mémoire n'a pas réussi à préserver complètement. Pour venir à la consultation du médecin, les hommes avaient quitté leurs vêtemens de travail, les femmes avaient mis leur robe la plus propre et leur bonnet le plus blanc. La plupart venaient demander des remèdes qui en réalité sont pour eux des petites douceurs, et qu'ils ajoutent à leur modeste ordinaire, de la tisane, un sirop quelconque pourvu qu'il fût sucré, et presque invariablement du vin de quinquina fort apprécié, non pour le quinquina, mais pour le vin. Le médecin accordait à l'un, refusait à l'autre, d'après sa connaissance personnelle de leur situation et de leurs besoins. Sur soixante-dix consultans, il n'y avait guère que vingt malades et bien cinquante mendians. Tout ce pauvre monde demandait humblement, remerciait de même, mais une fois sorti dans la rue, n'avait rien dans son aspect ni dans son allure qui le distinguât de la population demi-aisée du quartier. La vieille misère, habituée

à coudoyer l'aisance, est toujours un peu honteuse d'elle-même, et si elle est habile à solliciter les secours, si elle connaît parfaitement toutes les ressources de la charité et y fait incessamment appel, elle a aussi je ne sais quelle pudeur qui fait qu'elle se dissimule et qu'elle ne veut pas du moins s'étaler dans la rue.

Transportons-nous maintenant au cœur de la nouvelle misère, et pour cela nous n'aurons pas d'abord bien loin à aller. Suivons la nouvelle avenue des Gobelins, qui n'est que l'ancienne rue Mouffetard prolongée; franchissons la Bièvre, cette rivière au nom si connu, au cours ignoré, qui semble heureuse de cacher sous terre ses eaux noirâtres, et, laissant de côté, à droite, la vieille manufacture royale de tapisseries à laquelle la famille des Gobelins a donné son nom, à gauche, les grandes maisons de teinturiers et de tanneurs qui, depuis un temps immémorial, sont installés sur les bords de la Bièvre, nous arriverons à la place d'Italie. C'est là qu'était située l'ancienne barrière et que le coche venant de Lyon ou de Marseille se croisait autrefois avec les chaises de poste qui emportaient vers l'Italie les rares voyageurs assez riches et assez hardis pour affronter un voyage dans ces contrées lointaines. Mais l'annexion de la banlieue de Paris ayant reculé jusqu'aux fortifications les limites de la ville, la place d'Italie est devenue le centre d'un nouvel arrondissement, le XIIIe, qui se compose des quatre quartiers de la Salpêtrière, de la Gare, de la Maison-Blanche et de Croule-Barbe. Bien que les deux arrondissemens soient limitrophes, il est impossible d'imaginer deux régions plus différentes que le Ve et le XIIIe. Tandis que sur le Ve la population est dense et entassée, elle est au contraire à l'aise et au large sur le XIIIe. La superficie du Ve est de 249 hectares pour 104,373 habitans, ce qui ne donne que 23m,86 carrés pour un habitant, tandis que la superficie du XIIIe est de 625 hectares pour 72,203 habitans, ce qui donne 86m,56 carrés pour un habitant. Aussi certaines portions de l'arrondissement et, entre autres, tout le quartier de la Maison-Blanche, ont-elles conservé un aspect rural. Les rues elles-mêmes ont encore des noms campagnards : rue du Moulin-des-Prés, rue de la Fontaine-Mulard, rue de la Butte-aux-Cailles. Je ne voudrais pas répondre que cette butte reçoive encore la visite de l'oiseau de passage auquel elle a dû autrefois son nom. Mais parfois, par une froide journée de décembre ou de janvier, une volée de canards sauvages vient s'abattre sur l'étang que forment au fond d'une vallée assez profonde les eaux de la Bièvre et y demeure quelques jours cachée dans les herbes marécageuses. Cet étang est environné de terrains vagues où vaches, moutons, chèvres paissent en liberté, comme à la campagne, sous la surveillance d'un enfant ou d'une vieille femme. Quelques habitations bourgeoises ont con-

servé, dans leurs jardins environnés de murailles d'un blanc criard, des bosquets de lilas qui embaument l'air au printemps. Lorsque, par une belle soirée, on voit du viaduc de la rue de Tolbiac le soleil s'abaisser derrière l'observatoire de Montsouris, dont le dôme rappelle la coupole d'une mosquée, et le clocher de Saint-Pierre du Petit-Montrouge se dessiner sur le ciel rougeâtre avec l'élégance d'un minaret, on a comme une illusion d'Orient dont la reproduction serait digne de tenter le pinceau d'un peintre et vaudrait bien ces vues réalistes de marchés et de boulevards que nous offre chaque exposition. Peut-être est-ce un peu affaire d'imagination, mais pour ceux qui sont courbés sous la dure loi de misère, la vie doit être, ce semble, moins dure dans ces masures éparses sur les pentes de la vallée de Bièvre que dans ces hautes maisons où nous avons pénétré tout à l'heure. N'est-ce pas pour eux une consolation que de jouir ainsi de l'air, de la lumière et de pouvoir, assis par un beau temps sur le pas de leur porte, se chauffer aux rayons du soleil de Dieu?

Redescendons maintenant par le boulevard de la Gare, du côté du chemin de fer d'Orléans. A la hauteur de la place récemment baptisée du nom de place Pinel, entre le boulevard de la Gare et le boulevard de l'Hôpital, s'étend un vaste terrain qui est loué par bail emphytéotique à divers locataires. Sur une partie de ce terrain se sont élevées peu à peu les masures qui portent le nom de cité Doré, nom qui pourrait sembler une raillerie, et qui est tout simplement celui du locataire emphytéotique. Ces masures élevées sur trois rangs se composent d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage auquel on n'arrive souvent que par un escalier extérieur en bois, aux marches pourries. Elles sont occupées presque toutes par des familles de chiffonniers. Quelques-unes de ces familles, et c'est le plus petit nombre, demeurent au premier et entassent leurs chiffons au rez-de-chaussée; mais la plupart de ces maisons sont occupées par deux familles, et c'est la chambre même qui sert de magasin, le père et la mère couchant dans un vieux bois de lit et les enfans sur les chiffons amoncelés. Les vieux os, les vieux chiffons, les détritus de toute sorte, exhalent par la fermentation une odeur aigre et douceâtre; mais les habitans de ces pauvres intérieurs y sont devenus insensibles; aussi la puanteur, la saleté, la dégradation au milieu de laquelle ils vivent défient-elles toute description. A qui sort de la cité Doré il peut sembler qu'il ne verra jamais rien qui soit au-dessous; ce serait cependant une erreur. Parallèlement à cette cité et dans la direction du boulevard de l'Hôpital se trouve en effet un autre terrain vague qui ne recevait encore, il y a quelques années, que les dépôts de chiffons des habitans de la cité. Peu à peu ceux auxquels le prix trop élevé des loyers (environ 120 francs par an)

fermait la porte de la cité se sont établis, sur ce terrain, dans des cahutes, moitié en planches, moitié en platras, qu'ils ont parfois construites eux-mêmes, et pour lesquelles ils ne paient guère que 70 à 80 francs de loyer. Le nombre de ces cahutes s'accroît assez rapidement, et la fantaisie populaire a baptisé naguère cette agglomération nouvelle du nom de cité des Khroumirs. J'ai vu au milieu de ce parc à chiffons un vieillard et sa femme qui demeuraient dans une voiture roulante en bois. Moyennant cet ingénieux expédient, ils n'avaient à payer que la location des quelques mètres de terrain qu'elle occupait. Le mari était un peu fou, la femme trop âgée pour travailler. De quoi vivaient-ils? Mystère. A côté de cette voiture s'ouvrait une porte en bois entre-bâillée; je la poussai et me trouvai dans une petite cour encombrée de chiffons et d'ordures de toute sorte. Trois masures rappelant, à s'y méprendre, ce qu'on appelle dans nos campagnes des toits à porc, s'ouvraient dans cette cour. Sur le seuil de l'une d'elles une vieille femme était assise; elle grattait soigneusement avec un couteau un os qu'elle avait tiré d'un tas d'ordures et étendait sur son pain les débris de viande qu'elle en retirait : c'était une chiffonnière. Je voulus entrer en conversation avec elle, lui demander quelques renseignemens sur sa vie, sur ses gains journaliers; mais je n'en pus tirer que quelques paroles incohérentes et je m'aperçus bientôt qu'elle était ivre.

Je ne voudrais pas prolonger plus longtemps qu'il n'est nécessaire cette promenade dont la tristesse finirait par devenir monotone. Il faut cependant que mes lecteurs veuillent bien se transporter avec moi à l'autre extrémité de Paris, dans cette vaste région qui s'étend des environs du Père-La-Chaise au bassin de la Villette, entre les boulevards extérieurs et les fortifications. Avant que la banlieue eût été annexée à Paris, elle comprenait plusieurs villages ou hameaux séparés par des terrains vagues, Charonne, Ménilmontant, Belleville, la Villette. Leur réunion a formé le XIXe et le XXe arrondissement. Bien que l'annexion ait singulièrement uniformisé l'aspect de ces localités, cependant chacune garde encore quelques traces de son ancienne physionomie. Charonne, qui était autrefois un gros village peuplé de maraîchers, a conservé un aspect campagnard avec ses maisonnettes, dont les jardins renferment tous quelques arbres fruitiers, et sa vieille église située au milieu d'un cimetière sur le sommet d'un monticule. Ménilmontant, la Villette étaient et sont encore des localités populeuses habitées presque exclusivement par des ouvriers. C'est Belleville qui a le plus changé d'aspect, Belleville que Dulaure décrivait ainsi en 1825 : « Belleville, autrefois Poitronville, est traversée par des rues et des ruelles, bordées de belles maisons, de jardins, et qui aboutissent

à des vignes, à des champs couverts de groseilliers, de lilas. On s'y promène par des sentiers ombragés et des bords du plateau, on jouit de la vue la plus gracieuse et la plus magnifique. » Vignes, groseilliers, lilas, sentiers ombragés, tout a disparu, mais dans le haut de Belleville, on rencontre encore des rues dont les noms rappelent ces souvenirs champêtres, la rue des Bois, la rue des Prés, la rue des Lilas, et quelques petits rentiers y vivent encore dans d'assez jolies maisons de plaisance. Quant au bas de Belleville, le restaurant de l'*Ile d'Amour* et la descente de la Courtille lui avaient déjà fait une fâcheuse célébrité avant que Belleville tout entier se couvrît d'une autre gloire, celle de devenir « le Mont-Aventin de la démocratie. »

La population réunie des deux arrondissemens s'élève à 198,450 habitans (bien des villes ne sont pas aussi peuplées) et leur superficie totale est de 1,087 hectares, ce qui donne 54^{m},77 carrés par habitant. C'est dire que la misère y vit dans des conditions intermédiaires entre l'entassement du ve arrondissement et le plein air du XIIIe. Les grandes maisons à six étages bondées de logemens y sont rares. Le plus grand nombre n'en a que deux ou trois ; partant les rues, qui sont généralement plus larges, sont aussi moins sombres et plus aérées. Les loyers sont aussi moins chers; on peut y avoir pour une somme qui varie de 150 à 200 francs un petit appartement composé de deux pièces. Quelques-uns de ces appartemens sont situés dans des maisons d'apparence assez propre et qui ont dû manifestement être habitées autrefois par des bourgeois. Tel est en particulier, à Ménilmontant, l'aspect de la rue des Cascades, dont le sol est perpétuellement humecté par l'infiltration des sources auxquelles elle doit son nom. Mais ce qui caractérise ces deux arrondissemens, c'est le grand nombre des cités, des passages, des impasses, qui sont le véritable refuge de la misère. Généralement les maisons de ces cités, de ces passages, de ces impasses se sont élevées peu à peu sur des terrains vagues et le propriétaire du sol n'est pas le même que le propriétaire des maisons. Ce dernier est presque toujours un principal locataire qui, après avoir loué le terrain pour une période d'années assez longues, l'a couvert de constructions à un étage, bâties sur le sol même, moitié en planches et moitié en platras. Il les loue, non pas au terme ni même au mois, mais à la semaine, au prix exorbitant de 2 fr. 50 par semaine pour une seule chambre, ce qui fait 140 francs par an. Il tire ainsi de son argent un intérêt annuel de 25 pour 100, et, comme il se fait toujours payer d'avance, il n'est exposé à aucune perte. Aussi n'exige-t-il l'apport d'aucun mobilier, et toute une famille peut venir, comme c'est parfois le cas, s'installer dans une de ces chambres avec une botte de paille. Souvent le principal locataire joint à son industrie celle

de marchand de vins, et si parmi les sous-locataires il s'en trouve un, par exception, qui ne soit pas un ami du cabaret, il ne se fera aucun scrupule de l'expulser pour ce seul fait, trouvant qu'il ne lui rapporte pas assez. Lorsqu'au bout d'une vingtaine d'années, le principal locataire voit son bail expirer, il se retire avec une aisance assez ronde, abandonnant pour une légère plus-value ses constructions au propriétaire. Celui-ci, ne voulant point continuer ce triste commerce, les fait démolir et expulse du coup une centaine de familles qui vont promener leur misère ailleurs. Ces familles, prévenues d'avance, attendent jusqu'au dernier moment pour se trouver un logis dans l'espérance vague qu'on les laissera là pour rien et se font mettre sur le pavé. On s'émeut alors, on se récrie contre l'inhumanité du propriétaire, contre l'imprévoyance de l'assistance publique, sans s'informer si on ne se trouve pas en présence (ainsi que cela est arrivé tout récemment) d'un droit parfaitement légitime qu'une inertie calculée voudrait tenir en échec. Ajoutons que, si le propriétaire avait la faiblesse de laisser occuper gratuitement ces masures pendant un temps indéfini, elles ne tarderaient pas à devenir un repaire que la sécurité publique rendrait nécessaire de fermer. L'expérience en a été faite dans une cité située à Clignancourt et elle a été concluante.

Ainsi se sont élevées, ainsi tomberont fort heureusement un jour ces cités de la rue de Meaux, qui n'ont point encore la réputation de la cité Doré, mais qui sont encore plus hideuses et plus abandonnées, la cité Gand, la cité Philippe, la cité du Tarn. Aujourd'hui ce sont d'étroites ruelles bordées à droite et à gauche de bouges où s'entasse, souvent sans autre mobilier qu'un lit pour toute la famille (on sait que le lit ne peut jamais être saisi), toute une population de gens, la plupart sans aveu et sans profession. En hiver, on enfonce jusqu'à la cheville dans un sol boueux: au milieu, deux cabinets, qui servent pour toute la cité, exhalent, par leur porte toujours béante, une odeur infecte; on circule entre des tas d'immondices, des détritus de toutes sortes, et l'intérieur des maisons n'est pas moins sale que la ruelle. La misère n'a point ici cet aspect décent que nous avons constaté dans le ve arrondissement, ni cette bonhomie geignante qu'on rencontre encore dans le XIIIe. Nulle part je n'ai vu individus plus déguenillés ni figures plus rogues. Comme je demandais au concierge de l'une de l'une de ces cités la profession de ses locataires : « Moitié chiffonniers, moitié voleurs, » me répondit-il, et je n'avais guère besoin de ce renseignement pour m'en douter. Ces deux arrondissemens sont peut-être aujourd'hui le coin de Paris le plus vilainement peuplé. Il y a longtemps que les maisons mal famées et les bals publics, dont le boulevard extérieur est bordé, y attirent une population inter-

lope d'hommes et de femmes qui, à partir de la tombée de la nuit, y trône en souveraine. Naguère encore, les vagabonds et les voleurs étaient attirés dans ces quartiers par ces fameuses carrières d'Amérique qui leur servaient de refuge et qui ont même donné leur nom à l'un des quartiers du XIXe arrondissement. Aujourd'hui les carrières d'Amérique sont en grande partie comblées; mais leurs hôtes se sont répandus un peu partout, et il n'est pas étonnant que ce levain putride de la prostitution et du vol ait contribué à corrompre la population. Nulle part également je n'ai rencontré d'aussi tristes exemples de dégradation morale. Je citerai un fait qu'on me pardonnera de rapporter malgré sa crudité. Le hasard m'a fait une fois accompagner un contrôleur de l'Assistance publique chez une femme qui, ayant perdu un de ses enfans à la suite d'une maladie, avait adressé à l'administration une demande de secours. Cette femme, à laquelle une boiterie permanente rendait tout travail difficile, avait son mari en prison et demeurait avec son père et un second enfant dans une toute petite chambre. L'exiguïté du mobilier et certains détails dans lesquels je n'entrerai pas ne nous laissèrent aucun doute, malgré ses faibles dénégations, sur la nature des relations du père et de la fille. Nous nous renseignâmes sur la conduite habituelle de la femme, et on nous apprit que, le jour où l'employé de la mairie s'était présenté pour constater le décès de son enfant, il l'avait surprise, dans la chambre même où reposait le petit cadavre, en compagnie de deux hommes. Ce qui m'a le plus frappé, c'est que cette femme n'avait l'air ni d'une impudente ni d'un monstre. Elle semblait prendre assez de soins de l'enfant qui lui restait, et son aspect humble, presque décent, n'avait rien qui au premier abord la distinguât de ses voisines. On sentait que c'était moins la perversité de sa nature que la détresse et l'abandon d'elle-même qui l'avaient précipitée dans cette fange. O misère! misère!

III.

J'en ai dit assez, peut-être trop, pour montrer dans quelles conditions déplorables est logé le pauvre à Paris. Je reviendrai plus tard sur ce qu'on pourrait appeler la question morale du logement. Je me bornerai, quant à présent, à compléter par quelques chiffres l'exposé de la situation matérielle. Un mot d'abord sur le prix des loyers. Sur 46,815 locaux occupés par des indigens, 1,815 étaient loués moyennant une somme inférieure à 100 francs. Si l'on se souvient des deux logemens au-dessous de 100 francs que j'ai décrits (il est vrai que c'était dans le Ve arrondissement, où les loyers

sont le plus chers), on peut se représenter comment sont logés les habitans de ces 1,815 logemens. 24,262 étaient loués moyennant une somme de 100 à 200 francs et 6,192 moyennant une somme de 200 à 300 francs. Il n'y en avait que 972 dont le loyer fût supérieur à 300 francs, les autres logemens étant occupés à titre gratuit (loges de concierge, etc.). Ce sont là des chiffres qu'il faudra se rappeler tout à l'heure lorsque nous parlerons des constructions qu'on élève pour offrir un abri aux indigens. Sur ces 46,815 locaux, 24,633, c'est-à-dire plus de la moitié, ne se composaient que d'une seule pièce, et 17,234 de deux pièces, dont l'une n'est presque toujours qu'une petite cuisine; 3,000 étaient entièrement dépourvus d'aucun appareil de chauffage, cheminée ou poêle; 5,144 n'étaient éclairés que par une tabatière, et 1,512 ne prenaient jour que sur un palier ou un corridor. Voilà pour le confortable et la salubrité. Quant au nombre de lits par pièce, 11,505 en contenaient deux, 5,910 en contenaient trois, 1,049 en contenaient quatre, 82 en contenaient cinq. Combien de personnes couchaient dans chaque lit? On comprend que, sur une question de cette nature, la statistique soit muette. Mais ceux qui ont visité les logemens des pauvres savent que, quel que soit l'âge, le sexe, les relations de famille, c'est une moyenne de deux à trois personnes par lit. Voilà pour la moralité. Quant à l'aspect intérieur que présentent la plupart de ces logemens, au désordre et à la saleté qui y règnent, je n'en ai que trop parlé. Cependant, de peur d'être taxé d'exagération, je citerai ici un fragment d'un travail sur les logemens insalubres, lu à l'Académie de médecine par un homme qui porte un nom deux fois connu dans la science médicale et dans la bienfaisance, le docteur Marjolin. Comme président de la Société protectrice de l'enfance, le docteur Marjolin a visité seize cents de ces logemens. On verra si le témoignage de son expérience charitable confirme mes investigations rapides.

« Pour avoir une idée réelle de la malpropreté révoltante et de la dégradation de certains logemens, il faut, dit le docteur Marjolin, y pénétrer au moment où ils viennent d'être abandonnés par un de ces locataires pouvant à peine donner pour son gîte 1 fr. 25 par semaine. Trop souvent le nouvel occupant, non moins misérable que son devancier, trouve en entrant les vitres brisées remplacées par du papier. Quant à la cheminée ou au fourneau, souvent encore il n'en reste que des débris. Le carrelage est défoncé, jonché d'ordures et de débris de toute sorte. Pour ce qui est du papier, personne ne pourrait dire à quelle époque il remonte, tant il est sale et déchiré, et s'il est difficile d'en indiquer la couleur, il est aisé de voir par les mouchetures dont il est couvert que chaque

nuit les locataires livrent de sanglantes batailles à des hôtes fort incommodes. Tel est le triste gîte qui, après avoir été occupé quelques semaines par une famille malheureuse, va abriter une autre famille tout aussi misérable. Habituée à cette existence, l'aspect de cette nouvelle chambre, sale, délabrée, ne l'étonne point. Ayant constamment vécu dans le désordre et la malpropreté, que lui importe de changer de taudis? elle y est née, elle y finira. Mais, lorsqu'à la suite de malheurs imprévus, un ouvrier habitué à l'ordre et à la décence est contraint, pour ne pas coucher dans la rue, de se réfugier dans un de ces affreux bouges, de quel découragement ne doit pas être prise la pauvre mère qui n'a même pas d'eau pour nettoyer la place où vont reposer ses enfans? Lorsque, dans cet infect et étroit réduit, cinq ou six personnes sont obligées de vivre, ne prévoyez-vous pas quelles seront les conséquences d'un pareil encombrement et quel air sera respiré par tous ces individus renfermés dans un local où l'on fait la cuisine sur un fourneau de fonte devant lequel, en hiver, sèchent des couches, des vieilles hardes, et où sont souvent accumulés des débris de toute sorte, répandant une odeur nauséabonde? »

Les conséquences de cet encombrement sont en effet, au point de vue hygiénique, faciles à prévoir, et les chiffres, dont je ne voudrais pourtant pas abuser, ont ici leur signification. De tout temps on a constaté la rapidité avec laquelle les épidémies se développaient dans les quartiers pauvres et le grand nombre des victimes qu'elles faisaient surtout dans les régions où la population est entassée. Villermé a mis le premier ce fait en lumière par ses études statistiques sur l'épidémie cholérique de 1832, et tous les travaux de même nature n'ont fait que confirmer ses observations. Cela résulte en particulier d'un très intéressant rapport du docteur Jules Worms, médecin de la préfecture de la Seine, sur la marche de l'épidémie cholérique de 1873. Ce qui paraît toutefois avoir influé en 1873 sur le développement du choléra, ce n'est pas le chiffre de la misère dans chaque arrondissement, c'est l'entassement des habitans. Celui de tous les arrondissemens qui a été le plus éprouvé, c'est celui de l'Hôtel-de-Ville, qui est par excellence le quartier des rues étroites et des hautes maisons; l'arrondissement de Montmartre et celui de l'Enclos-Saint-Laurent, où la population est très dense, ont compté de nombreuses victimes. Les XIXe et XXe arrondissemens, où nous avons rencontré tant de misère, ont été moins frappés, sans doute parce que la population y vit plus au large, et le XIIIe, qui est cependant le plus pauvre de Paris, mais où une population peu nombreuse est disséminée sur une vaste étendue de terrain, n'a compté qu'un nombre insignifiant de décès. La

marche toujours un peu capricieuse des épidémies, dont les brusques soubresauts échappent souvent à toute explication scientifique, donne au reste des indications moins précises, au point de vue de l'influence de la misère sur la santé, que la proportion constante et habituelle des décès déterminés par les causes ordinaires. Le rapprochement de deux chiffres en dira plus sur ce point que tous les commentaires. D'après le dernier bulletin annuel de la statistique municipale, la proportion des décès dans le VIIIe arrondissement, celui de l'Élysée, a été de 15.25 individus sur 1,000 habitans; elle a été de 35.72 individus sur 1,000 habitans dans le XXe (1). En d'autres termes, on meurt deux fois plus dans les quartiers pauvres que dans les quartiers riches. Sans doute l'insalubrité des logemens n'est pas la seule cause de cet excès de mortalité; les privations de la misère et, il faut bien le dire, l'inconduite y entrent pour beaucoup. Mais comment s'étonner que des individus nés et élevés dans les intérieurs que M. le docteur Marjolin décrit abordent la bataille de la vie dans des conditions déplorables, malingres, étiolés, incapables d'un travail sérieux, et succombent prématurément à la maladie, laissant derrière eux sur terre des êtres débiles et sans protection, destinés à suivre le triste chemin que leurs pères ont parcouru?

A tant de maux quels remèdes? Au point de vue hygiénique, il existe bien de par la ville une commission des logemens insalubres, instituée par la loi de 1850, qui fonctionne consciencieusement et qui adresse tous les cinq ou six ans au préfet de la Seine un rapport sur l'ensemble de ses travaux. Du dernier rapport publié par cette commission il résulte que, pendant une période de cinq ans et demie du mois de juillet 1871 au 31 décembre 1876, elle n'a pas statué sur moins de 17,434 affaires. Au premier abord, cela paraît considérable. En réalité, que peut-elle? Faire exécuter par le propriétaire quelques travaux de nettoyage ou d'assainissement pour assurer l'écoulement des eaux ménagères; faire décider la substitution de tel système à tel autre dans l'installation des cabinets privés (cette huitième plaie d'Égypte, me disait un jour un membre de la commission), qui sont pour toutes les maisons de pauvres une cause permanente d'infection; parfois faire agrandir une loge de concierge ou démolir une soupente dont le cube d'air est insuffisant, et puis c'est tout. Quant à la grande mesure d'interdiction de louer pour cause de santé publique, il est infiniment rare qu'on

(1) L'arrondissement de Paris où la proportion des décès est le plus élevée est le XIIIe, 38.94 sur 1,000 habitans. Mais les décès de l'hospice de la Salpêtrière augmentent la mortalité. C'est pourquoi j'ai choisi le XXe comme point de comparaison.

y ait recours. De plus, l'exécution de ces décisions est souvent paralysée par la mauvaise volonté des propriétaires, qui commencent par épuiser tous les degrés de juridiction et qui préfèrent en fin de compte, se laisser condamner à une amende illusoire, plutôt que de se résigner à des travaux onéreux. Enfin cette commission ne peut absolument rien contre l'insalubrité qui résulte du fait des locataires eux-mêmes et de leur entassement. Comment, en effet, forcer une femme qui vit sans répugnance dans la saleté à faire son lit, à balayer sa chambre, à ouvrir sa fenêtre? De quel droit surtout venir dire à une famille de six ou huit personnes qui vit dans une seule chambre dont elle a peine à payer le loyer d'en occuper deux pour être plus au large? Or la malpropreté et l'entassement sont, au point de vue du logement, le fléau du pauvre. Il ne faut donc pas trop compter sur l'action de la commission des logemens insalubres. Lors même qu'on parviendrait (ce qui serait toujours une bonne chose) à fortifier ses pouvoirs, lors même qu'on abrégerait les formalités de la procédure à laquelle elle est astreinte et qu'on la soustrairait à la tutelle du conseil municipal, où des complaisances électorales pourraient bien faire échouer certaines affaires, on n'obtiendrait pas pour cela grand résultat. Puisque la loi est à peu près impuissante, voyons ce que, sous ses diverses formes, peut la charité.

Payer le loyer du pauvre est une des formes les plus usuelles et assurément les plus utiles de la charité privée, car bien des familles ont roulé dans une irrémédiable misère pour s'être vues un jour expulsées de leur logis et dépouillées par une saisie de leur pauvre mobilier. C'est surtout une œuvre très utile lorsque, par une organisation bien entendue, on met le pauvre de moitié dans l'assistance qu'on lui prête, ainsi que font les œuvres de loyer établies dans plusieurs paroisses, et qu'on contribue au paiement de son loyer pour une part proportionnelle aux versemens qu'il a faits lui-même à la caisse de l'œuvre. Peut-être ces œuvres de loyer, si elles étaient pourvues de ressources plus assurées, pourraient-elles aller plus loin encore. Elles pourraient, entrant en relations directes avec le propriétaire, cautionner auprès de lui l'indigent laborieux pour le paiement d'un loyer supérieur à celui que ses propres ressources lui permettraient de supporter, et prendre à leur compte une partie du loyer. Ce serait une charité préventive bien entendue qui, pour assister l'indigence, n'attendrait pas qu'elle fût arrivée à l'état aigu et lui permettrait d'améliorer les conditions où elle vit. Mais on peut assurément mieux faire encore et, ainsi que nous allons le voir, mieux a déjà été fait.

Tout le monde sait le bien qu'a réalisé la Société des cités

ouvrières de Mulhouse en construisant pour les ouvriers des maisons confortables et économiquement conçues qu'elle leur loue moyennant un prix assez modique, comprenant cependant en sus du loyer véritable une somme représentant l'amortissement du capital de premier établissement; combinaison très ingénieuse qui rend l'ouvrier propriétaire de la maison qu'il occupe au bout d'un certain nombre d'années. Cette œuvre philanthropique, qui a eu beaucoup de retentissement, a eu aussi beaucoup d'imitateurs. Quelques grandes sociétés, comme Anzin et le Creusot, quelques manufacturiers, parmi lesquels on peut citer MM. Godin et Menier (quelques réserves qu'il y ait lieu de faire au sujet de certains détails dans l'organisation du familistère de Guise ou de la cité ouvrière de Noisiel), ont construit pour leurs ouvriers des habitations dont ils leur offrent la jouissance à des conditions très avantageuses. On est au premier abord tenté de s'étonner qu'à Paris, où l'assistance charitable est fort active et fort ingénieuse, on n'ait pas marché plus rapidement dans cette voie. Disons cependant qu'il a peut-être été fait davantage qu'on ne croit et qu'on ne sait. Pendant la durée de l'empire, un assez grand nombre de maisons offrant aux ouvriers des logemens suffisamment confortables au prix de 200 à 300 francs ont été construits sur le boulevard Mazas et ailleurs, soit totalement aux frais du gouvernement, soit en partie avec des subventions octroyées par lui. M. le comte de Madre, la Société coopérative immobilière de Paris, ont construit également des maisons et des logemens où des ouvriers peuvent se loger pour ce même prix. Une société nouvelle, qui est actuellement en voie de formation dans le XVIe arrondissement, espère pouvoir mettre à la disposition des ouvriers, à Passy et à Auteuil, une petite maison isolée avec un jardin au prix de 300 francs. Mais Paris est sous ce rapport bien en retard de Londres, où l'on compte déjà vingt-sept sociétés ayant le même but (1). Ce qui explique le peu de développement et même, pour quelques-unes, l'échec de ces sociétés à Paris, ce sont deux raisons d'ordre tout à fait différent, l'une matérielle et l'autre morale. La raison matérielle, c'est qu'à Paris la cherté croissante des terrains et de la construction rend presque impossible la création d'habitations isolées et de types divers comme à Mulhouse ou au Creusot. Il est presque toujours nécessaire de construire en hauteur et d'élever des grandes maisons à cinq ou six étages. Or (et c'est la raison morale), ces maisons répugnent à l'ouvrier; il a horreur de la caserne, de l'appartement identiquement

(1) Voir, sur la question des habitations ouvrières, un ouvrage de MM. Muller et Cacheux, qui a obtenu une médaille d'or à l'exposition de 1878.

semblable à celui qui est situé à droite et à gauche, en dessus et en dessous. Il lui semble qu'il y est parqué, surveillé, que son indépendance, sa dignité en souffre. Il faut aller plus loin et dire que même l'habitation isolée dont il se sent peu à peu devenir propriétaire, si chère à l'ouvrier mulhousien, n'a que peu d'attraits pour l'ouvrier de Paris. Pour lui, se lier par un contrat à demeurer vingt ans sous le même toit, à travailler dans la même fabrique, à enfouir toutes ses économies dans un même sol, c'est se river de nouveau à la glèbe, c'est couper les ailes à son espérance, c'est renoncer à ces rêves de fortune et de grandeur qui hantent toujours son imagination. « Il ne veut pas, dit excellemment M. Corbon dans son livre sur *le Secret du peuple de Paris*, il ne veut pas bâtir sa maison comme on le lui conseille et sur le terrain qu'on lui propose d'acquérir. Il préfère camper sous la tente, comme s'il entrevoyait dans le lointain l'objet de ses ardentes aspirations, la cité radieuse où règne son idéal de justice. »

D'ailleurs, toutes ces combinaisons, telles qu'elles ont été conçues jusqu'à présent, sont-elles bien de nature à venir en aide à l'indigent proprement dit? Lorsqu'on se rappelle que sur 46,000 locaux occupés par des indigens, il n'y en a que 7,000 dont les locataires soient en état de payer plus de 200 francs, on se demande de quelle utilité peuvent être pour le véritable indigent des maisons où on lui offre des appartemens qui atteignent à près de 300. Ceux qui se consacrent à l'œuvre tout à fait méritoire et digne d'encouragemens de créer des cités ouvrières doivent se rendre bien compte que, s'ils veulent venir en aide non pas seulement aux ouvriers aisés, mais aux pauvres, il faut qu'ils se résignent à tirer de leur argent un intérêt extrêmement peu rémunérateur. Ce n'est pas à 4 pour 100, comme la société civile de Passy-Auteuil, mais à 2 pour 100 au plus qu'il faudrait limiter les bénéfices de l'entreprise. Aussi toute œuvre ayant pour but de créer des logemens pour les indigens proprement dits doit-elle forcément, à Paris du moins, rentrer en partie dans le domaine de la charité. Je sais qu'aujourd'hui ce mot, qui pourtant ne signifie qu'une seule chose, l'amour, sonne mal à certaines oreilles; mais il faut reconnaître qu'il y a certains problèmes dont on poursuivra vainement la solution en dehors du dévoûment et du sacrifice que la charité comporte. En matière d'habitations ouvrières, entre autres, toute entreprise qui aura eu pour mobile unique un objet de spéculation, cette spéculation fût-elle parfaitement légitime, est fatalement vouée à l'insuccès. Je citerai en terminant un exemple bien frappant de cette vérité.

Il y a quelques années, le propriétaire d'un vaste terrain situé dans le XIIIe arrondissement, entre la rue Nationale et la rue Jeanne-

d'Arc, conçut le dessein, à l'abri de tout reproche, de couvrir ce terrain de constructions destinées à servir de logemens à des ouvriers. Il éleva dans cette pensée huit grands corps de bâtimens dans lesquels il pratiqua douze cents logemens, comptant sans doute, pour attirer les locataires, sur le bon marché de ces logemens, dont quelques-uns descendaient au prix modique de 60 francs par an. Mais l'événement ne répondit pas à son attente. Cette horreur instinctive de la caserne dont j'ai parlé détourna les ouvriers sérieux de venir s'y établir. Peut-être, il faut le dire, certains détails d'aménagement intérieur de l'immeuble, trop économiquement construit, l'obscurité des escaliers et des corridors, où il faut chercher à tâtons la porte de chaque appartement, l'exiguïté des chambres elles-mêmes, n'étaient-ils pas faits pour les attirer beaucoup. Aussi la cité Jeanne-d'Arc a-t-elle été peu à peu envahie par une population flottante de déclassés, qui ne vient s'y établir que faute de pouvoir s'héberger ailleurs et avec l'arrière-pensée d'échapper au paiement du loyer. Si la porte charretière de chacune des sept entrées de la cité n'était tenue constamment fermée et ne forçait les habitans à sortir par une étroite issue en passant sous les yeux du concierge, il n'y en a guère qui se fissent scrupule de déménager à petit bruit en emportant pièce par pièce leur mobilier. Sur les deux mille locataires environ que contient la cité, il n'y en a pas cent qui vivent d'un gain normal et qui soient dans une situation régulière. Les uns sont des rôdeurs qui viennent y chercher seulement un gîte pour la nuit; les autres sont des ménages ou plutôt des couples qui se sont formés par hasard, qui se quitteront de même et qui, en attendant, engendrent enfans sur enfans avec l'insouciance de la misère. Les mœurs brutales et malpropres de cette population dégradée ont hâté singulièrement la détérioration de l'immeuble, dont, faute sans doute de tirer de son capital un intérêt suffisant, le propriétaire a laissé tomber dans un état déplorable les conduites et les cours intérieures (1). Mais ce sont les habitans eux-mêmes qui sont responsables de l'odeur infecte qui s'exhale des cours, où ils jettent des immondices de toute sorte, des haillons malpropres qu'ils suspendent aux fenêtres, des ordures qui souillent les paliers. L'année dernière, ils brisaient les rampes de l'escalier, les portes des cabinets, les fenêtres des appartemens inoccupés, pour se faire, avec les débris, du bois de chauffage. Aussi l'aspect intérieur de cette cité dépasse-t-il tout ce qu'on peut imaginer au point de vue de la saleté des habitans et de leur entassement; j'y ai compté

(1) Une épidémie de variole qui a fait de nombreuses victimes dans la cité a appelé, l'année dernière, l'attention de l'autorité publique et provoqué deux délibérations du conseil municipal, ce qui donne à chacun le droit d'en parler.

huit personnes, le père, la mère et six enfans, demeurant dans un réduit obscur qui n'avait pas 3 mètres de large sur 6 de long, avec, pour tout mobilier, un lit et deux matelas. C'est un lundi que j'ai visité la cité Jeanne-d'Arc, et les chambres étaient plus remplies que d'habitude, bon nombre de locataires cuvant encore, étendus sur leur lit, le vin de la veille. En descendant un des nombreux escaliers, je me croisai avec un garçon qui paraissait avoir dix-sept ou dix-huit ans et qui montait en trébuchant. Une bande de gamins lui faisait cortège et répétait comme un refrain : « Il est soûl ! » Je traversai une des cours où il y avait bien cinquante enfans déguenillés qui jouaient, criaient, se bousculaient. Une petite fille un peu plus fine et mieux vêtue que les autres tomba heurtée par une de ses compagnes; en se relevant, elle l'apostropha à pleine bouche du mot célèbre que l'auteur des *Misérables* a tenu à rétablir dans son récit de la bataille de Waterloo. En m'en allant, je ne pouvais m'empêcher de me demander quelle destinée matérielle et morale attendait la plupart de ces petits êtres. Pour quelques-uns, peut-être pour beaucoup, la réponse n'était pas bien loin. A quelques pas de la cité Jeanne-d'Arc débouche une petite rue, appelée la rue Harvey, qui est bordée de maisons où la débauche est à l'encan sous sa forme la plus brutale. Une voiture y pénétrait, remplie de femmes nu-tête, en robes de soie fanée. Un peu plus loin, sur le boulevard de la Gare, s'ouvre un de ces établissemens où l'on ne débite que des liqueurs fortes, eau-de-vie et absinthe. Il était comble et des hommes en blouses malpropres se pressaient debout devant le comptoir d'étain. La prostitution pour les filles, le cabaret pour les garçons, n'est-ce pas là ce qui est fatalement au bout d'une enfance ainsi écoulée et ne peut-on appliquer à ceux qui sont nés dans des conditions pareilles ce que saint Augustin disait au sens mystique de l'homme lui-même? « *Genitus per immunditiam, vivens in miseria, moriturus in angustia :* Né dans l'immondice, vivant dans la misère, il mourra dans la détresse. »

J'ai décrit dans cette étude la situation de ceux qui vivent dans un appartement garni de leur propre mobilier, si chétif qu'il puisse être. Je parlerai dans la prochaine de ceux qui, n'ayant ni appartemens ni meubles, changent de logis tous les jours ou qui sont réduits à demander un asile à la charité.

OTHENIN D'HAUSSONVILLE.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET

LA RÉVOLUTION

LES DESTRUCTIONS. — LES PROJETS.

Il y a plusieurs parts à faire dans l'œuvre pédagogique de la révolution : la part des destructions, la part des essais et des projets, la part des œuvres et la part des résultats.

Après avoir jeté bas toutes les fondations de l'ancien régime, constituans, législateurs et conventionnels entreprennent successivement d'élever sur ses ruines un monument grandiose et s'épuisent en d'interminables et fastidieux efforts sans y parvenir. Cependant, à la fin, dans les tout derniers jours de la convention, ce laborieux enfantement aboutit : un vaste projet embrassant tous les degrés d'enseignement voit le jour, et bientôt à la période des tâtonnemens succède une période d'action, de mise en œuvre. Le directoire tente de donner corps et vie à ce projet, legs suprême de ses terribles devanciers ; un sérieux essai se poursuit ainsi pendant plusieurs années, jusqu'au moment où, devant la faiblesse des résultats acquis, la nécessité d'une nouvelle organisation se fait sentir. — On se propose de parcourir ces diverses phases de l'histoire de l'instruction publique pendant la révolution, sans toutefois leur accorder une égale importance. On s'attachera de préférence à la dernière, qui est de beaucoup la plus intéressante et la moins connue. Le reste tiendra facilement en un seul chapitre.

I.

Lorsque, le 5 mai 1789, les états-généraux se réunirent, il n'y avait peut-être pas une seule des institutions de l'ancien régime qui n'appelât de profondes réformes. Les finances, l'administration, l'armée, les parlemens, la noblesse, le clergé, les corporations, les jurandes et les maîtrises, toutes ces fondations, vieilles de plusieurs siècles, branlaient à crouler. Même, à considérer l'ardeur des esprits et le grand mouvement d'idées devant lequel la royauté venait de capituler, c'était miracle qu'elles fussent encore debout. L'ancienne organisation des études ne pouvait échapper au sort commun; elle aussi devait se transformer sous peine d'être brisée. Depuis un demi-siècle, l'agitation provoquée par les encyclopédistes et les parlementaires d'une part, l'attraction exercée, de l'autre, par les doctrines et les écrits de Locke, de Condillac, de Rousseau surtout, avaient, on peut le dire, gagné toutes les classes. Lisez le « résumé des cahiers et pouvoirs remis par les bailliages et les sénéchaussées à leurs députés aux états-généraux, » et vous y rencontrerez partout l'expression du même vœu, l'idée de la nécessité d'un nouveau système d'études et d'éducation. Vous les trouverez même, chose étrange, plus énergiquement accentuées dans les cahiers du clergé et de la noblesse que dans ceux du tiers.

« Il n'est peut-être pas d'objet (l'instruction) qui mérite une attention plus sérieuse de la part de l'assemblée nationale, » est-il écrit dans les cahiers du clergé de Bar-sur-Seine... « C'est du sein des lumières réunies aux états-généraux que doit sortir le plan si universellement désiré d'une éducation salutaire et générale. »

Ceux de Rodez et de Saumur demandent « qu'il soit fait un plan d'éducation nationale pour la jeunesse; » ceux de Lyon, « que l'éducation publique soit prise en considération et qu'on travaille sérieusement à la réformer; que pour y parvenir elle soit confiée à un corps enseignant dont les membres soient amovibles pour cause de négligence, d'inconduite ou d'incapacité; qu'elle ne soit plus dirigée d'après des principes arbitraires et que tous les instituteurs publics soient tenus de se conformer à un plan uniforme approuvé par les états-généraux. »

Les cahiers de la noblesse sont plus explicites encore : « L'assemblée générale portera souvent son attention sur les établissemens d'éducation publique qui manquent absolument dans plusieurs parties du royaume. Ces fondations, presque toutes anciennes, ont conservé la routine des siècles passés. Il serait temps de les faire participer aux lumières acquises, de leur donner un régime plus propre à former des citoyens de tous états, et surtout de

propager jusque dans les campagnes les moyens d'une éducation suffisante à ceux qui les habitent et qui puisse s'étendre même jusqu'aux pauvres... Nous recommandons à nos députés de présenter notre vœu pour l'établissement d'une commission chargée spécialement de s'occuper de l'instruction publique. » Ainsi s'expriment les cahiers de la noblesse de Saintes. Ceux de Lyon réclament dans l'éducation de l'un et de l'autre sexe des changemens de nature à lui imprimer « un caractère national; » ceux de Paris, « que l'éducation publique soit perfectionnée et étendue à toutes les classes de citoyens; qu'il soit rédigé pour tout le royaume un livre élémentaire contenant sommairement les points principaux de la constitution; que ce livre serve partout à l'éducation de la première jeunesse et que les Français apprennent en naissant à connaître et à respecter leurs lois; » ceux de Touraine, « que, dans le moment où la France va se régénérer et où la constitution, jusqu'à présent flottante, va prendre une forme régulière,.. le droit public fasse, après la religion, la base de toutes les études; » ceux de la Guyenne, « qu'il soit formé un plan d'éducation publique dont les principes soient analogues à la constitution nationale et que Sa Majesté soit suppliée de nommer un comité à cet effet. » Enfin ceux de Blois, « qu'il soit établi un conseil composé des gens de lettres les plus éclairés de la capitale et des provinces et de citoyens de divers ordres, pour former un plan d'éducation nationale à l'usage de toutes les classes de la société et pour rédiger des traités élémentaires. »

Un tel concert, venant des ordres privilégiés, était singulièrement significatif et dut nécessairement peser d'un grand poids sur l'assemblée nationale et sur les assemblées postérieures. Dès lors que la noblesse et le clergé s'unissaient pour réclamer une nouvelle organisation de l'instruction publique, qui s'y serait opposé? La royauté? elle n'avait pas assez de toutes ses forces pour résister sur les points essentiels; c'eût été folie d'en distraire quelque chose pour défendre une position où son existence même n'était pas intéressée. D'ailleurs, n'avait-elle pas déjà laissé faire les parlemens? Leur œuvre se continuait; qu'avait-elle à y redire? Quant au tiers-état, son adhésion était certaine. Il était acquis d'avance aux réclamations des deux autres ordres.

La route était donc libre, et, dans cette direction au moins, la révolution n'avait à craindre et ne rencontra en réalité aucune résistance. Elle pouvait réformer tout à son aise : elle en avait le pouvoir, et personne ne lui en contestait le droit. Les universités ne se défendaient même pas; dès le principe, il semble qu'elles aient vu leur fin prochaine et qu'elles s'y soient résignées. Les collèges firent mieux : ils secondèrent le mouvement. Les premiers projets

d'éducation soumis à l'assemblée nationale en 1789 et 1790 émanent d'eux pour la plupart : Degranthe était professeur à Louis-le-Grand; Villiers, Paris et Daunou appartenaient à l'Oratoire, et c'est encore à l'un des membres de cette congrégation qu'il faudrait, suivant quelques personnes, attribuer la paternité du plan de Talleyrand. Quoi qu'il en soit, jamais, à aucun moment, l'action législative n'avait été soutenue par un mouvement plus clair et plus vif, et n'avait trouvé pour s'exercer sujet et terrain mieux préparés.

Qu'advint-il cependant? En fait de réformes, on eut une destruction. Où l'opinion publique attendait une meilleure et plus large distribution des études, on n'eut plus d'études du tout, rien que le vide, le néant et, pour dissimuler ce vide, pour cacher ce néant, une succession de projets plus chimériques les uns que les autres.

C'est un triste spectacle que cette lente agonie d'institutions plusieurs fois séculaires et cependant encore pleines de vie, que l'extinction graduelle de tous ces foyers d'instruction où s'était formé pendant tant d'années le génie même de la France. Il y avait là d'immenses ressources, un fonds d'une richesse inappréciable, de fortes assises et des cadres auxquels il fallait bien se garder de toucher. La révolution n'eut pas cette sagesse; elle ne sut ou ne voulut rien conserver du passé; en ce point comme dans le reste, elle prétendit faire table rase, improviser des écoles, des maîtres, une méthode, comme elle improvisait des armées. Elle crut de très bonne foi qu'il lui suffirait, sur ce terrain comme sur un autre, de décréter la victoire pour la remporter. Grave erreur en un sujet où le progrès est inséparable de la tradition et où la plus vulgaire prévoyance commandait de ne rien changer d'essentiel aux fondations existantes, avant d'avoir au moins arrêté le plan et jeté les bases d'une nouvelle organisation.

Il faut remonter jusqu'aux premiers temps de l'assemblée constituante pour trouver le point de départ de toutes ces destructions. Le vandalisme n'a pas tout fait, comme on le croit généralement. Il a sa bonne part assurément de responsabilité; mais il est juste de reconnaître que la constituante et la législative ne lui avaient guère laissé que les derniers coups à porter. Dès le principe, l'ancien régime scolaire fut profondément atteint, frappé aux sources mêmes de son existence, par l'abolition des privilèges dans la mémorable nuit du 4 août 1789. Cet acte, tout d'enthousiasme et de générosité, qui excita dans le moment une si vive admiration et qui est encore aujourd'hui si bruyamment célébré, fut peut-être un grand acte; ce ne fut assurément pas, à le considérer froidement, un acte très politique. Aristide l'eût conseillé sans doute; Thémistocle, — et par Thémistocle j'entends une assemblée plus rassise, plus maîtresse d'elle-même, — ne se fût

point tant pressé. La féodalité devait disparaître, personne n'y contredit, mais encore y fallait-il quelques précautions; le sacrifice était nécessaire, mais il n'était pas défendu d'en attendre le moment opportun et d'y faire un choix. A côté de vexations et d'abus devenus intolérables, il y avait d'anciennes possessions d'état, légitimées par de grands services rendus, à sauvegarder. Ainsi, de temps immémorial, en France, les dîmes avaient été l'une des principales ressources des écoles. Elles formaient, en partie, la dotation de l'instruction publique. Nombre de séminaires, de collèges et même d'universités en vivaient. Bref, un sérieux intérêt commandait d'en maintenir au moins la part afférente aux maisons d'éducation, ou de la remplacer par une subvention pareille. La constituante, dans sa précipitation, ne vit pas cela; elle abolit les dîmes de toute nature et les revenus qui en tenaient lieu, en même temps que les autres privilèges, « sauf, dit le décret, à aviser aux moyens de subvenir d'une autre manière à tous les établissemens, séminaires, écoles, collèges, etc., à l'entretien desquels elles sont actuellement affectées. »

Par une disposition transitoire, il est vrai, la perception des « dites dîmes, » devait continuer « jusqu'à ce que les anciens possesseurs fussent entrés en jouissance de leur remplacement, suivant les lois et en la manière accoutumée. » Mais cette disposition tutélaire ne tarda pas à être elle-même abrogée. Ce fut l'objet d'un décret du 20 avril 1790, qui décida « qu'à compter du 1er janvier 1791, les dîmes de toute espèce cesseraient d'être perçues. »

A la même époque et au même ordre d'idées plus généreux que réfléchi se rattache une mesure d'une non moindre portée : la suppression des taxes indirectes (2-17 mars 1791). Un grand nombre d'écoles et de collèges jouissaient de rentes plus ou moins élevées sur le produit des octrois et se trouvaient conséquemment intéressés à leur maintien. La constituante n'hésita pas à tarir encore cette source de revenus, qui devait être considérable, si l'on en juge par le nombre des réclamations dont on retrouve encore la trace aux archives, et qui forment un dossier du plus triste intérêt. Il faut voir, dans ces documens, à quelle condition étaient déjà réduites beaucoup de maisons d'éducation à la fin de l'année 1791. Ce n'est pas encore la ruine, mais c'est déjà la misère. Tel établissement naguère fort convenablement renté se voit maintenant contraint à tendre la main; tel autre a dû réduire le nombre de ses professeurs par raison d'économie.

Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés.

Tous souffrent et se plaignent, et c'est en vain que, par une loi du 6 juin 1792, la législative essaiera d'apporter quelque soulagement

à tant de détresse, en mettant 200,000 francs à la disposition du ministre de l'intérieur « pour donner des secours aux professeurs des collèges et des universités qui avaient perdu leurs revenus par la suppression des dîmes et des octrois. » Ce maigre crédit devait être et fut presque aussitôt absorbé que voté.

Mais ce n'est pas seulement dans leurs revenus que la constituante atteignit les maisons d'éducation. Il lui était réservé de les frapper plus gravement encore par un acte qui porte un nom fameux dans l'histoire : la constitution civile du clergé du 12-26 juillet 1790. Déjà, à ce moment, le clergé avait cessé, non-seulement de former un ordre à part dans l'état, mais encore d'être propriétaire. Ses biens avaient été mis à la disposition de la nation par le décret du 2 novembre 1789; ses couvens avaient été réduits à un seul du même ordre dans chaque municipalité (5 février 1790). Enfin, l'émission des vœux monastiques elle-même avait été suspendue (28 octobre 1789). La constitution civile du clergé acheva de porter le trouble dans l'église. Introduire le principe électif dans l'organisation ecclésiastique et substituer l'institution métropolitaine à l'institution pontificale, c'était renverser de fond en comble la hiérarchie établie, usurper sur le domaine spirituel, provoquer avec Rome un conflit sans autre issue possible qu'un schisme bientôt suivi d'une guerre religieuse. C'était jeter l'église, si nationale au début, dans les bras de la contre-révolution et de l'étranger. Aucune mesure enfin ne pouvait être plus impolitique et n'eut de plus funestes conséquences à tous les points de vue, même à celui des écoles. En effet, l'ancienne organisation des études était trop intimement liée à celle de l'église, elles avaient des rapports trop étroits pour que l'anarchie pût se mettre dans celle-ci sans que l'autre en ressentît immédiatement les effets. Quand le corps était malade, comment les membres n'auraient ils pas souffert? Or, on l'a vu, les membres du corps enseignant, à l'époque de la révolution, relevaient pour la plupart de l'église, soit qu'ils appartinssent à quelque corporation, soit qu'ils fussent simplement prêtres. La constitution imposée par l'assemblée nationale au clergé les opprimait donc au même titre que les évêques et les curés; pour eux, comme pour les autres, l'iniquité, le sacrilège étaient les mêmes. D'autant que l'obligation du serment ne devait pas leur être longtemps épargnée. La constitution civile ne l'avait d'abord exigé que des archevêques, évêques et curés; un décret subséquent du 22 mars 1791, bientôt aggravé par un autre décret du 15-17 avril suivant, y ajouta « les agrégés et en général tous les individus en fonction dans les établissemens appartenant à l'instruction publique. » Ainsi, de l'église, la persécution s'étendait à l'école; et comme si ce n'était pas assez des évêques et des curés insermen-

tés, la constituante allait encore se mettre sur les bras le personnel ecclésiastique universitaire qui, malgré ses tendances jansénistes, ne pouvait manquer, dans une question de cet ordre, de régler son attitude sur celle de l'épiscopat; non contente d'avoir enlevé le plus clair de leurs revenus aux maisons d'éducation, elle n'hésitait pas à en décimer le personnel, ou, pour parler plus précisément, à le placer entre la soumission à des décrets frappés d'anathème par le saint-père ou la révocation. C'est à cet état de misère matérielle et morale qu'en moins de deux ans et demi la révolution avait déjà réduit les écoles.

Il restait à les laïciser, pour nous servir d'un barbarisme fort à la mode aujourd'hui. Ce fut l'œuvre de la législative et des girondins, leur œuvre bien personnelle et bien propre. Le 18 août 1792, un décret rendu sur la proposition du comité d'instruction publique déclarait « détruites et supprimées toutes les corporations séculières ecclésiastiques, et généralement toutes les corporations religieuses et congrégations séculières d'hommes et de femmes, ecclésiastiques ou laïques, même celles uniquement vouées au service des hôpitaux. » Aux termes de ce même décret, les membres « employés dans l'enseignement public » étaient invités à en continuer l'exercice « à titre individuel et jusqu'à son organisation définitive, sous peine de se voir privés de la moitié de la pension qui leur aurait été accordée. »

Quant aux biens « formant la dotation des corporations, » l'article les concernant disposait que les uns seraient administrés, les autres (les immeubles réels) vendus dans la même forme et aux mêmes conditions que les autres domaines nationaux, à l'exception des bâtimens et jardins des collèges encore ouverts en 1789, « quoique faisant partie des biens propres des congrégations supprimées. »

C'était surtout pour les collèges et les couvens qu'avait été désastreuse la constitution civile du clergé; ce furent surtout les petites écoles qui eurent à souffrir du décret du 18 août 1792. De toutes les mesures oppressives auxquelles elles succombèrent, aucune ne pouvait leur être plus préjudiciable. Il ne suffisait pas en effet d'inviter les membres des congrégations supprimées à continuer l'exercice de leurs fonctions; pour que cette invitation ne fût pas dérisoire, il n'eût pas fallu commencer par s'emparer des biens dont ils vivaient; ou du moins il eût fallu, dans le même temps, mettre à la charge de l'état leur entretien. A cette condition, peut-être, un certain nombre de maîtres congréganistes, — ceux qui auraient consenti à prêter serment, — seraient demeurés à leur poste, au lieu qu'ils l'abandonnèrent tous, dès que le décret eut paru; les petites écoles étaient déjà bien malades à ce moment; on peut dire que ce coup les acheva.

Au résumé, les collèges et les universités ruinés plus d'à moitié par l'abolition des dîmes et des octrois, les petites écoles fermées en grande partie par suite de la suppression des corporations, le personnel enseignant réduit dans des proportions énormes et ce qu'il en restait persécuté, livré en proie à la tyrannie des sociétés populaires et des comités de surveillance, ou au caprice des autorités locales : tel était à la fin de 1792, sans compter l'émigration, la guerre et les assignats, l'état de l'instruction publique en France. Voilà la situation en face de laquelle allait se trouver la convention. En vérité, sa tâche était bien simplifiée; consommer la ruine des écoles en soumettant à la loi commune, c'est-à-dire à la confiscation, ceux de leurs biens qui en avaient été jusqu'alors exceptés; puis jeter bas ces débris, témoins importuns d'un régime détesté, ces institutions barbares et gothiques, ces repaires de l'esprit monacal et féodal, universités, collèges, académies; quoi de plus facile! Il n'y avait pas une goutte de sang à verser là : pas de procès, comme pour Louis XVI, à instruire; pas d'enquête à faire, de témoignages à recueillir. La cause était entendue, gagnée d'avance : il ne restait plus qu'à rédiger l'arrêt.

La convention commença par les biens. Apparemment c'était le plus pressé. Dès les premiers temps de son existence, en mars 1793, un décret mettait à la disposition de la nation « les biens formant la dotation des collèges, des bourses et de tous les autres établissemèns d'instruction publique, à l'exception de ceux jugés nécessaires pour les cours et pour l'habitation des professeurs et des élèves. » Par ce même décret, l'état prenait à sa charge le traitement des professeurs et instituteurs « sans toutefois qu'il pût excéder 1,500 livres dans les villes au-dessous de trente mille âmes et 2,000 livres dans les villes au-dessus de cette population. » Donc, les titres sur lesquels reposait depuis tant d'années la fortune des écoles étaient anéantis; détruit aussi le riche patrimoine qu'elles tenaient de la munificence des princes, des évêques, de quelques grandes maisons, en partie même de leurs propres membres, et qu'elles avaient lentement accru. Toutes ces fondations, dues pour la plupart au sentiment chrétien, allaient se perdre dans le gouffre où tant d'autres richesses avaient déjà disparu. Mais par une compensation dont les effets devaient singulièrement se faire attendre, l'éducation de la jeunesse était placée parmi les services que la société rétribue directement : l'état devenait enseignant. Ici finit en réalité l'ancien régime scolaire. La mort peut venir à présent: l'Université de Paris elle-même n'a plus qu'un simulacre d'existence. Privée d'une de ses facultés (1), de son tribunal, réduite

(1) La faculté de théologie. Elle avait été fermée par ordre du directoire du départe-

à changer le nom de ses collèges et le caractère de son enseignement, opprimée dans sa croyance, abandonnée de ses meilleurs maîtres et du plus grand nombre de ses élèves, elle ne montre plus aux yeux que la triste image d'un corps qui s'en va.

En apparence, le train des choses est toujours le même: la machine n'a pas cessé de marcher, les exercices scolaires se succèdent avec la régularité et dans leur ordre habituels. Singulier spectacle et plus singulier contraste encore! dans ce Paris agité par tant de secousses violentes, parmi tant de ruines et de catastrophes, en pleine terreur, quand tout croule et s'effondre, quand de l'ancien régime il ne reste plus rien, pas même le roi, une seule chose est demeurée fixe, immuable dans ses habitudes et dans ses traditions: la Sorbonne. Au mois de juillet 1793, quelques jours après la mort de Marat, les compositions du concours général entre les collèges de Paris eurent lieu comme à l'accoutumée. Un peu plus tard, le 4 août, la distribution des prix se fit également avec le cérémonial et la pompe d'usage. L'emplacement seul avait été changé; par une innovation toute révolutionnaire, ce ne fut pas cette fois sous les murs aristocratiques de la vieille maison de Richelieu que les lauréats vinrent recevoir leurs couronnes; elles leur furent données en un lieu plus approprié aux circonstances, dans la salle même des Jacobins. Des députations de la convention, du tribunal criminel, du tribunal de cassation et de tous les corps administratifs et judiciaires siégeaient dans l'assemblée. Plusieurs discours furent prononcés, entr'autres un du citoyen Dufourny, membre du directoire, qui commençait par ces mots empruntés à *la Marseillaise:* « Enfans de la patrie, le jour de gloire est arrivé! » et qui continuait par ceux-ci : « Que vos âmes, enfans de l'égalité, ne s'effraient pas de ce que vos fronts seront un moment ceints de ces couronnes, car ces couronnes ne sont pas celles de l'orgueil, ni celles de la tyrannie; ce sont les couronnes de l'émulation, des talens qui ont fondé, illustré et défendu les républiques. »

Après cette harangue enflammée, le doyen des délégués de la convention s'assit au fauteuil et prit à son tour la parole; puis le citoyen Crouzet, principal du collège du Panthéon, lut un poème sur la liberté, où personne ne vit une satire et qui fut couvert d'applaudissemens. Mais cette pompeuse journée était la dernière que le sort réservât à l'Université, et l'hymne de Crouzet, le suprême accent qu'elle dût faire entendre, son chant du cygne. A quatre jours de là, le 8 août 1793, un premier décret supprimait brutalement « toutes les académies et sociétés littéraires patentées ou dotées par la nation. »

ment en mars 1791, à cause de l'adhésion de ses membres à la protestation de l'archevêque de Paris contre la constitution civile du clergé et de leur refus de prêter serment.

Un mois après, le 9 septembre, les écoles militaires disparaissaient à leur tour et les corps administratifs étaient « expressément chargés de pourvoir au remplacement de ceux des instituteurs publics qui n'avaient pas constamment professé, depuis 1789, les principes de la révolution. » Enfin, le 15 septembre suivant, sur une pétition présentée par les autorités constituées du département de Paris et des districts ruraux, accompagnées de députations de la commune, des sections et des sociétés populaires, la convention décidait « qu'indépendamment des écoles primaires, il serait établi dans la république trois degrés progressifs d'instruction : le premier pour les connaissances indispensables aux artistes et ouvriers de tous les genres; le second pour les connaissances ultérieures, nécessaires à ceux qui se destinent aux autres professions de la société; le troisième pour les objets d'instruction dont l'étude difficile n'est pas à la portée de tous les hommes. » En conséquence, « les collèges de plein exercice et les facultés de théologie, de médecine et de droit étaient supprimés sur toute la surface de la république. » Ainsi finit, sur une impérieuse sommation de la foule, sans rapport et sans enquête préalable, sans même obtenir la suprême consolation d'un débat contradictoire et sans qu'une seule voix osât prendre sa défense, incidemment, misérablement, condamné par la rue, un régime qui, dans le cours de son existence six fois séculaire, avait formé tant et de si fortes générations et porté si loin la renommée de la culture et de l'esprit français : cette Université de Paris, mère de toutes les universités de France et d'Europe et longtemps la première par l'influence et l'autorité de son enseignement, encore plus que par son ancienneté; ces universités provinciales qui entretenaient sur tant de points, avec le secours des sociétés savantes et des académies, une si remarquable intensité de vie intellectuelle; ces collèges, enfin, si injustement décriés, qui pouvaient avoir des parties faibles, mais dont l'organisation, en somme, était si forte, la discipline si ferme et la méthode si sûre. C'en est fait de ce vaste ensemble, fruit de tant d'efforts individuels, de libéralités privées et d'obscurs dévoûmens, où chacun, princes, évêques, cités, corporations, avait apporté sa part; les uns donnant leur obole, les autres leur expérience pédagogique et leurs vertus professionnelles. Toute cette *barbarie* va disparaître « et tomber sous la faux réformatrice (1). » Qu'importe que le sol soit déjà jonché de ruines? il faut que les ruines mêmes périssent, — *etiam periere ruinæ*, — qu'elles soient réduites en poussière afin

(1) Pétition du 15 septembre.

que de cette poussière et de ce néant surgisse enfin « le grand édifice promis depuis si longtemps à l'impatience des Français (1). »

II.

Le travail de Mirabeau sur l'éducation publique. — Il serait beaucoup trop long et sans grand intérêt d'entrer dans le détail de tous les projets, rapports, plans ou discours qui se succédèrent de 1789 à l'an IV. La plus robuste patience n'en supporterait pas l'analyse. « On n'étudie pas le vide, » a dit un peu sommairement, à propos des essais pédagogiques de la révolution, un écrivain d'ordinaire plus mesuré dans ses expressions. Nous ne sommes pas de cet avis : il faut étudier même le vide, en histoire; le vide est un phénomène comme un autre. D'ailleurs il n'est pas vrai que tout soit également creux dans ces improvisations multipliées. S'il en est de sottes, il en est aussi de brillantes. Seulement il y faut distinguer et, naturellement, en laisser beaucoup plus qu'en prendre.

Le premier de ces projets par la date comme par l'importance de son auteur est le « Travail sur l'éducation publique » trouvé dans les papiers de Mirabeau et publié par Cabanis. De tous les hommes de la révolution, Mirabeau est peut-être celui dont l'opinion, même sur un sujet qui ne lui était pas très familier, nous importe le plus. En effet, mieux que chez aucun autre, en lui se résume et se réfléchit le mouvement d'idées qui avait préparé 1789; il en est l'expression la plus puissante et souvent aussi, malgré sa fougue naturelle, la moins déréglée. C'est une question de savoir s'il eût été de taille à sauver la révolution de ses entraînemens et la royauté des imprudences qui les perdirent l'une et l'autre. Mais un fait certain, c'est qu'il avait sur le gouvernement, sur la politique, sur la société, des vues très supérieures à celles de la plupart de ses contemporains. Passionné pour le progrès et la liberté, il ne l'était pas moins pour l'ordre et l'autorité. Et, dans une certaine mesure, il avait le sentiment de l'indépendance nécessaire au pouvoir exécutif. A tous ces titres, ses discours, ses écrits, ses ébauches mêmes méritent une attention particulière.

Le travail de Mirabeau se compose de quatre discours, ou plutôt de quatre projets de discours que le grand orateur n'eut pas le temps ou ne trouva pas l'occasion de prononcer. Le premier traite de l'instruction publique en général et de l'organisation du corps enseignant; le second des fêtes publiques, civiles et militaires; le

(1) Lakanal.

troisième de l'établissement d'un Lycée national, et le quatrième de l'éducation de l'héritier présomptif de la couronne.

A première vue, cette division ne paraît pas très heureuse, et de fait il s'en faut qu'elle soit rationnelle. Que vient faire là, par exemple, la question de l'héritier présomptif? Mirabeau semble avoir attaché beaucoup d'importance à cet objet. A ses yeux, le dauphin n'était plus le fils du roi; c'était « l'enfant de la nation » à qui seule devait désormais appartenir le droit de diriger une si précieuse éducation. L'Académie nationale sera donc « chargée, — ce sont les termes mêmes, — de dresser un plan d'études, » lequel après avoir été adopté par le corps législatif, sera « présenté à l'acceptation royale. » Après quoi le roi « choisira tous les instituteurs de l'héritier présomptif sur une liste de présentation également faite par l'Académie nationale. » Enfin le prince sera tenu de suivre régulièrement le cours d'une école publique. Il y sera *tenu*; le projet ne dit pas, et c'est vraiment heureux, sous quelle peine.

Ce singulier hors-d'œuvre est de beaucoup la partie la plus faible du travail de Mirabeau. On n'y sent pas sa marque ordinaire; tout y est petit et mesquin; on dirait déjà du Robespierre. Pour le retrouver tout entier, c'est aux chapitres de l'organisation de l'instruction publique et de l'établissement d'un lycée national qu'il faut aller. Non qu'il n'y ait encore là beaucoup à reprendre, beaucoup d'idées fausses et mal venues exprimées dans une langue qui manque souvent de précision. Il ne faut jamais avec Mirabeau s'attendre à rien de complet ni d'achevé. Il jetait sa pensée comme sa parole, un peu au hasard, même quand il improvisait, la plume à la main. De là de grandes inégalités dans le fond comme dans la forme. Mais, à côté de ces défauts, quelle largeur et quelle netteté de vues!

L'idée fondamentale du projet de Mirabeau, c'est la liberté. Dans une société bien ordonnée, dit-il à plusieurs reprises, l'enseignement devrait être abandonné « à l'industrie des maîtres et à l'émulation des élèves, » le législateur « n'avoir à s'occuper de l'éducation que pour en protéger les progrès. » Conséquemment, l'assemblée nationale devrait borner sa tâche « à soustraire l'enseignement à des pouvoirs ou à des corps qui peuvent en dépraver l'influence. » Mais, — le correctif arrive aussitôt, — « dans les circonstances actuelles, si l'éducation n'était pas dirigée d'après des vues nationales, il pourrait en résulter plusieurs inconvéniens graves et menaçans pour la liberté. » D'où la nécessité d'un plan « qui enchaîne les instituteurs et s'empare de l'esprit de la jeunesse. »

L'assemblée nationale élaborera donc un projet d'organisation de l'enseignement public. C'est à elle de « constituer les écoles qui seront entretenues et encouragées par la nation et de déterminer le

genre d'instruction que les élèves devront y suivre. » Toutefois, elle se gardera soigneusement de « discuter ou de tracer des plans d'enseignement, des méthodes pour les sciences. Un tel ouvrage ne serait pas de sa compétence. » Tous les « travaux de la société doivent être libres, » à la seule condition de « distinguer entre les diverses professions celles de nature inoffensive et celles de nature dangereuse, comme la médecine et la chirurgie. »

Pareillement l'état n'interviendra pas entre le maître et l'élève, ni pour contraindre ce dernier à fréquenter l'école, ni pour obliger l'autre à l'ouvrir gratuitement, moyennant une rémunération payée par la communauté. En effet, d'une part, la société n'a pas le droit de prescrire l'instruction comme un devoir, ni la puissance publique celui de franchir à l'égard des membres du corps social les bornes de la surveillance contre l'injustice, et de la protection contre la violence. D'autre part, « tant qu'un enfant ne s'est pas fait connaître comme plus intelligent et plus laborieux que ses camarades, lui donner une bourse, c'est commettre une véritable iniquité envers ceux qui peuvent y prétendre comme lui. » En d'autres termes, et pour parler la langue du jour, Mirabeau n'est partisan ni de l'obligation ni de la gratuité. Il considère l'enseignement comme « un genre de commerce » soumis à la loi de l'offre et de la demande, et dans les transactions duquel l'état doit autant que possible éviter de s'ingérer.

Aussi n'est-ce pas de l'état qu'il fait dépendre le corps enseignant. C'est entre les mains « des magistrats élus qui représentent véritablement le peuple, » des administrateurs de département ou de district qu'il les remet, aucun pouvoir permanent ne devant avoir à sa disposition « une arme aussi redoutable que l'éducation. » Les maîtres d'écoles seront nommés par le directeur de district sur la présentation de la commune. Les collèges et les autres écoles publiques seront « soumis aux départemens qui en surveilleront l'enseignement et la police. » Quant aux universités, Mirabeau ne les supprime pas, comme il fait toutes les académies, mais il leur ôte leur caractère d'association régie par des lois particulières, et les place également dans la dépendance des administrations départementales.

Vient ensuite le lycée, sorte d'école encyclopédique dont « l'objet sera de procurer à l'élite de la jeunesse française les moyens de terminer son éducation. » L'enceinte de ce vaste établissement renfermera « une immense collection des produits de la nature, des chefs-d'œuvre du génie dans les sciences et dans les arts, des machines par lesquelles leurs découvertes se démontrent ou leurs travaux s'exécutent. » Cent élèves envoyés par les départemens y seront entretenus aux frais de la nation et y étudieront, sous les

plus illustres maîtres, la méthode « ou l'art de diriger l'esprit dans tous les objets de nos études. »

Enfin, au-dessus du lycée, l'Académie nationale, puissante synthèse de toutes les académies du royaume, sans en excepter la française. Elle comprendra trois sections : philosophie, lettres et sciences. Quant aux beaux-arts, ils formeront une compagnie spéciale.

Telles sont les grandes lignes du « Travail sur l'éducation publique. » Il y a bien des lacunes encore et des parties faibles dans cette ébauche. La question capitale du recrutement du corps enseignant n'y est pas même touchée; celle des réformes à introduire dans les collèges et les universités à peine indiquée. A la différence des parlementaires et des philosophes, Mirabeau pécherait plutôt à cet égard par une sorte d'optimisme. Il était grand partisan des humanités. Loin de les affaiblir, il eût voulu les fortifier par une étude plus approfondie du grec, dont il admirait fort « le mécanisme si parfaitement analytique, » et son programme ne diffère guère de l'ancien, si ce n'est par la durée des cours, qu'il abrège un peu. Il ne leur consacre que six années au lieu de sept; deux pour les langues anciennes, deux pour l'éloquence et la poésie, et deux pour les sciences et la philosophie. Mais on ne voit pas qu'il ait été frappé de la nécessité de faire une plus large place à certaines branches d'étude, notamment à l'histoire, qu'il tenait en assez mince estime. Il trouvait « qu'on en avait beaucoup trop attendu, que l'instruction qu'on en retire était plus bornée qu'on ne pensait, et qu'on y profitait bien peu dans la seule connaissance qui pût lui donner un grand intérêt, celle de l'homme et des sociétés. »

Que penser aussi de l'idée de confier aux administrations départementales la surveillance de l'enseignement et la nomination des maîtres? Même sous le contrôle d'un comité d'éducation nommé par le corps législatif et choisi parmi ses membres, donner un tel pouvoir à des magistrats élus, c'était livrer l'enseignement à tous les caprices et à toutes les fluctuations de l'opinion publique, aux tyrannies locales, en un mot à l'anarchie. L'homme de gouvernement et d'autorité disparaît ici; nous sommes déjà dans la pure doctrine révolutionnaire.

Tel qu'il est, pourtant, ce projet ne laisse pas d'avoir une réelle valeur. Incomplet ou dangereux sur certains points, il avait du moins l'avantage de ne pas trop bouleverser l'ancienne organisation des études. On lui a reproché sa timidité; nous lui en ferions plutôt un mérite. La France de 1791 avait apparemment mieux à faire que de décréter l'obligation et la gratuité. L'obligation? l'idée n'en était pas encore entrée dans les mœurs. La gratuité, elle existait dans des proportions qui ne laissaient rien à désirer. Et vraiment, c'est commettre un singulier anachronisme que de transporter au siècle

dernier, des questions qui ne sont pas encore aujourd'hui résolues. Mirabeau n'était pas, comme le sera Condorcet, un théoricien pur, ou comme Saint-Just, un sectaire. C'était un homme d'état, traitant les questions par leur côté pratique et qui ne se payait pas de mots. Il ne lui vint pas à l'idée, quand les finances publiques étaient déjà dans un si lamentable état, de les grever encore; franchement on ne saurait l'en blâmer.

Le rapport et le projet de Talleyrand. — Autant ce travail sur l'éducation publique est inégal et décousu, autant le rapport de Talleyrand est d'une belle ordonnance et d'une déduction rigoureuse. Il faut un certain effort pour rassembler les traits épars un peu partout de la pensée de Mirabeau. Avec Talleyrand on n'a qu'à suivre l'enchaînement des idées; son projet n'est qu'une succession de théorèmes qui vous conduisent en droite ligne à la démonstraion fina le. S'il est vrai qu'il ait eu pour collaborateur Desrenaudes, on doit croire que ce spirituel et savant oratorien avait beaucoup étudié la géométrie.

L'instruction peut être considérée : soit comme un produit de la société, soit dans ses rapports avec l'avantage de la société, soit comme une source d'avantages pour les individus. C'est par cette division que débute le rapport de Talleyrand. Considérée comme un produit de la société, — nous analysons aussi fidèlement que possible, — l'instruction réclame les principes suivans :

1° Elle doit exister pour tous; 2° elle doit être libre; 3° elle doit être universelle quant à son objet; 4° elle doit exister pour l'un et pour l'autre sexe; 5° elle doit exister pour tous les âges. D'où il suit qu'il faut créer des établissemens dans toutes les parties du royaume; abolir tout privilège exclusif; encourager tous les genres d'enseignement; ouvrir des écoles de filles aussi bien que des écoles de garçons, et « des institutions qui soient pour les hommes de tout âge et de tout état des sources fécondes d'instruction et de bonheur. »

Considérée dans ses rapports avec l'avantage de la société, l'instruction exige, comme principe fondamental, qu'il soit enseigné à tous les hommes : 1° à connaître la constitution de cette société; 2° à la défendre; 3° à la perfectionner; 4° à se pénétrer des principes de la morale, qui sont antérieurs à toute constitution.

D'où il suit que la Déclaration des droits et les principes constitutionnels devront à l'avenir composer un nouveau catéchisme pour l'enfance; que la jeunesse devra être formée aux carrières militaires; que toutes les branches de l'art social (*sic*) seront cultivées dans la nouvelle instruction, et la morale enseignée comme une véritable science, au moyen d'un livre élémentaire.

Considérée comme une source d'avantages pour les individus,

l'instruction demande que toutes les facultés de l'homme, physiques, intellectuelles et morales, soient exercées et que les études y correspondent.

Ces prémisses étant admises, les règles à en déduire touchant la répartition de l'enseignement sont bien simples.

La première instruction sera placée dans chaque canton ou plus exactement dans chaque division renfermant une assemblée primaire; la seconde au district; la troisième au chef-lieu du département. De même qu'il y a trois degrés dans la hiérarchie administrative, assemblées primaires, assemblées de district et départementales, il y aura trois sortes d'écoles. Et de même qu'au-dessus de toutes les administrations se trouve placé le corps législatif, il sera créé dans le chef-lieu de l'état, et comme au faîte de l'enseignement, une école plus particulièrement nationale, un institut universel enseignant, destiné par la force même des choses à « exercer sur toutes les autres écoles une sorte d'empire. » Un empire tout d'opinion, aurait pu ajouter Talleyrand, car ce n'est pas à son institut qu'il confie la surveillance et la direction de l'enseignement. Pour cet objet, il propose très judicieusement d'établir à Paris une commission générale, assistée d'un corps d'inspecteurs, dont la mission serait de faire exécuter les lois et de « veiller à toutes les branches de l'instruction publique. »

Ainsi quatre degrés d'enseignement correspondant aux grandes divisions administratives : l'école primaire en bas, au canton, pour les deux sexes; les écoles de district et de département au milieu pour les études classiques et professionnelles; l'institut au sommet, mais un institut d'une espèce particulière, une école supérieure assez semblable au lycée de Mirabeau, et, pour mettre en mouvement cette vaste machine, une administration centrale siégeant à Paris : voilà, au résumé, les traits généraux du rapport de Talleyrand. Ajoutez-y la gratuité de l'instruction primaire, la liberté d'enseignement, les fêtes nationales et les représentations théâtrales aux frais de la nation, et vous en aurez fait le tour.

Mais il ne suffit pas d'embrasser dans son ensemble une œuvre aussi considérable; il y faut pénétrer plus avant pour la bien juger. Il en est un peu du rapport de Talleyrand comme de ces monumens qui de loin vous frappent et vous séduisent par un air de grandeur. La façade en est imposante, les proportions en paraissent harmonieuses et régulières. Approchez cependant, et vous êtes déjà moins saisi; entrez, c'est une déception. Pris en bloc, le plan de l'évêque d'Autun est sans conteste un beau morceau. Il a fait l'admiration des contemporains et passe encore, non sans raison, pour un modèle digne de figurer parmi les meilleures productions du genre politique. Les

généralités y sont supérieurement traitées, les principes établis avec beaucoup de force, et ce n'est pas à coup sûr un médiocre mérite. Que Talleyrand n'ait été que le traducteur heureusement inspiré des idées de son temps en matière d'instruction publique, qu'il ne faille pas lui en attribuer l'initiative et l'invention, la chose se peut. Toujours est-il qu'il a su se les approprier et les fixer. Beaucoup de ces idées ne sont plus aujourd'hui que des lieux-communs; en 1791, elles n'étaient pas encore dans la circulation et semblèrent presque des nouveautés. Mais, à côté de ces généralités, si bien déduites et si rigoureusement enchaînées les unes aux autres, que de lacunes et d'erreurs dès qu'on arrive aux solutions pratiques! que de contradictions chez ce logicien!

Quelle nécessité, par exemple, de calquer l'organisation scolaire sur la nouvelle organisation administrative? En vérité, rien ne commandait cette relation. Avant que la révolution eût inventé les assemblées primaires, il y avait de très nombreux villages en possession d'une école. Pourquoi supprimer ces écoles et les transporter au chef-lieu politique? Au moins n'eût-il pas fallu commencer par poser en principe que l'instruction doit exister pour tous.

L'idée de placer les écoles secondaires dans les districts était plus rationnelle. La plupart des nouveaux districts possédaient déjà des collèges qu'il suffisait de transformer. Mais pourquoi détruire ou laisser tomber ceux des chefs-lieux de département? Dans ce singulier système, les grandes villes auraient été, sous le rapport de l'enseignement secondaire, beaucoup moins bien partagées que les petites.

Que dire aussi de cet institut enseignant, unique en son genre, et qui forme à lui seul le dernier degré des études? Un établissement d'enseignement supérieur pour toute la France, voilà pourtant où la logique conduit Talleyrand. Il n'y a qu'un corps législatif, et ce corps législatif siège à Paris; il n'y aura qu'un institut, également à Paris. Mais aussi quelle merveille! Cet établissement extraordinaire réunira « tout ce que la raison comprend, tout ce que l'imagination sait embellir. » Il sera à la fois « le tribunal où le bon esprit préside, le foyer où les vérités se rassemblent, » le point central auquel se rattacheront « tous les établissemens littéraires, tous les laboratoires, toutes les bibliothèques, toutes les collections. » Et « de tant de matériaux épars, de tant d'édifices isolés, formant un ensemble imposant, » il fera voir au monde « et ce que la philosophie peut pour la liberté, et ce que la liberté reconnaissante rend d'hommages à la philosophie. » La phrase tombe bien, elle est nombreuse; toutefois, on aimerait un peu plus de précision, et l'on a quelque peine à se figurer l'institut de Talleyrand sous tant d'aspects divers.

Ces critiques ont leur importance; elles ne sont rien, pourtant, comparées à celle qu'il nous reste à faire. Dans l'ancienne organisation des études, la place occupée par la religion et surtout par les exercices religieux était peut-être excessive. Dans le système de l'évêque d'Autun, ils cèdent le pas à la morale indépendante de tout dogme et au droit constitutionnel. La morale devient une science dont les principes « peuvent être démontrés à la raison de tous les hommes, à celle de tous les âges, » et la constitution figure au nombre des matières qui devront être enseignées dans toutes les écoles, même dans celles de canton ; car « on ne saurait trop tôt faire connaître à la jeunesse et les lois naturelles et cette constitution sous laquelle elle est destinée à vivre et que bientôt elle jurera de défendre au péril de sa vie. » En même temps que ses lettres, l'enfant apprendra donc la Déclaration des droits de l'homme et les premiers élémens du droit naturel. Plus tard, à l'école de district, on lui présentera la morale « mise en action par la constitution » et l'histoire dans ses rapports avec cette même constitution. Enfin, pour se préparer à la vie publique, les jeunes gens seront habitués à traiter contradictoirement, tant de vive voix que par écrit, des questions de politique et d'administration. Quelquefois même ils formeront « une sorte de tribunal, d'assemblée administrative ou municipale ; ils y rempliront à tour de rôle les fonctions de juges, d'accusateurs publics, de jurés, d'officiers municipaux. Chacun d'eux sera obligé d'énoncer à haute voix son opinion. » Bref, dans cette étrange conception, la politique devient, du haut en bas de la « hiérarchie, » le principal but, la fin de l'enseignement. Elle absorbe et domine le reste. L'enfant n'est plus un esprit qu'il faut développer par une culture générale et désintéressée; c'est un apprenti citoyen qu'il faut former avant tout. Il ne suffit pas d'en faire un honnête homme au sens élevé que le XVIIe siècle attribuait à ce mot; ce qu'il faut considérer en lui, c'est le futur souverain. L'ancienne pédagogie lui parlait surtout de ses devoirs et le punissait quand il y manquait. Désormais il connaîtra ses droits et, soyez tranquille, il en usera. Le temps n'est pas loin que des gamins de quinze ans se présenteront gravement à la barre de la convention pour la féliciter de ses travaux, et où de tous les points du territoire il lui parviendra des adresses dans le goût de celle-ci : « Législateurs, que nous sommes heureux de succer pour ainsi dire en naissant les principes de notre constitution!.. Nous sommes jeunes encore, il est vrai, mais le républicanisme nous a été dans tous les temps tellement inspiré par notre instituteur que nous avons tous juré de vivre libres ou de mourir. » (Archives nationales.)

L'émancipation de l'enfant, et par ainsi la destruction de toute discipline, c'est en effet là que tend le projet de Talleyrand et

c'est ce qui en fait la faiblesse. L'introduction de la politique dans l'école ne pouvait avoir et n'eut pas, — on le prouvera, — d'autre résultat. Une fois lancée, l'idée ne fut pas perdue. La législative l'hérita de la constituante et la convention de la législative. Triste legs et qui n'est pas assurément pour nous donner une haute idée de la clairvoyance de l'évêque d'Autun. Il était réservé à cet esprit éminent à tant d'autres égards, d'être en pédagogie l'éditeur de la doctrine la plus anarchique et la plus dissolvante.

Le rapport et le projet de Condorcet. — De Mirabeau à Talleyrand l'écart est déjà grand; de Talleyrand à Condorcet, de la constituante à la législative, il y a tout un monde. Nous ne sommes plus ici dans le réel et dans le possible; nous voguons en pleine chimère, nous planons dans l'espace à des hauteurs où l'idéologie pouvait seule atteindre. Étrange destinée que celle de ces girondins: ils traversent la révolution, comme des météores, et n'y laissent d'autre trace de leur passage qu'un merveilleux éclat. Orateurs, écrivains, philosophes, ils brillent dans tous les genres, et vous ne trouveriez pas une œuvre, pas une solution qui leur appartienne en propre. Avec Mirabeau la révolution avait perdu l'esprit le plus pratique et le plus organisateur qu'elle ait eu: je cherche vainement ce qu'elle perdit en Vergniaud. S'il eût vécu, comme Sieyès, Lamartine eût fait un autre roman, et c'est tout ce qu'il en serait advenu.

Le rapport de Condorcet a plus d'un point de ressemblance avec celui de Talleyrand; comme lui, il débute par des considérations générales : « L'instruction doit être universelle, embrasser toutes les sciences, assurer aux hommes de tous les âges de la vie la facilité de conserver leurs connaissances et d'en acquérir de nouvelles.» De même aussi que chez Talleyrand, ce qui séduit à première vue chez Condorcet, c'est l'ampleur et la beauté des proportions. Ses divisions sont irréprochables: quatre degrés d'instruction, des écoles primaires, des écoles secondaires, des instituts, des lycées et, pour diriger tous ces établissemens, une société nationale des sciences et des arts. On n'a guère fait mieux de nos jours. Au lieu d'écoles *secondaires*, lisez écoles primaires supérieures; au lieu d'instituts, collèges; au lieu de lycées, facultés, et vous verrez que cette organisation ne diffère pas sensiblement de la nôtre.

Les écoles du premier degré seront établies non plus au canton, mais dans chaque village de quatre cents habitans; les écoles secondaires dans chaque district et dans les villes comptant quatre mille habitans. Les instituts seront au nombre de cent dix, un au moins pas département, les lycées, au nombre de neuf, dans les centres les plus importans.

Ces quatre degrés d'instruction seront entièrement gratuits. En effet, « si la constitution n'a établi la gratuité que pour le premier

degré, le second ne pourrait cesser d'être gratuit sans qu'il en résultât une inégalité favorable à la classe la plus riche, qui paie les contributions à raison de ses facultés et qui ne paierait l'enseignement qu'à raison du nombre d'enfans qu'elle fournirait aux écoles secondaires. »

Quant aux autres degrés, ajoute Condorcet, « il importe à la prospérité publique de donner aux enfans des classes pauvres qui sont les plus nombreuses la possibilité de développer leurs talens... L'ordre de la nature n'établit dans la société d'autre inégalité que celle de l'instruction et de la richesse. Plus on répandra l'instruction, plus on affaiblira les effets de cette inégalité. »

Aucune rétribution ne sera donc perçue dans aucune école publique. L'état supportera la charge et fera tous les frais de l'enseignement. Cependant, par une contradiction singulière, ce n'est pas lui qui le dirigera. C'est la *Société nationale des sciences et des arts*, sorte d'institut non plus enseignant, comme celui de Talleyrand, mais administrant au moyen d'un directoire choisi parmi ses membres. Cette société aura pour objet de « surveiller l'instruction générale, » et, dans cet ordre d'idées, une de ses principales attributions sera le choix des professeurs de lycée, qui éliront à leur tour ceux des instituts, lesquels dresseront la liste sur laquelle le conseil et les pères de famille de la commune seront tenus de prendre les instituteurs du premier et du second degré.

En somme, l'instruction publique universelle, entièrement gratuite, et cependant indépendante de l'état, formant dans une société monarchique une véritable république se recrutant et se gouvernant soi-même, par des chefs élus, voilà l'organisation rêvée par Condorcet, le plan qu'au nom du comité d'instruction publique il vint proposer à la législative le jour même où cette assemblée discutait la question de la guerre avec l'Autriche. Pour être tout à fait complet, mentionnons encore l'institution, à chaque degré d'enseignement, d'un certain nombre de bourses en faveur des sujets les plus méritans, décorés du nom d'élèves de la patrie.

On sait ce qu'il advint de ce projet magnifique. L'assemblée législative, où la gironde était pourtant toute-puissante, en fit ce que la constituante avait fait celui de Talleyrand : elle l'applaudit fort, en vota l'impression et ce fut tout. Condorcet n'eut pas à subir de discussion publique, et peut-être est-il heureux pour sa mémoire que cette épreuve lui ait été épargnée. Si séduisant que fût son système, on doit croire en effet qu'il aurait eu quelque peine à le défendre contre la critique, même la plus indulgente. Proposer de décréter l'instruction universelle et complètement gratuite, quand la banqueroute était imminente et qu'on allait avoir toute l'Europe sur les bras, était d'une audace ou d'une naïveté vraiment extraordinaires.

Visiblement Condorcet manquait de sens pratique. Ce mathématicien doublé d'un philosophe calculait mal et pensait faux. Il avait une idée fixe et une passion déréglée : l'idée du perfectionnement indéfini de l'espèce, la passion de l'humanité. Il en était obsédé; même il en déraisonnait, jusqu'à prédire le jour où la maladie serait supprimée, où la mort elle-même ne serait plus que l'effet de la destruction de plus en plus lente des forces vitales. « Sans doute, a-t-il écrit quelque part, l'homme ne deviendra pas immortel; mais la distance entre le moment où il commence à vivre et l'époque commune où, naturellement, sans maladie, sans accident, il éprouve la difficulté d'être, ne peut-elle s'accroître sans cesse? » Avec une telle tournure d'esprit, Condorcet devait nécessairement tomber dans l'utopie le jour où il se mêlerait de légiférer. Cette âme sensible à l'excès n'était pas faite pour la vie publique : il n'y faut pas, d'ordinaire, tant de philanthropie.

Aussi, voyez à quelles conséquences extrêmes et néanmoins parfaitement logiques il se laisse entraîner par son idée favorite du progrès indéfini de l'espèce. Si l'homme physique est perfectible, l'homme intellectuel et moral l'est bien davantage. Naturellement bon, il faut le livrer à lui-même. Plus il sera libre, mieux il fera son devoir. Donc point de direction; pas de surveillance. L'état n'interviendra dans l'enseignement que comme caissier; il paiera les yeux fermés. Le corps enseignant se recrutera et s'administrera soi-même. Quoi de plus simple? Rien de plus simple, il est vrai, si l'on se place au point de vue et dans la donnée tout optimiste de Condorcet. Rien de plus chimérique et de plus dangereux, si vous prenez l'homme tel qu'il est avec ses défauts et ses passions.

Transportez maintenant ces doctrines de l'organisation du corps enseignant à l'enseignement lui-même et considérez-en les effets. L'erreur de Condorcet est ici plus manifeste encore. Tout à l'heure il se trompait sur l'homme et sur la nature humaine en général; à présent, c'est sur l'enfant. Il n'en a pas la mesure exacte; il ignore absolument les ménagemens qu'exigent de jeunes intelligences; il traite des cerveaux de huit et dix ans comme des cerveaux faits. L'ancienne pédagogie se contentait d'enseigner dans les petites écoles la lecture, l'écriture, un peu de calcul et de catéchisme. Le programme de Condorcet comprend la lecture, l'écriture, toute l'arithmétique, les élémens de la morale, de l'histoire naturelle et de l'économie politique. Ajoutez à cela des instructions sur les principes du droit naturel, sur la constitution, sur les lois, anciennes et nouvelles, sur la culture et sur les arts d'après les découvertes les plus récentes. De religion, bien entendu, pas un mot. L'enseignement religieux sera donné « dans les temples par les ministres respectifs des différens cultes. » Et notez que ce vaste

programme est commun aux deux sexes. Car en même temps que la passion du progrès et de la liberté, Condorcet a celle de l'égalité; sous le rapport de l'instruction, il ne distingue pas entre l'homme et la femme. Il les soumet au même régime intellectuel; il leur distribue la même nourriture, sans tenir compte de la diversité de leurs aptitudes et de leurs fonctions. Bien plus, cette nourriture, il entend qu'elle leur soit donnée en commun. Les sexes ne sont-ils pas à tout instant réunis dans la vie? Pourquoi les séparer dans l'école? Loin d'y perdre, les bonnes mœurs gagneront à ce contact journalier. Les sens en seront plutôt « amortis qu'excités. » D'ailleurs, « s'il arrivait que l'instruction fût écoutée avec trop de distraction par des élèves occupés d'intérêts plus vifs et plus touchans, ce mal serait plus que compensé par l'émulation qu'inspirerait le désir de mériter l'estime de la personne aimée. » Ne souriez pas : l'idée de faire de l'amour un principe d'émulation n'appartient pas à notre girondin ; elle est d'un autre grand rêveur, de Rousseau. Seulement l'élève ici dépasse le maître. Rousseau veut bien qu'Émile aime Sophie, mais une fois ses jeunes gens épris l'un de l'autre, il a soin de les séparer; il fait voyager Émile. Condorcet plus hardi, les laisse ensemble; en quoi, peut-être, il est permis de trouver sa pédagogie singulièrement imprudente.

Toutefois ce n'est pas encore là qu'en est le vice capital. La partie véritablement faible du projet est celle qui traite de l'enseignement dans les instituts. Considérez ce programme : les instituts seront divisés en quatre classes : sciences mathématiques et physiques, sciences morales et politiques, application des sciences aux arts, littérature et beaux-arts. Il y aura dans la première classe un professeur de mathématiques pures, un professeur de mathématiques appliquées, un professeur de physique et de chimie expérimentale et un professeur d'histoire naturelle; dans la seconde, un professeur d'analyse des sensations et des idées, de morale, de méthode et des principes généraux des constitutions politiques, un professeur de législation et d'économie politique, et un professeur de géographie et d'histoire philosophique des peuples; dans la troisième : un professeur d'anatomie comparée, d'accouchement et d'art vétérinaire, un professeur d'art militaire et un professeur des principes généraux des arts et métiers ; dans la quatrième : un professeur de théorie générale et élémentaire des beaux-arts, un professeur de grammaire générale, un professeur de langue latine et, par exception « dans quelques instituts, » de langue grecque, enfin un professeur de langues étrangères. Soit, au résumé, deux professeurs et deux cours de lettres proprement dits sur quatorze. Voilà la part faite aux humanités dans ce programme d'enseignement secondaire. Dans sa prédilection pour les sciences positives, Condorcet ne va pas tout à

fait jusqu'à supprimer le latin, mais il en réduit l'étude à la plus simple expression. Il lui suffit « de mettre les élèves en état de lire les livres vraiment utiles écrits dans cette langue, » et c'est de très bonne foi qu'il nous dit que la connaissance « approfondie des littérateurs anciens serait plus nuisible qu'utile. » « Former la raison, le jugement, apprendre aux jeunes gens la vérité, faire des hommes modernes, adapter les intelligences aux nécessités du temps présent, » n'est-ce pas là le but de l'éducation? « Or les livres des anciens sont remplis d'erreurs; les coutumes, les mœurs auxquelles ils font allusion sont tout à fait différentes des nôtres. » La belle raison! Quoi! parce qu'il y a dans Virgile et dans Lucrèce des erreurs de physique et d'astronomie, il faudrait proscrire les *Géorgiques* et le *de Rerum Natura!* Quoi! pour faire des hommes, des citoyens, une page de Sénèque ou de Cicéron ne vaudrait pas une démonstration mathématique! Pour élever une intelligence, orner un esprit, en dehors des sciences et des vérités positives il n'y aurait rien d'actif ni d'efficace, ni les vérités morales, ni les grands exemples, ni les beautés littéraires, ni l'éloquence, ni la poésie! Que sont ces choses auprès d'un bon cours d'accouchement ou d'art vétérinaire? Vraiment, la pensée de Condorcet se traîne ici dans une région singulièrement basse, et sa vue nous paraît bien courte; elle n'embrasse qu'un des côtés et le plus petit de la question, le côté extérieur; elle ne saisit pas, — le mot est de Michelet, — « ce qu'on peut appeler le fond, la substance, l'âme de l'éducation. » Or ôtez cela, que reste-t-il? Une pédagogie bornée dans ses moyens comme dans son but, sans profondeur et sans élévation, superficielle, tout ensemble orgueilleuse et terre à terre, un système où nulle part on ne sent la force d'une grande idée morale. Dans le projet de Mirabeau, dans celui de Talleyrand, malgré bien des défauts, cette idée, l'idée spiritualiste, sinon religieuse, apparaissait encore. Chez Condorcet il n'en est plus vestige : l'athéisme ne se déclare pas encore ouvertement; il prend un masque et s'appelle l'esprit scientifique. Mais il rejettera bientôt ce déguisement, et c'est un girondin, Jacob Dupont, qui le premier, dans la convention, osera le confesser.

Le projet de Lanthenas. — Il faut rendre à la convention la justice qui lui est due : en fait d'instruction publique, jamais en France assemblée n'a remué plus d'idées et n'a déployé plus d'activité. Du premier au dernier jour, elle n'a cessé de poursuivre, avec une infatigable persévérance, le travail d'organisation qu'elle avait entrepris. Rien ne put l'en détourner, ni la guerre étrangère, ni la guerre civile, ni la terreur; au milieu des plus terribles conjonctures, elle sut toujours réserver à cet objet une part de son attention et de ses soins. Après la finance et l'armée, on peut dire qu'elle n'eut pas de préoccupation plus vive et, parmi tous les projets qu'elle discuta, il en

est certes qui ne méritent pas le profond oubli où ils sont tombés. De ce nombre est le plan élaboré par le premier comité d'instruction publique et présenté dans les premiers jours de décembre 1792. A cette époque, l'élément girondin dominait encore, et ce fut un girondin, Lanthenas, qu'on chargea du rapport. C'est assez dire qu'il ne faut pas s'attendre à trouver là rien de bien neuf ni d'original. Lanthenas n'est que l'écho de Condorcet et il ne s'en cache pas : « Votre comité, dit-il au début de son rapport, a pris pour base de son travail le plan offert à l'assemblée législative, au nom de son comité d'instruction publique. » En effet, la ressemblance est manifeste : l'article Ier du projet de Condorcet disposait : « Dans les écoles primaires on apprendra à lire, à écrire, on y enseignera les règles de l'arithmétique, les premières connaissances morales, naturelles, économiques nécessaires aux habitans des campagnes. » L'article 2 du projet de Lanthenas est ainsi conçu : « Dans les écoles primaires, on apprendra à lire, à écrire ; on y enseignera les règles de l'arithmétique et les premières connaissances morales, naturelles, économiques. » L'article 7 du projet de Condorcet prescrivait à l'instituteur de faire tous les dimanches une instruction publique ou conférence ayant pour objet : 1° de rappeler les connaissances acquises dans les écoles ; 2° de développer les principes de la morale et du droit naturel ; 3° d'enseigner la constitution et les lois nécessaires à tous les citoyens, d'annoncer et d'expliquer les lois nouvelles ; 4° de donner des connaissances sur la culture et les arts, d'après les découvertes nouvelles. L'article 7 du projet de Lanthenas est libellé dans des termes presque identiques. La seule différence à noter, c'est qu'il n'est plus question et pour cause, dans le texte de Lanthenas, de la constitution.

Une des idées les plus chères à Condorcet était ce que nous appellerions aujourd'hui la séparation de l'école et de l'église. Il voulait que « la religion fût enseignée dans les temples par les ministres respectifs des différens cultes. » Lanthenas traduit ainsi : « L'enseignement devant être commun à tous les citoyens sans distinction de culte, tout ce qui concerne les cultes religieux ne sera enseigné que dans les temples. » Disons enfin, pour terminer ce rapprochement, que Lanthenas emprunte encore à Condorcet son système de distribution des écoles primaires.

Il s'en faut toutefois que les deux projets aient la même importance et la même étendue. Condorcet, dans son amour immodéré du progrès, s'était figuré que l'organisation de ses quatre degrés d'enseignement (écoles primaires, secondaires, instituts, lycées) pourrait être menée de front. Plus modeste, le plan de Lanthenas n'a trait qu'aux écoles primaires. « Le comité chargé de cette par-

tie n'a pas voulu, dit le rapport, différer plus longtemps de répondre à l'impatience de la convention. Il a senti combien l'instruction du peuple importait dans ce moment à la république, et c'est l'organisation des écoles primaires qu'il vous propose avant tout de décréter. Les autres branches se développeront après. »

L'idée n'était pas mauvaise; elle était surtout très pratique, et si la convention l'eût adoptée, si, comme le lui proposait son comité, elle avait pris la résolution de procéder par ordre, on doit croire qu'elle se serait épargné bien des peines et des mécomptes. Malheureusement, au lieu de porter sur ce point et de le fixer, la discussion du projet de Lanthenas s'égara dans les généralités et tourna vite à la violence. On a rappelé plus haut la profession de foi de Dupont. Un autre girondin, Ducos, eut aussi contre les prêtres une bien étrange sortie. Comme on lui représentait les motifs d'économie qu'on pouvait déjà faire valoir en faveur des frères de la doctrine chrétienne : « Pour moi, s'écria ce fanatique, j'aimerais mieux ruiner le trésor que de pervertir et de corrompre l'esprit public. C'est par raison, non par économie, que je suis peu disposé pour les prêtres : je me rappelle à leur sujet l'histoire de ce joueur de flûte ancien qu'on payait simple pour jouer et double pour se taire, car il jouait faux. » On pense bien qu'un débat monté à ce diapason ne pouvait aboutir. L'intervention hautaine et brutale de Marat y mit fin (1), et le principe seul du projet fut admis et voté en ces termes : « Les écoles primaires forment le premier degré d'instruction. On y enseignera les connaissances rigoureusement nécessaires à tous les citoyens. Les personnes chargées de l'enseignement dans les écoles s'appelleront instituteurs. »

Le projet de Lakanal. — Ce vote est du 12 décembre 1792; dans les six mois qui suivirent, de janvier à juin 1793, à part un rapport d'Arbogast sur les livres élémentaires, on ne trouve aucun fait saillant à relever. C'est que la grande lutte entre la gironde et la montagne a commencé; les deux partis sont aux prises. Pendant ce duel à mort, le comité d'instruction publique continue ses travaux; mais, livré lui-même aux plus violentes dissensions, il ne parvient pas à formuler un nouveau projet; son rôle d'ailleurs se trouve sensiblement diminué par la création (6 avril 1793) du comité de salut public, et ce n'est que le 31 mai qu'il rentre en scène avec un nouveau projet qu'on pourrait appeler le projet de la

(1) « Quelque brillans que soient les discours qu'on nous débite ici sur cette matière, dit Marat, ils doivent céder la place à des intérêts plus urgens. Vous ressemblez à un général qui s'amuserait à planter et déplanter des arbres pour nourrir de leurs fruits des soldats qui mourraient de faim. Je demande que l'assemblée ordonne l'impression de ce discours, pour s'occuper d'objets plus importans. »

plaine ou du centre, car il eut pour inspirateurs deux des membres les plus importans de ce groupe, Sieyès et Daunou, et pour rapporteur un des hommes les plus modérés de la montagne, Lakanal.

La collaboration de trois esprits aussi distingués ne pouvait être infructueuse : le projet dont Lakanal donna lecture à la convention le 26 juin 1793 est, en effet, sensiblement supérieur aux précédens. Sans doute il n'a ni les belles proportions du plan de Talleyrand, ni l'envergure et les audaces de celui de Condorcet; mais il est infiniment plus pratique et plus mesuré. En voici du reste les principales dispositions : Il y aura une école par mille (et non plus quatre cents) habitans (art. 2). Les écoles seront divisées en deux sections, une pour les garçons, une pour les filles; en conséquence, il y a un instituteur et une institutrice (art. 5). Il y a auprès de chaque administration de district un bureau d'inspection chargé de la surveillance et de la partie administrative des écoles nationales (art. 6). Ce bureau est composé de trois commissaires nommés par le conseil d'administration du district et pris hors de son sein (art. 9). Les instituteurs et institutrices des écoles nationales sont examinés et élus par le bureau d'inspection et leur nomination ratifiée par l'administration du district (art. 9). Il y a auprès du corps législatif, et sous son autorité immédiate, une commission centrale d'instruction publique chargée « d'arrêter une méthode uniforme d'enseignement, les règlemens généraux fixant les devoirs des instituteurs et des institutrices, le régime et la discipline des écoles, et de les administrer par l'intermédiaire des bureaux d'inspection (art. 17). » L'éducation que la nation donne aux enfans de la république est en même temps intellectuelle, physique, morale et industrielle; en un mot, elle embrasse tout l'homme (art. 22). Les premières leçons de lecture et d'écriture sont données par l'institutrice aux enfans de l'un et de l'autre sexe. Après ce premier enseignement, les garçons passent aux mains de l'instituteur (art. 23). Dans l'une et l'autre section de chaque école nationale, on achève de perfectionner les enfans dans la lecture et l'écriture; on enseigne les règles de l'arithmétique et les premières connaissances de géométrie, de physique, de géographie, de morale et d'ordre social (art. 24). Les élèves des écoles nationales sont instruits dans les exercices les plus propres à entretenir la santé et à développer la force et l'agilité du corps (art. 25), etc. (Suivent plusieurs articles relatifs à cette partie de l'éducation, si négligée de nos jours encore.) Citons enfin cette énergique déclaration : « La loi ne peut porter atteinte au droit qu'ont les citoyens d'avoir des cours et des écoles particulières et libres sur toutes les parties de l'instruction et de les désigner comme bon leur semble. »

Certes toutes ces dispositions n'étaient pas également heureuses,

et l'on pourrait aisément en critiquer plusieurs; mais il y en avait aussi dans le nombre d'excellentes. Le projet de Lakanal est le premier où l'on trouve l'inspection des écoles sérieusement organisée. L'institution d'une commission centrale dénotait un véritable sens administratif et une réelle intelligence des besoins de l'enseignement. Le programme était aussi mieux entendu, de proportions plus raisonnables, moins surchargé que celui de Condorcet de matières inaccessibles à de jeunes esprits. La politique y jouait un moins grand rôle. La convention, pourtant, fit un fort mauvais accueil au travail de son comité. Aux jacobins, un des orateurs les plus écoutés de la Montagne, le savant Hassenfratz, l'avait déjà dénoncé comme entaché d'aristocratie. L'apparition du fameux écrit posthume de Lepelletier de Saint-Fargeau l'acheva. Sur la proposition d'un membre que le procès-verbal ne nomme pas, on décida de nommer une commission de six membres chargée de présenter sous huit jours un projet de décret sur l'instruction publique. C'était rejeter implicitement le projet de Lakanal et dessaisir le comité. La nomination de Robespierre en qualité de commissaire vint encore aggraver cette mesure.

L'essai de Lepelletier de Saint-Fargeau. — L'essai de Lepelletier n'a par lui-même aucune valeur pédagogique, c'est un mauvais pastiche, un mélange de rudesse spartiate et d'idéologie platonicienne, avec quelques traits empruntés à Rousseau. On est tout étonné, quand on parcourt aujourd'hui cette pauvre élucubration, qu'une assemblée d'hommes sérieux ait pu, non-seulement en tolérer la lecture, mais encore lui prodiguer de si vifs témoignages d'admiration. Il y a pourtant une raison de ce phénomène; il y en a même deux. La première, c'est l'état mental où se trouvait précisément la convention lorsqu'elle fut saisie de ce travail. De violences en violences et d'accès en accès, elle en était venue à ce période où l'esprit a déjà perdu tout sens critique. La seconde est l'intérêt qui s'attache naturellement à la dernière pensée de tout homme qui meurt dans des circonstances tragiques. Si Michel Lepelletier, au lieu de tomber comme Marat sous les coups d'un royaliste, était mort tranquillement dans son vaste et somptueux hôtel de la rue Culture-Sainte-Catherine, il est fort probable que son essai n'aurait pas excité chez les contemporains tant et de si chaudes sympathies. Le nom du ci-devant marquis de Saint-Fargeau eût simplement figuré parmi ceux des régicides à sa place alphabétique; c'est tout ce que l'histoire aurait pu faire pour ce jacobin millionnaire et titré.

Prenez en effet ce travail et pressez-le tant que vous voudrez: vous n'en ferez pas sortir une idée juste et raisonnable. Tout y est faux et contre nature. Lepelletier ne se contente pas de réclamer l'in-

struction impérative et forcée, comme on disait alors. « Pour régénérer l'esprit humain, dégradé par les vices de l'ancien régime, » il lui faut l'éducation commune de Sparte. Il enlève à la famille, au foyer domestique, tous les garçons de cinq à douze ans, toutes les filles de cinq à onze ans, et les enferme dans des maisons nationales pour y être élevés aux frais de l'état. Là régnera la plus stricte égalité : l'instruction, les soins, le régime seront les mêmes pour tous. « Les garçons apprendront à lire, écrire et compter; on leur donnera quelques notions du mesurage et de l'arpentage; on leur apprendra par cœur quelques chants civiques et le récit des traits les plus frappans de l'histoire des peuples libres et de celui de la révolution française. Ils recevront aussi des notions de la constitution de leur pays, de la morale universelle et de l'économie rurale et domestique. » — « Les filles apprendront à lire, écrire et compter. Leur mémoire sera cultivée par l'étude des chants civiques et de quelques traits de l'histoire propres à développer les vertus de leur sexe. Elles recevront aussi des notions de morale et d'économie domestique et rurale. »

Mais la principale occupation de la journée, pour l'un comme pour l'autre sexe, sera le travail des mains. Platon ne faisait que des philosophes, Lycurgue des soldats, l'ancien régime des écoliers. La république française fera « des hommes de tous les états. » Pour atteindre ce but, les garçons « seront employés à des ouvrages analogues à leur âge, » soit à ramasser et répandre des matériaux sur les routes, soit dans les ateliers des manufactures voisines, soit enfin à des travaux qui pourront s'exécuter dans l'intérieur de la maison. Les filles apprendront à filer, à coudre, à blanchir; elles pourront aussi être employées dans les ateliers.

Il y avait dans les anciens collèges un nombreux domestique. Lepelletier supprime cet abus. Les enfans les plus âgés rempliront à tour de rôle les diverses fonctions du service journalier de la maison : ils seront même tenus d'assister et de soigner un certain nombre de vieillards ou d'infirmes placés tout exprès dans l'intérieur ou à la portée des maisons d'éducation.

Enfin ils recevront également et uniformément, chacun suivant son âge, une nourriture saine et frugale, un habillement commode, mais grossier, et seront couchés sans mollesse.

Tel est, dans ses traits généraux, cet essai fameux que tant d'acclamations saluèrent à son apparition et qui a trouvé de nos jours même de hardis apologistes (1). La convention, disons-le bien vite à sa louange, n'alla pas jusqu'à se l'approprier; elle le renvoya pour être amendé à la commission des six, qui le lui représenta quelques

(1) M. Michelet entre autres.

jours après sous une forme adoucie. Il n'était plus question, dans ce nouveau projet, ni des filles, ni de l'*obligation* pour les parens d'envoyer leurs enfans mâles dans les « maisons d'égalité; » la faculté seulement leur en était laissée. Toutefois ce ne fut pas encore la rédaction de la commission qui prévalut : après un vif débat auquel Danton prit une part importante, on finit par se mettre d'accord sur cet article unique :

« La convention décrète (1) qu'il y aura des établissemens nationaux où les enfans des citoyens seront élevés et entretenus en commun et que les familles qui voudront conserver leurs enfans dans la maison paternelle auront la faculté de les envoyer recevoir l'instruction publique dans des classes instituées à cet effet. »

Le projet de Romme. — La discussion de l'essai de Lepelletier trahissait déjà beaucoup d'inexpérience et un grand désordre d'idées; cependant elle n'avait pas été sans éclat. Les membres les plus en vue de la convention y avaient pris une part active. La période qui suit n'offre à l'histoire qu'une succession de projets incohérens et de débats aussi pauvres de forme que de fond. C'est l'époque des grandes sottises en même temps que des grands crimes. L'extravagance est à l'ordre du jour. Les Bazire et les Chabot ont succédé aux Mirabeau et aux Talleyrand, et la tribune retentit de leurs divagations. La convention n'est plus qu'un grand club, où les déclamations les plus violentes, les motions les plus saugrenues sont seules accueillies avec quelque faveur. Le mot de Coffinhal à Lavoisier caractérise bien ce triste moment. L'illustre chimiste avait demandé la parole : « Tais-toi, lui cria ce malheureux, la république n'a pas besoin de chimiste. » Détruire toutes les supériorités, toutes les aristocraties, « celles des philosophes et des savans (2) » comme les autres et mettre à la place « la démocratie des sans-culottes, » tel est en effet le fond de la doctrine jacobine, le but avoué de ses efforts. Après le roi, les prêtres et les nobles, elle s'attaque aux sciences, aux lettres, à l'art, et les *décrète* à leur tour; leurs plus illustres représentans vont grossir la liste des suspects.

Le tableau de cette phase de l'histoire de l'instruction publique pendant la révolution dépasserait de beaucoup les bornes que nous nous sommes assignées et serait d'ailleurs sans grand intérêt. Qu'importe à la postérité l'opinion d'un Raffron ou d'un Couppé? Les inepties de si minces personnages ne valent pas qu'on les tire

(1) Est-il besoin de dire que ce décret tout platonique ne reçut pas même un commencement d'exécution? Voté le 13 août 1793, il fut rapporté le 19 octobre de la même année.

(2) Le mot est de l'ex-capucin Chabot.

de l'oubli profond où elles dorment. Un seul projet, pendant ce long accès de folie, mérite quelque attention, celui de la commission des neuf (1). Le principal auteur et le rapporteur de ce projet, Romme, avait été, bien que montagnard et des plus ardens, un des collaborateurs de Condorcet dans le comité d'instruction publique de l'assemblée législative, et il en avait retenu quelque chose. Sur bien des points, ses idées se rapprochent de celles du célèbre girondin. Il est comme lui grand partisan de la gratuité et de ce que nous appellerions aujourd'hui la laïcité; il veut aussi, comme Condorcet, une première école par village de 400 habitans et plusieurs degrés d'enseignement; enfin et surtout, il a la même prédilection pour les sciences. Nous avons sous les yeux le tableau « des objets qui sont enseignés dans les écoles nationales pour préparer l'homme à l'exercice de ses droits, à la connaissance de ses devoirs et à une profession utile; » tel est le titre exact d'une pièce annexée au projet de la commission des neuf; à part deux ou trois, tous ces *objets* sont scientifiques. L'influence girondine est ici bien manifeste; il s'en faut pourtant qu'elle soit sans mélange. Le projet de la commission des neuf est bien jacobin en ce sens qu'il détruit toute liberté, toute concurrence. Les seules écoles qu'il admette sont des écoles nationales, tenues par des instituteurs et des institutrices fonctionnaires, dont le choix appartient à des commissions nommées sur la proposition du conseil général de la commune par le directoire du district. Bien plus, il crée plusieurs catégories d'incapables. « Aucun ci-devant noble, aucun ecclésiastique et ministre d'un culte quelconque ne peut être instituteur national, » lisons-nous dans un article. Un autre étend cette prohibition « aux femmes ci-devant nobles ou ci-devant religieuses, chanoinesses, sœurs grises » et jusqu'aux maîtresses « qui auraient été nommées dans les anciennes écoles par des ecclésiastiques ou des ci-devant nobles. »

Nous voilà bien loin du libéralisme de la première, et pourrions-nous ajouter de la dernière heure; car, à l'exception de ce projet qui fut voté, mais dont la révision fut presque aussitôt après ordonnée, c'est une chose remarquable que le principe de la liberté d'enseignement n'eut pas d'atteinte grave à subir pendant toute la durée de la révolution. Compromis un moment dans la grande tourmente de 1793, son éclipse ne devait pas être de longue durée. Nous le retrouverons prochainement, et cette fois inscrit dans la loi.

ALBERT DURUY.

(1) L'ancienne commission des six, dont le nombre avait été porté à neuf.

LA

VIGNE AMÉRICAINE

EN FRANCE

En 1788, la France possédait 1,046,000 hectares de vignes. En 1829, ce chiffre s'était accru de 844,000, pour être arrêté en 1868 à 2,500,000 par l'invasion du phylloxera, ruinant quinze cent mille familles vigneronnes, sans parler de deux millions de commerçans et d'industriels dont le travail se rattachait aux produits de la vigne. Les traditions les plus étranges, les théories les plus fausses, n'empêchaient pas la vigne de produire à elle seule le quart du revenu total agricole de la France, sans occuper plus d'un seizième de sa plus pauvre surface cultivable.

Au moment du désastre, la lumière se faisait; quelques-uns commençaient à comprendre le retard que la plantation profonde apportait à la fructification, et, sans l'exprimer aussi élégamment que Virgile, disaient avec lui que la réduction imposée à la souche par une taille trop courte entraînait nécessairement la réduction du système radiculaire, et cela au détriment de la fertilité et de la longévité :

. . . Quantum vertice in auras
Æthereas, tantum radice in Tartara tendit.

Je vais essayer de raconter aujourd'hui ce que nous autres de la langue d'oc avons appris à faire pour réparer nos malheurs, et si je cite d'autres pays que je ne connais guère, ce ne sera que d'après des autorités plus vigneronnes que littéraires.

La discrétion, la prudence de paroles, sont imposées aux vignerons de la veille par les hardiesses d'appréciation de ceux du lendemain. Ils sont si osés et oublient si volontiers les lois immuables qui règlent la végétation et la vie!.. Leur excuse est dans la brusquerie avec laquelle le cataclysme viticole les a mis aux prises avec l'inconnu d'hier. Tantôt ils découvrent ce que nous avons abandonné à bon escient; tantôt ils annoncent des faits incroyables et désastreux qui semblent empruntés à la mythologie tant ils révoltent les lois physiologiques. Ces naïvetés seraient excusables si elles ne jetaient le désarroi parmi les conscrits viticoles, timides et prudens quand on leur parle de rebâtir la forteresse, confians, outrecuidans, sur le rempart démantelé qui défend pour une heure encore la vigne condamnée. Je ne prétends certes pas abattre pour reconstruire, ni arracher pour replanter, mais avec ce que nous savons maintenant, nous pouvons sans danger planter à côté de ce qui existe encore. Je vois depuis dix ans que, dans la lutte contre l'imperceptible et insidieux insecte, la défaite termine la défense, tandis que la victoire couronne la revanche.

L'expérience acquise dans le Gard enseigne que, dans un pays nouvellement attaqué, le malheur peut être réparé en deux ans, mais pas une province, pas un canton, ne semble vouloir profiter de l'exemple des premières victimes, comme si chaque point attaqué devait être le dernier, et chaque canton, chaque propriétaire croyant sa vigne abritée par un rempart qui n'est solide que dans son imagination. A mesure que le flot avance, on recule cette limite, et c'est ainsi que les vignobles disparaissent sans autre acte défensif qu'un décret déclarant envahi un département de plus. La convocation d'une commission suit de près, mais elle est généralement composée de gens aussi neufs sur la question qu'ignorans de ce qui s'est fait ailleurs : l'expérience d'autrui est pour eux lettre morte, — tandis qu'il y aurait du temps à gagner en faisant tout de suite ce qui a réussi ailleurs.

Les moyens de défense connus aujourd'hui sont palliatifs ou définitifs, — palliatifs pour prolonger l'existence de ce qui végéte encore, définitifs pour constituer des vignobles résistans aux atteintes du phylloxera. Le premier, le plus durable des palliatifs, c'est la submersion; le second, encore à l'état expérimental, est l'emploi des insecticides *partout où le revenu de la vigne peut suffire à ce surcroît de dépense*. Les moyens définitifs sont : 1° la greffe, pour transformer des vignes françaises en vignes américaines résistantes; 2° la plantation de vignes françaises greffées sur racines américaines résistantes; 3° la plantation de vignes françaises dans le sable. Au point de vue économique, le meilleur de ces moyens

est la transformation par la greffe, c'est aussi celui dont les résultats sont le plus prompts, car le sacrifice d'une année de vendange suffit pour assurer la résistance de la vigne transformée, et cela en lui conservant la fertilité due à son âge au profit de greffons américains. Le seul inconvénient sérieux, c'est la présence de la vigne française et le danger que ses vieilles racines phylloxérées constituent pour la jeune vigne indemne. Mais les avantages sont si grands qu'ils contre-balancent cet inconvénient, déjà très atténué si le greffon est d'espèce très résistante. L'estivalis dominera cette situation, à laquelle succomberait infailliblement le labrusca. La racine française nourrit le greffon avant de mourir, et cela assez longtemps pour qu'il s'affranchisse et se crée des racines résistantes.

Le second moyen définitif est la plantation de vignes américaines à produit direct, ou de porte-greffes greffés en espèces françaises. La vigne greffée a pour avantage une fertilité toute française et connue d'avance; le produit direct celui d'une rentrée dans la culture normale. On peut arriver de cette façon à une récolte dès la deuxième ou la quatrième annnée de mise en place, selon qu'on aura planté d'abord en pépinière ou à demeure.

Enfin, la plantation dans le sable a une durée plus problématique, mais pour les heureux qui peuvent la pratiquer, c'est une source de fortune considérable.

J'avais, en 1872, 400 hectares de vignes prospères; la présence d'une petite tache phylloxérique les condamnait à mort malgré leur belle apparence.

Les vignes de coteau dataient de 1802 et produisaient un vin excellent; d'autres, en plaine, âgées de trente à quarante ans, produisaient une abondance de gros vins noirs, et enfin une excellente terre à blé de 13 hectares et demi avait été plantée, en 1868, en aramons et en carignanes, à l'exemple des nouvelles plantations de l'Hérault. Cette terre n'avait jamais porté de vigne: les gens du Gard, suivant par habitude les lois et usages de Louis XIV interdisant de cultiver la vigne dans les terres à blé, furent plus étonnés de voir des aramons et des carignanes dans cette terre de qualité légendaire qu'ils ne le furent depuis de la voir transformée en jacquez. Je dois ajouter que lorsqu'ils virent, en 1872, sortir 50 hectolitres à l'hectare d'une vigne de quatre ans et 150 hectolitres en 1875, leur enthousiasme fut tel qu'il n'est pas éteint encore, et quelques naïfs ont planté cette année des aramons pour le phylloxera. J'insiste sur ce que cette terre portait de la vigne pour la première fois; c'est un fait utile à noter pour ceux qui attribuent le phylloxera à l'usure de la terre par une même culture arbustive, car c'est au centre de cette vigne que le phylloxera a paru pour la première fois à Saint-Benezet; et, au contraire, les

vignes de 1802 en terre usée ont péri les dernières. Le point d'attaque du clos d'aramons était caractérisé par un centre mort, une zone souffreteuse, entourée elle-même d'un cercle jaunissant et dont les sarmens raccourcis se dressaient en épée au lieu de s'allonger en arceaux, cette dernière zone se confondant insensiblement avec la luxuriante végétation du restant de la vigne. 20 morts, 100 malades, 300 souffreteux, 35,000 belles souches, voilà le bilan du clos d'aramons en 1872.

Les souches mortes furent remplacées en 1873 par des clintons, que la Société d'agriculture du Gard distribuait alors pour la première fois. Ces clintons, toujours chétifs, sont actuellement dépassés par les taylors, jacquez et herbemonts, plantés en 1876 et 1878, qui les entourent. Quelques survivans de cette tache furent traités trop vigoureusement en juin 1872 par un composé de sulfure de carbone fourni par M. Fichet. Le lendemain, ces souches étaient mortes, moins une, qui, mourante du phylloxera, brûlée, mais débarrassée de l'ennemi par l'insecticide, a survécu quelques années et a produit deux grappes avant de mourir. Un nouvel essai, fait en juillet, donna en apparence de si bons résultats que le traitement fut appliqué en grand en 1872 et 1873 : 1° sur une vigne peu malade, sol moyen; 2° sur une vigoureuse vigne de coteau âgée de dix ans, et enfin ; 3° dans le clos d'aramons. Le résultat sembla bon partout, mais ne fut pas durable. En mars et avril 1874, M. Fichet me fournit un nouvel insecticide ne contenant pas de sulfure de carbones. Ce produit fut employé largement en 1874 dans le clos d'aramons, dont le revenu était très considérable. La dépense fut calculée dans les autres clos de manière à ne pas excéder le revenu probable. L'inverse eût réussi, car en terre pauvre et poreuse, les traitemens doivent être plus fréquens et plus complets que dans les sols riches qui facilitent la dispersion sans favoriser l'évaporation de l'insecticide. En 1875, je concentrai mes efforts sur le clos d'aramons et abandonnai les deux autres clos à leur malheureux sort. Ces essais de traitement par l'insecticide m'ont coûté 15,000 fr., sans compter la main-d'œuvre ; ils ont été heureux dans ce sens que la mortalité s'est bornée aux vingt souches mortes en 1872, — que la production s'est accrue avec l'âge dans une proportion presque normale, — mais surtout en ce que cette prolongation d'existence m'a donné le temps de transformer ce clos en jacquez, et en herbemont, lorsque j'ai pu voir assez clairement que le traitement prolongeait une existence dont il ne pouvait assurer la durée définitive. En effet, pour conserver la vigne, il eût fallu trois et quatre traitemens par an, qui non-seulement auraient absorbé les revenus, mais, par la main-d'œuvre additionnelle, auraient compliqué l'ensemble de mon exploitation. Une application fréquente d'in-

secticide, très praticable quand il s'agit de petits vignobles précieux, est incompatible avec la grande culture; l'emploi d'un toxique ne peut être confié au premier venu sans danger pour l'homme et sans danger pour la vigne. Il faudrait à plusieurs reprises dans l'année déranger les meilleurs ouvriers d'un travail souvent aussi important que le traitement, et ce qu'on gagnerait d'un côté, on le perdrait de l'autre, tandis que la transformation par la greffe donne un résultat durable en coûtant moins d'argent et de dérangement qu'un seul traitement annuel.

J'avais su que M. Fichet, chimiste à Vincennes, détruisait les insectes dans les jardins maraîchers de Saint-Mandé; j'en parlai à M. Rivière, jardinier en chef du Luxembourg, savant aimable et modeste, resté fièrement jardinier, qui me donnait alors des avis précieux sur la multiplication. Il me raconta que, pour se débarrasser des chimistes et de leurs offres de service, il leur demandait systématiquement la destruction du kermès du laurier. M. Fichet ayant réussi à détruire cet insecte, je supposais qu'il aurait raison du phylloxera. M. Dumas eut l'obligeance, en 1875, de déléguer M. Romier, pour diriger les essais de sulfo-carbonates à Saint-Benezet : les résultats furent nuls, et la dépense d'eau et d'argent fut supérieure à celle du traitement Fichet.

Je n'ai pas employé le sulfure de carbone de la compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée, je suis trop persuadée que la viticulture ne ressuscitera que par la vigne américaine. Une récente et minutieuse enquête prouve que ce traitement n'est abordable que pour les vignes à grand rendement, que son application demande beaucoup de soins, car non-seulement cet insecticide est assez dangereux pour tuer les vignes, mais il a tué des mûriers. Deux expériences faites en 1879 par des employés de la compagnie chez deux propriétaires différens, ont produit ce résultat : les vignes traitées sont mortes bien avant celles qui ne l'avaient pas été. Je choisis cet exemple entre beaucoup d'autres plus favorables à l'insecticide de la compagnie, pour dégager la mort des ceps de toute idée de mauvaise volonté de la part des ouvriers ruraux et pour prouver que certains succès apparens sont dus à ce que les propriétaires emploient plus hardiment le fumier que le sulfure de carbone, tandis que les agens de la compagnie emploient le sulfure de carbone plus vigoureusement que le propriétaire lui-même. Le sulfure de carbone semble stériliser la terre et nuire à la vigne, le fumier répare ces effets fâcheux. Reste à savoir si, dans ce combat entre le sulfure malfaisant et le fumier réparateur, le phylloxera n'est pas oublié. Ce qui est certain, c'est que le sulfure de carbone peut tuer la vigne que nous voulons guérir et que, si l'on admet l'arsenic prudemment dosé par un médecin, on n'admettra jamais ce toxique

dans la médecine usuelle des familles à côté du quinquina. Le sulfure de carbone semble rentrer dans la même catégorie de remèdes dangereux, c'est pour cela que je m'intéresse vivement aux nouvelles expériences d'un produit inoffensif, faites par M. Fichet en ce moment, près de Bergerac.

Il faut aussi tenir compte du terrain dans les succès dus à l'insecticide. Ainsi une souche dont les racines profondes seraient hors de l'atteinte du phylloxera et dont les racines superficielles seraient traitées, vivrait, mais est-ce au sol frais où sont les racines profondes qu'elle devrait sa vigueur, ou à l'insecticide ?

Citons quelques chiffres pour indiquer les cas d'inopportunité de l'emploi du sulfure de carbone. Dans le Gard, les vignes de coteaux rapportaient à l'hectare 25 hectolitres de vin, valant 25 francs l'un, soit 625 francs brut à l'hectare. Les frais de culture étant d'environ 300 francs, reste 325 francs pour intérêt du capital et insecticide. Théoriquement le prix du traitement est de 150 francs par hectare et par an, mais en additionnant les chiffres fournis par les documens officiels pour la matière première, la main-d'œuvre et la fumure, je trouve 257 francs pour le traitement d'été et 297 francs pour le traitement d'hiver, soit 554 francs à l'hectare. Il paraît qu'au bout de trois ans le traitement de 150 francs par an serait suffisant, mais la conclusion de l'expérience se trouverait ainsi rejetée après trois années de dépense, dont le total serait supérieur aux frais de plantation d'un vignoble durable et résistant par nature, et il me semble logique de planter une certitude pratique plutôt que d'entretenir chèrement une espérance théorique.

De 1866 à 1875, les plaines de l'Hérault ont donné en moyenne 175 hectolitres à l'hectare, se vendant de 10 à 30 francs l'hectolitre (prix moyen, 10 fr. 22). Avec ce produit de 1,788 fr. 50 à l'hectare, la vigne supporterait la dépense de l'insecticide, même avec l'intérêt du capital élevé représenté par l'hectare. A cette époque, le prix de 10 à 20,000 francs l'hectare n'aurait surpris personne, et même celui de 45,000 francs a été offert et refusé en 1868. Le rendement moyen des petites parcelles était de 325 hectolitres à l'hectare. Le maximum a été, je crois, atteint chez M. Mazel, à Castelnau-de-Guers, où la sétérée a produit 17 muids (1) (soit 476 hectolitres à l'hectare), et cela en 1873, année où le prix a atteint le maximum des dix années relevées, soit 30 francs l'hectolitre. Dans des conditions pareilles, tous les moyens sont bons pour défendre un aussi beau revenu, même les insecticides coûteux; mais ce sont des cas exceptionnels, et, en général, il vaut mieux transformer ou replanter sa vigne que de revenir tous les

(1) La sétérée égale 24 ares 63 centiares, le muid 7 hectolitres.

ans à une dépense qu'on peut supprimer par l'un ou l'autre de ces moyens.

Une chose qui peut surprendre le lecteur, mais qui est prouvée, c'est que l'aramon greffé sur riparia produit 25 pour 100 de plus que sur ses propres racines. Il n'en est pas de même si on transforme une vigne française à grand produit en vigne américaine. Le jacquez, greffé sur aramon, baissera comme quantité, mais il donnera plus d'alcool, de couleur, et son prix compensera la perte sur la quantité.

Un mot sur les conditions économiques de cette transformation. Portons en première ligne la perte d'une récolte plus ou moins compromise par le phylloxera, ensuite le prix d'achat des greffons, variable selon l'espèce; — la vente des bois produits dès la première année paiera le prix d'achat des greffons et au-delà, — enfin le greffage à 15 fr. le mille pour un nombre de souches variant de 2,500 à 4,000 à l'hectare, soit de 37 fr. 50 à 60 francs à l'hectare. En ce moment le jacquez et l'herbemont sont les espèces les plus connues et les plus confirmées; le bois de jacquez rapporterait plus que le bois d'herbemont si sa reprise était plus régulière. Ce dernier reprend et s'affranchit facilement; son vin est moins corsé, mais il se contente de terrains plus pauvres. En somme, l'herbemont est moins apprécié que le jacquez; pourtant il est moins sujet que lui à l'anthracnose, tendance qui empêche ce dernier de se généraliser en Amérique, mais qui pourtant ne doit pas lui ôter la place qu'il tient en France, car il est facile de combattre cette tendance par un lavage au sulfate de fer et quelques modifications apportées à nos usages de culture.

Il est intéressant de savoir quel produit nous pouvons attendre du jacquez, — je cite mes auteurs. M. Aurran, à la Décapris, a obtenu, en 1880, sur des souches à leur quatrième feuille, taillées à longs bois, 13 kilogrammes de raisin par souche; les souches taillées court ont donné 4 ou 5 kilogrammes seulement; le rendement a été d'un peu plus des deux tiers du poids du raisin en vin coloré pesant 12 degrés, estimé 45 francs l'hectolitre. Ceci nous porte à 150 hectolitres environ à l'hectare pour les longs bois et à 50 hectolitres pour la taille courte. M. Lalliman estime la production moyenne de 90 à 100 hectolitres à l'hectare, ce qui me semble fort, comparé aux jacquez de M. Aurran, qui sont dans un milieu tout à fait exceptionnel et reçoivent une taille, un échalassage et des soins aussi éclairés que méticuleux. Cet exemple ne sera suivi que quand on aura bien compris qu'un hectare bien mené donne plus et coûte moins que deux hectares auxquels on mesure les soins. Enfin le docteur Despetis, homme sage qui sait voir, parle d'une moyenne générale de 40 à 70 hectolitres pour le jacquez.

Les vignes très phylloxérées échappent aussi bien à l'insecticide qu'à la transformation. On parle de trois années pour ramener des vignes malades à l'état fertile par le sulfure de carbone, mais jusqu'ici ce résultat n'a jamais été obtenu, que je sache, tandis qu'avec trois années de patience et moins de frais, une vigne nouvelle peut être plantée, greffée et amenée à sa première vendange.

Les vignes du Bordelais rapportent depuis 650 francs à l'hectare jusqu'à 12,500; le plus faible intérêt du capital est de 6 1/4 pour 100; le plus fort, de 25 pour 100. Il tombe sous le sens que la dépense de l'insecticide, écrasante sur l'intérêt de 6 1/4, ne pèsera guère sur celui de 25 pour 100. Les frais des sulfo-carbonates ne peuvent être supportés que par des revenus de 10 pour 100 au moins, et encore faut-il pour cela que l'orgueil national se dresse contre la logique des chiffres pour conserver à la France une gloire viticole qui ne survivrait peut-être pas à la transformation américaine.

Passons à la submersion, qui est à essayer partout où elle semble possible. Il ne suffit pas d'avoir de l'eau. Il faut pouvoir en maintenir une couche de $0^m,40$ à $0^m,50$ d'épaisseur pendant quarante jours pour achever l'asphyxie du phylloxera. Si la terre est trop perméable, le niveau de l'eau baissera et elle inondera les voisins; si la terre est, au contraire, trop forte, elle retiendra l'eau trop longtemps, pourrira les racines, amènera l'anthracnose, qui menace autant les espèces françaises que le jacquez.

A Graveson (Bouches-du-Rhône), M. Faucon, l'intelligent promoteur de la submersion, a obtenu des résultats excellens; une production tombée en 1869 à 35 hectolitres est remontée en 1872 à 849 et en 1875 à 2,480 hectolitres, avec une dépense annuelle de 300 francs à l'hectare. Maintenant on est en droit de se demander si la vigne se soumettra longtemps à cette culture de cressonnière, mais peu importe un avenir inconnu en présence d'une actualité aussi satisfaisante comme revenu. Le vin produit par des vignes submergées est faible, mais il est abondant et trouve des acheteurs.

Tout sable profond contenant deux tiers de silice défiera le phylloxera et peut être planté en vignes françaises; mais la condition *sine qua non* est qu'en s'allongeant, la racine ne rencontre ni sel ni humus et que l'accumulation des feuilles ou les fumures n'amènent pas la cohésion des particules siliceuses entre elles, car cette modification mécanique du milieu le rendrait habitable pour le phylloxera.

Comme preuve de ce que j'avance, je citerai une plantation de M. Gros, d'Aigues-Mortes, qu'il avait cru améliorer en déposant à sa surface le curage du canal. Le résultat fut mauvais; les vignes souffrirent jusqu'à ce que leurs racines furent sorties du milieu accessible au phylloxera. Au Mas-de-Mayo, une vigne dans le sable

était dessinée comme une carte de géographie; selon que le sable était plus ou moins profond ou pur, les teintes et les contours figurés par la vigne indiquaient avec précision la profondeur et la composition de chaque partie de l'étendue plantée.

Dans le sable pur, l'insecte est dans la situation d'une souris qui voudrait circuler dans les cailloux cassés d'un mètre de pierres, l'extrême mobilité de ces fragmens brisés l'empêcherait de s'y frayer un passage, tandis qu'elle traverserait un mur, protégée par l'adhérence même des pierres entre elles. Si, à la longue, la culture transformait ce sable pur en sable humifère, le phylloxera reprendrait ses droits, mais l'opération aurait été heureuse quand même, car la transformation d'un sable stérile en terre cultivable constituerait une amélioration de capital. Un grand bien ressortira évidemment de ces plantations dans le sable; la richesse publique en sera notablement accrue. Citons comme exemple l'île de Listel, achetée par M. de Fesquet pour en faire une terre d'agrément et de chasse, et dont le revenu atteindra bientôt un chiffre égal à son prix d'acquisition.

Après avoir rendu justice aux insecticides et aux plantations dans le sable, revenons au but spécial de cette étude, à l'opportunité des plantations américaines et cherchons ce qu'il peut y avoir de sérieux dans les objections qui se jettent au travers de ses progrès en France. Les uns veulent proscrire la vigne américaine parce qu'elle a apporté le phylloxera, d'autres trouvent le prix de revient de cette plantation inabordable. Je réponds d'abord à cette question de prix, parce que c'est la plus sérieuse et la plus faussement présentée en général. Si nous disons que 800 francs à l'hectare est un prix large pour un travail excellent, que c'est le prix accepté par des fermiers, experts assermentés et autres compétens, pour défoncement, labour, plantation, trois années de culture, fumure (utile ou nuisible), nous serons dans le vrai; donc :

Plantation, entretien, etc.	800 francs.
Achat de 2,500 belles boutures de riparias à 80 francs le mille. .	200 »
Greffage de 2,500 souches à 15 francs le mille.	37 50
Achat de greffons français à 15 francs le mille.	37 50
Prix vrai.	1.075 francs.

Si nous plantons en enracinés, le calcul est à refaire : selon qu'on a de l'argent pour payer plus cher un revenu plus prochain ou seulement de la patience pour en attendre un lointain, on adoptera l'un ou l'autre de ces systèmes.

Voici le compte présenté par la compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée pour la plantation de clinton faite en 1877 au coteau de l'Ermitage par M. Thiollière de l'Isle :

Achat de 12,000 boutures de Clinton à 37 francs le cent. . . .	4.200 francs (1)
Main-d'œuvre.	140 »
Culture, troisième année.	270 »
12,000 greffes à 60 francs le mille.	720 »
Intérêt de 3 ans de 4,500 francs.	675 »
	6.005 francs.

COMPTE VRAI POUR 2,500 SOUCHES OU POUR 4,000 SOUCHES.

Achat de boutures.	300 francs.	440 francs.
Main-d'œuvre	200 »	200 »
Culture, trois années.	300 »	300 »
Greffes.	37 50	60 »
Greffons	37 50	60 »
Intérêts, trois ans	129 »	159 »
	1.004 francs.	1.219 francs.

Je finis par une question. Pourquoi M. Thiollière de l'Isle a-t-il choisi de préférence le clinton, sur la tenue duquel il y avait déjà des doutes en 1877, doutes qui deviennent des certitudes sur bien des points?

Si on avait pu prévoir qu'en important des vignes d'Amérique réfractaires à l'oïdium, on tombait de Charybde en Scylla, si on avait su qu'on échangeait une maladie passagère de la tige contre une attaque mortelle aux racines, on aurait laissé les vignes américaines en Amérique. Maintenant il est trop tard pour discourir sur des faits accomplis. Le phylloxera est en France, il y restera comme y resteront aussi les rats de Norvège, les cancrelats, comme les lapins, jadis inconnus en Angleterre, y sont maintenant et pour toujours. Les circonstances qui ont fait disparaître le mastodonte, le mammouth, ne peuvent affecter le phylloxera. Ces grands pachydermes ont disparu parce que des races plus petites et plus fécondes leur disputaient une trop grande place au soleil. La girafe, l'éléphant auront le même sort. Les gros carnassiers seront progressivement refoulés et affamés dans le désert; mais il n'y a pas d'exemple de la disparition d'un infiniment petit du lieu où la brise et le hasard l'ont porté. On s'étonne de ce que le phylloxera, rare en Amérique, pullule en France; mais rappelons-nous que le nombre des petits animaux augmente ou diminue en raison des alimens qu'ils trouvent autour d'eux. Cela est si vrai qu'une poignée de farine délayée voit éclore la quantité d'insectes nécessaire pour la faire disparaître. La mouche queïrouin de l'olive pullule les années d'abon-

(1) Impossible de planter plus de 4,000 souches à l'hectare. En 1877, le prix du clinton était de 100 à 120 francs le mille.

dance au point de menacer l'avenir, mais disparaît devant une récolte rapide et une fabrication prématurée qui rend l'hivernage impossible à la plupart de ces malfaisantes ailées. Le phylloxera est plus rare sur le riparia sauvage, qui lui déplaît, que sur le labrusca, dont les larges rayons médullaires rappellent la constitution de la vigne européenne.

J'ouvre ici une parenthèse. Un ancien viticulteur américain écrivait, longtemps avant la découverte du phylloxera, que la taille courte élargissait à la longue les rayons médullaires, que cette extension de tissus mous pourrait devenir une cause d'accessibilité aux maladies, aux insectes. Je me demande si le labrusca, devenant accessible au phylloxera à mesure qu'il se civilise, ne serait pas un indice de cette tendance et si la taille longue n'est pas une des circonstances étayant la résistance *relative*, pas absolue, de certaines vignes américaines. Nous y reviendrons tout à l'heure.

Quoi d'étonnant à ce que, trouvant en France une nourriture plus à son goût que sur les espèces résistantes d'Amérique, l'insecte pullule dans ce milieu favorable? Sa récente augmentation numérique en Amérique a une relation indirecte avec la vigne française, car ce sont les hybridations françaises qui, jointes à l'augmentation des surfaces plantées en labrusca, ont rendu le milieu américain plus favorable à l'ennemi que par le passé. Loin de conclure de là à l'éloignement de la vigne nouvelle, j'en conclus, au contraire, à l'éloignement de la vigne française, qui constitue un danger pour la vigne américaine. Adoptant cette dernière, nous devons le faire dans les meilleures conditions de réussite possibles, c'est-à-dire en éloignant le *vitis unifera* comme favorisant l'existence de l'ennemi. Si nous faisons une exception, c'est pour la transformation et l'utilisation de la racine européenne par la greffe américaine, et cette exception, faite grâce à l'avantage économique, n'atténue pas l'inconvénient viticole d'entretenir un foyer phylloxéré. Je le répète, la résistance est relative, elle n'est pas absolue; elle se compose de plusieurs élémens et l'absence de l'un d'eux suffit pour la faire céder devant une attaque trop forte, si le milieu où elle la subit lui est défavorable. C'est ce que nous avons vu plus haut à propos de la largeur des rayons médullaires des labrusca et des vignes françaises.

Depuis quand le phylloxera est-il en France? Les uns accusent l'importation de M. Lalliman, en 1866, à Bordeaux; les autres celle de M. Borty, en 1862, à Roquemaure. M. Lalliman se défend d'avoir joué un rôle aussi dévastateur que celui d'Attila, roi des Huns. Je comprends la modestie de l'homme qui désire se soustraire aux malédictions de tous les ruinés d'aujourd'hui; mais admettons un moment qu'il soit un chef parmi ces fâcheux importateurs; on peut dire qu'il

l'a été involontairement et qu'il n'a surtout pas causé tout seul un aussi grand malheur. En effet, je ne crois pas que M. Lalliman soit le premier importateur de l'insecte ni même de la vigne américaine. Ses importations ne datent que de 1866, et j'ai acquis des preuves positives que les vignes américaines de M. Borty, — envoi direct de M. Berkmanns, — étaient déjà plantées en 1863, peut-être même en 1862. Une lettre de Mme veuve Borty, du 16 mai 1881, me confirme cette date; elle ajoute qu'il y a eu plusieurs variétés autres que le jacquez, mais qu'elles ont été greffées en jacquez, *plant à la mode*. J'ai aussi le témoignage de M. Piola, qui, lors de sa visite à Roquemaure, en 1876, a reçu de Mme veuve Borty les mêmes renseignemens. Remontant plus haut encore, mon fermier, M. Comy (le lauréat du concours régional de 1881 à Nîmes), a visité cet intéressant vignoble en 1874, il a parlé à *M. Borty lui-même*, qui lui a dit tenir ses plants d'importation directe et cela depuis douze ans environ. M. Comy a vu des jacquez, des clintons, des norton's-virginia et il *croit* qu'il y avait aussi des cuninghams.

Voici des extraits d'une note que M. Planchon envoyait, en avril 1874, au président de la Société d'agriculture de la Gironde, « Dans un enclos attenant aux maisons mêmes de Roquemaure, M. Borty, négociant en vins, cultivait un beau vignoble de plants du pays qui devint la proie de l'oïdium. Ayant entendu dire que les vignes américaines échappaient à ce cryptogame, M. Borty, par l'intermédiaire d'un ami, se procura vers 1862 (la date n'est sûre qu'à une ou deux années près) un certain nombre de cépages américains, cent cinquante-quatre environ. L'origine américaine des vignes vigoureuses de M. Borty ne saurait être mise en doute. La liste ne semble pas très exacte; des étiquettes manquent. Les delaware ont dû être arrachés, ce qui confirme les observations faites en Amérique par Riley et par moi sur la non-résistance de ce cépage. Même observation pour l'isabelle. »

M. Catros, pépiniériste à Bordeaux, a des vignes américaines depuis quarante ou cinquante ans, ainsi que M. Tourès à Machetaux (Lot-et-Garonne). En 1828, un envoi de New-York fut partagé entre le comte Odard, à la Dorée, et la colonie de Mettray. Il existait aussi quelques pieds américains dans les pépinières des frères Audibert, à Tonnelle, près Tarascon. Le jardin botanique de Dijon en a possédé huit ou dix variétés depuis 1842 jusqu'en 1858. M. Durieux de Maisonneuve en reçut de Philadelphie en 1863. Enfin, en 1868, M. Schiebler, de Hanovre, en a partagé un envoi avec le docteur Babo, de Klosterneubourg.

En 1861, le marquis Ridelfi, de Florence, greffa une vigne oïdiée en espèces américaines et y récolta, l'année suivante, 800 hecto-

litres de vin foxé. On dit qu'il existe aussi des plants américains chez M. André Leroy, à Angers, et actuellement au Jardin d'acclimatation, dans l'ancienne collection du Luxembourg. Ma conviction est que toutes ces vignes américaines venues en France avant la grande invasion ont lentement répandu l'insecte autour d'elles, — que les importations devenues plus nombreuses après 1868, lors de la recherche de vignes résistantes à l'oïdium, ont aggravé l'invasion, — et qu'enfin les millions de boutures et d'enracinés importés dernièrement ont consommé un désastre contre lequel il n'y a plus à lutter, mais avec lequel il faut vivre.

Non-seulement M. Lalliman nie l'origine américaine de l'insecte, mais il va plus loin encore; selon lui, ce serait la France qui aurait donné le phylloxera à l'Amérique au lieu de l'en avoir reçu. Je crois, avec M. Riley, à l'origine américaine de l'insecte. Ce *state entomologist* juge sévèrement les idées de M. Lalliman. Dans une lettre qu'il adressait, le 12 février dernier, à M. Morlot de Fayl-Billot, M. Riley dit que la question du polymorphisme est un cas parfaitement établi, excepté pour un incrédule comme M. Lalliman. Ce que je sais, c'est que les théories de ce dernier sur l'origine du phylloxera sont dangereuses pour la viticulture américaine, en ce qu'elles remettent en question des articles de foi à peine acceptés, et cela sans mettre de certitudes à leur place. C'est effrayée par ce danger que je sors à regret des généralités courtoises pour poser nettement la question entre M. Riley et M. Lalliman, et me ranger carrément du côté de M. Riley, savant impartial et profondément observateur.

M. Bourgade cite dans son rapport au comice agricole de Béziers deux faits fort concluans notés par lui en Amérique en 1872, et qui invalident les théories de M. Lalliman. Cet intelligent voyageur a vu des pépiniéristes emballer des plants et selon un ancien usage établi (au dire des pépiniéristes eux-mêmes) de père en fils, enlever soigneusement les nodosités phylloxériques dont les racines étaient couvertes. Il parle aussi de galles phylloxériques sur des plants du Texas placés depuis 1852 dans l'herbier d'*Engelmann*.

En fin de compte, les recherches sur l'origine du phylloxera en France n'auraient un intérêt pratique que si les victimes de l'importation pouvaient rapatrier l'insecte. Comme c'est impossible, oublions ces discussions oiseuses ou amères pour travailler au vrai et au bien : concentrons nos efforts vers un but utile, celui de vivre avec un ennemi que nous ne pouvons détruire. Qu'un échange vraiment fraternel d'observations fasse avancer la nouvelle science viticole vers le seul terme à chercher, vers la création de vignes résistantes et prochainement fertiles. C'est dans cet esprit que j'apporte

ici une pierre à l'édifice, espérant abréger pour les autres le long chemin que j'ai parcouru moi-même avant d'arriver aux certitudes matérielles dont je commence à recueillir les fruits.

Une des conditions de réussite de la vigne américaine est l'appropriation des espèces au climat et au sol, de placer autrement, par exemple, les estivalis, *groupe du Nord*, que les estivalis, *groupe du Sud*. Ces derniers, que je connais mieux, ne peuvent qu'exceptionnellement sortir de la région de l'olivier, ni dépasser une ligne qui irait de Valence à Bordeaux. L'obstination avec laquelle on veut parfois faire des acclimatations impossibles est une cause de dépréciation pour la vigne américaine dans les Charentes. Les jacquez, les herbemonts n'y trouvent pas la chaleur saine qu'ils demandent et y souffrent du *mildew* et de la gelée, etc., tandis que les estivalis (groupe du nord) réussissent mal dans la région de l'olivier. — Exemple : à Saint Benezet, le norton's virginia, bien que vigoureux et âgé de six ans, n'a pas encore fructifié.

Il est probable, même sûr, qu'il existe une zone dans laquelle il donnera les excellens résultats dont on parle en Amérique. — Un troisième groupe d'estivalis, que nous nommerons groupe intermédiaire, s'étend sur les deux zones, mais en perdant de ses qualités aux limites extrêmes. Le rulander, le louisiana, semblent appartenir à ce groupe, mais il est trop tôt pour parler de ces cépages encore peu expérimentés. Les riparias sauvages croissent spontanément dans une grande partie de l'Amérique : donc ils se plaisent dans une zone étendue. Il ne faut pas croire les bruits que l'on fait courir sur les prétendues défaillances de ce porte-greffe remarquable. Il est peut-être vrai que, dans le Beaujolais, le vialla lui soit supérieur, je n'ai pas de certitude à cet égard, mais je sais positivement que, dans le Midi, il n'y a eu de faibles que quelques mauvaises variétés de riparias faciles à éliminer et qu'il suffit de prendre les boutures dans une vigne irréprochable pour avoir une plantation vigoureuse. Mais il est encore préférable de ne planter qu'une seule et même variété pour assurer l'uniformité de la plantation et son adaptation au sol : les variétés glabres dans les terres sèches, les pubescentes dans les plaines profondes et plus humides.

J'insiste sur le triage des variétés, parce que les envois d'Amérique, très mêlés, donnent des plantations inégales et par là compromettent la réputation du riparia. Au château du Pignan (1), il s'est trouvé quelques sujets chétifs de ce genre ; ils étaient rares et ont été arrachés rapidement; ce sont probablement ceux-là que visait M. Hortolès quand, prenant la partie pour le tout, il citait

(1) Chez M. le comte de Turenne (Hérault).

comme faiblissans les riparias de Pignan, et le plus souvent, quand un riparia faiblit, on découvre que ce riparia n'en est pas un. Mais n'entrons pas ici dans des détails de variétés, car je veux, tant pour le riparia que pour les autres espèces, laisser l'été de 1881 passer sur les plantations américaines en France, il sera encore temps alors de prendre des résolutions solidement appuyées pour la plantation de 1882. A côté des jacquez de Roquemaure, je tiens à citer un vétéran des riparias : je le trouve resplendissant le long de la véranda de la préfecture du Var, où il date déjà de 1868.

Le département du Var nous offre, à côté des plus beaux jacquez de France chez M. Aurran, les riparias également beaux du Dr Davin, à Pignan. Ces deux vignobles sont à leur quatrième feuille. A côté des admirables terrains de M. Aurran, se trouvent des craies, des marnes, des terres sèches des plus inhospitalières, c'est donc un beau champ d'expérience. Le riparia s'y affirme de manière à permettre les conclusions suivantes : les riparias qui souffrent ne sont pas de vrais riparias; que là où le riparia souffrira, aucune variété ne vivra; que les attaques dirigées contre ce cépage le feront étudier, connaître, apprécier et le placeront encore plus haut qu'il ne l'est maintenant. J'ajouterai que, dans les environs de Toulon, il y a des travailleurs sérieux, intelligens, honnêtes, — entre autres le Dr Davin, M. Garzin, — et bien d'autres que je ne puis nommer ici; on peut les suivre hardiment et être assuré de trouver le succès.

Parlons de la greffe. Touin a décrit toutes les greffes possibles et... impossibles! L'année dernière, M. Champin s'est joué au milieu d'elles toutes fort agréablement avec l'esprit d'un Français; Mme Ponsot les a étudiées dans un traité bref, sobre, utile, s'attachant à la soudure parfaite d'un greffon français sur une racine américaine. Après avoir lu et relu son traité, après avoir vu ses plants greffés et bien soudés, j'aurais voulu écrire au-dessus de la porte des Annereaux (1), ce temple du succès mérité : « Chi va piano, va sano; chi va sano, va lontano. » Sur une belle bouture de riparia enracinée en pépinière, Mme Ponsot fait greffer sur table un greffon français; ce greffon irréprochablement uni à la racine, et irréprochablement lié, va passer une année en pépinière, pour compléter cette opération bien faite par une soudure si parfaite qu'elle se verra à peine l'année suivante lors de la mise en place. Avec ce plant, l'affranchissement du greffon n'est presque plus à craindre; la greffe, déjà soudée, peut être enterrée moins profondément qu'une greffe fraîchement faite et un pareil plant, placé en

(1) Près Libourne.

bon terrain, produira dès la seconde année le coût de sa mise en place.

J'ai déjà parlé d'affranchissement, et ne sais si tous mes lecteurs savent ce que signifie ce mot. Le voici : dans le cas de transformation par la greffe d'une vigne française en une vigne américaine, le but désiré est l'enracinement du greffon américain, car ce seront ces racines américaines, émanées du greffon, qui donneront au greffon sa vie individuelle et résistante. Le greffon enraciné est affranchi de tout lien avec la racine française, puisqu'il ne dépend plus d'elle pour se nourrir ; quant au porte-greffe, sa sève n'étant plus absorbée, il succombe à son inutilité et au phylloxera. Pour favoriser cet enracinement ou affranchissement, on greffe très profondément, on rechausse le plus possible et on détruit soigneusement les repousses françaises, qui absorberaient, au détriment du greffon, la sève du porte-greffe. Le contraire est à chercher quand il s'agit de racine américaine et de greffon français. Il faut favoriser le développement de la racine américaine et enrayer la formation des racines françaises, qui créeraient au greffon une vie provisoire, étouffant ainsi la racine américaine. On parvient à maintenir la racine américaine à son poste de porte-greffe en pinçant, à mesure qu'ils paraissent, les rejets américains, tandis qu'un déchaussage soigneux d'hiver permet de couper les racines françaises qui se forment les premières années. — Faute de cette dernière précaution, qui n'est en somme que l'ancien déchaussage pratiqué chaque hiver pour détruire les mauvaises herbes, drageons, et racines superficielles, j'ai vu mourir de belles souches greffées au moment où on croyait les voir produire. Ces faits, plusieurs fois répétés, ont semé la terreur chez ceux qui n'ont pas cherché la cause, tandis que l'arrachage leur aurait montré que le greffon s'était créé une vie individuelle et précaire sur des propres racines, et que le phylloxera, se trouvant en présence d'une souche française sur racine française, avait repris ses droits. Quant au porte-greffe, il avait péri par refoulement de sève.

La plupart des objections soulevées contre le greffage de la vigne s'appliquent à la *greffe* en général et non à la *greffe de la vigne* en particulier. Celle-ci obéit nécessairement aux mêmes lois que la greffe en général dont un des caractères intrinsèques est le maintien des individualités tant du porte-greffe que du greffon. En effet, leurs natures respectives ne réagissent pas l'une sur l'autre, et chaque espèce reste si bien ce qu'elle est que, si vous coupez la partie greffée, le porte-greffe repoussera ce qu'il était, tandis que les boutures prises sur le greffon seront de l'espèce du greffon. La greffe a une action purement mécanique ; la racine est une pompe refou-

lante; la partie aérienne, par sa tige et par ses feuilles, agit comme pompe aspirante. La greffe est un nouveau système de distribution qui peut varier à l'infini sans réaction sur la pompe foulante, pourvu que tous les liquides soient totalement employés, mais si, par infériorité de développement du greffon et taille trop courte, le greffon n'absorbait pas toute la sève ascendante, cette dernière ferait éclater les vaisseaux, ce qui produirait des drageons ou des lésions aux racines trop gorgées de sève.

La sève ascendante est un liquide incolore qui tient ses caractères chimiques du sol dans lequel les racines l'ont puisée : c'est pour ainsi dire une eau modifiée par un milieu, autrement dit une dissolution d'acide carbonique, d'humate ammonique et de sels minéraux. Arrivée au point de jonction de la greffe, cette sève ascendante subit une action mécanique due au changement des tissus traversés. Cette action est un ralentissement, une répartition dans les tissus de calibres différens aboutissant aux extrémités des tiges et des feuilles. Soumise à l'influence de la chaleur et de l'air, la sève, avant de redescendre et de devenir *sève descendante*, subit une modification chimique qui la doue des caractères spéciaux à l'espèce du greffon. S'il appartient à une espèce commune, la rapide élaboration de la sève la laissera aqueuse et pauvre, ses produits seront faibles et abondans. L'élaboration plus complète, qui est le propre des espèces fines, donnera à la sève descendante plus de sucre, de tannin, d'acide, et communiquera ses qualités à des fruits moins abondans, mais de qualité supérieure.

On pourrait comparer cette action à celle de l'alambic, qui, selon son activité calorique et le nombre de ses plateaux, produira lentement de l'alcool absolu ou rapidement des flegmes de degré inférieur, avec cette différence pourtant que la sève empruntera de nouveaux élémens à l'eau et à l'air, tandis que l'alambic se bornera à une élimination non interrompue.

La sève ascendante est donc sensiblement différente de la sève descendante. La quantité de la première dépend de l'action de la racine, sa composition chimique dépend de celle du sol, la sève descendante acquiert et communique au produit les caractères spéciaux à l'espèce du greffon. Si la racine envoie au greffon moins de sève que ce dernier n'en demande, il séchera; le contraire se produira invariablement avec les porte-greffe américains connus aujourd'hui, vu leur grande vigueur. Ainsi l'aramon greffé sur riparia sera si amplement nourri qu'il produira plus que sur ses propres racines, au château de Pignan, cinq cents souches de quatre ans ont donné 16 kilogrammes de raisin par souche (soit 12 litres de vin et 300 hectolitres à l'hectare). La qualité se ressentira néces-

sairement du plus ou moins d'abondance de la sève, d'après le même principe qu'un cépage fin et peu fertile sera plus ou moins fin et plus ou moins fertile selon qu'il vivra pauvrement sur un coteau ou richement dans l'alluvion d'une plaine. Le york-madeira, le rupestris, seront peut-être un jour les porte-greffe des espèces à petite végétation, par conséquent des grands crus; mais attendons une certitude pour toucher à cette question brûlante. Il vaut mieux s'adresser momentanément aux insecticides pour conserver encore ces gloires françaises. Quitte à ne pas trop se fier à la durée de ce palliatif, on peut lui demander secours pendant qu'on étudie la compensation possible des vigueurs inégales des porte-greffe et greffons, ou qu'il surgisse parmi les sauvageons encore mal connus des porte-greffe de petites races.

Après avoir étudié l'influence très positive du porte-greffe comme quantité de sève fournie, *et pas autrement*, sur le greffon, des objections bizarres et futiles m'obligent à expliquer comment le greffon ne peut influer sur le porte-greffe que comme quantité de sève reçue et rendue et non comme nature ni espèce. La partie aérienne a nécessairement une grande influence sur la partie inférieure, puisque c'est la sève descendante qui produit l'accroissement; mais les physiologistes improvisés veulent que le greffon phylloxérable transmette ses aptitudes fâcheuses au porte-greffe, que ce porte-greffe, devenu attaquable, soit attaqué et que sa mort finale rende onéreuses et illusoires nos tentatives de replantation. J'engage ces novateurs à demander au premier jardinier venu si un pêcher greffé sur sauvageon et gelé jusqu'au-dessous de la greffe reproduira quand même le fruit de l'espèce du greffon mort? si un coignassier greffé de poirier poussera du pied des rejets de poirier ou de coignassier?

La réponse n'est pas douteuse; le porte-greffe restera ce qu'il était, même nourri de la sève descendante d'une autre espèce que la sienne. Pas plus dans le règne végétal que dans le règne animal, la nourriture n'influe sur l'espèce; la viande d'un bœuf et celle d'un cheval, nourris de même, garderont chacune leurs caractères distinctifs, quoique l'abondance et la qualité de la nourriture influent sur l'abondance et la qualité de la viande.

La Providence a mis une barrière infranchissable à la confusion des espèces végétales ou animales; tout en permettant certaines améliorations, la stérilité infligée à ce qu'elle n'a pas créé maintient ces modifications en deçà de certaines bornes. Ainsi, la mule ne produit qu'exceptionnellement, et plus une rose est double, moins elle se reproduit de graines.

Si la sève descendante d'une greffe modifiait les espèces dans

leur nature, si, par extension du même principe, la nourriture modifiait l'espèce des animaux, il n'y aurait plus sur terre qu'un type végétal, qu'un type animal résultant d'une fusion générale et, une fois dans cette voie, Dieu sait si les trois règnes ne se confondraient pas dans une masse inerte et inutile. Ce serait une manière d'amener la fin du monde à laquelle on n'a pas encore pensé et à laquelle nous conduirait l'influence du greffon sur le porte-greffe. Pour juger de la valeur d'une théorie, pour voir jusqu'à quel point elle peut franchir les limites du bon sens, il suffit de pousser cette théorie à ses conséquences extrêmes; or l'idée qu'un âne nourri à l'avoine puisse devenir un cheval de course n'est pas plus extravagante que la théorie du porte-greffe modifié par le greffon.

Revenons donc au vrai et voyons comment la sève descendante ramène au sol certains élémens minéraux et dépose sur son passage ses acquisitions plastiques dont l'accumulation entre bois et écorce produit l'accroissement. La sève, en traversant la coupe de la greffe sous sa forme descendante, subit le changement inverse à celui qui avait eu lieu au même point sous sa forme ascendante. Le passage au travers des surfaces coupées et soudées cause de même un ralentissement qui se traduit par l'existence momentanée d'un bourrelet, et c'est ce bourrelet, conséquence de toute greffe et de toute incision, qui fait dire aux amateurs que le porte-greffe reste plus mince que le greffon, que cette faiblesse expose le greffon aux caprices du vent, etc. Rassurons-nous encore; dès que la sève aura surmonté l'obstacle causé par la juxtaposition du bois étranger, le bourrelet s'accroîtra de haut en bas, recouvrant la soudure, l'enveloppant d'une couche de cambium, enveloppant aussi chaque racine jusqu'à sa spongiale finale.

Quant au vent, aussi vieux que le monde, il a toujours déraciné les chênes et soulevé les ondes; pourtant on n'a renoncé ni aux chênes ni à l'empire des mers. Il faut compter avec lui, c'est évident; mais si nous sommes les moins forts, soyons les plus adroits. Un pinçage opportun des pousses qui menacent de faire voile diminuera sa prise et un bon buttage paralysera le balancement qu'il voudrait imprimer à ce porte-greffe encore mince et faible.

J'ai parlé de l'accroissement de la plante et de la soudure parfaite de la greffe, effets différens dans leurs résultats, mais découlant des mêmes principes et se produisant de la même manière. Loin de passer au déluge, il me faut remonter jusqu'à la création pour trouver le principe de cette action; si les détails dans lesquels j'entre depuis le commencement de cette troisième étude sont trouvés lourds et inutiles, je renverrai la faute à ceux qui me repro-

chent d'effleurer plus de sujets que je n'en creuse. Je croyais qu'ils me sauraient gré de la discrétion avec laquelle mon premier article ménageait leur attention, indiquait à demi-mot le chemin du salut, au lieu de le gravir pas à pas au travers de théories et de détails arides. J'engage maintenant mes premiers lecteurs, si curieux, surtout si bienveillans, à ouvrir une amande avec moi. Nous verrons à l'une de ses extrémités un petit amandier tout formé, quoique minuscule. Il aura tige, collet, racine. Mettons en terre cette amande : le germe (c'est ainsi que s'appelle une plante à cet âge) empruntera à ses cotylédons les élémens nécessaires à son premier développement. De son côté, son rudiment de racine s'allongera en terre pour se créer des ressources personnelles et puiser l'eau nécessaire à sa végétation, tandis que les parties vertes de sa tige enlèveront à l'acide carbonique de l'air le carbone, et à l'eau les sels et l'hydrogène dont elles font leur nourriture.

Voilà le germe et son action. Étudions maintenant un arbre; voyons s'il ne se compose pas d'une série de germes pareils, reliés en faisceau par un tronc et divisés en branches et en rameaux. Dans ce faisceau ou arbre, prenons un bourgeon sur sa tige, fendons bourgeon et tige comme nous avons fendu l'amande ; de même que, dans le germe, nous verrons les rudimens d'une tige, un collet et, au-dessous, une réunion de fibres qui, selon qu'elles croîtront dans l'aubier ou dans la terre, seront fibres ligneuses ou racines.

La bouture à un œil montre des fibres devenues racines, tandis qu'une greffe en écusson sur rosier permet de suivre les fibres s'enfonçant dans l'aubier, s'en nourrissant et le transformant en bois. J'ai eu entre les mains un exemple curieux de la modification produite par le milieu sur le développement des fibres du bourgeon : une racine de quelques millimètres, sortie d'une bouture à un œil, avait pénétré dans la bouture voisine, entre le bois et l'écorce. Cette racine se transformait si subitement en fibre ligneuse qu'on ne retrouvait sa trace dans aucune des deux boutures.

La preuve que l'accroissement des plantes a lieu par les fibres prolongeant les bourgeons, c'est que, sur les plantes à croissance rapide, on distingue parfaitement l'accumulation des fibres et du cambium sous chaque bourgeon, où ils constituent un renflement s'aplatissant et entourant la tige à mesure qu'il descend. Qu'une coupe transversale sépare un bourgeon de ses fibres à leur naissance (sans attaquer le bois porteur de la sève ascendante), la sève descendante s'accumulera au-dessus de cette coupe et y formera un bourrelet, tandis que la partie située en dessous et séparée de son alimentation présentera une dépression. C'est le même principe qui fait qu'une incision annulaire fait grossir un fruit par accu-

mulation et écoulement extérieur de la sève. Si un bourgeon sur une tige ou une tige sur un tronc sont artificiellement remplacés, que ces remplacemens soient faits en reproduisant parfaitement les conditions de contact et de juxtaposition, les choses se passeront exactement de même; la sève montera par l'intérieur du bois dans la nouvelle tige, se frayant un passage d'un bois à l'autre, rétablissant la continuité des vaisseaux et cicatrisant leur section. Un second travail plus complet, la soudure, sera opéré par la sève descendante, qui fournira aux fibres ligneuses qui s'allongent le cambium nécessaire à leur nourriture. Le liber, également nourri par le cambium, recouvrira extérieurement les coupes et accomplira ainsi le travail ébauché par la sève ascendante.

Les principes ci-dessus énoncés s'appliquent à tous les végétaux ligneux en général, mais, dans la pratique, il y a à tenir compte de la nature particulière de chaque espèce et à choisir le mode de greffage qui lui convient le mieux. La vigne n'admet guère que la greffe en fente souterraine : fente simple ou double avec ligature, sur racine de un ou deux ans; fente simple transversale avec ligature sur souche de deux à quatre ans; fente partielle (sur le rayon seulement de la section horizontale) sur souche de trois ans et plus sans ligature. Dans ce dernier système, les couches ligneuses réagissent contre la déformation et se referment sur le greffon taillé en coin introduit pendant que le ciseau maintient l'ouverture. Milon de Crotone dévoré par les loups parce qu'un chêne fendu par lui s'était refermé sur ses mains donne une idée des conditions de solidité exigées par cette excellente greffe. De ces trois espèces de greffes : fente anglaise sur très jeune bois, fente transversale complète sur souche moyenne, fente partielle sur grosse souche, la première est de beaucoup la meilleure parce que : 1° la végétation y est plus vive; 2° l'écorce plus mince est plus facile à rejoindre; 3° la ligature plus parfaite. La plus mauvaise est certainement la seconde, et pourtant c'est celle qui sera la plus pratiquée, car je vois autour de moi des taylors de cinq ans perdre le temps et l'argent de ceux qui les ont plantés, et cela malgré l'exemple des riparias du château de Pignan (1), qui, plantés en 1879, greffés en 1880, produisent cette année de dix à vingt-cinq grappes. Malgré encore l'exemple des taylors de Saint-Benezet et ceux du fermier Vier (2), greffés en 1880 et produisant cette année, on n'a pas encore compris que, *passé la première, chaque année écoulée avant la greffe se traduit par une vendange perdue.* On me répondra

(1) Chez M. le comte de Turenne (Hérault).
(2) Mas-de-Baguet.

en niant que la vigne puisse produire à trois ans, à moins de circonstances exceptionnelles; mais justement la greffe est une de ces circonstances exceptionnelles qui hâtent la fructification. La qualité du terrain a aussi une influence, mais est-ce une raison d'ajouter au retard qu'il peut occasionner celui qu'apporte la greffe différée?

C'est en entravant le trop grand développement des sarmens que la greffe accélère la fructification et hâte la maturation du bois et de l'organisme. L'habile chef de l'exploitation du château de Pignan, M. Molinier, a obtenu jusqu'ici la mise à fruit la plus rapide des plants greffés en place : après avoir été un artiste de la vigne française, il a traduit sa première méfiance contre la vigne américaine par une recherche soigneuse de sa transformation possible en aramons fertiles et précoces. Il y a apporté ce soin, cette perfection de détails qu'il apporte à toutes choses, et obtient des résultats surprenans. Voici un tableau donnant l'état actuel de ce beau vignoble :

	Hectares.	Nombre de pieds.
Plantation de 1876.	8.80	13.300
— 1877.	5.20	18.200
— 1878.	8.50	29.750
— 1879.	17.75	62.125
— 1880.	20.25	70.875
— 1881.	25.50	89.250
	81 hectares.	283.500 pieds.

Une grande partie de ces plants sont greffés, mais ce qui est le plus remarquable, ce sont les greffes de 1880 : huit mille souches plantées en 1878 et quatre mille plantées en 1879, toutes greffées en 1880, sont égales comme réussite et produiront cette année, d'après les apparences, de 6 à 8 kilogrammes par pied. Je cite l'exemple ci-dessus comme preuve de précocité; comme fertilité, je citerai les plantations de 1876, greffées en 1877 et ayant produit, l'an dernier, 16 kilogrammes par souche. Un mélange de plants greffés de trois à six ans a donné une moyenne de 10 à 12 kilogrammes de raisins par souche, ce qui correspond à 240 hectolitres à l'hectare. C'est bien plus que n'auraient donné des aramons francs de pied au même âge.

La main-d'œuvre pour le greffage a été de 15 fr. 37 pour mille souches (1).

(1) Prix de revient pris à Pignan :

2 greffeurs à 4 fr. par jour.	8 fr.	»
2 hommes pour déchausser, rechausser, à 2 fr. 75. . .	5	50
1 femme pour mastiquer, lier.	1	25
Ficelle.	«	62
	15 fr.	35

A Saint-Benezet, le terrain donne plus volontiers la qualité que la quantité, et dans l'organisation plutôt industrielle de la propriété, la vigne apparaît sous trois formes distinctes : 1° raisin de balance en plaine ; 2° vin ordinaire à vendre directement à la consommation, produit sur les coteaux par plants directs ou greffés; 3° multiplication de plants. A cet effet, 120 mètres carrés de serre chaude, 400 mètres de serre tempérée, 150 mètres de couches, 12 hectares de pépinières arrosées, et enfin un personnel spécial sont consacrés à cette multiplication de plants rares ou à reprise difficile.

J'ai parlé, dans un travail précédent, de la production industrielle de plants enracinés comme d'une nécessité primordiale de la culture américaine en France. En effet, il y a une ou deux années à gagner à la plantation de plants directs enracinés tels que les pépiniéristes américains les vendent, et à celle de plants greffés et soudés tels qu'on commence à les faire en France. Admettant que cette fabrication de plants greffés soit un dérivé de l'industrie américaine, elle n'en est pas moins toute française dans son utilité et dans ses procédés.

Le cultivateur, en général plus laboureur que jardinier, qui se décide à planter un clos de jacquez, perdra temps et courage s'il plante des boutures pour n'en voir réussir que 50 pour 100. S'il veut planter des enracinés, il perdra une ou deux années, peut-être trois (c'est ce que cela m'a coûté) à se débattre au milieu des difficultés de cette multiplication, et quand il aura enfin appris, il aura tant perdu de temps et d'argent qu'il les vendra au lieu de les planter; en tout cas, sa plantation, s'il l'exécute, lui coûtera plus cher que s'il achetait immédiatement à un prix raisonnable le nombre de plants égaux, choisis, qu'il lui faut. Si ses vues se tournent vers les porte-greffe greffés, il lui faudra une année pour enraciner les boutures, une autre pour greffer ces enracinés; ajoutons donc deux années perdues aux maladresses de coupes, de ligatures, de transplantations, inhérentes à l'inexpérience, et nous aurons un total de temps et d'argent perdus dont le quart aurait suffi à acheter des plants irréprochables et produisant à leur seconde année.

Chez les grands viticulteurs, les ouvriers greffent pendant des mois; ils acquièrent une sûreté de main, une finesse de toucher qui, jointe à la surveillance et à l'organisation matérielle pour la conservation des plants greffés, assurent un succès que n'atteindra jamais la moyenne propriété employant des ouvriers inexpérimentés, tandis que l'homme seul qui travaille uniquement pour lui-même compensera par le soin, par le désir de réussir, ce qui lui manquera comme habileté. C'est pourquoi j'engage ceux qui ne sont assimilables ni aux grands propriétaires, ni au paysan culti-

vant son propre sol à acheter leurs plants prêts à planter, et si cette application du *Time is money* ne les frappe pas assez pour les décider à cette dépense, je conseille aux partisans des porte-greffe greffés à donner la préférence à la bouture *plantée en place et greffée à un an* plutôt que de greffer des enracinés sur table. Ceux qui voudront des plants directs sans les acheter devront s'y prendre à l'avance, mettre en pépinière beaucoup plus de plants qu'ils n'en veulent planter et, au besoin, laisser les faibles deux ans en pépinière afin de ne les mettre en place que suffisamment enracinés.

La question suivante se présente à tous les commençans : Que faut-il planter, bouture ou enraciné? Étant donnée une somme à dépenser, je conseillerai toujours d'en employer la moitié à une plantation d'enracinés; ils donneront un revenu payé cher, il est vrai, mais rapidement acquis; l'autre moitié de la somme employée à planter des boutures produira plus ou moins vite un revenu acheté moins cher, mais dont l'absence momentanée sera comblée par les enracinés, qui donneront matériellement et moralement force et courage.

J'ai planté Saint-Benezet très vite aux yeux des effrayés qui n'ont rien planté du tout; je trouve, au contraire, que j'ai perdu du temps, et cela parce que, tout en pressentant le succès qui m'attendait, je ne voyais pas bien le chemin qui devait m'y conduire; à présent, c'est autre chose : une route clairement tracée se déroule devant moi. Le Deffends en Provence profitera des études faites à Saint-Benezet et au château de Pignan. Cette année, 30 hectares de vignes y ont été plantés sur les 72 dont se compose cette propriété; 20 hectares seront plantés en 1882, et en 1884, cette terre aura passé du néant à un beau revenu.

LÖWENHJELM, Duchesse de FITZ-JAMES.

LA

DÉLICATESSE DANS L'ART

En France, depuis un demi-siècle, l'art, renonçant de plus en plus aux idéales fictions, s'est épris de la réalité et semble avoir aujourd'hui pour principal souci de la décrire avec une minutieuse exactitude et une liberté croissante. Dans cette sorte de peinture, il a passé graduellement du noble au familier, puis au vulgaire, au grossier, à l'ignoble, et finira bientôt, on peut l'espérer, par s'arrêter devant l'inexprimable. Cet amour de la réalité, qui nous choque aujourd'hui par ses licences, n'était pas condamnable à l'origine. En 1830, par une juste réaction contre une littérature épuisée qui n'avait plus de forme précise, qui n'osait rien peindre, rien nommer, et qui s'était évanouie dans les inanités de la périphrase, l'art se piqua tout à coup de revenir à la précision de la vérité historique, de trouver la couleur locale, de montrer les hommes dans leur appareil extérieur, dans leur costume, et les plaisanteries, aujourd'hui attardées, sur les pourpoints de velours et les lames de Tolède sont encore les témoignages de ce goût alors nouveau. C'était comme un premier pas timide vers la réalité. Mais bientôt on trouva qu'il y avait encore trop de fiction dans ces peintures du passé et on se plut à représenter la réalité contemporaine, à reproduire les scènes du jour, à décrire ce que nous avons sous les yeux; ce fut l'effort de l'école qui s'appela elle-même réaliste. Enfin, par un nouveau progrès, on pensa que, si la réalité est le vrai domaine de l'art, il était juste de ne pas oublier les objets et

les êtres les plus vils et qu'ils méritaient bien aussi leur part d'honneurs. En cela, si on ne fut pas toujours décent, on fut très logique; car, s'il est vrai que dans l'art une chose est intéressante par le seul fait qu'elle existe, il n'y a point de raison de rien exclure; un goujat qui est, excitera plus l'intérêt qu'un héros qui n'existe que dans l'imagination d'un auteur. On finit par ne plus vouloir que ce qu'on appela les choses, les choses visibles, qu'on peut voir tous les jours autour de soi. Le roman se mit à peindre les objets physiques comme si le monde venait seulement d'être découvert, les traits des personnes comme si on voyait pour la première fois des visages, nos vêtemens et nos meubles comme des curiosités inconnues, et on sut peindre tout cela, il faut en convenir, avec un talent extraordinaire et un relief surprenant. Sur le théâtre, on ne voulut plus se prêter complaisamment à l'illusion des décors; il fallut des accessoires réels, des pendules véritables sur de véritables cheminées, du vrai feu, de vrais repas où l'acteur ne feint pas de manger, mais mange et apporte sur la scène une faim et une soif authentiques. Le goût de la réalité le veut ainsi. En cela l'art a été plus ou moins encouragé par l'exemple et les légitimes procédés de la science contemporaine qui s'attache surtout à l'étude des phénomènes extérieurs. La physique ne vit que d'observations, l'archéologie nous présente l'antiquité sous la forme d'objets tangibles, la photographie fait parler les objets eux-mêmes, la physiologie cherche à remplacer la philosophie, la chronique avec ses minuties se substitue à l'histoire morale. Dans les sciences, ce goût de la réalité peut être considéré comme un progrès, puisque les sciences sont chargées de nous apprendre les choses, de nous instruire en nous les montrant, et si bonne nous paraît aujourd'hui cette méthode que nous donnons même aux tout petits enfans des leçons de *choses*. Ainsi depuis la salle d'asile jusqu'aux plus hautes écoles, des habitudes d'esprit nouvelles se sont propagées et ont pénétré même dans le domaine de l'art. Mais là commence une fâcheuse usurpation. L'art ne vit pas seulement de choses réelles, et s'il est obligé de les montrer, il les combine, il les transforme, il les anime et en fait sortir des idées et des sentimens. Les objets peints pour eux-mêmes, qui n'éveillent pas en nous des idées, qui ne provoquent pas de sentimens, ne peuvent retenir ni l'esprit ni l'âme. Il faut donc que dans toute peinture, soit sur la toile, soit dans un livre, il y ait quelque chose qui, sans être formellement exprimée, nous retienne et nous captive. En un mot, dans l'art, ce qu'il y a de plus précieux et de plus charmant est, non ce qu'on nous montre, non ce qu'on nous dit, mais souvent ce qu'on ne dit pas. Qu'on nous permette de présenter sur ce point particulier

quelques observations de psychologie esthétique sans rigoureuse théorie, sans satire, avec le seul dessein de défendre contre une sorte d'épaississement de l'art et de la littérature les fins plaisirs de l'esprit.

S'il est un art qui semble en droit de ne représenter que la réalité sans rien y ajouter et de se contenter de formes et de couleurs, c'est assurément la peinture, puisque les couleurs et les formes sont le langage qui lui est propre. D'ailleurs l'imitation des choses est une habileté qui nous plaît, et tel objet que nous ne regardons pas dans la vie journalière nous amuse quand nous le voyons sur la toile. Néanmoins un tableau dont il ne se dégage pas une pensée, une impression morale quelconque, qui ne nous dit que ce qu'il nous montre, est une œuvre qui ne peut longtemps nous attacher. Sans doute s'il a des qualités techniques remarquables, il retiendra l'attention des peintres qui pourront y admirer la ferme correction, ou la difficulté vaincue, ou les heureuses témérités du pinceau, enfin toute la grammaire et la rhétorique de l'art; et si les peintres ne peignaient que pour leurs confrères, un pareil tableau pourrait avoir le plus grand intérêt didactique, mais une fois ces qualités de la fine correction supposées (et ici, de peur de méprise, nous déclarons tout d'abord bien haut qu'on doit les supposer toujours, autrement il n'y a pas de tableau digne de ce nom), il faut encore que le tableau parle à notre intelligence et qu'il ne s'adresse pas seulement aux yeux. Les yeux ne sont que des instrumens de vision derrière lesquels se tient un esprit qui regarde au travers et qui veut se repaître, et s'il ne trouve pas d'aliment dans cette peinture, il ne tardera pas à diriger ailleurs ces instrumens dociles qui sont tout à son service. C'est l'esprit qui est le vrai maître, c'est lui qu'il faut contenter. Il importe donc que, dans un tableau, il y ait quelque chose qui offre une prise à l'esprit, une pensée, un sentiment, une intention, appelons cela un sujet. Je sais bien que sur ce point bien des artistes seront tentés de se récrier. Il en est qui professent hautement qu'en peinture un sujet est une infirmité, que le dessin et la couleur suffisent, qu'un tableau n'est pas un livre, et si vous leur objectez l'exemple des grands peintres, les belles compositions de Poussin, par exemple, ils décideront lestement que Poussin n'a jamais été qu'un littérateur. Mais quand ces artistes parlent ainsi et soutiennent avec feu leurs fantaisies systématiques, ne les croyons pas sur parole; ils ne sont pas absolument sincères, en croyant l'être, car tout en déclamant contre les sujets, ils sont sans cesse en peine de s'en procurer, ils en demandent à leurs amis, ils battent les feuillets d'un livre pour en chercher, et s'ils s'en passent malgré eux, c'est qu'ils n'en ont pas trouvé un

qui convienne à la nature de leur talent ou qui s'accommode de leur paresse. Ils sentent donc eux-mêmes et confessent, sans le vouloir, que dans un tableau il faut encore autre chose que la représentation, si parfaite qu'elle soit, de formes matérielles. Au reste, sans disserter sur ce point, observez sur vous-même ce que vous éprouvez à une exposition de peinture, quand par malheur, comme il peut arriver, vous vous arrêtez dans une salle où une longue suite de tableaux n'offre rien à l'esprit et ne s'adresse qu'à la vue. Votre esprit erre de toile en toile, cherchant à quoi se prendre ; tout s'explique au premier coup d'œil ; il n'y a rien à deviner, à saisir sous ces flatteuses couleurs ; peu à peu, vous sentez en vous comme le malaise d'une inanition trop prolongée ; la sensation est telle que votre corps même participe à la défaillance de votre esprit ; vos yeux nagent, vos jambes deviennent incertaines, et tout votre être tombe dans la stupeur d'une attention sans cesse déçue. Il faut donc dans un tableau quelque chose qui s'échappe des formes et des couleurs, qui s'adresse à la raison ou à l'âme, quelque chose ou de piquant, ou d'émouvant, ou d'idéal, ou de beau, car la beauté est à elle seule un sujet et vous tient quitte de tout le reste, en un mot, quelque chose d'immatériel, que le spectateur recueille, démêle et goûte à loisir. Autrement le tableau le plus habilement peint nous dit tout de suite ce qu'il veut dire ; un coup d'œil suffit ; le plaisir qu'il nous cause est consommé sur le moment.

Par sujet, nous n'entendons pas nécessairement une scène historique ou anecdotique telle qu'on peut en lire dans les livres, et nous ne demandons pas que la peinture soit, par exemple, une *illustration* de Plutarque. Tout peut devenir un sujet, les plus humbles choses comme les plus grandes, pourvu qu'il s'y rencontre une intention secrète qu'on peut appeler la pensée de l'artiste, un charme invisible sous des formes visibles, que le spectateur découvre et dont il se délecte. Ce sera pour les anciens un dieu qui, sous la forme humaine, laissera voir un caractère divin ; la majesté est une sorte de mystère dont l'imagination du spectateur s'occupe avec respect ; ce sera, si l'on veut, une simple mortelle pleine de grâce. La grâce n'est-elle pas un double mystère, à la fois physique et moral ? Au moyen âge, ce sera une sainte figure dont le seul aspect mystique parlera aux âmes naïves du temps. Ce sera une scène champêtre, moins que cela, un animal, un arbre, une fleur. Rien n'est vil de ce qui peut prendre une expression, de ce qui peut recevoir la pensée de l'artiste. Mais il faut une pensée, si vague qu'elle soit. Tout le monde, sans s'en douter parfois, est de cet avis, même ceux qui semblent ne point le partager. Que font donc nos critiques d'art qui, chaque année, en si

grand nombre, analysent les tableaux du Salon? Font-ils simplement l'examen des mérites techniques? Se bornent-ils à déclarer que la forme de tel objet est manquée ou qu'elle est parfaite? Non, ils recherchent l'intention du peintre, ils dégagent son idée, son sentiment; ils vont comme au-delà de ce qu'offre la toile. Il en a été de même dans tous les temps. Chez les anciens on développait quelquefois longuement l'idée d'un tableau, et un orateur, Dion Chrysostome, devant l'assemblée des Grecs à Olympie, aux pieds de la célèbre statue de Jupiter, par Phidias, déroula dans un long discours toutes les intentions que le grand artiste avait enfermées dans son œuvre divine. Il y a donc dans un tableau ou dans une statue un je ne sais quoi qu'il faut chercher et qu'on cherche, et ce qu'il y a de plus touchant dans une œuvre d'art n'est pas ce qu'on y voit seulement de ses yeux, mais ce qu'on y devine ou ce qu'on y respire.

Parmi les peintres contemporains, ceux qui ont le mieux compris cette loi de l'art sont les paysagistes. Ils savent bien que les prés, les bois, les eaux, si bien représentés qu'ils soient, ne nous donneraient qu'un médiocre plaisir, le plaisir vulgaire d'une imitation exacte, si de ces eaux, de ces prés, de ces bois ne s'exhalait un sentiment que le peintre en fait sortir, on ne sait comment, car c'est là son secret. Ces sentimens peuvent être très divers. Dans tel paysage on croira sentir la force créatrice de la nature, comme dans une rêverie de panthéiste, ou comme à la lecture de Lucrèce; dans tel autre la mélancolie des choses fugitives et périssables, ou le charme paisible des choses rustiques. Le peintre semble avoir coulé dans son tableau de la nature un peu de cette âme que Virgile reconnaissait dans la nature même : *Spiritus intus alit.* Même quand l'artiste ne prétend pas éveiller en nous de grandes idées morales, ne voyons-nous pas qu'il trouve mille moyens de nous faire deviner ce qu'il ne lui est pas donné de peindre? A l'aide de couleurs, il nous fera comme percevoir le murmure de l'eau. Ce qu'il ne peut exprimer, il le suggère au spectateur. Dans cet arbre aux feuilles retournées on sent le frisson du vent, dans ce pré éclairé et brûlé par un ardent soleil bruissent d'invisibles insectes; ici le jour est peint avec une fraîcheur si matinale qu'on entend chanter les oiseaux. Ces formes immobiles du tableau sont pour nous en mouvement, et ces couleurs, on l'a dit, font du bruit. Voyez encore par quels artifices le peintre nous fait aller au-delà de la plane surface de son tableau; il nous ouvre à dessein des perspectives fuyantes où notre esprit s'engage et se plaît à errer, une allée sinueuse dont notre imagination achève le détour, où elle s'établit comme en une chère solitude. Il est même des paysa-

gistes qui, ne donnant que de vagues indications dans une sorte de brume, ne laissent pas de produire une impression poétique. Souvent même toute la poésie d'une pareille peinture est dans cette brume. Un tableau qui ne ferait voir que ce qu'il expose à la vue, des prés, des eaux, des bois bien peints, qui ne ferait rien sentir au-delà, n'aurait pas ce profond attrait qu'on ne peut définir, dont on ne sait rien si ce n'est qu'il retient notre âme avec nos yeux. Quelquefois un ciel, une mer, un désert suffisent; l'esprit du spectateur se charge de remplir le tableau. Il peut même arriver que pour nous rien, ne soit plus plein que cette immensité vide. Nous dirions volontiers que, dans les grands et les petits paysages, le charme suprême est précisément dans ce qui n'est pas représenté.

On croit quelquefois et on dit que certains tableaux admirés n'ont de valeur que par la fidélité d'une peinture matérielle et qu'ils n'ont rien à démêler avec le cœur ou l'esprit, par exemple certains tableaux hollandais, danois, suédois, qu'on a pu voir à la dernière exposition universelle, qui représentaient simplement une chambre déserte avec des planchers bien lavés, des meubles reluisans, des ustensiles de cuisine, le tout éclairé à travers une fenêtre ouverte par un rayon de soleil. Où trouvez-vous là, dit-on, une idée ou un sentiment? Parler ainsi, c'est ne pas comprendre la vraie poésie du Nord. Dans les pays froids et brumeux, une fenêtre ouverte, un rayon de soleil sont des joies peu communes et qui méritent d'être célébrées par les poètes et les peintres; une chambre avec des meubles bien cirés et des ustensiles bien rangés annonce l'aisance et l'ordre et fait l'orgueil du possesseur et l'honneur de la ménagère. L'éclat de ces meubles, c'est l'éclat de la vertu domestique; cette propreté rit non-seulement aux yeux, mais à l'âme; c'est plus que de l'agrément, c'est de la gloire, la gloire du riche et l'ambition du pauvre. Si, dans ces pays-là, vous demandiez à une jeune paysanne à quoi rêvent les jeunes filles, elle vous répondrait qu'elle espère un jour habiter avec son mari une de ces chambres où on verrait une belle armoire, une table luisante, des cuivres étincelans, des assiettes fleuries, bien exposées à la vue, et chaque chose à sa place, selon une agréable ordonnance; et dans un de ces élans de poésie dont nous avons un jour été témoin, l'ignorante pauvrette parlerait comme le plus exquis des Grecs, Xénophon, qui disait: « La belle chose que des vases d'airain, la belle chose que des ustensiles de table, la belle chose enfin, malgré le ridicule qu'y trouverait un écervelé, la belle chose que de voir des marmites rangées avec intelligence et symétrie! » Ainsi, un pareil tableau, grâce à une association d'idées, grâce aux intimes sentimens qu'il éveille, est un sujet véritable et, tandis que, chez nous, plus d'un spectateur s'imagine et déclare que le

peintre n'a voulu montrer que l'adresse d'un minutieux pinceau, ce simple tableau charme l'esprit de ceux pour qui il a été composé et peut-être même fait battre plus d'un cœur.

Dans la grande peinture, on a souvent provoqué le sentiment sans l'exprimer, et on a recouru à des artifices dont quelques-uns sont fort connus, s'ils n'ont pas toujours été bien compris. Les anciens ont célébré à l'envi, au point d'en faire un lieu-commun oratoire, l'ingénieux moyen employé par Timanthe dans sa peinture du *Sacrifice d'Iphigénie*. Après avoir montré la jeune et royale victime devant l'autel, et autour d'elle Calchas triste, Ulysse plus triste encore, Ménélas consterné, après avoir épuisé sur ces visages tous les degrés de la douleur, il n'osa ou ne voulut pas peindre l'affliction paternelle et couvrit la tête d'Agamemnon d'un voile. Cet artifice a été non-seulement admiré par les critiques, depuis Cicéron, Pline, Quintilien, Valère Maxime jusqu'à Diderot, mais encore, ce qui est un plus grand honneur, il a été imité par les plus excellens peintres; car Raphaël a jeté ce voile sur la tête de la Vierge et Poussin sur le visage d'Agrippine près du lit de Germanicus mourant. Faut-il croire que Timanthe a recouru à cet artifice par impuissance, parce qu'il désespérait de faire voir sur le visage d'Agamemnon, comme dit Voltaire, « le combat de la douleur d'un père, de l'autorité du monarque et du respect pour ses dieux, » ou doit-on penser, avec Lessing, qu'une pareille douleur ne pouvant s'exprimer que par des contractions toujours hideuses, ce voile fut comme un sacrifice que l'artiste fit à la beauté? Selon nous, Timanthe pensait que l'effet serait plus tragique si le spectateur était livré à sa propre imagination. C'est l'avis des anciens, de Quintilien, de Valère Maxime, interprètes de l'opinion commune, qui disent l'un et l'autre presque dans les mêmes termes « que le peintre laissa à la sensibilité du spectateur le soin de se figurer cette douleur paternelle : *patris fletum spectantis affectui æstimandum reliquit* (1). » Sans doute, il ne faudrait pas en peinture abuser de ces moyens qui pourraient parfois prouver que l'artiste a plus d'esprit et d'adresse évasive que de talent; mais ici l'artifice n'est pas seulement ingénieux, il est pathétique, et, loin d'affaiblir la douloureuse gravité de la scène, il la rend plus touchante, parce que notre esprit, en soulevant lui-même le voile, se représente une affliction indicible que le pinceau n'aurait pu rendre. Il faut recueillir, ici, en passant, un jugement de Pline l'Ancien qui résume avec précision nos propres sentimens sur l'art, quand il dit au sujet de Timanthe : « Ses ouvrages donnent à entendre plus qu'il

(1) Voir Valère Maxime, l. VIII, ch. XI. — *Suo cuique animo dedit æstimandum.* Quintilien, II, 13.

n'a point, et, quoique le plus grand art de peindre s'y manifeste, on sent cependant que son génie va encore au-delà de son art (1). »

Les anciens, dans leurs écrits, aiment à signaler ces détours par lesquels un artiste donnait à comprendre ce qu'il ne voulait pas montrer et, par exemple, échappait à ce qu'une représentation trop fidèle pouvait avoir d'odieux ou de déplaisant. Ainsi, on admirait beaucoup la statue de Vulcain par un élève de Phidias, par Alcamène, qui laissait entrevoir la démarche boiteuse de ce personnage divin sous une draperie qui la déguisait, et, de cette façon, indiquait un trait distinctif du dieu en le dissimulant. Pour toute sorte de bienséances, les artistes anciens suggéraient ce qu'ils n'osaient exprimer, et, par cette discrétion même, qu'on trouverait aujourd'hui superflue, excitaient l'admiration. Un bon juge, un fils d'artiste, qui fut artiste lui-même dans sa jeunesse avant d'être un écrivain, Lucien, contemple avec un savant plaisir un tableau représentant la *Mort de Clytemnestre*, assassinée par son fils Oreste. Le peintre, pour atténuer l'horreur de ce meurtre sacrilège, montra, dans un coin enfoncé du tableau, la reine adultère déjà immolée, couchée sur un lit, à demi-nue, comme si elle avait été surprise au milieu de ses criminelles amours; mais le principal sujet, sur le premier plan, c'est Oreste et Pylade, terriblement occupés à tuer Égisthe. Lucien admire l'idée du peintre, qui ne présente que le juste châtiment du complice, en éloignant des yeux le spectacle du parricide. Le châtiment seul est en action, et le parricide se devine. On jouit de la tragédie sans en éprouver trop d'horreur, et on sait gré à la délicatesse du peintre qui, non-seulement nous épargne, mais encore nous surprend par son ingénieux scrupule.

Sans remonter à l'antiquité, il est facile de voir dans nos expositions de peinture que l'attention du public se porte sur les tableaux qui joignent au mérite d'être bien peints le mérite plus rare de provoquer la pensée ou le sentiment. Les tableaux qui ne présentent que des réalités, fussent-elles tragiques, on les quitte aussitôt qu'on les a vus. Nous nous arrêtons devant ceux où, grâce à l'art du peintre, nous devenons en quelque sorte ses collaborateurs ou ses confidens et qui nous indiquent ce que nous achevons. Toute autre peinture nous lasse bientôt, même quand d'abord elle attire vivement les yeux par le mouvement de la scène et le tumulte des couleurs. Qu'on nous laisse prendre pour exemple les tableaux militaires, puisqu'ils sont de ceux auxquels tout le monde peut s'intéresser, qu'ils sont les plus connus, la gravure les ayant rendus populaires. Il ne s'agit ici que de la composition et non des

(1) Pline., *Hist. nat.*, l. XXXV, 36.

qualités techniques, qui, pour le moment, ne sont pas en cause. Voici, par exemple, un champ de bataille avec des soldats français morts ou mourans; l'humanité, le patriotisme, d'autres sentimens encore devraient, à ce qu'il semble, retenir nos regards; et pourtant il se peut que nous passions très vite devant ce tableau s'il n'offre qu'une scène péniblement banale et sans pensée, où notre âme reste oisive. Qu'au contraire on nous présente, comme a fait Horace Vernet, une compagnie d'assaut, encore abritée derrière un pli de terrain, mais près de s'élancer, intrépide, tranquille, l'arme au pied, la vue de ces braves qui, dans un instant, vont mourir, nous causera plus de trouble que si nous les voyions déjà renversés dans la boue et le sang. C'est que nous nous figurons la scène meurtrière qui va suivre et nous nous prenons peu à peu de pitié pour ces vivans qui, dans un moment, ne seront plus; nous les saluons pour la dernière fois et frémissons de les voir partir. Le peintre nous a remplis de ce qu'il ne dit pas. Les sentimens que nous exprimons ici ne sont pas, comme on pourrait croire, des raffinemens de critique, ils répondent aux sentimens du public, même le moins lettré. Nous nous rappelons quel favorable accueil la foule fit aux tableaux de M. Protais, *Avant* et *Après la bataille*. Elle se groupait autour de cette double scène guerrière, où un bataillon de chasseurs à pied attend le signal de la charge, où le trompette a l'œil levé sur le commandant qui, lui-même, va lever la main pour précipiter ses hommes. Elle remarquait l'un après l'autre les principaux personnages, le conscrit ému, le vieux troupier qui, en soldat éprouvé et méthodique, rajuste sa guêtre, et on était ému du sort incertain qui leur était réservé dans un instant. Et quand, dans le tableau *Après la bataille*, on revoyait quelques-uns de ces soldats qui avaient laissé un souvenir, on se les montrait du doigt et les épaulettes d'argent entre les mains du sergent assis, ces reliques qui laissaient deviner le sort du commandant, frappaient plus les imaginations que ne l'eût fait un vulgaire et prévu cadavre. Tel est à peu près le caractère de tous les tableaux militaires qui, plus récemment, ont attiré l'attention du public. *La Dernière Cartouche* est un drame dont la catastrophe est imminente et dont l'intérêt n'est pas seulement sur le tableau, mais encore derrière la toile; *le Salut aux blessés*, dans sa pensive tranquillité, vous remplit d'un nombre infini de sentimens divers ou nobles ou douloureux; enfin, dans *le Coup de canon*, le peintre, comme par une sorte de gageure qui vient à l'appui de notre opinion, a eu le singulier et bien périlleux courage de ne mettre sur son tableau que des uniformes insignifians vus de dos, et a dirigé la curiosité du spectateur, par-dessus les remparts, à quelques kilomètres de la scène, sur un point non-seulement invisible, mais inconnu; bien

plus, sur un point qu'on ne peut pas même soupçonner. Rarement un peintre a plus intrépidement compté sur l'effet produit par ce qui n'est point représenté. On voit donc par le succès qu'ont obtenu ces sortes de peintures que la foule, chez nous, aime et comprend ce qui est sous-entendu et n'est pas plus insensible que les Grecs, du moins dans la mesure de son éducation esthétique. Sans doute, un tableau ne doit pas ressembler à un rébus, il ne doit pas être composé comme une phrase artificieuse de Marivaux ou de Fontenelle, mais du moins faut-il qu'il fasse entendre quelque chose au-dessus ou à côté de l'image et qu'il ne surprenne pas seulement les yeux par l'imitation d'une réalité connue, car les yeux sont vite rassasiés et n'ont que de courts plaisirs.

Si les arts plastiques, qui vivent de formes et de couleurs et qui ont le droit et le devoir d'occuper les yeux, sont pourtant obligés de solliciter l'esprit, à plus forte raison cette nécessité s'impose à la littérature, qui ne s'adresse qu'à l'esprit. C'est là qu'il s'agit de ne pas tout dire, de laisser beaucoup à faire à l'imagination du lecteur. La simple photographie littéraire, les interminables descriptions des choses matérielles qui n'apprennent rien, parce que ces choses nous sont familières, la peinture des passions qu'on ramène à leur expression physique, qui, dès lors, se font comprendre du premier coup et où il n'y a rien à pénétrer, ajoutons la violence uniforme d'un style sans nuance qui ne nous laisse démêler aucune délicatesse, tout cela est aussi contraire à l'art qu'à nos plaisirs. L'art même le plus simple et le plus élémentaire demande des finesses, des détours dont la plupart, si on y regarde de près, reviennent à faire entendre ce qu'on ne dit pas. Ces artifices n'ont pas été inventés dans les écoles, comme on pourrait le croire, ils sont naturels, et, dans tous les temps, les hommes s'en sont servis et s'en servent encore ailleurs que dans les livres. Même les écrivains qui n'aiment point les artifices ne peuvent pas ne point en faire usage, parce que ce sont les procédés courans de l'esprit sans lesquels on ne pourrait ni écrire ni parler. Dans tous les pays, barbares ou civilisés, dans le peuple comme parmi les lettrés, sur le carreau des halles aussi bien que dans les académies, dans les plus familiers entretiens non moins que dans la plus haute éloquence, en prose, en vers, les hommes semblent s'être mis d'accord, par une sorte de consentement universel et tacite, pour ne pas exprimer uniment et platement leurs pensées et leurs sentimens, comme s'ils savaient tous que les plaisirs de l'esprit tiennent à un détour et à un sous-entendu. Qu'est-ce qu'une métaphore, sinon l'image d'un objet qui fait penser à un autre? Qu'est-ce qu'une fable, un apologue, une allégorie, si ce n'est une manière indi-

recte d'intéresser à une vérité en la faisant trouver? Qu'est-ce qu'un emblème, un symbole? leur nom seul éveille l'idée d'énigmes parfois fort compliquées, dont l'architecture et la sculpture ne pourraient point se passer. Qu'est-ce qu'un trait d'esprit, sinon une étincelle qui illumine ce qu'on ne dit pas? Si rien ne se cache sous le mot, il n'y a plus de trait d'esprit. Par l'allusion, vous désignez une chose que vous n'osez montrer; par l'ironie, vous faites comprendre le contraire de votre pensée; par l'hyperbole, vous dites plus pour faire entendre moins; par un procédé inverse, moins pour faire entendre plus, vous couvrez d'un euphémisme une pensée déplaisante. Et la périphrase, comment l'oublier ici? la périphrase qui, paraît-il, a bien des charmes, puisque, durant un demi-siècle, en France, on ne connut pas d'autre régal littéraire. Ce n'est pas tout; par d'autres procédés vous parlez d'une chose au moment même où vous annoncez hautement que vous n'en parlerez pas; tantôt vous retardez à dessein votre idée, vous la tenez comme en l'air par une habile suspension pour la faire désirer; tantôt, par la réticence, vous l'arrêtez net pour la faire deviner. On peut même aller si loin dans cet art de la réticence que des poètes romantiques, on se le rappelle, des poètes cette fois trop discrets, avaient imaginé de ranger sur toute une page blanche des lignes de points, estimant sans doute que la meilleure manière de ne pas tout dire est de ne rien dire du tout. Encore un coup, ce n'est pas la rhétorique qui a imposé ces lois, c'est l'usage général au contraire qui s'est imposé à la rhétorique. Il semble que les hommes aient tout d'abord senti que l'esprit s'endort si on ne donne à cet être ailé quelque chose à poursuivre; voilà pourquoi, dans le langage, presque tout est délicatesse fuyante. En dehors de la langue, il en est à peu près ainsi de bien des choses qui nous charment le plus dans la vie : la pudeur est une retenue; la modestie, un effacement; la politesse contient les sentimens et les paroles; la grâce n'est la grâce que pour ne pouvoir être définie; l'amour est bien près de ne plus être quand le mystère n'y est plus. Les femmes, qui ont un sens si naturel et si fin de l'art, ont, par le plus simple instinct, dès le commencement du monde, inventé la coquetterie, qui consiste précisément à donner du prix à la beauté en la dérobant. Bien avant la Galatée de Virgile, on se cachait déjà derrière les saules pour être vue. Cette loi délicate de l'art a été bien comprise par l'artiste grec qui fit la Vénus de Médicis, quand il voulut que la déesse de la beauté et de l'amour nous apparût voilée de son geste.

L'art aime les détours et les mystères, non pas les petits et frivoles raffinemens, qu'il faut toujours mépriser, mais ces mystères tout naturels qui sont faits pour réjouir l'esprit et l'âme; c'est par

un certain mystère qu'on intéresse, qu'on retient, qu'on captive l'imagination. Dès qu'il n'y a rien à deviner, il n'y a plus d'intérêt ni de plaisir. Cela est vrai des plus grandes choses. Si les religions n'offraient que des principes précis de claire théologie, elles ne feraient pas d'enthousiastes; la foi s'inquiète et s'échauffe, parce que derrière ces principes il y a des obscurités attrayantes et des mysticités exquises. Dans le monde païen, pour les esprits cultivés, le charme infini des images mythologiques était dans l'incertaine philosophie que recélaient ces images. Ils connaissaient bien l'esprit humain, les prêtres d'Éleusis qui établirent plusieurs degrés d'initiation, afin que la pieuse curiosité des fidèles fût toujours tenue en haleine, n'étant jamais pleinement satisfaite. En Égypte, des sphinx accroupis à la porte des temples suscitaient le zèle religieux, en déclarant par leur seul aspect colossalement mystérieux qu'on ne pouvait parvenir qu'à travers des énigmes jusqu'au trésor de la sapience. C'est à peu près de la même façon qu'on procède dans les grandes œuvres littéraires. Au théâtre, l'esprit du spectateur est pendant des heures suspendu à un dénoûment qui se prépare, s'annonce se fait espérer de scène en scène et nous fuit. Dans l'épopée et dans les récits, on trouble habilement l'ordre des temps pour nous dérouter et pour nous amener par mille détours à l'issue du poème. Dans les grandes compositions comme dans les bagatelles littéraires, depuis l'épopée jusqu'au madrigal, dans l'ordonnance et dans les détails du style, les hommes ont toujours aimé certaines délicatesses, qu'il ne faut pas regarder comme des recherches ou des subtilités, mais qui sont des agrémens conformes à la nature des choses et aux besoins des esprits. Elles sont si naturelles qu'on les rencontre à l'origine des littératures, et c'est peut-être chez le vieil Homère qu'on en rencontre le plus.

L'art est donc dans son ensemble comme dans ses moindres détails une suite de grands et de petits mystères que l'esprit pénètre sans effort et dont il jouit. Voilà pourquoi, disons-le en passant, la vérité morale est plus intéressante que les réalités physiques, la vérité morale restant toujours plus ou moins mystérieuse. On a beau y descendre profondément, il est toujours au-delà d'autres profondeurs qui nous sollicitent. Les corps, au contraire, et tout ce qui tient au corps, les passions physiques se laissent voir et juger du premier coup, et quand, par exemple, dans nos drames modernes une femme se jette au cou de son amant en s'écriant : « Je t'aime! je t'aime! » nous n'avons plus que peu de chose à apprendre sur elle; mais lorsque Hermione cache son amour par fierté et par fierté sa colère, lorsqu'elle ne sait pas elle-même si elle aime ou si elle hait, que nous la voyons céder à tous les rou-

lis de son amour ou de sa fureur, nous allons de surprise en surprise, et chaque vers, dans cette tempête de l'inconstance, éclate comme une lueur nouvelle sur la nature humaine. Combien la passion physique et tout ce qui lui ressemble est peu propre à exciter un profond intérêt, nous le voyons par d'illustres exemples, entre autres par celui de *la Nouvelle Héloïse*, que nous croyons devoir choisir ici précisément parce qu'il n'est guère de livre plus éloquent. Pourquoi donc cette rare éloquence de Rousseau est-elle loin de nous ravir? N'est-ce point parce que, dans ce roman, les mystères de l'âme sont trop tôt supprimés? Un jeune homme qui va droit à l'objet de ses désirs, une jeune fille qui étale au grand jour tous les secrets de son amour pour qu'on n'ait pas la peine de les deviner, qui sans réserve, sans scrupule, avec la décision d'une raison maîtresse d'elle-même, au lieu de lutter contre les orages de son cœur, les dirige, les gouverne, pour assurer elle-même l'agréable naufrage de sa vertu, tout cela peut être étonnant, hardi, mais n'est point fait pour nous émouvoir. Le langage de cette passion, tout brûlant qu'il est, nous laisse froids. Cette froideur tient-elle, comme on l'a dit, à ce que ce roman date d'un siècle et nous paraît aujourd'hui démodé? Sans doute le temps a pu refroidir ces pages, mais certains lecteurs du siècle dernier éprouvaient déjà la même impression que nous. La duchesse de Lauzun écrivait, en 1785, à Mme Necker : « Ce roman n'est cependant pas à beaucoup près celui que j'ai lu avec plus de plaisir; *Clarisse* et *Cecilia* m'en ont fait mille fois davantage. Un amour qu'on s'efforce de cacher est bien plus intéressant que celui qu'on peint d'une manière si vive; il semble d'ailleurs qu'on croie plus à la sincérité de celui qu'on a pénétré et que l'imagination aille plus loin que les expressions (1). » L'aimable et modeste duchesse, en ne laissant parler que son sentiment, fait ici, sans y penser, une théorie sur l'art qui a pour nous d'autant plus de prix qu'elle est plus ingénue.

Ces nécessaires artifices dont nous avons parlé, qui consistent en mystères et en détours, semblent au premier abord n'appartenir qu'à un art chétif qui vit de mièvreries, et sont, au contraire, dignes des plus grands poètes. On les a employés, non pas seulement devant des raffinés, mais devant la multitude et dans les plus populaires compositions. Toute la tragédie d'Eschyle, *les Perses*, repose sur un sous-entendu. Il est vrai que la pièce était jouée devant les Athéniens. Chez les peuples modernes, on n'y met pas tant de façons, et quand en France, en Allemagne ou ailleurs nous voulons sur le théâtre célébrer nos exploits militaires, nous faisons paraître nos soldats, qui battent infailliblement l'ennemi, repous-

(1) Lettre citée par M. O. d'Haussonville, dans la *Revue* du 15 avril 1880, p. 803.

sent ses retours offensifs et se montrent invincibles. On peut se rappeler qu'au temps de la conquête de l'Algérie, un jour de fête, aux Champs-Élysées, sur un vaste théâtre en plein air officiellement construit pour y célébrer notre gloire africaine, de midi à six heures, devant une foule immense, des pantalons rouges poursuivaient des burnous blancs et remportaient sans relâche la même victoire. La scène était très vraie, on ne peut plus exacte et d'une réalité parfaite, puisque ces soldats étaient de vrais soldats, que ces Arabes même avaient le visage bruni par le vrai soleil d'Afrique, que les uniformes et les costumes étaient d'ordonnance; mais cette gloire que nous nous offrions si libéralement à nous-mêmes manquait un peu trop de saveur piquante. Ces sortes de spectacles qui suffisent aux peuples modernes, Athènes ne les aurait pas supportés et les eût gaîment renvoyés à la Béotie. Eschyle (s'il est permis de le nommer en pareille occurrence), Eschyle, quand il voulut célébrer la victoire de Salamine devant un peuple qui avait le sentiment de l'art, transporta la scène à la cour du grand roi. Successivement, comme d'acte en acte, arrivent des nouvelles de plus en plus désastreuses sur l'armée des Perses; enfin paraît le roi lui-même vaincu, humilié. Il n'y a pas dans toute la tragédie un vers où le courage des Athéniens soit vanté; il n'y retentit que des outrages et des imprécations contre Athènes. Mais que pouvait-il y avoir pour des Grecs de plus délicieux que ces imprécations, de plus glorieux que ces outrages? La gloire d'Athènes est dans le désespoir de ses ennemis. Eschyle a prouvé que ce qu'on ne dit pas peut être sublime.

En parlant de l'art exquis des Grecs, il n'est pas hors de propos de faire ici une remarque qui, je crois, n'a jamais été faite par les critiques et de signaler un exemple de cette poétique discrétion. Dans l'*Œdipe roi* de Sophocle, dans cette abominable histoire où OEdipe, par une inévitable fatalité, est devenu le meurtrier de son père et l'époux de sa propre mère, la pièce se compose d'une longue information où la lumière se fait peu à peu, où se succèdent des personnages semblables à des témoins devant la justice, dont les réponses laissent de plus en plus entrevoir l'horrible vérité. OEdipe et Jocaste font eux-mêmes cette enquête, qui devient poignante. Mais au moment, au moment précis où Jocaste, et avec elle le public, soupçonne qu'elle est la femme de son fils, elle disparaît pour ne plus reparaître; le poète enlève à nos yeux cette monstruosité morale de l'inceste. Elle est toujours présente à l'esprit du spectateur, qui la cherche du regard sans la trouver, d'autant plus présente qu'elle ne se montre plus.

Ces sortes de délicatesses ne se rencontrent pas seulement chez les Grecs, peuple artiste par excellence, mais chez tous les grands

poètes qui savent observer les convenances d'un sujet. Assurément Dante n'est pas un poète timide et il a prouvé plus d'une fois qu'il n'est pas homme à reculer devant les hardiesses de la pensée et du style, Mais comme il sait être discret quand il le faut! qu'on se rappelle le célèbre épisode de Francesca de Rimini poignardée avec son amant par un mari jaloux. Dans le récit qu'elle fait de sa lamentable histoire, elle raconte comment, lisant un jour avec son beau-frère le roman de *Lancelot*, ils en vinrent dans leur lecture à la scène trop charmante où le chevalier baisa le sourire de la reine. Cet exemple nous perdit, dit-elle, et *ce jour-là nous ne lûmes pas plus avant*. Sur ces simples mots s'arrête tout le récit, et il devait s'arrêter là. Un poète moderne se serait fait un strict devoir de peindre l'ardeur de cet amour, puis la fureur de l'époux outragé, le coup de poignard et le sang répandu. Mais ici la situation demandait une extrême réserve, et Dante l'a bien senti. En effet comment cette jeune femme aurait-elle pu, sans cruelle confusion, raconter son infortune à deux hommes, deux inconnus? Que voulez-vous d'ailleurs que fassent dans l'enfer à cette pauvre âme de Francesca les douloureux plaisirs de la vie terrestre? que lui importent ces souvenirs et ces misères? Ces seuls mots pudiques : *Nous ne lûmes pas plus avant* renferment tout son malheur, toute sa honte, tous ses regrets. Tel est l'effet de cette simple phrase qu'en la lisant on ne peut s'empêcher de s'y arrêter à loisir pour y démêler avec une admiration de plus en plus pénétrante les infinies convenances que le poète y a observées. L'inépuisable beauté de ce récit est dans ce demi-silence.

Dans la comédie surtout, il faut laisser beaucoup à deviner par la raison que la nature vulgaire des sujets risque toujours d'entraîner l'auteur au-delà des justes limites. C'est là que l'agrément consiste souvent dans la mesure et dans les sous-entendus. Le chef-d'œuvre du genre est l'*Amphitryon* de Molière, où, du commencement à la fin, le plaisir du spectateur est de découvrir ce que le poète a si bien voilé. Même on peut dire que tout le charme de cette comédie est dans ce voile à la fois si discret et si transparent, car l'incroyable bizarrerie de l'aventure n'aurait pas d'intérêt si nous n'avions pas le mérite de la pénétrer nous-mêmes. Mais sans insister sur cette merveille du génie, qu'on se rappelle l'heureuse et singulière adresse d'un auteur comique contemporain. Voulant faire rire aux dépens de deux jeunes filles extravagantes et de leur mère qui n'a pu que les mal élever puisqu'elle est toujours en course et en visites, il eut l'ingénieuse idée de ne pas montrer sur la scène cette mère ridicule qu'il aurait fallu rendre plus ridicule encore que ses filles, qui le sont déjà plus qu'il ne faut. On attend toujours cette mère invisible, elle va venir, elle est venue,

on va la voir, mais elle est déjà repartie. D'un bout de la pièce à l'autre, elle s'absente, et, grâce à une dextérité dramatique toute nouvelle et fort plaisante, elle a trouvé le moyen de faire plus que s'absenter, puisque n'étant jamais entrée, elle est toujours sortie. Le personnage principal de la pièce est celui qu'on ne voit jamais.

L'art d'écrire n'est le plus souvent que l'art de suggérer plus d'idées et de sentimens qu'on n'en exprime. A part les orateurs, qui sont obligés de tout dire, puisque leurs paroles doivent être saisies à la volée et n'attendent pas la réflexion, tous les autres grands écrivains donnent à entendre plus qu'ils ne disent, Thucydide, Tacite, La Bruyère, Montesquieu, pour ne nommer que ceux qui comptent le plus sur l'intelligence du lecteur. Tantôt par une image, tantôt par un seul mot ils nous découvrent un monde. Leur pensée serrée, condensée, une fois qu'elle est entrée dans notre esprit, y éclate et s'y déploie. Même dans la critique littéraire, qui semble ne demander que de la science et de la clairvoyance, cet art a son charme. C'est à cet art que Villemain a dû ses secrètes grâces, des grâces, il est vrai, qui, pour avoir été trop complaisamment employées par l'auteur, ont fini par n'être plus secrètes. S'il est un maître dans l'art du sous-entendu, c'est Sainte-Beuve, dont les nombreux volumes, où il semble avoir tout dit, ne sont rien en comparaison de tout ce qu'il a donné à comprendre. Mais c'est surtout dans les œuvres d'imagination, dans la poésie, que cet art est non-seulement nécessaire, mais nous paraît être la marque même du génie. Qui ne sait que de choses renferme parfois un seul vers d'Homère, quelles perspectives morales ouvre un vers de Virgile? Il en est ainsi de Dante, de Shakspeare, de La Fontaine, de Racine, de Goethe quelquefois. Lorsque, dans les *Femmes savantes*, de Molière Philaminte s'exclame sur un mot de Trissotin et s'écrie : « Mais j'entends là-dessous un million de mots, » quand Bélise reprend : « Il est vrai qu'il dit plus de choses qu'il n'est gros... il vaut toute une pièce, » ces dames ne sont risibles que pour placer mal leur admiration, car elles expriment une très sérieuse vérité. Dans notre siècle, Lamartine a eu plus qu'un autre poète, je ne dis pas cet art, ce talent naturel de provoquer par un mot une longue rêverie et quelquefois, par un seul vers jeté dans notre esprit comme dans une eau dormante, il a produit en nous une suite d'insensibles ondulations qui portaient un doux mouvement aux dernières limites de notre être moral. Si aujourd'hui la poésie de Lamartine ne produit plus de ces effets, c'est que la génération nouvelle est trop active, trop affairée pour goûter de si lentes et de si intimes délices.

Notre pensée n'est pas de prétendre que l'art ne se compose que d'arbitraires recettes et de petits arrangemens énigmatiques. Ce

serait donner une bien mauvaise idée de l'auteur qui s'adonnerait à un si misérable travail et du lecteur qui l'exigerait. Nous voulons simplement montrer, en choisissant le plus souvent nos exemples dans le plus grand art, qu'il faut offrir un aliment à l'intelligence et au cœur, des finesses que l'esprit démêle, des délicatesses que l'âme éprouve du plaisir à percevoir, des ménagemens qui nous flattent et toutes sortes de nobles précautions qui, saisies et comprises par nous, tiennent notre âme en éveil. L'âme du lecteur doit être sans cesse excitée par l'auteur, sans cesse provoquée, tenue en suspens, caressée ou piquée, car son bonheur est dans l'activité et même dans l'agitation. Et comment serait-elle active si on ne lui présente que des objets connus, qu'on les déroule sans fin sous nos yeux, que sans réserve, souvent sans choix, même parfois sans bienséance, en un mot, sans détour et sans scrupule, on n'a d'autre ambition que de nous inculquer fortement des images à l'aide d'un style violent ?

Au style même s'appliquent les remarques que nous avons faites sur la composition. On s'imagine trop volontiers aujourd'hui que si le style est vigoureux, tout est dit. Jamais, en effet, on n'a écrit couramment avec plus de force. De remarquables écrivains savent employer les mots les plus forts de la langue, leur donner leur sens le plus extrême, les ajuster de manière à les renforcer encore les uns par les autres. Point de relâche, point de nuances qu'il serait doux de discerner. Notre esprit reste passif et finit par se courber inerte sous ces coups redoublés qui l'étourdissent et l'assomment. Une fois qu'on est dans cet accablement les expressions les plus fortes ne se sentent plus; la véhémence même passe sur nos têtes sans nous toucher. Cette manière d'écrire tient à cette fausse idée, que la modération est une faiblesse.

La modération du style, qui n'est que l'art de ne pas tout dire, loin d'être une faiblesse, est non-seulement une grâce, mais une force. Tout d'abord on se livre à elle, parce qu'elle semble mériter du crédit; par cela qu'elle laisse chaque chose à son degré et l'exprime dans sa mesure, son langage est varié, et nous fait passer par toutes les nuances d'un sentiment. Sa véhémence à de certains momens nous entraîne, parce qu'elle n'est pas continue; ses audaces, car elle peut en avoir, nous frappent comme des surprises; enfin elle laisse beaucoup sous-entendre par égard, par prudence ou par malice. Mais à quoi bon définir ce qui peut mieux se prouver par des exemples connus ? Parmi les nombreux écrivains de talent qui depuis trente ans se sont signalés dans la polémique quotidienne, il en est un, le plus redoutable de tous, qui s'est fait surtout redouter par la modération, sinon de ses sentimens, du moins de son style. Presque chaque matin on

attendait ce qu'il dirait, on remarquait surtout ce qu'il avait l'art de ne pas dire, et si puissant était ce style modéré que le pouvoir impérial, si délicatement meurtri, aurait volontiers échangé ces tempéramens contre les plus violentes injures. Avant lui, dans un autre genre d'ouvrage, dans le roman et la nouvelle, un rare esprit non sans intention satirique contre le style intempérant de ses confrères, et voulant sans doute par son exemple soutenir une opinion analogue à la nôtre, abrégea tout pour que la lumière ainsi concentrée attirât plus les regards, peignit vivement sans prodiguer les couleurs, montra les choses en s'abstenant de les décrire, produisit chez le lecteur les sentimens les plus pathétiques en contenant les siens, et par cet art savant se serait placé au rang d'écrivain parfait, si en voilant tout, en cachant tout, il avait pu cacher aussi son art.

Il est des livres qui n'ont dû leur popularité et leur puissance qu'à leur modération, par exemple, *les Prisons* de Silvio Pellico. Plusieurs de ses compagnons d'infortune, au sortir de leur longue captivité, ont dépeint leur martyre avec l'accent le plus indigné et les plus douloureux détails; mais leurs cris de colère et de vengeance se sont perdus dans les airs, et aujourd'hui on a même oublié leurs noms pourtant si dignes de pitié. Silvio, sans être un grand écrivain, a touché toutes les âmes en ne laissant qu'entrevoir ses souffrances; il a irrité contre l'Autriche sa geôlière, en la ménageant, et par cette retenue magnanime il a gagné à lui-même et à son pays toutes les sympathies de l'Europe et du monde; et quand vint l'heure de la lutte armée pour l'indépendance italienne, qui peut dire que ces sympathies furent inutiles et que ce petit livre ne fut pas de quelque poids dans la balance du destin?

Pour ne parler que d'agrément, s'est-on déjà demandé pourquoi un public lettré et friand accourt à certaines solennités académiques, qui pourtant, comme cérémonie, ne peuvent rien offrir qui ne soit assez prévu? Ne serait-ce pas pour jouir en une fois, fût-ce avec excès, de toutes les finesses dont on fait ailleurs si volontiers l'épargne? Là on a le plaisir de beaucoup deviner; on a, de plus, l'illusion de se sentir de l'esprit en comprenant celui des autres. Contre toute attente, il se trouve que le compliment n'est pas une flatterie et que le reproche est suave. On s'étonne de voir que les gracieux balancemens de la période laissent échapper autre chose que l'encens de la louange. On cherche à saisir les mots chatoyans qui font comprendre une chose à l'assemblée, une autre au récipiendaire, sourire les auditeurs aux dépens d'une victime abusée et la victime elle-même par le plaisir d'être si bien ménagée; car l'orateur qui exerce une sorte de magistrature littéraire est un censeur d'un genre nouveau et ressemble plutôt à un directeur

de conscience qui, trop bon pour gronder son pénitent, l'aide charitablement à retrouver ses péchés. Si cette tranquille éloquence a pour le public tant d'attraits, c'est qu'il est bien aise de retrouver quelque part des détours oratoires, dussent-ils être trop ingénieux. On sait bien qu'il ne faudrait pas écrire ainsi en tout temps et en tout lieu; mais dans la vie n'est-il pas des raffinemens qu'on se permet de loin en loin un jour de fête?

Peut-être ces observations de psychologie esthétique sur la délicatesse dans l'art ne sont-elles pas hors de saison, au moment où notre littérature d'imagination paraît recourir à des procédés insolites. Elle est en train de défaire le lent et fin travail des siècles. En effet, depuis qu'il y a des lettres dans le monde, les hommes de génie ont cherché, non sans effort, l'art de ne pas offenser les esprits. Ils ont imaginé sans cesse des tours imprévus pour donner à leurs pensées, à leurs sentimens la forme la plus belle et la plus innocente; ils ont établi des bienséances morales, oratoires, théâtrales, non comme des règles gênantes, mais pour être les voluptés de l'esprit. Ils ont même, avec le temps, affiné leur langue pour qu'elle se prêtât mieux à tous leurs scrupules, pensant et disant que les lettres devaient avant tout être humaines. Les peuples sentaient tout le prix de ces délicates merveilles et en tiraient gloire; les Athéniens étaient fiers de leur réserve attique, les Romains de leur urbanité, les Français de leur politesse, et pour eux, l'art par excellence était de ne pas exprimer rudement et crument leurs pensées. D'autres écrivains, à la suite des premiers, recueillirent en des traités toutes ces finesses, de peur qu'elles ne se perdissent ou qu'elles ne fussent pas assez remarquées. N'est-ce pas là la civilisation même dans sa fleur? n'est-ce pas l'honneur à la fois et le bonheur de l'esprit humain? Si donc un jour il devait quelque part se produire une littérature qui ne connût plus aucun de ces scrupules séculaires, qui ne sût plus rien taire, rien atténuer, qui se mît au-dessus de toutes ces traditionnelles mesures d'honnêteté, qui se fît même un jeu de les braver par jactance et de briser étourdiment ce beau luxe et ces fragiles trésors de grâce, et si, pour comble de malheur, cette littérature mettait du talent au service de ces ravages et de cette destruction littéraire ou morale, serait-ce se montrer trop dur que de l'appeler un brillant retour à la rusticité?

Heureusement, on croit voir à des signes assez évidens que le public, même celui qui n'est pas trop raffiné, commence à sentir vaguement que l'art et la littérature devraient lui donner d'autres plaisirs que ceux qui lui sont le plus souvent offerts. Il est fatigué de représentations matérielles sur la toile, dans les livres, au théâtre; il est surtout rassasié de toutes ces choses connues qu'il

voit tous les jours, qu'on lui montre sans fin, sans rien abréger ou sans rien pallier. Il semble dire comme Montaigne : « Celui qui dict tout, il nous saousle et nous dégouste. » En peinture, il demande des sujets, c'est-à-dire des pensées et des sentimens, il déclare avec impatience qu'au Salon il y a trop de tableaux qui, n'offrant rien à l'esprit, encombrent l'attention et l'empêchent de se porter sur ce qui mérite d'être vu. De plus, il commence à faire la différence entre le nu et le déshabillé, entre la nudité belle et la nudité sotte. Dans les romans, il saute les pages qui ne renferment que la description minutieuse des choses sans intérêt et des objets physiques, et il va même jusqu'à demander que la fiction se concentre dans une nouvelle. Au théâtre, il tient moins à ce luxe d'accessoires qui prend la place de spectacles plus ingénieux. Quand on remet à la scène une pièce dont l'inutile longueur ne le choquait pas autrefois, il ne va plus la revoir que si elle est réduite de quelques actes. Quant aux pièces nouvelles, il demande qu'elles soient plus courtes, pour être plus pleines. En un mot, le public, qui laissait faire autrefois, éprouve un sourd mécontentement et semble dire, à sa façon, comme un philosophe : « Le beau est ce qui nous donne le plus grand nombre d'idées dans le plus petit espace de temps. » Enfin il se révolte parfois contre les violences de la scène, qui sont plus choquantes que pathétiques, et il sent que dans l'art un des plus grands plaisirs est d'être respecté dans sa délicatesse morale. Par-dessus tout, il est las du style brutal dont nous ne parlerons pas ici pour n'avoir pas à le définir avec brutalité, auquel d'ailleurs il faut beaucoup pardonner, puisque ce sont ses excès et ses audaces qui ont fini par ouvrir les yeux au public sur certains tempéramens nécessaires de l'art, et lui ont inspiré de justes réflexions qu'autrement il n'eût point faites; car, de même que dans la science il est de solides démonstrations par l'absurde, il s'en fait dans l'art par l'impudeur.

Nos remarques, en apparence fort diverses, aboutissent à la même conclusion : que dans l'art la simple représentation des choses ne suffit pas, qu'elle ne peut donner que des plaisirs enfantins ou vulgaires, que l'esprit tient à jouir de sa propre activité, qu'il veut des pensées et des sentimens, qu'il aime à les deviner, à les saisir lui-même, qu'il sait gré à l'auteur de tout ce que celui-ci, par toutes sortes de raisons scrupuleuses, ne lui dit pas. Il serait facile de multiplier sur ce point les observations et les exemples; mais dans notre sujet, plus que dans tout autre, il sied de ne pas tout dire.

C. MARTHA.

ÉTUDES SUR LE XVIIIE SIÈCLE

III[1].

L'ABBÉ GALIANI.

I. *Lettere di Ferdinando Galiani al marchese Bernardo Tanucci*, pubblicate per cura di Augusto Bazzoni; Florence, 1880; P. Vieusseux. — II. *Correspondance de l'abbé F. Galiani avec Mme d'Épinay, Mme Necker, Mme Geoffrin*, etc., avec une Étude sur la vie et les œuvres de Galiani, par MM. Lucien Perey et Gaston Maugras; Paris, 1881; Calmann Lévy.

Est-il bien vrai que le temps soit un si galant homme? Est-il bien vrai que nous puissions nous en remettre à lui, les yeux fermés, du soin de rendre à chacun bonne justice? Et, pour le faire court, est-il bien vrai que la réputation du célèbre abbé Galiani ne soit pas une réputation surfaite? J'ai toujours pensé, pour ma part, que la troupe encyclopédique, ou, comme Rousseau l'appelait, *la tourbe philosophesque*, nous en avait, sur plus d'un point et sur plus d'un homme, singulièrement imposé. Tel, encore aujourd'hui, croit juger par lui-même qui ne fait, sans le savoir, que jurer sur la parole de Grimm ou de Diderot. Mais ne serait-il pas temps de se reprendre? Sommes-nous si naïfs que de nous être émancipés de la tutelle de Boileau pour nous aller soumettre à l'autorité de Marmontel? Et quelqu'un enfin ne révisera-t-il pas une bonne fois toutes les minces réputations de société nées à la table du baron d'Holbach ou grandies dans le salon de Mme Geoffrin?

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier et du 1er avril.

Voici deux publications, justement, qui viennent de rappeler l'attention sur l'abbé Galiani. La première est la Correspondance officieuse de Galiani, secrétaire d'ambassade ou chargé d'affaires, avec le marquis Tanucci, son ministre. Elle était jusqu'à ce jour entièrement inédite. C'est sans doute pourquoi M. Bazzoni l'a si mal éditée. Les noms propres français, et même les étrangers, y sont estropiés avec une cruauté qui fait peine (1). On trouve peu de notes au bas des pages, trop peu de notes, mais des notes, par compensation, bien faites pour surprendre, comme celle où l'éditeur nous apprend qu'en 1760, l'archevêque de Paris s'appelait M. de Péréfixe. M. Bazzoni ne s'est trompé que d'un siècle tout juste. Au surplus, de tous les défauts de la publication de M. Bazzoni, le plus grave, c'est qu'elle est incomplète. Il a choisi les lettres qu'il a crues le plus propres, nous dit-il, à solliciter la curiosité du lecteur. Mais je ne connais que deux moyens de se servir d'une correspondance inédite. Ou bien vous en usez librement pour illustrer la biographie du personnage et vous n'en donnez que des extraits qui viennent à l'appui de la vérité du portrait que vous essayez d'en tracer, et vous faites alors œuvre d'art; ou bien vous faites œuvre d'érudition pure, et, vous effaçant vous-même de la publication, vous donnez alors la correspondance tout entière. Or il suffit de jeter un coup d'œil sur la courte préface de M. Bazzoni pour soupçonner qu'en s'y prenant de sa manière, intermédiaire et arbitraire, il nous a privés de quelques-unes des lettres qui nous auraient le plus intéressés.

La publication de MM. Lucien Perey et Gaston Maugras est si supérieure de tous points à la publication de M. Bazzoni que je me reprocherais comme une injustice de les mettre en comparaison. C'est ici la correspondance — dirai-je bien connue? mais au moins bien souvent citée, — de Galiani, redevenu Napolitain, avec ses amis de Paris, Diderot, Grimm, d'Alembert, d'Holbach, et, au premier rang, Mme d'Epinay. Un grand nombre de lettres inédites, un texte revu pour la première fois sur les originaux, des notes instructives, bien choisies, amusantes, et qui font passer l'un après l'autre sous nos yeux tous les personnages de ce monde où vécut Galiani, c'est plus qu'il n'en fallait pour renouveler le sujet. Il n'y a désormais que cette édition de la correspondance de Galiani qui compte. On pourrait bien faire quelques chicanes: on peut toujours, grâce à Dieu, faire quelques chicanes. Je signalerai, par exemple, aux savans éditeurs une notule qui s'est évidemment

(1) *Durefort* pour *Durfort*, — *Cautades* pour *Contades*, — *La Charotais* pour *La Chalotais*, — *Tenceu* pour *Tencin*, — *Pasquinat* pour *Basquiat*, — *Bussenbau* pour *Busenbaum*, — *Reupin* pour *Repnin*. Fautes de lecture? ou fautes d'impression? Elles sont à tout le moins bien nombreuses.

trompée de page. Ce n'est certainement pas à la page 173, où Galiani parle de Pangloss, qu'ils ont voulu nous apprendre que Pangloss est un personnage du roman de *Candide*, c'est à la page 365, où l'abbé nous parle de Pococurante, et lorsqu'ils écrivent « *poco curante* » le nom de ce sénateur de la façon de Voltaire, c'est par mégarde, assurément. Ils citent quelque part (au t. I, p. 503) une lettre à Diderot, où Voltaire aurait dit qu'il fallait que Platon et Molière se fussent joints ensemble pour écrire les *Dialogues sur le commerce des blés*. J'ai le regret de n'avoir pu retrouver cette lettre ni dans l'édition de Kehl, ni dans l'édition Beuchot. Ils disent encore (au t. II, p. 229) qu'à l'occasion des mêmes *Dialogues*, Frédéric aurait écrit à l'auteur une lettre des plus élogieuses. J'ai vainement cherché cette lettre dans la grande édition de Berlin. Pourquoi ne pas nous avoir donné, comme il est d'usage, l'indication de l'édition, de la tomaison et de la page? Mais nous employons à ces critiques plus de mots qu'elles n'ont d'importance. *Satis de hoc*. La locution est familière à notre abbé. La publication de MM. Lucien Perey et Gaston Maugras n'en demeure pas moins l'une des publications intéressantes qu'on nous eût données, depuis longtemps, sur le XVIIIe siècle.

Essayons donc, d'après eux, et souvent contre eux, de replacer ce bout d'homme dans son vrai cadre, un cadre modeste, et dans les vastes dimensions duquel ne s'évanouisse pas l'exiguïté légendaire de sa taille.

I.

Ferdinand Galiani naquit à Chieti, dans l'Abruzze citérieure, le 2 décembre 1728. Comme nous ne connaissons rien de sa première enfance, — heureusement! — nous supposerons qu'elle dut ressembler à la première enfance de tout le monde. Il fit ses études à Naples, dans le couvent de Saint-Pierre-des-Célestins, et son entrée dans le monde sous les auspices de son oncle, archevêque de Tarente, premier aumônier du roi. Ce lui fut une occasion naturelle de voir et d'entendre tout ce que Naples, vers 1745, comptait d'hommes distingués. Ce serait un beau sujet, dit à ce propos M. Bazzoni, qu'une étude sur la société napolitaine d'alors et sur le mouvement des esprits dans le petit royaume que gouvernait déjà presque souverainement Tanucci. Nous sommes bien de son avis : que ne l'a-t-il donc traité, ce *bell'argomento?* Les économistes, surtout, abondaient à Naples en ce temps-là; — Intieri, le marquis Rinuccini, Genovesi; — précurseurs incontestables des Quesnay et des Adam Smith. L'un des hommes qui paraîtraient avoir exercé sur Galiani le plus d'influence, directement ou indirectement, et quoique

sa voix, mal écoutée de ses compatriotes, ne dût prendre quelque autorité que de nos jours seulement, c'est l'auteur de *la Scienza nuova*, l'illustre Jean-Baptiste Vico. Longtemps après, lorsque chez le baron d'Holbach, on entendra Galiani soutenir que l'histoire n'est qu'un perpétuel recommencement, « une répétition périodique des mêmes faits, sous d'autres formules et d'autres manières de parler, » visiblement il ne fera que se souvenir des leçons, des conversations peut-être ou des théories de Vico.

Les Italiens sont précoces. Galiani débuta, vers l'âge de dix-sept ans, par deux mémoires académiques, l'un sur *l'Amour platonique* et l'autre sur l'*État de la monnaie à l'époque de la guerre de Troie*. Trois ans plus tard, il donnait un *Traité de la monnaie*. Le succès de ce livre,— dont j'ai lu quelque part qu'encore aujourd'hui les Italiens faisaient presque autant de cas que du livre fameux de Beccaria, — lui valut une mitre, un bénéfice de 500 ducats et le droit de porter des bas violets. Il ne fut jamais, toutefois, qu'un ecclésiastique médiocre. Un jour, on essaya, paraît-il, de retourner son titre d'abbé contre lui pour le perdre auprès de Tanucci. Son indignation s'éleva presque à l'éloquence. « *Io ecclesiastico?* écrit-il à Tanucci, *proh deorum hominumque fidem!* » Il continua toutefois de cumuler des bénéfices. « Les feux de l'aurore, a dit Vauvenargues, ne sont pas plus doux que les premiers regards de la gloire. » L'auteur du *Traité de la monnaie* l'éprouva. C'est une promenade triomphale qu'au mois de décembre 1751 il commence à travers l'Italie. On le voit à Rome, où le pape Benoît XIV le reçoit admirablement; on le voit à Florence, où les académies se l'associent; on le voit à Venise, à Padoue, à Turin, loué partout et partout fêté. *Evviva! evviva! evviva!* comme il s'écrie lui-même en ses heures de gaîté. Vaniteux quand il partit de Naples, il y revint suffisant. Heureusement que ce qu'il y a d'invinciblement déplaisant dans la suffisance était tempéré chez lui par un goût naturel pour la bouffonnerie.

On sait sa dissertation sur les pierres du Vésuve. Il s'avise un beau jour de les ramasser, il les étiquette, il les décrit, il les classe, il les emballe et les adresse au pape avec ce mot de lettre : *Beatissime Pater, fac ut isti lapides panes fiant.* Benoît XIV entendait la plaisanterie, tout pape qu'il fût; il s'empressa de conférer au donateur un second bénéfice, de 400 ducats. Ce que j'aime de Galiani, c'est qu'il est bien libre, bien net, et bien dépouillé de toute espèce de scrupule. Ses bénéfices sont en Italie, mais du fond du salon de Mme Geoffrin il ne s'en moquera pas moins agréablement des bénéficiers français, « qui ne résident pas. » D'autres honneurs, plus laïques et non moins lucratifs, n'allaient pas tarder

à venir le trouver; le 10 janvier 1759, il était nommé secrétaire de l'ambassade de Naples à Paris.

Je ne sais si, comme le disent MM. Lucien Perey et Gaston Maugras, « cette nomination comblait tous les vœux de l'abbé, » M. Bazzoni prétend que ce lui fut un crève-cœur, mais, à coup sûr, son arrivée fut un désenchantement. C'est à peine s'il a mis le pied sur la terre de France qu'il se trahit déjà comme un observateur malveillant. Sur la route d'Antibes à Aix, il a compté les passans et n'en a pas trouvé, sur une longueur de 130 milles, plus de soixante-dix ou quatre-vingts. La Provence est inculte. Serait-ce dans les Calabres, par hasard, qu'une agriculture prospère et des populations nombreuses auraient émerveillé ses yeux d'économiste? Une fois à Paris, c'est bien une autre affaire. « L'air malsain et pesant, l'eau mauvaise, d'incroyables variations de climat, pas de glaces, pas de fruits, pas de fromage, pas de coquillages, » que de supplices pour un homme qui vient de Naples en droiture, et son tempérament napolitain avec lui! Les habitans ne valent pas mieux que leur climat. « Autant vaudrait compter les vagues de la mer que de chercher à connaître toutes les niaiseries d'un peuple aussi plein de légèreté que de fougue. » Et pour les ministres : « Mardi passé, on me fit voir au duc de Choiseul, qui pendant une courte seconde voulut bien me regarder. Je ne veux pas croire, en vérité, qu'il examine les affaires comme il m'a examiné. Ce serait trop de légèreté. » Il veut rire, mais la plaisanterie manque de trait : la pointe en sera restée dans la blessure. Ce qui l'attristait, en effet, je veux bien que ce fussent les outrages auxquels était chaque jour exposé son « pauvre sens commun; » mais c'était surtout le peu de cas que l'on semblait faire de sa personne, tant adulée, tant caressée, tant choyée là-bas, dans les environs du môle, au café Nicolino! A Paris, disait-il piteusement, « ils ne regardent pas les secrétaires d'ambassade. » Il faut donc qu'on le rappelle, ou c'est un homme mort. On ne le rappela point, et il vécut, et il s'acclimata.

Les circonstances lui vinrent en aide. Une absence de son ambassadeur, le comte de Cantillana, marquis de Castromonte, lui valut le titre de chargé d'affaires. Il entra par là, naturellement, en rapports plus directs avec le duc de Choiseul. Il faut voir la joie déborder de ses lettres : « Non, je ne crois pas, écrit-il à Tanucci, que Votre Excellence s'imagine tout le bien qu'elle m'a fait... Je marche maintenant de pair avec les ministres de Portugal, de Suède, de Russie... J'ai ma place dans la chapelle du roi et, pour tout dire, je suis l'égal du prince Galitzin. » Le voilà désormais plus d'à moitié sauvé.

Nous commençons à connaître le personnage. Le prendrons-nous

plus au sérieux dans ses fonctions de chargé d'affaires que dans son rôle d'abbé mitré? Ce serait nous laisser entraîner un peu loin que d'essayer de répondre. Disons toutefois qu'alors les intérêts de la cour de Naples étaient comme enchevêtrés dans les intérêts de la cour d'Espagne, quoiqu'ils en fussent publiquement, officiellement détachés. C'était en octobre 1759 seulement que Charles VII, devenu roi d'Espagne sous le nom de Charles III, avait abdiqué le trône de Naples en faveur de son troisième fils, Ferdinand, âgé de huit ans. Et ce qui nouait encore plus étroitement les liens entre Madrid et Naples, c'est que Choiseul négociait avec l'Espagne ce fameux *pacte de famille* qui devait unir dans une action politique commune toutes les maisons de Bourbon. Les grandes affaires donc se traitaient entre la France et l'Espagne et passaient en quelque sorte par-dessus la tête de notre abbé. Son vrai département, c'était la chronique diplomatique. Il était bien le secrétaire de l'ambassade de Naples, mais il était surtout la gazette officieuse de Tanucci. Ce dut être plus d'une fois, j'imagine, de quoi gêner son ambassadeur, ainsi placé sous l'œil malin d'un subalterne, mais peut-être n'est-ce pas de quoi prendre rang dans la grande histoire. Au surplus, nous laisserons à ses éditeurs, — qui nous promettent la traduction de toute cette correspondance officieuse, et qui sans doute y voudront insérer quelques parties au moins de correspondance officielle, — le soin d'examiner et de résoudre la question.

Fort de ces premiers succès, Galiani se reprit à la vie. Quelques malédictions contre la France et les Français lui échappaient bien encore de loin en loin, mais, insensiblement, et quoi qu'il en eût, le charme opérait. Il opérait même si bien qu'un jour Tanucci s'étonna comment ce grand amour avait succédé si vite à tant de haine. L'abbé était devenu Parisien.

II.

Ce fut ce brave homme d'abbé Morellet qui le présenta chez Mme Geoffrin. « Songez, lui écrivait Galiani, en mai 1770, songez que vous êtes ma première connaissance de Paris; vous êtes pour moi, je ne saurais me le rappeler sans verser des larmes, *primogenitus mortuorum,* l'aîné de ceux que j'y ai perdus. C'est à vous que je dois la connaissance de Mme Geoffrin, de d'Alembert et de tant d'autres. » L'accès chez Mme Geoffrin, c'était comme qui dirait l'entrée, par la porte officielle, « au corps des philosophes ; » connaître d'Alembert, c'était connaître Mlle de Lespinasse ; ici, là, et ailleurs, l'abbé n'eut qu'à paraître pour vaincre. Sa petite taille même le servit : « Je n'oublierai jamais, écrivait-il à Mme d'Epinay, l'atten-

drissement maternel, uni au rire le plus fou, qui vous prit à votre maison de campagne en voyant étendue sur mon lit une de mes chemises. Il vous paraissait impossible qu'il y eût quelqu'un assez présomptueux pour oser s'appeler un homme avec une chemise aussi courte et aussi ridicule.» L'histoire de ses succès, je n'ai point à l'écrire : vous la trouverez dans la plupart des *Mémoires* et *Correspondances* du temps.

J'ai dit dans la plupart, et non pas sans intention. Voici quelque chose, en effet, qui m'inquiète sur la qualité de son esprit. Je ne vois pas que Galiani, tout diplomate qu'il soit, et des bons amis du baron de Gleichen, ministre de Danemarck, l'un des habitués de Mme du Deffand, fréquente beaucoup chez la marquise.

Aujourd'hui, nous confondons toutes ces coteries ensemble, et c'est à peine, en vérité, si nous distinguons le monde de la maréchale de Luxembourg de la société de Mme d'Épinay. Ce qui est vrai, c'est qu'alors, comme aujourd'hui, quelques hommes de lettres, — je nommerai Duclos, par exemple, et quelques diplomates, j'ai nommé le baron de Gleichen, — formaient un trait d'union entre ces sociétés, et que par eux elles se touchaient. Mais elles ne se mêlaient pas. Rien de plus naturel. Prenez la *Correspondance de Mme du Deffand* d'une part, et de l'autre les *Mémoires de Mme d'Épinay;* lisez les *Lettres de la duchesse de Choiseul à Mme du Deffand,* c'est l'une des plus jolies correspondances du XVIIIe siècle, et lisez la *Correspondance de Diderot avec Mlle Volland,* c'en est l'une des plus vivantes, ou précisément la *Correspondance de Galiani avec Mme d'Épinay :* ce n'est pas seulement de volume ou de lecture que vous aurez changé, c'est de monde. Mme du Deffand n'est pas prude, à ce que je pense, mais elle conserve exactement le ton de la bonne compagnie. Le libertinage de la pensée ne se traduit, ni dans les lettres qu'elle écrit, ni dans les lettres qu'elle reçoit, par la grossièreté du langage. Il y a des mots qu'elle n'emploie pas et qu'on n'emploierait pas impunément avec elle. Voltaire lui-même, ce Voltaire à qui sa vieille amitié pardonne tant de choses, il a de la tenue, pour ainsi dire, dans les lettres qu'il lui adresse. Cette discrétion est le fond même de l'esprit français, cette mesure, cette élégance. On prête à la duchesse de Choiseul un mot sur notre abbé : « En France, disait-elle, nous avons de l'esprit en petite monnaie; en Italie, ils l'ont en lingot. » C'est cela même, de l'esprit en lingot, de l'esprit qui n'est pas affiné, de l'esprit qui n'est pas au titre et qu'un utile alliage n'a pas lesté, si je puis dire, de ce qu'il faudrait de bon sens et de raison pour qu'il fût le véritable esprit français.

Relisons là-dessus le dialogue du cardinal et de son espion :

« Il faut supposer, disait-il, un de ces cardinaux à son bureau, écrivant, et l'espion debout devant lui :

LE CARDINAL. — Eh bien ! qu'est-ce qu'on dit ?

L'ESPION, *hésitant*. — Seigneur, on dit,.. on dit...

LE CARDINAL. — Vous plaîrait-il d'achever ?

L'ESPION. — On dit que vous avez pour page une fille charmante, qui est malade pour neuf mois... et par votre faute.

LE CARDINAL, *continuant d'écrire, sans se déranger*. — Cela n'est pas vrai, c'est de la sienne.

L'ESPION. — On ajoute que le cardinal un tel a voulu vous enlever ce page charmant... et que vous l'avez fait assassiner.

LE CARDINAL, *continuant d'écrire*. — Ce n'est pas du tout pour cela.

L'ESPION. — On parle de votre dernier ouvrage et l'on dit que c'est un autre qui l'a fait.

LE CARDINAL, *se levant avec fureur*. — Eh ! pourriez-vous, monsieur le maroufle, me nommer l'impudent qui a dit cela ?

Au fond, c'est l'histoire de Gil Blas et de l'archevêque de Grenade. Elle a l'air d'être ici plus courte et plus serrée ; mais, au vrai, comme elle est plus longue et plus diffuse ! Et tandis que, dans le récit du conteur français tout marche d'un tel air de facilité, de naturel, d'aisance ; que d'affaires ici pour mettre l'anecdote en scène, que d'exagérations dans chaque trait du dialogue, et que de préparations pour amener le mot de la fin ! Une exclamation de Mme du Deffand me revient tout à point en mémoire : « Ah ! mon Dieu, quel auteur ! qu'il a de peine ! et qu'il se donne de tourmens pour avoir de l'esprit ! » En effet, il faut qu'il se trémousse, et qu'il mime son conte, et qu'il lance au plafond sa perruque. Si bien, que Diderot, Diderot lui-même, qui ne se pique pourtant pas de bon goût, encore moins de délicatesse, est obligé d'en convenir, et qu'après avoir comme refroidi je ne sais plus quel conte en le fixant sur le papier, il ajoute : « Tout cela n'est pas trop bon, mais l'à-propos, la gaîté y donnent un sel volatil qui ne se retrouve plus quand le moment est passé. »

Mais, voyons, allons au fond des choses. Entre tous les bons contes que Diderot transcrit au long pour l'usage de sa Sophie, Sainte-Beuve nous a signalé le conte du *Porco sacro*. Lisons le conte du *Porco sacro* :

Il y a à Naples des moines à qui il est permis de nourrir aux dépens du public un troupeau de cochons, sans compter la communauté. Ces cochons privilégiés sont appelés par les saints personnages auxquels ils appartiennent des cochons sacrés... Celui qui frapperait un *porco sacro*

ferait un sacrilège. Cependant des soldats peu scrupuleux en tuèrent un; cet assassinat fit grand bruit; la ville et le sénat ordonnèrent les perquisitions les plus sévères. Les malfaiteurs, craignant d'être découverts, achetèrent deux cierges, les placèrent allumés aux deux côtés du *porco sacro* sur lequel ils étendirent une grande couverture, mirent un bénitier avec le goupillon à sa tête et le crucifix à ses pieds, et ceux qui faisaient la visite les trouvèrent à genoux et priant autour du mort. Un d'eux présenta le goupillon au commissaire; le commissaire aspersa, se mit à genoux, fit sa prière et demanda : « Qui est-ce qui est mort? » On lui répondit : « Un de nos camarades, honnête homme. C'est une perte. Voilà le train des choses dans ce monde : les bons s'en vont, les méchans restent. »

Sans doute, je vois bien là-dedans deux ou trois grossièretés, que je m'excuse d'avoir ici reproduites; mais je le demande à tout lecteur de bonne foi, qu'y a-t-il d'amusant? qu'y a-t-il surtout de spirituel dans cette historiette? En copierai-je d'autres? A quoi bon? D'abord elles se ressemblent trop dans l'indécence ou dans la grossièreté. Et puis, en général, elles enfermeraient toutes aussi peu de sens et de « substantifique moëlle » que celle que l'on vient de lire. On a voulu faire à l'abbé je ne sais quelle réputation de profondeur. Mais tout ce que nous pouvons accorder, et nous l'accordons volontiers, c'est qu'il se distingue du gros des encyclopédistes par une certaine connaissance de l'homme. Le propre en effet d'un véritable encyclopédiste, — le propre de Diderot, de d'Alembert, de Grimm, de Marmontel, de Morellet, — c'est d'ignorer l'homme, et de l'ignorer complètement. Je pose en fait qu'entre eux tous ils n'ont pas augmenté d'une seule connaissance la somme des vérités psychologiques et morales que leur avait léguées le siècle précédent. On peut apprendre toutes sortes de choses en feuilletant leur *Encyclopédie*, — jusqu'à l'art de confectionner les confitures d'abricots, — mais on aurait usé ses yeux sur leurs dix-sept in-folio de texte avant d'y rien découvrir sur soi-même. Galiani connaît les hommes, et c'est sa supériorité sur nos encyclopédistes. Mais pour sa métaphysique, elle est aussi superficielle que la leur, et je n'en veux d'autre témoignage que l'apologue, célèbre pourtant, aussi lui, des dés pipés.

Je suppose, messieurs, que celui d'entre vous qui est le plus convaincu que le monde est l'ouvrage du hasard, jouant aux trois dés, je ne dis pas dans un tripot, mais dans la meilleure maison de Paris, son antagoniste amène une fois, deux fois, trois fois, quatre fois, enfin constamment, rafle de six. Pour peu que le jeu dure, mon ami Diderot, qui perdrait ainsi son argent, dira sans hésiter, sans douter un seul

moment: « Les dés sont pipés, je suis dans un coupe-gorge! » Ah! philosophe! parce que dix à douze coups de dés sont sortis du cornet de manière à vous faire perdre six francs, vous croyez fermement que c'est en conséquence d'une manœuvre adroite, artificieuse, et d'une friponnerie bien tissue, et en voyant dans cet univers un nombre si prodigieux de combinaisons mille et mille fois plus difficiles, et plus compliquées, et plus soutenues, et plus utiles, vous ne soupçonnez pas que les dés de la nature sont pipés et qu'il y a là haut un grand fripon qui se fait un jeu de vous attraper.

Avouons que, si Diderot demeura muet à cet apologue, il fallait en vérité peu de chose pour mettre sa dialectique en défaut. Mais je voudrais bien savoir pourquoi cet argument, et, comme on dit dans l'école, cette preuve de l'existence de Dieu par les causes finales, que l'on trouve si faible, pour ne pas dire si puérile, sous la plume de Fénelon, par exemple, est redevenue forte, neuve, et péremptoire dans la bouche de Galiani? Ce que vaut la preuve en elle-même, c'est aux philosophes de le décider. Mais prenant la question telle quelle, peut-on dire que Galiani en ait éclairé d'une lumière nouvelle un seul côté? qu'il l'ait présentée sous un aspect nouveau? qu'enfin il l'ait approfondie en quelque sens que ce soit? Non, sans doute. Seulement, il l'a mise à la portée des hanteurs de brelans et des dissertateurs de tavernes. Le neveu de Rameau l'eût compris.

Que maintenant toutes ces plaisanteries aient fait rire en leur temps, je n'y contredis pas. Essaierai-je de prouver, — par raison démonstrative, — qu'elles n'auraient pas dû faire rire? Je dis seulement que le vrai milieu de l'abbé, le salon dans lequel ses bons mots ont tout leur sel et sa petite personne d'Arlequin tout son prix, ce n'est même pas le salon de Mme Geoffrin, c'est le salon du Grandval et c'est le salon de la Chevrette ou de la Briche, le salon de M. d'Holbach et le salon de Mme d'Epinay.

A-t-on assez bien remarqué que ce sont des Allemands qui règnent dans l'un et dans l'autre? M. d'Holbach en personne au Grandval, et M. de Grimm, baron de Thunder-ten-tronckh, comme l'appelle familièrement l'impératrice Catherine, chez Mme d'Epinay? Je veux dire que, dans les magnifiques appartemens du Grandval ou de la Chevrette, sous la figure de l'*abatino*, c'est un rayon de soleil qui entre, un rayon du soleil d'Italie. Ce n'est pas le conte qui les amuse, mais bien la pétulance méridionale du conteur. Ils ne sourient pas à ses bons mots : c'est à l'imprévu de ses grimaces qu'ils éclatent de rire. Hauts qu'ils sont de cinq ou six pieds, dignes d'allure, graves, froids, compassés, maniérés, à leur ordinaire, ce Napolitain les émoustille. Ils se découvrent avec surprise une réserve de gaîté qu'ils ne

se connaissaient pas. Ce petit homme les secoue si bien, si ferme et si fort qu'il les arrache à leur fonds de tristesse et d'ennui. Car ils s'ennuient tous tant qu'ils sont, ne vous y trompez pas, ils s'ennuient même mortellement. Ce siècle a l'air de s'amuser, mais il s'ennuie. Galiani les distrait d'eux-mêmes. Et ils lui sont reconnaissans de ce qu'il les fait rire, et après tout il n'ont pas si grand tort, car enfin c'est toujours quelque chose de faire rire les gens. Reste à savoir, il est vrai, de quels moyens on se sert; et quoique de notre temps il importe peu comment l'on s'amuse, pourvu que l'on s'amuse, la qualité du divertissement, cependant c'est bien quelque chose aussi! Je crains qu'au Grandval on ne fût pas bien difficile. Si le lecteur était curieux des faits sur lesquels j'appuie ce jugement sommaire, il m'est impossible de citer, et je suis obligé de le renvoyer à la *Correspondance* de Diderot.

III.

Les mêmes causes qui avaient fait la réputation de l'abbé firent le succès de ses *Dialogues sur le commerce des blés.*

« L'immense succès » des *Dialogues* de l'abbé Galiani, « la vogue prodigieuse » des *Dialogues* de l'abbé Galiani, « le triomphe par-dessus les nues » des *Dialogues* de l'abbé Galiani, telles sont, ou à peu près, les expressions consacrées des historiens de la littérature quand ils arrivent au moment de la publication des *Dialogues* de l'abbé Galiani. Mais où sont les preuves de cet « immense succès? » et, de cette « vogue prodigieuse, » où sont les témoignages? On cite Voltaire, on cite d'Alembert, on cite Grimm, on cite Diderot. Comment donc le livre ne put-il pas atteindre sa deuxième édition? Vous allez répondre par la difficulté de la matière et le peu d'intérêt que le grand public pouvait prendre à ces discussions entre économistes. La difficulté de la matière n'avait pas empêché *l'Ami des hommes* de monter au chiffre de cinq éditions en cinq ans. Aussi bien, la prétention de Galiani comme la louange qu'on lui décerne, quelle est-elle, sinon d'avoir vaincu la difficulté de la matière? Le succès ne fut donc pas si vif? Je puis même ajouter que l'ouvrage fut en quelque sorte repoussé ou tenu du moins à distance par cette fraction de la société parisienne qui n'avait pas pu goûter l'esprit de l'abbé. Au commencement de 1770, Mme du Deffand écrivait à Voltaire : « Quel est donc l'ouvrage qui est actuellement sur le tapis? Il doit m'amuser beaucoup. C'est donc quelque chose de gai et de frivole? Et ce ne sera pas sur une certaine matière, sur laquelle il ne reste rien à dire? et ce ne sera pas non plus un traité économique, ni des préceptes sur l'agriculture? Vous sentez bien que, quand on habite un tonneau dans le coin de

son feu, on s'intéresse fort peu à ces matières d'administration. » Et vous entendez bien, lecteur, que nos *Dialogues* sont venus à sa connaissance. Elle les a lus peut-être. En tout cas, peu lui importe qu'ils soient à la mode, et c'est en vain que Voltaire les lui recommande : ni la mode ni Voltaire même, pour cette fois, n'y feront rien; certainement elle ne les relira pas, et si tant est qu'elle ne les a pas lus, elle ne les lira point, certainement. Le succès des *Dialogues*, selon toute vraisemblance, ne dépassa pas le cercle accoutumé des anciens amis de Galiani, d'une part, et des économistes, de l'autre.

Mais alors, d'où vient la légende? et quelle est l'histoire vraie de cet « immense succès? » La légende, c'est Voltaire, c'est Diderot, c'est Grimm qui l'ont faite. L'histoire vraie, la voici.

Vers 1770 et depuis déjà plusieurs années, il y avait guerre entre les encyclopédistes et les économistes. Ce n'était pas, à la vérité, que Grimm ou Diderot, comme on pense, ni même Marmontel ou Thomas, fussent hommes à s'échauffer sur la question du *produit net*, de *la classe productive*, et du *prix proportionnel*. Mais les économistes avaient osé former secte et se poser en rivaux de popularité des encyclopédistes. Chacun, n'est-ce pas, comme disait cette bonne Allemande, « se fait son petit religion à part soi? » Les encyclopédistes avaient leur « petit religion » et les économistes avaient la leur. Il faut entendre Grimm s'indigner de l'audace de ces « cultivateurs » et railler à plaisir « leur culte, leurs cérémonies, leur jargon et leurs mystères. » On ne les aimait guère, à ce qu'il raconte : cependant on les écoutait tout de même. J'ai dit que *l'Ami des hommes* avait eu cinq éditions en cinq ans : la *Théorie de l'impôt* venait d'en avoir dix-huit en neuf ans. Le nom de l'auteur avait franchi les Alpes et traversé la Manche. On le goûtait en Angleterre, on le traduisait en Italie. L'attention enfin menaçait de se détourner des encyclopédistes, et même, si l'on n'y prenait garde, de les abandonner tout à fait.

Grimm en était d'autant plus irrité qu'il faut bien dire que, comme toujours en pareil cas et pour l'honneur de l'humanité, il y avait autre chose entre les deux sectes ennemies qu'une mesquine rivalité d'amour-propre. Il y avait vraiment divergence, opposition, hostilité de principes. Les économistes avaient, en général, — ce sont les paroles de Grimm, — « une pente à la dévotion et à la platitude bien contraire à l'esprit philosophique. » Leur morale utilitaire constituait bien la société sur la base de l'intérêt personnel, mais ils prétendaient que l'intérêt personnel, s'il n'était éclairé, ne pouvait être entre les hommes qu'un principe de discorde, et ils ajoutaient qu'il ne pouvait être éclairé que d'en haut. De

plus, en politique, il paraît qu'ils ne voulaient pas entendre ce qu'ils appelaient le système des « contre-forces » et qu'ils n'affectaient pour la constitution d'Angleterre qu'une admiration modérée. Quelques-uns même « poussaient l'absurdité jusqu'au point d'avancer que toute constitution de gouvernement, hors la monarchique, est essentiellement vicieuse. » Les bras en tombaient à Grimm de douleur et d'étonnement. Enfin, tout entichés qu'ils fussent de leur « despotisme légal, » ils n'en réclamaient pas moins, avec une apparente contradiction de termes, la liberté sous toutes ses formes et saisissaient toutes les occasions d'affirmer la célèbre doctrine du *Laissez faire, laissez passer*. Comment ils ajustaient toutes ces théories ensemble, je n'en sais rien, et ce n'est pas notre affaire que de le rechercher. Mais peut-être que la tâche ne serait pas beaucoup plus longue ni plus ardue que de vouloir concilier les contradictions de Grimm ou de Diderot.

Les *Dialogues* de Galiani parurent, sur ces entrefaites, comme l'instrument d'une victoire décisive de l'encyclopédisme sur l'économie politique. C'étaient, en effet, les propres armes de la secte retournées contre elle-même; c'était la bataille hardiment portée, par un habile manœuvrier, sur le terrain même qu'il avait plu aux économistes de choisir et de circonscrire. Les économistes avaient obtenu du gouvernement, en 1764, un édit permettant la libre exportation des grains. Je dois noter qu'à ce propos Galiani s'était empressé d'écrire à Tanucci : « La libre exportation des grains de France ne manquera pas de causer à notre commerce un grand dommage, si nous ne nous empressons d'imiter l'exemple qu'on nous donne. Les Français ont enfin compris cette grande vérité que l'unique préservatif des disettes, c'est l'entière liberté du commerce des grains. » Est-ce à dire pourtant que les *Dialogues sur le commerce des blés* fussent un plaidoyer, comme Galiani n'a pas cessé de le prétendre, en faveur de la liberté d'exportation? Il faut alors qu'il ait joué de malheur. Car, ni du côté des économistes, ni du côté des encyclopédistes, les *Dialogues* ne furent pris pour ce qu'il voulait. Le seul Grimm, dont il est permis de récuser la compétence, aurait entendu notre abbé; — mais Diderot, qui corrigea le manuscrit et qui revit les épreuves, écrit à Mlle Volland : « Enfin l'abbé Galiani s'est expliqué net. Ou il n'y a rien de démontré en politique, ou il l'est que l'exportation est une folie. Je vous jure, mon amie, que personne jusqu'à présent n'a dit le premier mot de cette question; » — mais Turgot, partisan convaincu de la libre exportation, et que nous croyons très capable d'avoir bien entendu le machiavélique abbé, ne comprit pas, ou, si l'on veut, ne prit pas les *Dialogues* autrement que Diderot; — mais les économistes,

Baudeau, Mercier de la Rivière, Dupont de Nemours, y virent une attaque directe et manifeste, au principe doctrinal de la libre exportation des grains; — et si l'abbé Morellet, tout encyclopédiste qu'il fût, crut devoir entreprendre, malgré les adjurations de la secte et malgré les supplications de Galiani lui-même, une réfutation suivie des *Dialogues,* c'est qu'il y lut, très clairement écrite, en noir et en blanc, dans les lignes et entre les lignes, la dérision de toutes les idées à la défense desquelles il s'était voué.

Dérision spirituelle, d'ailleurs, et digne d'émouvoir la bile des économistes! Le dialogue est faible en lui-même, et deux au moins des interlocuteurs, sur trois, quoique copiés d'après nature, manquent de caractère, à moins que c'en soit un que de n'en pas avoir. Il n'y a que le chevalier Zanobi qui garde quelque souvenir de la pétulance et de la vivacité de Galiani. Mais on y rencontre de fort jolies choses, de fines distinctions, des comparaisons ingénieuses. Ce que j'y trouve de plus remarquable, c'est la méthode, une méthode de circonduction, pour ainsi dire, qui, de détour en détour, et de traverse en traverse, amène insensiblement le lecteur à la conclusion. Je dis une *méthode* et non pas un *procédé.* C'est qu'en effet Galiani ne se contente pas de l'application, mais il tient le principe. Le voici tel qu'il le donne lui-même : « Une vérité que le pur hasard fait naître comme un champignon dans un pré n'est bonne à rien. On ne la sait pas employer, si on ne sait d'où elle vient, comment et de quelle chaîne de raisonnemens elle dérive. Une vérité hors de sa ligne est aussi nuisible que l'erreur. » On pourrait mieux dire, et ce style, encore que retouché par Grimm, par Diderot, et jusque par Mme d'Épinay, ne laisse pas de sentir l'étranger, mais l'observation n'en conserve pas moins tout son prix. Elle va plus profondément qu'on ne pense. C'est le parti que l'auteur en tire à l'application, avec une rare dextérité, qui permet de lire encore aujourd'hui les *Dialogues sur le commerce des blés,* de les lire avec plaisir, et non pas même sans profit.

On comprend maintenant pourquoi les encyclopédistes accueillirent d'un cri de triomphe l'apparition du livre, ou plutôt on peut croire qu'ils avaient eux-mêmes provoqué l'auteur à l'écrire.

Il ne serait pas difficile de reconstituer la scène. Un jour de 1768, chez le baron d'Holbach, en causant de choses et d'autres, la conversation sera tombée sur la disette. Habitués que nous sommes de notre temps, par un long usage, à la sécurité du lendemain, nous ne nous rendons pas compte assez exactement des inquiétudes que, sous l'ancien régime, les menaces de disettes ramenaient presque périodiquement. Rien de plus naturel donc chez le baron d'Holbach, ou ailleurs, qu'une telle conversation. Morellet, homme à principes,

en dépit de la disette, continue de soutenir, au nom des droits de la propriété, que le commerce des grains doit être libre, le baron là-dessus déraisonne, Diderot bat la campagne, et Galiani prend la parole. Il commence par déclarer que personne jusqu'ici n'a connu le premier mot de la question, il démonte ses adversaires par quelques-unes de ces « idées toutes neuves, étranges, inouïes » dont il excelle à trouver la formule, et le voilà parti. Cependant Diderot frémit d'enthousiasme, et l'abbé n'a pas plus tôt fini « qu'il se prosterne à ses pieds » en le suppliant de publier ses idées. Grimm, qui voit le parti qu'on peut tirer de l'abbé contre les économistes, vient au secours de Diderot, il pique habilement d'honneur le petit Italien; c'est ainsi que jadis il a lui-même, en se jetant dans la controverse du jour, avec son *Petit Prophète de Böhmischbroda*, conquis son droit de cité française et reçu de Voltaire ses lettres de naturalisation ; d'ailleurs on est là pour aider, s'il en est besoin, — lui, Diderot, toute la secte enfin, — pour soutenir, pour prôner l'abbé; ce sera le désarroi dans le camp des Baudeau, des Mercier de la Rivière, des Dupont des Nemours, ou, s'ils persistent à faire cause commune, tous ensemble, ce sera leur succès même de 1764 retourné contre eux, leur popularité perdue, sans compter leur infériorité d'écrivains clairement mise dans tout son jour, et l'abbé n'a qu'à laisser courir sa plume!

Ce qui prouve bien que les choses durent ainsi se passer et que nous ne mêlons pas, à notre tour, trop de légende à l'histoire, ce ne sont pas seulement les éloges dont les encyclopédistes accablèrent les *Dialogues sur le commerce des blés*, c'est la façon aussi dont ils prirent les critiques que l'on en fit. Mme d'Épinay, plus difficile que Galiani lui-même, se montra presque blessée d'une restriction légèrement railleuse que Voltaire mit à la louange, en parlant des *Dialogues*, à l'article *Blé* de ses *Questions sur l'Encyclopédie*. On croyait le patriarche enrôlé contre l'économistique depuis qu'il avait publié *l'Homme aux quarante écus*. Grimm aussi se sentit comme touché d'une attaque personnelle par les réfutations dirigées contre le chevalier Zanobi. Mais Diderot fit mieux. Le philosophe accepta de M. de Sartine, alors lieutenant de police, la mission confidentielle d'examiner la *Réfutation* du pauvre abbé Morellet. Il faut lire son rapport. La confiance que met en lui M. de Sartine suffit à nous renseigner sur « les persécutions » dont on a prétendu que le grand ouvrier de l'*Encyclopédie* fut victime. Et sa lettre nous permet d'affirmer que, si la *Réfutation* de l'abbé Morellet s'imprima, ce n'est pas qu'il n'eût fait valoir contre elle tous les motifs qui pouvaient inviter un lieutenant de police à en suspendre l'impression. « L'ouvrage lui a paru dur, sec, plein d'humeur et

pauvre d'idées. L'auteur n'est ni assez pourvu d'expérience, ni assez fort de raisons pour briser son adversaire comme il se l'est promis. Il le calomnie en plusieurs endroits, il affecte de ne pas l'entendre ou il ne l'entend pas en quelques autres... Le seul parti que le critique pourrait tirer de son travail est d'en faire une bonne lettre qu'il enverrait à celui qu'il appelait à Paris son ami... Cette *Réfutation* nuira beaucoup à l'abbé Morellet, qui ne doit s'attendre ni à l'indulgence du public, ni à celle de ses amis... Toute réflexion faite, je me persuade que l'abbé Morellet ne publiera pas ses guenillons recousus... Quoi qu'il en soit, comme censeur, je n'y vois rien qui doive en empêcher l'impression. » Que dites-vous de ce « quoi qu'il en soit? » Et ne vient-il pas bien ajouter le dernier trait à la tartuferie de Diderot?

Mais de tout cela ne résulte-t-il pas clairement que le succès des *Dialogues sur le commerce des blés* fut ce qui s'appelle en bon français un succès de coterie? Ni seconde édition, ni contrefaçon de Hollande, ce n'est pas ce qu'on peut appeler au XVIIIe siècle un immense succès.

On avait cru jusqu'à ce jour que, sinon les *Dialogues* eux-mêmes, du moins le bruit qu'ils firent, avant même que de paraître ou seulement d'être écrits, avait été la cause du rappel de Galiani. L'édit de 1764 était l'œuvre en partie de M. de Choiseul, partisan déclaré, nous apprend Morellet, de la liberté du commerce des grains: le dessein de Galiani, divulgué trop ouvertement et, de là, quelque plaisanterie qu'il se serait permise, dans la liberté de la conversation, contre le ministre encore tout-puissant, telle aurait été la raison de sa disgrâce. Les documens que les nouveaux biographes de Galiani ont tirés des archives de Naples permettront désormais de rétablir, encore sur ce point, la vérité tout entière. Ce serait pour avoir été le trop fidèle interprète des sentimens secrets de Tanucci sur le *pacte de famille* que le secrétaire de l'ambassade de Naples aurait été rappelé. Naples n'accéda jamais au pacte de famille. Mais, comme d'autre part, le témoignage de Morellet nous est un sûr garant de l'irritation qu'éveillèrent les *Dialogues* chez M. de Choiseul quand ils parurent, on peut joindre les deux causes ensemble. Quand on aime trop à parler, il est rare qu'on ne parle pas trop, et quand on a la démangeaison de faire de l'esprit, il est fréquent que l'on en fasse aux dépens même de ceux que la prudence interdisait de toucher, à plus forte raison, d'égratigner.

IV.

C'est au mois de mai 1769 que Galiani fut rappelé. Son désespoir fut aussi profond de quitter Paris que son désenchantement, jadis,

avait été vif d'y débarquer. Sa lettre à Tanucci, du 29 mai 1769, est bien amusante. «Je dois dire à Votre Excellence que le jour où je reçus la lettre du roi, je ne pus ni dîner ni souper. La nuit j'eus la fièvre avec de fortes convulsions... Depuis l'appétit n'est pas revenu, ni les forces, ni le sommeil, et voici le quatrième jour qu'il m'est impossible de manger. Hier encore, j'ai eu la fièvre, avec de nouvelles convulsions... » On aimera mieux sa lettre à d'Alembert, où le désordre de son esprit et la sincérité de son chagrin sont visiblement tracés dans l'incorrection de son style. Il aimait beaucoup d'Alembert « parce qu'il ne ressemblait à aucun Français, qu'il avait plutôt les défauts et les qualités d'un Italien, et qu'il ne faisait de ses compatriotes qu'une médiocre estime. » C'était encore un bon « bouffon » nous apprend-il quelque part ailleurs, « pantomime et polisson. »

Je vous fais, mon cher d'Alembert, mes adieux. Je n'ai pas eu le courage de prendre congé de vous; ce sont des momens terribles pour un cœur sensible de se séparer pour toujours de ses amis et des personnes qu'on aime et qu'on estime et honore, et qui ont fait le bonheur de ma vie pendant mon séjour dans ce pays-ci. Adieu, mon ami, je vous écrirai, et j'espère que vous me donnerez quelquefois des nouvelles de votre santé et me direz quelque chose du courant des sciences. Au moyen de quoi je pourrai encore croire de n'être pas encore sorti de ce monde. Adieu, mon cher ami, souvenez-vous de moi dans vos charmantes sociétés; j'aurai toujours dans mon cœur le souvenir d'un ami si digne et si respectable. *Vale.*

Cette lettre fait honneur à l'abbé. Dirai-je que je donnerais bon nombre de ses lettres, « sublimes » ou « caustiques, » c'est ainsi qu'il les qualifie lui-même, pour quelques billets de ce ton et de ce style, au prix de cette incorrection, que dis-je, pour ce qu'il y a de franc et de touchant dans cette incorrection même?

MM. Lucien Perey et Gaston Maugras nous ont ici tracé, dans leur introduction, un joli crayon de la société napolitaine à l'époque où y retomba Galiani. Ils l'ont fait avec quelques traits, fort heureusement choisis, empruntés en partie d'un journal de voyage inédit de Mme de Saussure et en partie des dépêches de M. de Bérenger, chargé d'affaires de France à Naples. Nous y renvoyons le lecteur. Je crois volontiers, d'après eux, que Galiani dut avoir quelque peine à se refaire aux habitudes, aux mœurs, aux usages de ses compatriotes. Il essaya, pour tromper ses regrets, d'entretenir une vaste correspondance avec ses amis de Paris. Mais quoi! Mme Necker ne parut pas goûter beaucoup le badinage un peu grossier de l'abbé; Mme Geoffrin était tout occupée de son roi de Pologne, Stanislas Poniatowski, dont

la situation, comme on sait, aux environs de 1770, ne laissait pas d'être assez embarrassante; les grands hommes, — d'Alembert, Diderot, Grimm, d'Holbach même, et Suard, — n'avaient pas sans doute le temps de lui répondre, et s'il est une chose au monde qui lasse promptement, c'est d'envoyer de Naples à Paris des lettres qui demeurent sans réponse : au bout d'un an, de moins d'un an, la seule Mme d'Épinay restait vraiment fidèle au souvenir de Galiani.

Une chose surtout m'étonne dans cette *Correspondance*, et que je signale d'abord pour n'avoir plus à y revenir : c'est le ton que Mme d'Épinay laisse prendre à Galiani. Ce n'est pas de la liberté seulement, c'est de la licence, « des indécences incroyables, a dit Sainte-Beuve, même dans le siècle de Voltaire et de Diderot, et qui n'ont de précédent que chez Rabelais. » Mais Rabelais n'écrivait pas pour les femmes; surtout il n'écrivait pas aux femmes. L'abbé semble croire, en vérité, qu'une indécence est toujours spirituelle, et qu'à défaut d'autre moyen d'égayer ses anciens amis, une grossièreté doit toujours être admirablement reçue. Serait-ce là, par hasard, ce que quelques-uns de ses admirateurs, MM. de Goncourt, par exemple, ont appelé dans le temps « simplicité de bien dire, » naturel, « absence de prétention et d'effort? » Je n'ai garde, assurément, de le croire. Mais il faut convenir alors que l'erreur est singulière. Si jamais Galiani passe pour naturel, c'est que nous aurons perdu les vrais noms des choses, et les mots de « *prétention* » ou de « *préciosité*, » de ce jour, auront cessé d'avoir un sens.

Ce que je constate, c'est que, s'il a de l'esprit, il le sait, et qu'il écrit pour le montrer : mauvais moyen d'être naturel, mais moyen sûr d'être guindé. « Voilà de l'esprit, et des saillies, et des bons mots, et du caustique pour l'assaisonner comme de coutume. » Eh non! l'abbé, vraiment non! ni tant d'esprit, ni tant de caustique. Moins de bons mots que d'envie d'en dire; et moins de saillies que de vilains calembours, ou médiocres à tout le moins : « Il y a bien plus de pierres et de pierrailles qu'on ne pense dans ce monde; nous tenons cela de famille, car nous descendons, ne vous en déplaise, de ces pierres que Deucalion et Pyrrha se jetaient derrière les épaules. Et c'est peut-être depuis cette époque que se jeter la pierre est devenu un acte humain. » On ne fait pas plus pédantesquement l'agréable. Et encore :

Venons à présent à vos plaintes sur les amitiés liées avec les étrangers. Vous avez tort de vous en plaindre. Tout est étranger en ce monde, car tous s'en vont avec la mort. Les étrangers ont cela de commode qu'ils partagent en deux le regret. On en sent la moitié lorsqu'ils s'en vont, et, quoique absens, ils ne sont pas entièrement perdus;.. s'ils viennent à mourir, la douleur tombe sur ce reste d'existence perdue, et qui

est bien moindre que le total. Vous n'aimeriez sûrement pas plus de tomber à plomb, que de glisser sur des malheurs. Les malheurs sont la sauce de cette vilaine viande qu'on appelle la vie : on en est environné. Ne vaut-il pas mieux détremper cette sauce par les absences, les éloignemens, l'habitude aux détachemens? Voilà des raisons bien fortes pour que vous continuiez à aimer les étrangers.

Ah! si c'était chez ce malheureux Voiture, ou chez Balzac, encore, le grand épistolier, que l'on rencontrât « *cette simplicité de bien dire*, » entendez-vous d'ici les exclamations et voyez-vous les mines méprisantes! Cela s'appelait du *pathos* au XVIIe siècle, veut-on nous faire croire qu'au XVIIIe on doive l'appeler de l'*esprit?* C'est comme quand on rit de si bon cœur des *samedis* de cette bonne Madeleine de Scudéri : mais, en quoi, je vous en prie, prêtent-ils plus à rire que les *mercredis* de Mme Geoffrin? « Pour me consoler encore mieux de la perte de mes dents, j'ai trouvé le moyen d'appeler mon râtelier mon parlement. Lorsqu'on m'en demande des nouvelles, je dis que j'ai renvoyé tous ces messieurs, que j'ai supprimé les charges de mes présidens molaires et que je n'en mange pas moins. » Ce qu'il aime, décidément c'est le calembour et c'est là qu'il met sa gloire. Car il ne doute pas que ses lettres ne soient dignes d'être léguées à la postérité. Mme d'Epinay est chargée de les collectionner, de prendre copie de toutes celles qui ne lui sont pas personnellement adressées et d'intercaler quelques-unes des siennes dans la série de la *Correspondance;* — crainte sans doute que le lecteur, ébloui de tant d'esprit, ne puisse pas autrement soutenir une lecture trop forte pour les intelligences vulgaires.

Car il a de grandes prétentions à la profondeur. Il croit sincèrement « qu'il connaît le monde et les hommes, le cœur humain, la nature de la société, la force de l'intérêt, la pente des esprits, la nature des passions » que sais-je encore? Ce n'est pas lui qui parle, c'est son ami Diderot ; mais voilà les flatteries qu'on lui a jetées pendant près de dix ans au visage, et quel homme peut être tenu de penser de soi moins de bien que les discours de ses contemporains n'en répandent? Il n'est pas douteux, à vrai dire, que sa pénétration soit vive et son observation souvent profonde. Il a cette supériorité sur les économistes, — sans en excepter Turgot, — de savoir que des feuilles ou des brochures ne changent pas la face du monde, et que ce ne sont pas des principes, mais des intérêts qui gouvernent les hommes. Il a cette supériorité sur les encyclopédistes, — sans en excepter Diderot, — de savoir que la nature humaine livrée à elle-même n'est pas belle, et que l'histoire des civilisations ne raconte pas les efforts de l'homme pour se conformer à la nature, mais au contraire les épreuves que l'homme a

volontairement traversées pour s'affranchir de la nature et dominer sur elle. C'est dommage seulement que toute sa sagesse ne procède que de son égoïsme.

Je suis bien obligé de le discuter comme on ferait un demi-grand homme et de le serrer de près, puisqu'il s'agit justement d'empêcher qu'on nous le transforme ainsi. On a vanté sa perspicacité. Le fait est qu'elle est singulièrement en défaut quelquefois. On a cité souvent et souvent encore on citera ce passage : « Dans cent ans (la lettre est datée de 1771) le pape ne sera plus qu'un illustre évêque, et point prince ; on aura rogné son état petit à petit. » Mais il faut ajouter ce qui suit : « Il n'y aura pas beaucoup de troupes sur pied, et presque point de guerres. Les troupes manœuvreront à plaisir pour la parade, mais ni soldats ni officiers ne seront ni féroces ni braves. Les forteresses tomberont en ruines. Les remparts deviendront partout de belles promenades en quinconces...» Voici sans doute une autre prophétie qui ne paraîtra pas moins heureuse :

Catherine fera fort bien d'écraser les évêques si cela lui réussit. Moi, je n'en crois rien; je crois que les Russes écraseront les Turcs par contre-coup, et ne feront qu'agrandir et réveiller le Polonais, comme Philippe II et la maison d'Autriche écrasèrent l'Allemagne et l'Italie en voulant troubler la France et ne firent qu'ennoblir votre nation: voilà mes prophéties.

C'est au mois de juin 1771, à la veille des fameux partages de la Pologne, que Galiani lit si clairement dans l'avenir. Son ministre a bien fait, dans le temps que l'abbé exerçait, de ne pas lui confier de trop grandes affaires.

En quelques endroits seulement de la *Correspondance* je trouve l'abbé naturel ; c'est en matière d'affaires, comme il dit, *merliniques et castromontiques*. Il avait vendu le manuscrit de ses *Dialogues* au libraire Merlin, cent louis, et il devait à son ancien ambassadeur, le marquis de Castromonte, une part de cette somme. On n'a jamais poursuivi plus âprement une rentrée de fonds, ni jamais plus délibérément on n'a décidé d'acquitter une dette sur cette rentrée, non sur aucune autre. Les revenus de ses deux places et de ses trois ou quatre abbayes ne laissaient pourtant pas de faire une somme respectable. Les cent louis de Merlin, pendant un an, sont, avec les *Dialogues*, le fond de sa correspondance.

« Ce Merlin serait-il un économiste caché, comme il y a des jésuites cachés ? » — « Vous m'annoncez qu'on ne peut pas négocier mes bil-

lets sans perte... Vous m'aviez pourtant écrit le contraire... Vous m'aviez écrit que, Merlin étant condamné à payer les intérêts, frais, etc., on trouverait quelqu'un qui se contenterait de gagner les intérêts en m'indemnisant du capital. » — « Ma belle dame, le nom fatal de Merlin vous corne les oreilles : *Hyla, Hyla, nemus omne sonabat.* A moi il me navre le cœur. » — « Si vous voyiez M. de Sartine? si vous lui parliez de ma cruelle aventure avec Merlin? si vous?.. que sais-je, moi? Enfin j'adore M. de Sartine, je lui ai mille obligations, et je voudrais lui en avoir encore davantage. »

Ah! que Merlin ne lui a-t-il payé ses cent louis! Il est regrettable aussi que le timbre-poste n'ait pas été connu de son temps. Ses lamentations sur le prix que coûte un port de lettre reviendraient moins souvent dans sa correspondance.

Comme il s'était acclimaté naguère à Paris, il finit pourtant par s'accommoder de Naples. Vers 1777 la correspondance commença de se ralentir. Ses fonctions de conseiller du commerce et, plus tard, de ministre des domaines, — on voit qu'il devint un personnage considérable ; — un frère à pousser, trois nièces à pourvoir et qu'il maria toutes trois, ce qui le rendit, à ce qu'il conte, étonnamment populaire, « formidable et illustre » dans Naples ; un long travail d'érudition qu'il avait entrepris sur Horace (il était bon latiniste); le soin de ses collections enfin, médailles, camées, bronzes antiques, vases, tableaux, pouvaient suffire à remplir sa vie. Un grand chagrin, dont ses habiles éditeurs n'ont pas pu jusqu'ici retrouver le motif, vint assombrir ses dernières années. La mort de Mme d'Épinay, qui survint en 1783, mit un terme, pour ainsi dire, aux relations de Galiani avec ses anciens amis et avec la France. Il mourut le 30 octobre 1787.

V.

Tel fut ce singulier personnage, plus digne de curiosité que de sympathie, mais vivant, et le premier de cette lignée que nous aurons vue s'éteindre, ou plutôt s'interrompre en la personne de l'ami de Mérimée, Panizzi, conservateur du *British Museum* et sénateur du royaume d'Italie. Je les compare à ces virtuoses qui tantôt déjà célèbres, ou tantôt encore inconnus dans leur patrie, venaient chercher sur les théâtres de Londres ou de Paris une consécration de popularité européenne, avec le prestige de laquelle ils reparaissaient et revenaient finir sous leur soleil natal. Ce fut le cas de Galiani. C'est à ses qualités italiennes et, selon nous, à ses qualités italiennes uniquement, qu'il dut la réputation équi-

voque, — d'Arlequin et de Machiavel, — qu'il se fit parmi nos Français du XVIIIe siècle. Sa gentillesse et sa vivacité, sa franchise ou plutôt son cynisme, tranchèrent sur ce que lui-même a quelque part appelé la morgue française, cette raideur d'échine et cette hauteur de ton, plus voisine souvent du manque d'éducation que de la véritable fierté, qui caractérisa nos encyclopédistes. Celui d'entre tous que Galiani préférait, nous l'avons dit, ce fut d'Alembert, et pour cette raison qu'il était moins pédant que les autres, — je ne veux pas dire parce qu'il mettait ses bas à l'envers et que le peigne visitait rarement ses cheveux.

C'est ce qu'il ne faut pas oublier si l'on veut remettre le petit abbé dans sa vraie place et le voir sous son vrai jour. En 1773, une troupe de comédiens français qui courait l'étranger vint donner des représentations à Naples. Je note au passage que l'*Eugénie* de Beaumarchais, *le Père de famille* de Diderot, et *les Deux Amis* de Beaumarchais encore, eurent les honneurs de cette campagne. Galiani suivit ces représentations, et nous en avons le feuilleton rédigé pour Mme d'Épinay. « Les Italiens, dit-il à ce propos, pourront composer des tragédies, mais ils ne pourront jamais les jouer... Ils manquent de beaux hommes et de femmes qui aient le maintien noble... Si l'Italien veut être sérieux et grand, il est gauche et maussade ; s'il bouffonne, alors il est pantomime et charmant. » Gauche et maussade, c'est trop dire, mettons un peu déclamatoire. La belle prose italienne moderne est montée d'un ton plus haut que la belle prose française. Pareillement la bouffonnerie italienne est d'un degré plus voisine du cynisme que la bouffonnerie française. Plus de force et moins de délicatesse, moins de distinction et plus de nerf. Ce fut parmi nos Français du XVIIIe siècle l'originalité de Galiani : sa personne, sa personne elle-même, sa personne tout entière était plus spirituelle que ses mots, que ses *Dialogues* et que ses *Lettres*. C'est pourquoi, comme nous avons essayé de le montrer, il devait surtout réussir dans cette société parisienne de nos encyclopédistes, où déjà l'on commençait à perdre le goût de toutes les élégances et le sens de la mesure.

On dira sur ce dernier mot que je l'ai peut-être enveloppé dans un procès qui n'était pas le sien. C'est précisément la question. Il s'agit de savoir si nous accepterons le jugement des hommes du XVIIIe siècle sur les hommes du XVIIIe siècle. Et quoi de plus naturel que de se servir du nom, de l'exemple et des œuvres de celui qu'ils ont unanimement célébré comme le plus homme d'esprit d'entre eux, pour faire voir ce qui leur a manqué du côté de l'esprit?

FERDINAND BRUNETIÈRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juin 1881.

Sans doute, en France comme dans tous les pays libres, il se peut que l'opinion prenne feu et que les passions s'animent à propos de quelque question souveraine ou de quelque grande réforme faite pour remuer les intérêts populaires, les sentimens les plus profonds. C'est un spectacle qui s'est vu plus d'une fois, qu'on peut revoir encore. Ces mouvemens sont toujours rares, ils sont d'autant plus graves qu'ils sont à peu près irrésistibles, parce qu'ils répondent à des instincts réels et puissans. Le danger est de susciter artificiellement, sans nécessité évidente, de ces mouvemens qui, une fois déchaînés, risquent de dépasser le but en dénaturant la vérité des choses; le danger, c'est de créer une de ces situations factices, confuses, où tout est disproportionné, où l'on a l'air de faire beaucoup de bruit pour rien, où toute sorte de problèmes que rien n'appelait s'élèvent à la fois, et c'est là peut-être ce qui se passe aujourd'hui à propos de ce duel engagé devant le parlement entre le scrutin de liste et le scrutin d'arrondissement.

Le fait par lui-même n'est pas précisément extraordinaire. Il y a quelques mois de cela, un membre distingué du parlement, animé des meilleures intentions, a cru devoir prendre l'initiative d'une motion proposant de substituer le scrutin de liste au scrutin d'arrondissement dans les élections prochaines. Cette motion s'est produite le plus paisiblement du monde; elle a fait d'abord son chemin sans bruit. La question n'a pas tardé pourtant à se compliquer et à prendre une signification politique toute nouvelle, principalement par l'intervention résolue, presque impérieuse, de M. le président de la chambre des députés. Elle a provoqué aussitôt, par des raisons qui ne sont pas toujours avouées, des contradictions et des adhésions également intéressées, si l'on veut. Il en est résulté une singulière incertitude, qui s'est traduite en brusques déplacemens de partis et en votes un peu imprévus. A la chambre des députés, jusqu'à la dernière heure, malgré tous les déploiemens d'éloquence, on a cru que le scrutin d'arrondissement garderait l'avantage, — et c'est le scrutin de liste qui l'a emporté. Au sénat, il n'y a que

cinq jours de cela, on a cru jusqu'au dernier moment que le scrutin de liste, accepté au Palais-Bourbon, serait ratifié au Luxembourg, et c'est le scrutin d'arrondissement qui est resté définitivement victorieux à une assez grande majorité. Le sénat, en se prononçant en toute indépendance, en votant autrement que la chambre des députés, n'a fait évidemment qu'exercer un droit. Voici cependant qu'un fait si simple a suscité aussitôt les plus singuliers orages, comme si c'était là une question sur laquelle le doute ne fût pas permis, comme si le pays lui-même avait été vaincu avec les partisans d'un certain mode de scrutin. Un moment, on a pu croire que quelque chose d'étrange et de menaçant venait d'arriver, que tout était bouleversé. — Le sénat, c'est bien clair, a ouvert un conflit avec la chambre, et, en repoussant le scrutin de liste, il a montré qu'il serait un éternel obstacle à la politique des réformes républicaines : il a préparé sa propre déchéance! Le vote du 9 juin est la préface de la révision nécessaire de la constitution! Les esprits extrêmes ont trouvé là une merveilleuse occasion de tracer de nouveaux programmes de révolution, et les plus modérés eux-mêmes, après le vote du sénat, n'ont imaginé rien de mieux un instant que de provoquer la dissolution immédiate de la chambre, au risque d'avoir à faire violence aux scrupules constitutionnels de M. le président de la répu blique. Bref, il y a eu visiblement dans certaines régions un peu de trouble et de désarroi. Pourquoi donc tout ce bruit et ces agitations fébriles qui ne répondent à rien? Pourquoi soulever tant de questions inutiles et exagérer la portée d'un débat qui après tout a laissé jusqu'ici l'opinion assez froide? A quoi bon se complaire à parler sans cesse de conflits, qui n'existent pas, et à rouvrir devant le pays, sous prétexte de révision constitutionnelle, des perspectives révolutionnaires qui ne sont pas de nature à le rassurer ou à le séduire? C'est justement tout cela qui est disproportionné, qui ressemble à la comédie ...Beaucoup de bruit pour rien. Il faut simplement revenir au fait primitif, au seul fait vrai. Il y a eu une proposition qui a suivi son cours, qui a subi les épreuves parlementaires; elle a été accueillie au palais Bourbon, elle a été repoussée au Luxembourg : la situation reste ce qu'elle a été jusqu'ici. Si la constitution était suffisante et si le sénat était un pouvoir nécessaire, comme M. le président de la chambre des députés le disait il y a quelques jours à Cahors, qu'y a-t-il de changé? Il n'y a rien de nouveau, si ce n'est peut-être que M. le président de la chambre est un peu moins satisfait qu'il ne l'était avant le 9 juin.

Les exagérations et les dépits ne servent à rien. Que cette agitation d'un moment, à laquelle le vote du sénat a servi de prétexte, dépasse la vérité des choses, cela n'est point douteux. Elle reste évidemment concentrée dans les cercles parlementaires où se nouent les grandes et les petites combinaisons, dans ce monde des politiques, toujours prompts aux impressions vives et passagères; elle ne vient pas du pays, elle ne

s'étend pas au pays, elle n'est même pas peut-être parfaitement comprise par l'opinion universelle. Lorsque autrefois on parlait d'une réforme électorale, on pouvait exciter l'intérêt populaire parce qu'il y avait un droit à conquérir pour la masse nationale, jusque-là étrangère à toute vie publique. Lorsque, dans des pays comme l'Angleterre et même l'Italie, la question de l'extension du droit électoral est soulevée, elle a encore la plus sérieuse importance, parce qu'elle touche à tout l'état social, parce qu'elle implique l'avènement de forces nouvelles dans la politique, un progrès nouveau de démocratie. En France, le suffrage universel existe depuis plus de trente ans, il est incontesté désormais, — la question souveraine est tranchée! Ah! s'il s'agissait de toucher au suffrage universel, ne fût-ce que pour l'organiser par une hiérarchie puissante ou pour le limiter, comme on l'avait fait un jour par la loi du 31 mai 1850, l'opinion pourrait encore se sentir remuée. Ici il ne s'agit que de choisir entre deux manières de voter, entre le scrutin d'arrondissement et le scrutin de liste, il n'y a pas là de quoi émouvoir sérieusement le pays, demeuré en vérité assez insensible à toutes ces excitations. Le scrutin de liste peut avoir ses avantages, il peut contribuer à relever le caractère politique des élections, c'est possible; il a aussi, à coup sûr, ses inconvéniens, surtout quand il ressemble trop à une combinaison de circonstance défendue dans un dessein de domination et de prépotence. Le scrutin d'arrondissement, de son côté, a sans doute ses faiblesses, nous le voulons bien; il a aussi pour sa part ses avantages, ne fût-ce que celui de se prêter à une expression plus directe et plus sincère de l'opinion des électeurs, qui savent mieux ce qu'ils font en nommant leur député. Tout compensé, lequel des deux scrutins vaut le mieux? On peut assurément choisir en toute liberté après avoir disserté à l'infini, et il faut de singulières préoccupations pour croire qu'une nation lasse d'épreuves va se passionner pour l'uninominal ou le plurinominal, pour se figurer qu'on peut faire de cette option entre deux manières de voter un programme électoral propre à monter les imaginations. La vérité est que c'est une lutte de systèmes qui ne met en jeu aucun principe essentiel, qui n'est arrivée à prendre une apparence de gravité que parce qu'elle s'est compliquée de toute sorte d'antagonismes ou d'intérêts personnels peu avoués, quoique fort bruyans. Le pays, lui, ne s'est senti ni trahi dans ses espérances, ni menacé dans ses droits par la défaite du scrutin de liste, pas plus qu'il n'est arrivé encore à comprendre comment le sénat s'est mis en flagrant délit de provocation à tous les conflits parce qu'il a pris la liberté de voter autrement que la chambre des députés.

Où donc est ce conflit dont on parle sans cesse, qu'on évoque comme un fantôme en certains momens? que signifie cette politique qui consiste à voir partout des collisions d'autorité, à signaler l'acte le plus simple d'indépendance parlementaire ou de résistance à la volonté d'un

parti comme une usurpation de l'un des pouvoirs publics? Si l'on a créé deux assemblées, c'est apparemment pour qu'elles exercent leurs droits et remplissent leurs devoirs librement, dans les limites que leur trace la constitution. Les divergences mêmes des votes ont été prévues, acceptées comme la garantie de la maturité des délibérations législatives, et ces dissentimens, qui sont dans le jeu naturel des institutions, ne ressemblent nullement à ce qu'on appelle un conflit. On ne voit pas qu'on finit par s'exposer à un certain ridicule en criant perpétuellement au conflit, à l'attentat à propos de tout, à l'occasion du vote le plus légitime et le plus constitutionnel. — Que le sénat prenne la liberté d'augmenter ou de diminuer un crédit dans le budget, il est aussitôt accusé d'usurpation, il provoque un conflit! Qu'il refuse de sanctionner un article de loi déguisant à peine une violation de la liberté de l'enseignement, c'est encore un conflit dont il prend la responsabilité et dont on le punit sur-le-champ en faisant beaucoup plus que ce qu'il avait refusé de ratifier! Qu'il arrête maintenant au passage le scrutin de liste, qu'il vote pour le scrutin d'arrondissement, c'est toujours le conflit! Il n'y a pas moyen d'y échapper. Qu'a-t-il fait cependant de si extraordinaire pour cette fois, ce sénat qu'on appelle gravement « révolutionnaire? » Il s'est borné à maintenir la loi qui existe, une loi qui, en définitive, a produit la situation constitutionnelle d'aujourd'hui avec une majorité républicaine dans les deux assemblées; il a simplement refusé de laisser passer une innovation que le pays ne semble guère avoir désirée jusqu'ici, sur laquelle la chambre des députés elle-même s'est partagée : voilà tout. N'importe, le sénat, à ce qu'il paraît, s'est gravement compromis en se mettant en révolte contre la volonté nationale; il a laissé voir une fois de plus ses tendances réactionnaires et peut-être cléricales! Les républicains du Luxembourg qui se sont prêtés à ce vote du 9 juin ont été les dupes ou les complices de leurs dangereux adversaires. M. le président Grévy lui-même, soupçonné de n'avoir pas été étranger au vote du sénat, n'a pas laissé d'être assez cavalièrement mis en cause et de se voir signalé comme le vrai représentant du gouvernement occulte et personnel. Bref, tout le monde a été suspect, M. le président de la république pour ses connivences avec les partisans du scrutin d'arrondissement, le ministère pour sa neutralité, le sénat pour son vote de conflit, et après tant de choses extraordinaires résumées dans cette « mémorable » journée du 9 juin, il ne restait plus évidemment qu'à laisser entrevoir la menace ou la possibilité de la suppression du sénat, de la révision de la constitution! Il n'y a qu'un petit inconvénient pour la réalisation de tous ces projets des beaux esprits révolutionnaires, c'est qu'il n'y a pas plus d'émotion vraie dans le pays pour le scrutin de liste qu'il n'y a de conflit entre les deux assemblées. Toutes ces exagérations jurent avec la placidité publique, et le meilleur moyen de rejeter étourdiment la France dans l'inconnu,

comme on le dit, ce serait de réveiller, pour se dédommager d'une défaite de parlement, toutes ces questions de la suppression du sénat, de la révision de la constitution.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que ce soient des républicains qui se montrent si prompts à saisir toutes les occasions d'aggraver les difficultés, si impatiens de tirer parti des plus simples incidens de la vie constitutionnelle pour remettre tout en doute, au risque d'ébranler la république elle-même. Ce sont, dira-t-on, les exagérés, les excentriques, les violens qui jouent leur rôle éternel d'agitateurs et d'anarchistes en cherchant à exploiter le vote du sénat. — Ce ne sont pas, en effet, nous en convenons, des modérés qui peuvent agir ainsi et trouver tout naturel de se rejeter dans les aventures à la première occasion. Malheureusement il n'est pas toujours facile de distinguer dans ces mêlées confuses, de savoir quels sont les violens et quels sont les politiques, jusqu'où peut aller l'influence des modérés pour retenir toutes ces bruyantes impatiences qui se sont déchaînées depuis quelques jours.

Il faut cependant voir les choses simplement et avec quelque sang-froid. S'il y a un fait évident depuis quelques années, c'est que la république est arrivée à s'établir et à s'accréditer par degrés en offrant au pays le caractère et les garanties d'un régime suffisamment régulier. Elle a dû son succès à une organisation inspirée par les circonstances, à une constitution pondérée, à des pouvoirs contenus, à ce qu'elle a fait pour assurer à la France la paix extérieure et l'ordre intérieur. Elle a vécu parce qu'en somme elle a plus ou moins ressemblé à un gouvernement modéré. Admettons maintenant que cela ne suffit plus, comme on le dit, que le moment est venu de se débarrasser de ce sénat qui a des velléités d'indépendance, de réformer cette constitution qui est déjà vieille de cinq ans et de rentrer dans les vraies traditions républicaines. Fort bien! le programme s'accomplit avec ou sans effraction; le sénat a disparu, la constitution est révisée : que reste-t-il démontré? C'est que les républicains, à peine livrés à eux-mêmes et en possession de la puissance, ne peuvent plus résister à leurs fantaisies d'agitations, à leurs instincts de changement, c'est que la république redevient ce qu'on a un jour appelé le perpétuel provisoire, c'est que ce régime enfin retombe plus que jamais dans cette instabilité qui lui a été si souvent reprochée. Voilà qui est clair : la confiance qu'une fixité constitutionnelle de cinq ans avait pu commencer à inspirer n'existe plus, c'est une expérience nouvelle qui commence, — qui durera à son tour ce qu'elle pourra!

Allons plus loin, si l'on veut, entrons plus au vif de la situation. Ce n'est point le sénat seulement qui est mis en cause, c'est M. le président de la république, qui, lui aussi, a été « respectueusement » placé sur la sellette. M. le président de la république est, toujours

très « respectueusement, » accusé d'être un embarras, de pratiquer le système des bras croisés, de rendre impossible la politique des réformes démocratiques, — et, par suite, dans la pensée des réformateurs, il est visiblement condamné à s'effacer un jour ou l'autre devant une personnalité plus active qui ne se croisera probablement pas les bras. Soit encore! Cette autre partie du programme se réalise elle aussi; M. le président Grévy s'éclipse tout comme le sénat, il quitte plus ou moins volontairement l'Élysée. Qu'en résulte-t-il? Il sera démontré que, depuis la réapparition de la république, pas un président, même le président le plus notoirement républicain, n'aura pu aller jusqu'au bout de ses pouvoirs, que l'instabilité est dans la première magisgistrature comme dans les autres institutions. Que pourraient imaginer de plus favorable pour eux les adversaires du régime nouveau? Que pourraient-ils faire de mieux que de laisser les républicains poursuivre eux-mêmes cet étrange travail? L'autre jour, le rapporteur de la loi électorale au sénat, M. Waddington, disait justement que la France a présentement à choisir entre deux voies. D'un côté, est la voie du développement pacifique, progressif des institutions parlementaires, d'une constitution qui a besoin de longues années encore pour porter tous ses fruits. De l'autre côté, il y a la voie obscure, dangereuse des aventures, où la république, reniant la constitution qui a fait la paix du pays depuis quelques années, tournerait peu à peu « à la république césarienne pour aboutir peut-être un jour au césarisme pur. » — Présage sinistre, a-t-on dit; c'est possible. C'est, dans tous les cas, le vrai débat qui reste engagé devant le pays entre ceux qui croient que la France a besoin de fixité dans les institutions, de sagesse dans la conduite, et ceux qui ne rêvent que mobilité et révisions à propos de l'acte le plus simple d'indépendance d'un pouvoir public. C'est toute la question qui est au fond de cette agitation, assez factice sans doute, probablement passagère, toujours périlleuse cependant, née à la suite du vote du 9 juin.

Le malheur, en effet, c'est que ce vote a troublé bien des esprits et que ceux qui passent pour les plus raisonnables n'ont pas laissé eux-mêmes d'en ressentir au premier moment quelque impression. On dirait qu'ils ne sont point encore revenus de leur surprise et qu'ils ne peuvent s'accoutumer à croire qu'il n'y ait absolument rien à faire. Que peuvent-ils donc faire en dehors de ces programmes de révisions constitutionnelles où se complaisent des agitateurs chimériques? Depuis quelques jours on est en travail, les projets se croisent et se succèdent. Ils partent à peu près tous de cette idée que la chambre des députés, telle qu'elle est, après les récens incidens, au lendemain du vote du sénat et à la veille de l'expiration de ses propres pouvoirs, n'est plus en état de remplir utilement son rôle. En d'autres termes, cela veut dire que la chambre, si on la laisse à elle-même, est fort capable de perdre son

temps, les dernières semaines qui lui restent, à multiplier les discussions inutiles, à voter des lois ou des motions pour rien, à embarrasser peut-être le gouvernement et surtout à bouleverser le budget dans un intérêt de popularité électorale. C'est peut-être vrai, quoique peu flatteur. La difficulté est malheureusement de trouver un moyen pratique et à demi plausible pour sortir de là.

Les uns ont imaginé qu'il n'y aurait rien de plus simple que de provoquer une sorte de mise en mouvement de l'initiative du chef de l'état, de demander à M. le président de la république de s'entendre avec le sénat pour prononcer la dissolution immédiate de la chambre à l'amiable, par consentement mutuel. On décréterait le divorce avant la mort naturelle d'un des conjoints constitutionnels. D'autres ont cru qu'il serait du moins possible que la chambre prît dès ce moment son congé sans dissolution, sans esprit de retour, que l'élection de la chambre nouvelle se fît au 17 juillet, sauf à renvoyer au 14 octobre la transmission légale des pouvoirs d'une assemblée à l'autre. Ceci serait l'introduction furtive d'un troisième conjoint législatif dans le mariage constitutionnel. Tous ces projets, à vrai dire, ressemblent à des expédiens peu réfléchis, improvisés au plus vite pour la circonstance. — Une dissolution à l'heure qu'il est, ce serait franchement un moyen assez bizarre. D'abord la chambre n'a pas strictement le droit de délibérer sur sa propre dissolution; dès qu'elle n'a pas le droit de délibération, elle ne saurait convenablement émettre un vœu, elle ne peut pas se placer dans l'attitude d'une assemblée avouant son impuissance, sollicitant la faveur de disparaître le plus tôt possible. Et puis, M. le président de la république, avec un peu de sang-froid, pourrait embarrasser ceux qui lui porteraient cette pétition; il n'aurait qu'à leur demander quelle circonstance imprévue s'est produite tout à coup, ce qui a pu motiver le recours à un moyen aussi exceptionnel, quelle utilité il peut y avoir à décréter d'autorité la dissolution d'une chambre qui va mourir de sa mort naturelle. La séparation anticipée avec les élections au mois de juillet et la transmission légale des pouvoirs au 14 octobre, c'est vraiment assez compliqué. Pendant trois mois il y aurait donc, avec le sénat, deux chambres des députés, l'une achevant de mourir, l'autre déjà entrée dans la vie! Si dans l'intervalle il survenait quelque événement de nature à provoquer la réunion du parlement, quelle est la chambre qu'on appellerait? La nouvelle n'aurait pas encore le droit, l'ancienne n'aurait plus la puissance. Et voilà comment on tombe dans la confusion à force de chercher des expédiens et de vouloir échapper aux plus simples nécessités d'une situation.

On cherche ce qu'il y aurait à faire, comment on pourrait arriver sans encombre au bout d'une législature dont la fin est si prochaine. Ce n'est pas aussi compliqué qu'on le pense. Ce qu'il y aurait de mieux

évidemment, ce serait tout d'abord qu'on reprît un peu de calme, qu'on en finît avec tous ces ressentimens mal déguisés contre le vote du sénat; ce serait qu'on se conformât tout bonnement aux règles les plus élémentaires de la vie constitutionnelle, que la chambre qui va commencer la discussion du budget se décidât à s'occuper des intérêts du pays encore plus que de ses intérêts électoraux. Il ne dépend pas toujours sans doute des assemblées de laisser après elles de grandes choses accomplies; il est du moins au pouvoir de la chambre qui arrive à son terme de faire respecter par son attitude la république qu'elle prétend servir et de garder l'honneur du régime parlementaire intact devant le pays.

Que les vivans s'agitent et livrent des batailles sans fin pour leurs idées, pour leurs intérêts ou pour leurs passions, c'est l'éternelle loi du monde, c'est la condition humaine; mais qu'on laisse du moins la paix, ne fût-ce que la paix de l'heure suprême, du premier sommeil de la mort à ceux qui s'en vont après avoir honnêtement et laborieusement vécu. Certes, si dans cette génération d'autrefois, qui s'en va jour par jour, il y a eu un homme étranger à tout ce qui est ostentation, c'est cet autre octogénaire, M. Littré, qui vient de disparaître comme disparaissait il y a quelques semaines M. Duvergier de Hauranne, comme s'est éteint, hier encore, M. Roger du Nord, ce galant homme, aussi ferme dans son libéralisme que loyal dans ses amitiés. M. Littré a été un des plus grands travailleurs du siècle. Il n'était arrivé à la politique active que bien tard, après 1870, en devenant membre de l'assemblée nationale de Versailles, puis sénateur dans la république organisée par la constitution. Ces devoirs publics qu'il recevait sur ses vieux jours, il les a remplis scrupuleusement. En réalité, il n'était pas fait pour cette vie d'agitations extérieures de parlement et de tribune, à laquelle il ne s'associait que par un intérêt attentif d'observateur et, dans ces derniers temps, par des conseils incessans de prudence. Sa vocation et son originalité, c'était l'étude libre et désintéressée, la recherche dans toutes les régions des connaissances humaines. M. Littré a été un esprit appliqué à tout. Il avait commencé par être journaliste avec Carrel dans les premières années du régime de 1830. Il avait traduit, commenté Hippocrate, et, sans avoir jamais exercé ni professé la médecine, il a eu, par son *Dictionnaire de médecine*, une grande influence sur plusieurs générations de médecins. Il avait embrassé un jour les idées philosophiques et positivistes d'Auguste Comte, dont il s'était fait avec candeur le disciple, sans suivre cependant le maître jusqu'au bout; mais ce qui a toujours attiré et occupé particulièrement cet esprit laborieux, c'est l'érudition, la philologie, l'histoire littéraire. Ce qui a rempli une partie de sa vie, c'est ce *Dictionnaire de la langue française* qu'il a poursuivi pendant plus de vingt ans, qui est devenu une sorte d'encyclopédie.

Ce grand et honnête travailleur, plus accoutumé à vivre dans la solitude de ses méditations que dans les mêlées humaines, a pu sans doute n'être point à l'abri des illusions, des erreurs dans les opinions philosophiques et religieuses qu'il s'était faites, dont il a passé pour être un des représentans ou un des propagateurs. Ce qu'il a cru, ce qu'il a pensé pendant longtemps sur les problèmes qui occupent le monde, il ne l'a jamais caché; il a toujours avoué ses opinions avec une sérénité de stoïcisme qui dévoilait la candeur de son âme encore plus qu'elle n'attestait la valeur de ses doctrines. Il y avait heureusement en lui quelque chose de supérieur au philosophe, c'était l'homme même. Les idées que M. Littré a pu professer pendant sa vie ont été et sont ce qu'on voudra. Par lui-même, l'homme a été un modèle de droiture et d'honneur. Il a vécu dans la simplicité d'une retraite studieuse, dans la paix du foyer et des affections intimes, sans chercher l'éclat, sans se laisser aller aux arrogances des partis et des sectes. Sincère avec sa propre conscience, il mettait une délicatesse touchante à respecter autour de lui, dans les êtres qui lui étaient le plus chers, des croyances qu'il ne partageait pas, mais qu'il aurait été désolé d'offenser ou de contrister. Libéral par conviction, il n'a pas craint de défendre jusqu'au bout la liberté des autres, au risque de passer, lui aussi, pour un réactionnaire. Quelles ont été les pensées et les réflexions de M. Littré aux derniers jours de sa vie? C'est son secret, c'est aussi le secret de ceux qui l'ont entouré. Bien osés sont ceux qui ont prétendu s'interposer entre un mourant et les dépositaires les plus intimes de ses sentimens suprêmes. M. Littré est mort comme il a vécu, en toute simplicité, et nul certes n'avait le droit d'essayer de se substituer à ses volontés dernières interprétées par l'affection des personnes qui lui étaient chères, de transformer les obsèques religieuses qui lui ont été faites en une représentation au profit des passions de secte. Cette tombe avait bien droit à la paix légitimement demandée pour elle et au silence des intolérans, toujours prêts à troubler ces heures funèbres.

Les affaires du monde ne s'interrompent point parce que de temps à autre les hommes qui ont eu un rôle par l'action ou par l'esprit s'en vont Les hommes passent et ont toujours des successeurs, les affaires suivent. leur cours et s'enchevêtrent parfois assez étrangement. Elles ne sont rien moins que simples et aisées aujourd'hui dans plus d'une région de l'Europe. Si la situation de l'Irlande s'aggrave sans cesse et devient un embarras croissant pour la libérale Angleterre, l'état de la Russie, d'un autre côté, reste des plus obscurs, et dans le vaste empire du Nord, il y a même cela d'inquiétant qu'on ne voit pas bien comment ce drame confus peut finir. L'Italie a retrouvé un cabinet avec M. Depretis pour chef, M. Mancini pour ministre des affaires étrangères, et ce ministère, laborieusement, péniblement formé avec l'intention de pacifier un peu les esprits, de ramener les chambres à la grande question de la réforme

électorale, ce ministère n'est peut-être pas absolument certain d'avoir pour longtemps la majorité dont il aurait besoin. La brave et paisible Hollande, bien qu'à l'abri des difficultés graves, n'est point elle-même cependant sans avoir ses affaires de toute sorte, et ses questions financières et ses réformes intérieures, et sa guerre éternelle d'Atchin, et ses élections prochaines.

Voilà près de deux ans que le ministère Van Lynden est au pouvoir, où il représente l'opinion libérale et modérée. Il a pris la direction des affaires à la chute d'un cabinet renversé à propos d'une proposition de réforme constitutionnelle jugée peu nécessaire et peu opportune. Le nouveau ministère avait surtout pour objet ou pour mission d'être un cabinet d'affaires, d'en finir particulièrement avec des discussions prolongées, souvent stériles, sur la question de l'instruction primaire. Cette question ayant été définitivement tranchée par l'établissement des écoles neutres ou mixtes, accessibles à toutes les confessions, il ne restait plus qu'à appliquer le principe, à organiser pratiquement le système, et c'est ce que le nouveau ministre de l'intérieur faisait, il y a quelques mois, en réglant par décision royale tous les moyens d'exécution. L'œuvre n'a pas laissé d'être laborieuse, elle n'a pu s'accomplir sans rencontrer la vive opposition du parti antirévolutionnaire ou protestant orthodoxe, du parti catholique et d'une fraction dissidente des libéraux progressistes, qui ont uni leurs efforts pour empêcher ou retarder l'organisation nouvelle, tantôt par des attaques directes, tantôt à propos du budget. Ce n'est pas sans peine que le ministre de l'intérieur est parvenu à déjouer toutes les oppositions et à se créer une certaine tranquillité du moment. Le ministre des finances, M. Vissering, a été moins heureux que son collègue de l'intérieur dans les chambres. Il n'a pu réussir à enlever le vote d'un impôt sur la rente, avec lequel il comptait combler le déficit causé par la diminution des ressources coloniales, à la suite de la guerre d'Atchin; il n'a pas mieux réussi avec une proposition d'émission de billets du trésor, et il s'est décidé à se retirer. La Hollande porte toujours un sérieux intérêt à toutes ces affaires d'instruction primaire, de finances, de développement colonial dans les Indes.

Au milieu de ces préoccupations qui reparaissent sans cesse dans les débats parlementaires, il y a eu cependant, au courant de ces derniers mois, une question d'une nature particulière qui a ému l'opinion et qui aurait pu, dans un pays moins sage, devenir assez délicate pour le chef du cabinet, ministre des affaires étrangères, M. Van Lynden ; cette question, c'est la guerre des Anglais dans le Transvaal. Les colonies du Cap se composent en grande partie, on le sait, de populations d'origine néerlandaise, et tout ce qui se passe dans le Transvaal éveille naturellement les plus vives sympathies parmi les Hollandais de la métropole. Les efforts des Boërs pour conquérir leur indépendance, leurs luttes, leurs

revendications, tout cela va retentir en Hollande et trouve un écho dans le cœur de la nation. Ces sympathies se sont manifestées depuis quelques mois sous bien des formes, même par des pétitions adressées à la reine Victoria, et elles se sont produites jusque dans le parlement, à La Haye, par des interpellations auxquelles le gouvernement a eu à répondre. La position ne laissait pas d'être difficile. Le ministre des affaires étrangères, le baron Van Lynden, ne pouvait ni ne voulait froisser la sincérité du sentiment hollandais en faveur des Boërs, et il ne voulait pas non plus compromettre la neutralité de la Hollande vis-à-vis de l'Angleterre ou exciter les ombrages du cabinet de Londres. M. Van Lynden s'est tiré d'affaire avec autant d'habileté que de mesure, de façon à donner satisfaction aux sympathies hollandaises sans blesser le gouvernement anglais. Cette prudence diplomatique est tout à fait d'ailleurs dans le tempérament de la Hollande, qui se borne à se défendre contre les difficultés qu'on pourrait lui susciter sans chercher un rôle de fantaisie dans des affaires extérieures toujours hasardeuses.

La question est maintenant de savoir quelle sera, pour le ministère de La Haye et pour les partis en Hollande, l'influence des élections qui se préparent, qui vont s'accomplir d'ici peu. Déjà la lutte est assez vivement engagée entre les libéraux d'un côté, et de l'autre côté les protestans orthodoxes, les catholiques, les conservateurs. Si les libéraux, qui sont passablement divisés, ne se rapprochent pas au dernier moment et n'unissent pas leurs efforts, ils sont exposés à perdre quelques sièges. Et en Hollande aussi, avant la séparation récente des chambres, il s'est produit une proposition de réforme électorale. Il s'agirait simplement ici d'un abaissement de cens. Le ministère, sans se prononcer d'une façon absolue, a prudemment ajourné toute décision, en invoquant surtout la nécessité d'un examen plus mûr. Les élections peuvent évidemment hâter ou retarder cette réforme, qui, dans tous les cas, sera réalisée certainement avec la mesure de l'esprit national, sans mettre en péril la sécurité intérieure et les institutions de la Hollande.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

La situation générale du marché de Paris ne s'est pas modifiée pendant la dernière quinzaine. La spéculation à la hausse a subi de nouveau l'épreuve d'une liquidation très dure et elle est restée vaillamment sur la brèche. Les fluctuations de cours assez limitées qui se sont produites sur quelques-unes des grandes valeurs ont été motivées par des raisons spéciales. Les acheteurs à terme se sont préoccupés avant tout de maintenir leurs positions, et c'est beaucoup déjà qu'ils y aient réussi.

Le prix des reports a en effet atteint, au début du mois, un taux qui détruit désormais tout équilibre entre le revenu des titres reportés et le coût de la prorogation des engagemens. Sur le 5 pour 100 par exemple, les acheteurs ont dû se résigner à payer 70 centimes alors que le revenu ne représente que 41 centimes par mois. Sur le 3 pour 100 le report a dépassé 40 centimes pour un revenu de 25. Sur les actions de chemins de fer français les reports ont été traités sur le pied de 120 à 150 francs par an. Ainsi du reste.

Les cours atteints sur les rentes, sur les actions de chemins de fer, sur la plupart des titres des institutions de crédit et des valeurs industrielles ne sont pourtant pas exagérés, si l'on tient compte de la rapidité avec laquelle se développe la fortune publique, de l'abaissement progressif et rationnel du taux de l'intérêt, de l'activité sans cesse croissante qui se manifeste dans le mouvement des échanges et des transports.

Seulement ces cours auraient dû être atteints plus lentement; l'épargne aurait dû être le principal, sinon l'unique facteur de la hausse, tandis que c'est le crédit qui a tout fait et qui attend en ce moment que l'épargne vienne prendre sa place et commence à jouer le rôle qui lui est destiné.

Le danger de la situation, danger que chacun voit et dont on commence à se préoccuper sérieusement, c'est qu'en dépit de notre richesse énorme, de notre incomparable capacité d'épargne, d'une abondance incontestable de ressources, attestée par le maintien du taux de l'escompte officiel à 3 pour 100 à Paris et à 2 1/2 pour 100 à Londres, toutes les forces financières de la France ne suffisent pas à l'absorption des quantités de valeurs mobilières qui ont été créées depuis quelques années, et dont la production ne paraît malheureusement pas devoir se ralentir.

Non-seulement la grande majorité des titres de création récente est encore emmagasinée dans les portefeuilles des établissemens de crédit qui les ont fabriqués, mais la hausse considérable à l'aide de laquelle on espérait écouler ce stock de marchandises a eu pour résultat de provoquer, dans une très large proportion, le déclassement des anciennes

valeurs, dites valeurs de placement par excellence, transformées en valeurs de spéculation. La masse du papier flottant est allée ainsi grossissant sans cesse et pesant d'un poids de plus en plus lourd sur le marché. On parle de la cherté des reports officiels effectués par l'intermédiaire des agens de change. Mais on reporte plus encore et à des prix plus onéreux peut-être, en dehors de la Bourse; on reporte à l'étranger; à Londres surtout, on conclut de grosses opérations pour trois mois, pour six mois. L'argent, qui se sent nécessaire, exploite la situation et élève à chaque liquidation le niveau de ses exigences.

Tout finira bien si les capitaux de placement se décident à entrer dans les valeurs, ce qu'ils ne feront que si rien ne vient troubler la tranquillité à l'intérieur et à l'extérieur. La spéculation, qui a d'ailleurs, dans les banques de dépôts et dans les institutions de crédit de toute sorte, anciennes ou nouvelles, de très solides appuis, compte sur le temps et sur l'absence de tout événement. Sans événement, elle peut supporter encore assez longtemps son fardeau, même avec des reports élevés; ce qu'elle ne pourrait supporter, c'est un choc subit, imprévu, parce que, tout l'édifice de la hausse reposant sur le crédit et tout le monde en France spéculant aujourd'hui, l'effet d'une panique serait irrésistible; le papier flottant, et qui n'a jamais été classé, deviendrait du coup invendable; et les anciennes valeurs, même les meilleures, redescendraient brusquement aux prix d'il y a quatre ans.

En prévision de ce péril possible, et pour atténuer les difficultés de la période que nous traversons, la spéculation perfectionne son outillage financier et multiplie ses instrumens de crédit. C'est à cet ordre de considérations qu'il faut rattacher la création récente de plusieurs sociétés ayant exclusivement pour objet les opérations de reports. La Caisse Mutuelle, venue la première, a obtenu rapidement un grand succès puisqu'elle a donné depuis plusieurs mois à ses déposans un intérêt de 6 à 7 pour 100. L'idée a fait son chemin, et la Caisse Générale vient d'être fondée au moment même où la Caisse Mutuelle triplait son capital. D'autres établissemens du même genre verront le jour avant peu, et l'on peut prévoir que chaque banque de dépôts sera obligée de constituer sa caisse de reports, les titulaires des comptes de dépôts à intérêt fixe de 1 à 1 1/2, voulant avoir leur part des bénéfices que les établissemens de crédit tirent des reports effectués avec leur argent. Mais ne vaudrait-il pas beaucoup mieux pour la spéculation qu'une bonne partie au moins de ces capitaux fût employée en placemens, au lieu de l'être en reports?

La situation ne paraît donc pas immédiatement inquiétante, et nous ne sommes pas à la veille d'une crise, mais la prudence est impérieusement commandée, et il faut souhaiter que la production du papier subisse un temps d'arrêt.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUARANTE-CINQUIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LIe ANNÉE.

MAI — JUIN 1881

Livraison du 1er Mai.

EXPIATION 5

LA TRILOGIE D'HENRI VI DANS SHAKSPEARE, par M. ALFRED MÉZIÈRES, de l'Académie française. 53

JEANNE D'ARC ET LES ORDRES MENDIANS, par M. SIMÉON LUCE. 65

LE SALON ET SES VICISSITUDES, par M. GEORGES LAFENESTRE. 104

ESQUISSES LITTÉRAIRES. — ALFRED DE MUSSET, première partie, par M. ÉMILE MONTÉGUT 136

LA RÉGION DU BAS-RHONE. — III. — LA BARRE ET LES EMBOUCHURES DU FLEUVE, par M. CHARLES LENTHÉRIC. 154

LA VIGNE AMÉRICAINE EN AMÉRIQUE, par Mme la duchesse DE FITZ-JAMES. . . 179

LA FRANCE ET L'ITALIE A TUNIS, par M. G. VALBERT. 200

REVUE DRAMATIQUE. — *Madame de Maintenon*, A L'ODÉON. — *Le Monde où l'on s'ennuie*, A LA COMÉDIE-FRANÇAISE, par M. LOUIS GANDERAX. 212

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE 225

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE. 237

Livraison du 15 Mai.

SAUVAGEONNE, première partie, par M. ANDRÉ THEURIET. 241

LA MORALE CONTEMPORAINE. — IV. — LA MORALE SPIRITUALISTE EN FRANCE, par M. ALFRED FOUILLÉE. 268

VOYAGE EN SYRIE, IMPRESSIONS ET SOUVENIRS. — I. — D'ALEXANDRIE A JÉRUSALEM, par M. GABRIEL CHARMES. 303

LE CORRÈGE, SA VIE ET SON ŒUVRE, D'APRÈS SON DERNIER BIOGRAPHE, par M. ÉDOUARD SCHURÉ. 328

L'Éloquence politique dans le parlement de Paris. — II. — Les Orateurs de la Fronde et les Jansénistes parlementaires du XVIIIe siècle, par M. Charles AUBERTIN. 358
Les Oasis et la Culture du dattier dans le Sahara, par M. A. DUPONCHEL. 384
Mach. — Récit de mœurs de la Haute-Albanie, par M. P.-H. CONSTANT. . 413
L'Agriculture et l'Industrie devant la législation douanière. — I. — La Situation, par M. le duc d'AYEN 428
Revue littéraire. — Mlle de la Vallière, d'après un livre récent, par M. F. BRUNETIÈRE. 451
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 466
Le Mouvement financier de la quinzaine. 477

Livraison du 1er Juin.

Sauvageonne, deuxième partie, par M. André THEURIET. 481
Souvenirs littéraires, première partie, par M. Maxime DU CAMP, de l'Académie française. 509
Gustave-Adolphe et Richelieu, d'après un livre récent, par M. Auguste LAUGEL. 543
L'Agriculture et l'Industrie devant la législation douanière. — II. — Griefs et Propositions, par M. le duc d'AYEN. 570
Esquisses littéraires. — Alfred de Musset, deuxième partie, par M. Émile MONTÉGUT 601
Les Nouveaux Romanciers de l'Angleterre. — M. Justin Mac-Carthy, par M. Léon BOUCHER. 624
La Lettre, par M. Albert DELPIT 641
Le Salon de 1881. — I. — L'Architecture et la Sculpture, par M. Eugène GUILLAUME, de l'Institut de France. 649
L'Empereur Alexandre III et les Réformes politiques en Russie, par M. G. VALBERT 680
Revue dramatique. — *Le Mariage de Figaro*, par M. Louis GANDERAX. . . 693
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire 707
Le Mouvement financier de la quinzaine. 718

Livraison du 15 Juin.

Sauvageonne, troisième partie, par M. André THEURIET. 721
Voyage en Syrie. — Impressions et Souvenirs. — II. — Le Saint-Sépulcre. — Pèlerins et Clergés, par M. Gabriel CHARMES. 753
Esquisses littéraires. — Alfred de Musset, dernière partie, par M. Émile MONTÉGUT 782
La Misère a Paris. — I. — La Population indigente et les Quartiers pauvres, par M. Othenin d'HAUSSONVILLE. 814
L'Instruction publique et la Révolution. — Les Destructions. — Les Projets, par M. Albert DURUY. 850
La Vigne américaine en France, par Mme la duchesse de FITZ-JAMES. . . 880
La Délicatesse dans l'art, par M. C. MARTHA, de l'Institut de France. . . 904
Études sur le XVIIIe siècle. — L'Abbé Galiani, par M. Ferdinand BRUNETIÈRE. 924
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 946
Le Mouvement financier de la quinzaine. 956

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue St-Benoît.

358
384
413

428

451
466
477

481

509

543

570

604

624
641

649

680
693
707
718

721

753

782

814

850
880
904
924
946
956